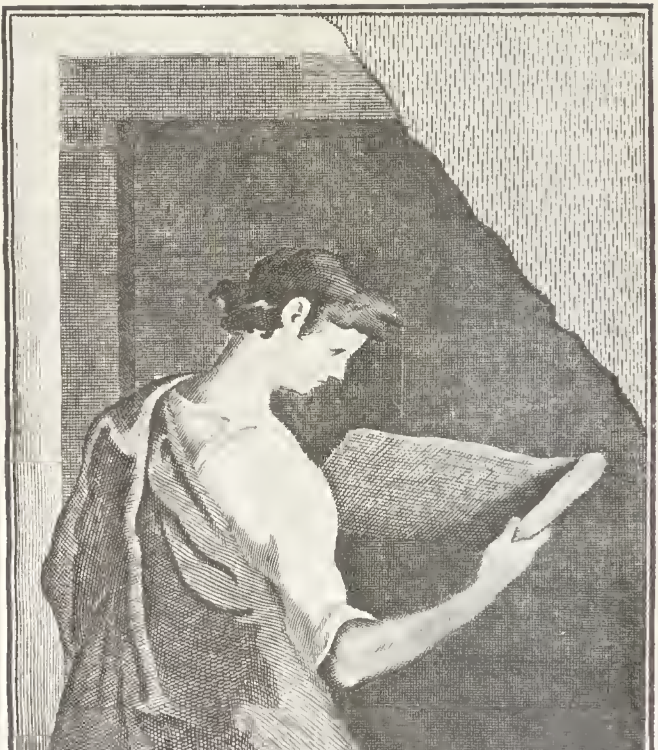

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1729unse_2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1729.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Lion,

Chez Claude Plaignard, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois en blanc; & brochez, 16. f.

Année	1701.	9 vol.
——	1702.	12. V.
——	1703.	12. V.
——	1704.	13. V.
——	1705.	12. V.
——	1706.	12. V.
——	1707.	12. V.
——	1708.	12. V.
——	1709.	12. V.
——	1710.	12. V.
——	1711.	12. V.
——	1712.	12. V.
——	1713.	12. V.
——	1714.	12. V.
——	1715.	12. V.
——	1716.	12. V.
——	1717.	12. V.
——	1718.	12. V.
——	1719.	12. V.
——	1720.	5. V.
——	1721.	12. V.
——	1722.	12. V.
——	1723.	12. V.
——	1724.	12. V.
——	1725.	12. V.
——	1726.	13. V.
——	1727.	12. V.
——	1728.	12. V.
——	1729.	10. V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1729.

ARTICLE XCIV.

RERUM ITALICARUM SCRIPTORES, &c. C'est-à-dire, *Suite du Recueil Latin, des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, depuis le sixiéme, jusqu'au seiziéme siécle. Par M. Muratori, & Messieurs de la societé Palatine de Milan. Tome VI.* in folio, *pagg.* 1250.

LES Monumens, qui composent ce nouveau Tome, sont au nombre de douze, dont les plus curieux & les Plus fournis, regardent l'Abbaye du

Mont-Caſſin ; l'Hiſtoire de la République de Piſe , celle de la République de Gènes , & les expéditions de l'Empereur Frederic Barberouſſe , Prince également loüé & décrié , & qui a donné également lieu aux éloges & aux invectives.

Quatre Editions du Traité de Pierre Diacre , Religieux & Bibliothécaire du Mont-Caſſin , ſur les Hommes Illuſtres de ce fameux Chef-d'Ordre , n'ont pas empêché M. Muratori de le produire ici en ſon rang. Cet Ouvrage doit le jour à un Sçavant de Rome , appellé Jean-Baptiſte Mari , qui le publia pour la premiere fois, enrichi de notes en l'année 1655. L'Editeur y pouſſe avec vigueur certains Ennemis de la Profeſſion Monaſtique , gens ſi injuſtement & ſi déterminément prévenus contre tout ce qui ſort des Monaſteres, qu'également injuſtes , où ils condamnent impitoyablement cet Auteur ſur ſa ſeule qualité : ou s'ils ne peuvent le condamner , ils le tiennent pour ſuppoſé. C'eſt une vraye manie des eſprits libertins ou ſatyriques, qui peuvent bien ne pas goûter un air de réſerve & de diſcretion , qui convient à des perſon-

nes d'une profession grave, ne fût-ce que par bien-séance d'état : Mais généralement parlant, il n'y a plus aujourd'hui, ni sincerité, ni régle dans les jugemens ; où il faut avoüer que depuis les Anciens, la bonne Litterature est aussi redevable aux Communautez Religieuses, en tout genre d'érudition, qu'à quelque autre Communauté, ou à quelque Particulier que ce soit. Mais un mérite de ce genre a-t-il toûjours été pour elles une matiére de loüange ? Et la fin propre de leur vocation, n'en a-t-elle jamais souffert ? Cela peut fonder une autre question, que M. Mari n'a point touchée. Il étoit Ecclesiastique séculier, Chanoine de S. Ange à Rome ; & par conséquent sans autre interêt pour la cause qu'il défend, que celui de la vérité.

Le Traité de Pierre Diacre, est divisé en quarante-sept titres, comprenant l'éloge d'autant de personnages distinguez par leur capacité, depuis la fondation de l'Abbaye, jusques vers l'année 1140. où il fleurissoit lui-même. On donne le nom de *Supplément* à un second Traité, qui renferme vingt-neuf autres sections, mais toutes bor-

nées au ſeiziéme ſiécle, & précedées ſeulement de quelques petits mots, ſur deux Illuſtres, qui ont paru au milieu du treizéme, ce qui laiſſe un vuide de trois ſiécles & demi, depuis Pierre Diacre. Ce Supplément eſt attribué à un Dom Placide. L'un & l'autre nous offre véritablement de grands modeles On y voit des ſujets rares, qu'une ſcience active a élevez aux premieres dignitez de l'Egliſe : on y en voit auſſi d'un caractére plus obſcur, Theologiens, Mathématiciens, Hiſtoriens, Poëtes-mêmes; & pour la Poëſie il eſt remarquable, que plus on approche du tems de S. Benoît, plus on découvre qu'elle étoit en vogue parmi ſes enfans. Le plus habile de tous a été ſans contre-dit un Carthaginois appellé *Conſtantin.* Il commença ſes études à Babylone, & s'y perfectionna juſqu'à dévorer ce qu'il y avoit de plus recherché dans les Sciences ſecrettes des Chaldéens, des Arabes, des Perſes & des Sarrazins. Il pénétra de là dans les Indes, où il ſe remplit pareillement des connoiſſances particuliéres au païs. Il ſuivit le même plan dans l'Ethiopie & dans l'Egypte; puis enfin revint en

Afrique au bout de vingt-neuf ans d'études, glorieusement chargé des dépoüilles de toutes ces Nations. Il en sçavoit trop pour ses compatriotes, qui voulurent le tuer. Il quitta au plus vîte ce peuple ingrat & brutal, & s'embarqua pour Salerne Un frere du Roi de Babylone l'y ayant reconnu, il y reçut beaucoup d'honneurs du Duc Robert. Mais dégoûté du monde, il vint terminer toutes ses courses au Mont-Cassin, & y communiqua liberalement dans plusieurs Ouvrages, ce qui lui avoit coûté tant de fatigues à apprendre. Ils furent imprimez à Basle dès l'année. 1536. Les idées en sont singuliéres, & ils roulent presque tous sur la Medecine, ou sur une Physique fort abstruse. Outre l'Italien, le Latin, & le Grec, Constantin entendoit sept Langues Orientales. Il mourut vieux, fort avant dans le onziéme siécle M. Muratori, qui est Modenois, a cru que la devotion du peuple de Modene devoit entrer aussi pour quelque chose dans la Collection Palatine. Il y a inseré les Actes d'une Translation des Reliques de S. Gominien, ancien Evêque de la Ville. La Piece est de l'année

1106. où se fit la cérémonie ; & il se sçait bon gré d'y trouver encore une pureté de stile qui fait honneur à son païs, en un tems où la Comtesse Mathilde n'avoit elle-même que des Secretaires & des Panégyristes à demi Barbares. Cette Princesse étoit présente : & l'Auteur lui attribuë une expréssion remarquable ; c'est que pour signifier que le Pape Pascal II. ne tarderoit pas à se rendre de Rome en Lombardie, Elle dit que *le Siége Apostolique alloit bien-tôt venir en Italie.* Le terme d'Italie, ainsi restraint n'étoit pas sans exemple dans les Ecrivains.

Ce qui suit sous le titre de *Chroniques* de la Ville de Pise, ne répond pas tout-à-fait à l'attente qu'on pourroit en avoir conçûë. Il n'y a rien qu'on n'ait déja vû dans *Ughelli* ; mais on l'y a vû plein de fautes : Edition manquée par conséquent, qui n'étoit propre qu'à jetter la confusion & l'obscurité dans le texte. Que penser par exemple, quand on y lit en plusieurs endroits *Isles Boréales* pour *Isles Baléares* ; & que par là l'on est exposé à transporter sur la Mer Baltique, une des plus belles

expéditions des Pisans contre les Sarrazins, sur la Mer Mediterranée? Elle fait presque seule tout le sujet d'un Poëme en sept livres, composé par Laurent de Verone, ou de Vernia, Diacre de l'Eglise de Pise. Elle est aussi décrite avec d'autres exploits du tems des Croisades, dans une Relation intitulée *Actions Triomphantes des Pisans.* Mais le plus complet de ces Monumens, est *l'Abregé Historique de Michel de Vico*; imprimé sur un Manuscrit de la République de Luques. Il faut passer à l'Auteur d'un discours Préliminaire, ses raisonnemens forcez touchant l'Antiquité de Pise, qu'il soutient beaucoup plus reculez que la fondation de Rome, remontent jusqu'à Pelops, fils de Tantale, qui de la célébre Ville *Pisa Olympia*, dans le Peloponèse, vint bâtir une autre Ville de même nom dans la Toscane. On ne s'attendroit pas que la Bible & *S. Augustin* concourussent à en fournir la preuve avec Virgile, Solin, & les Etymologies de S. Isidore. C'étoit le goût du tems. L'Auteur du discours vivoit au treiziéme siécle, & Michel de Vico au quatorziéme. Celui-ci néanmoins, au jugement de M.

Muratori, eſt moins Auteur que Compilateur. La premiere Epoque réguliere où il s'attache, eſt une excurſion des Piſans dans la Calabre, en l'année 971. Il donne les premiéres connoiſſances de leurs guerres avec les Luquois en 1002, avec les Sarrazins, en 1005. & avec les Génois qu'ils eurent ſi opiniâtrement pour rivaux en 1017. Sa narration depuis ſouffre peu d'interruption juſqu'en 1269. où il finit: & il la remplit communément par un détail aſſez circonſtancié. M. Muratori, toûjours exact & toûjours integre dans ce qu'il corrige, met au bas des pages la variante de l'Edition d'*Ughelli*.

Il a eu cette conſidération pour l'Abbaïe de Care, la plus belle d'Italie après le Mont-Caſſin, que de donner auſſi ſes ſoins à quelques Monumens qui l'intereſſent. Le principal eſt un Recüeil indiqué par le P. Mabillon, contenant les vies des quatre premiers Abbez de ce Monaſtere, qui a compté juſqu'à près de quatre cens Egliſes dans ſa dépendance; Alphere, Leon, Pierre & Conſtable; tous quatre reconnus pour Saints. C'eſt une Lecture édifiante.

Octobre 1729.

Les Annales de Génes, par Caffaro & ſes Continuateurs, ſeront d'un tout autre prix pour les Sçavans, dans une Collection Hiſtorique. Génes ne manque pas d'Hiſtoriens connus & imprimez : mais ils ſont modernes : & ſuivant le projet de Meſſieurs de la Societé Palatine, il en falloit qui, par le tems où ils ont vécu, répondiſſent au courant de l'Ouvrage. Outre que les Annales qu'ils rendent ici publics pour la premiere fois, viennent d'Auteurs contemporains : ils ont encore l'avantage d'avoir été dreſſez ſous les yeux & par l'ordre de la République même ; & il eſt bon d'obſerver qu'après l'ancienne Rome, Génes eſt peut-être le ſeul Etat, au moins d'Italie, qui puiſſe fournir des Chroniques marquées & munies de ce ſceau d'autorité. Les ſouhaits que fait là-deſſus M. Muratori, ſont dignes de ſon zéle pour le progrès de l'Hiſtoire. Il y a cependant des Païs, où le tour d'eſprit va ſi naturellement à prendre toûjours les choſes du côté le plus favorable à la nation, & le plus mortifiant pour ſes voiſins ; qu'on peut douter ſi le ſçeau de l'autorité ſeroit conſtamment celui de la verité.

Octobre 1729.

Caffaro étoit un Noble Génois, qui eût part à quantité de faits mémorables, qui illustrerent sa République au Levant, dans l'Expédition de 1101. Il y fut témoin du fameux miracle, qu'on appelloit le *feu Celeste*, & qui arrivoit communément tous les ans dans l'Eglise du Saint Sépulchre; le jour du Samedi Saint. Dieu l'avoit refusé cette année: mais la désolation du peuple ayant redoublé sa ferveur, les premiers qui entrerent le lendemain dans l'Eglise, trouverent la principale lampe allumée: puis tout le monde accourant en foule, on vit seize autres lampes s'allumer successivement d'elles-mêmes, à la faveur d'une fumée grasse & enflammée, qui montoit d'abord dans le vase au travers de l'eau & de l'huile, lançoit trois étincelles sur la méche avec quelque roideur, & lui communiquoit sa lumiere. *Caffaro, qui a fait écrire ceci, étoit present* dit la Chronique; *il l'a vû, il en a rendu témoignage & il assure que son témoignage est très-véritable.*

Ce qu'il rapporte de la conversation du Patriarche Vambert, avec deux Sarrazins, au siége de Cesarée, montre

ſur quels principes on appuyoit dans l'Armée Chrétienne la légitimité des Croiſades. Dites-nous, demandoient les deux Sarrazins, de quel droit vous en voulez à nos biens & à nos vies; vous, dont la Loi défend de tuer un homme créé à l'image de Dieu, ou de lui faire aucun tort? Notre droit, répondit le Patriarche, c'eſt quant à vos biens, que vous occupez une terre qui ne vous appartient pas. Les Chrétiens en étoient en poſſeſſion ſous la protection de S. Pierre: vos Ancêtres les en ont chaſſez avec violence: nous reprenons ce qui eſt à nous. Quant à vos vies: ennemis & perſécuteurs que vous êtes de la Loi du Seigneur, vous meritez qu'il en tranche le fil, par l'autorité qu'il a de vous punir, & qu'il nous confie comme à ſes Miniſtres. Nous ne cherchons pas à vous perdre. Rendez des Terres ſacrilegement uſurpées, & nous en uſerons avec modération pour vos effets & pour vos perſonnes. Les Sarrazins appellerent de cette déciſion à Mahomet, qui n'empêcha pas les Génois de prendre la Ville, & de mettre tout le Pays à contribution.

Octobre 1729.

Au récit des actions d'éclat, Caffaro joint un détail amusant & instructif sur l'intérieur du Gouvernement, l'Élection des Magistrats, l'esprit des Factions, l'interêt des Compagnies; le changement des Monnoyes, en un mot sur tout ce qui remuë & anime le corps d'un petit Etat. Il nomme exactement les Officiers, particuliérement les Consuls; ce qui est un trésor inépuisable de Titres pour les familles. Lui-même a été honoré du Consulat; & ceux qui ont travaillé après lui aux Annales de la République, y ont tous été employez dans les premieres Magistratures. Ce travail n'a pas toûjours conservé la même forme. Les six premiers Livres de l'Ouvrage, ne sont chacun que d'une seule main, ayant eu successivement pour Auteurs depuis Caffaro, les Seigneurs Oberti, Ottoboni, Ogeria; Panis, Marchisi, & Bartholomæi. Ce plan eut apparemment ses inconveniens: & en 1264. on érigea une Societé d'Annalistes, au nombre de quatre, qui furent les Seigneurs Pignoli, de Murcedo, Usus Maris, & le Marquis de Gavio: c'est à eux conjointement que l'on est ré-

devable du ſeptiéme Livre. Le goût des Aſſociations ſubſiſta encore pour la compoſition du huitiéme & du neuviéme en 1267. & en 1270. Mais ce goût paſſa en 1280. & l'on en revint à l'ancien uſage de ne confier la plume qu'à un ſeul. L'Annaliſte nommé, fut Jacques Doria, qui eſt Auteur du dixiéme, dont la place ne fut point remplie après ſa mort, ſans doute, à cauſe des horribles troubles, où les diviſions domeſtiques avoient déja jetté les Génois. Leur Puiſſance étoit alors montée à ſon comble, ſur terre & ſur mer: mais ils n'en joüiſſoient pas: reſpectez ou redoutez au-dehors, ils éprouvoient au-dedans tous les maux du plus affreux brigandage. Doria qui en gémit, n'en finit pas moins par des effuſions de cœur & des démonſtrations de joïe, où la nature ſe dévelope toute entiere, ſur le plus flateur des Exploits de ſa République, qui étoit l'humiliation des Piſans. La dévotion n'y manque pas non plus: il ſéme ce qu'il en dit de ces Moralitez pieuſes, qu'il eſt ſi aiſé & ſi conſolant de faire, quand on les fait aux dépens d'un ennemi renverſé. Tout le Recüeil comprend cent

quatre-vingt quatorze ans ; & il est de quatre cens sept colomnes dans ce volume.

C'est peu, de réimprimer un petit Mémoire déja mis au jour dans les mélanges de M. Baluze, au sujet de la délivrance de Messine, par le Comte Roger, Prince Normand. L'Auteur eût voulu pouvoir employer l'Or, le Diamant, & les émeraudes, pour le faire passer à la Posterité. Il s'agit d'une entreprise contre les Sarrazins de Sicile, que trois Messinois ménagerent avec beaucoup de résolution & de dexterité ; & que Roger I. Frere de Robert Guiscar, ne consomma pas avec moins de courage ni moins de sagesse. Elle lui valut la Conquête de l'Isle entiére, divisée entre cinq petits Souverains, qui tomberent tous les uns après les autres. Les trois braves se nommoient Ansaldo de Pactis, Nicolo Camulia, & Jacobino Saccani. Camulia avoit ouvert l'avis de recourir à Roger ; & par son moyen trois hommes sans appui, qui ne pensoient d'abord qu'à unir leurs larmes sur le malheur de leur Patrie, en étoient devenus les Liberateurs.

Octobre 1729.

Au ſeul nom d'Othon de Friſingen, Oncle & Hiſtoriographe de l'Empereur Frideric I. on ſent aiſément ce qu'il y a lieu de craindre d'un Ecrivain, ſi étroitement lié avec ſon Heros. M. Muratori ne permet cependant pas qu'on le ſoupçonne de prévention ou de partialité ; & il cite pour lui le ſuffrage d'un Pape même : c'eſt Pie II. ou, à ne le conſiderer ici qu'en qualité de Sçavant, Æneas Sylvius. Il eſt vrai qu'Othon n'eſt pas parvenu juſqu'au tems des grands démêlez de Frideric avec la Cour de Rome. Des deux Livres qui compoſent ſon Hiſtoire, le premier roule tout entier ſur des évenemens anterieurs à l'Élection de ce Prince, depuis l'intruſion de l'Anti-Pape Guibert, ſous l'Empereur Henri IV. & le ſecond ne va pas plus loin que l'année 1156. lorſque Frideric n'étoit encore qu'à la cinquiéme de ſon Regne. Le Chanoine Radevic, Aumônier d'Othon de Friſingen, a été quatre ans plus avant : Mais un autre Othon, ſurnommé de ſaint Blaiſe, a pouſſé le travail juſqu'en 1209. dix neuf ans après la mort de Frideric : & ce ſont ces trois Auteurs, que Meſſieurs de

la Societé Palatine mettent de nouveau en lumiere, revûs & retouchez pour la premiere fois sur d'excellens Manuscrits de la Bibliotheque Impériale de Vienne.

Othon de Frisingen, soutient avec dignité cette aisance de stile, & cette liberté de réflexions, naturelle aux personnes de son rang : il approfondit les caracteres: il les peint agréablement: & deux mots quelquefois lui suffisent pour en donner une notion complette. Cette notion n'est pas toûjours juste. Les Bretons assurément ne lui pardonneront pas d'avoir dit de leur païs, qu'il n'étoit bon qu'à remplir l'Eglise de Clercs subtils & lettrez, sans industrie ni sçavoir faire pour tout le reste. La méprise est si grossiére, qu'il fait bien voir qu'il parloit de loin, & que dans sa profession d'Historien, il avoit une grande facilité à en croire les premiers bruits & les calomnies populaires ; lui qui trouvoit que la dévotion même de S. Bernard avoit, disoit-il, *je ne sçai quoi de trop simple & de trop crédule*. Il s'explique ailleurs sur le S. Abbé en meilleurs termes. Ce qu'il rapporte de l'Italie, & d'un certain

mélange d'urbanité Romaine & de férocité Lombarde ou Gothique, qui composoit alors les mœurs de ses habitans, sur tout dans la Romagne, est parfaitement bien touché. Il rend sensibles les differens progrés de la Politique de Frideric, à l'égard du Pape & des Evêques. Ce Prince n'entroit d'abord dans les affaires de l'Eglise, que pour lui prêter son autorité. Un bon office rendu devenoit ensuite une occasion ou un titre, pour se prévaloir de la protection qu'il lui donnoit. Une démarche faite avec succès, si on la souffroit sans opposition, l'enhardissoit à une autre : il profitoit de tout. Que ce fût bienséance ou nécessité, qui fît ceder à ses volontez, il avançoit peu-à-peu, rompoit insensiblement tous les limites de séparation entre les deux Puissances sur les points contestez : puis enfin il n'en reconnoissoit plus d'autre que la sienne. Un exposé naïf des faits, dans Othon de Frisingen, dévoile le secret de ces procedez ; dont il étoit reservé au Chanoine Radevic & à Othon de S. Blaise de décrire les criminelles & funestes conséquences.

Octobre 1729.

Radevic le fait avec discretion : & les Lecteurs, qui aiment à aller aux sources, lui sçauront bon gré de sa méthode. Plus diffus, & plus fleuri qu'Othon de Frisingen, dans ce qu'il peut raconter, sans préjudicier à l'honneur des deux Partis, il s'arrête court, dès qu'il vient au moment de prononcer entre le Pape & l'Empereur ; & ne fait plus parler que les Lettres & les Actes, qu'il cite tout au long. Il en insere un très-grand nombre dans son Ouvrage, ce qui seul en releveroit infiniment le merite : comparaison faite avec Othon de S. Blaise ; quand celui-ci par bien d'autres endroits ne seroit pas fort au-dessous des deux précedens.

L'Empereur Frideric étoit cruel, quelque couleur que nos trois Ecrivains tâchent de donner aux exemples de cruauté qu'ils produisent eux-mêmes : En voici un quatriéme, qui adoucit, le moins mal qu'il peut, la terrible vengeance que ce Prince tira des Milanois, en l'année 1162. Il marchoit à la suite en qualité de Secretaire, & s'appelloit Burchard : mais il ne commence sa Rélation, qu'au tems où la

Ville de Milan, après un long ſiége, épuiſée de forces, & manquant de vivres, s'offrit à capituler Les députez parurent devant l'Empereur, dans une poſture ſi humiliante : leurs ſoumiſſions ; leur repentir, leurs pleurs, la dureté des conditions qu'ils propoſoient, plaidoient ſi éloquemment leur cauſe, que toute ſa Cour étoit attendrie. Lui ſeul les écoutoit avec une indifference, & une gravité farouche : & à la vie près, qu'il laiſſa au peuple, toutes les calamitez d'une ville pillée, ſaccagée, renverſée, & raſée à rez de terre, raſſaſierent à peine la haîne du vainqueur. M. Muratori avouë que le malheur des Peres eſt encore de nos jours un objet bien triſte à preſenter aux enfans : mais il les conſole par deux reflexions ; l'une, qu'on vit alors même de quels puiſſans efforts la valeur des Milanois étoit capable ; l'autre, qu'une proſperité invariable contribuë bien moins à faire la réputation d'un État, que de pareilles épreuves.

La Ville d'Ancone, auſſi vivement preſſée dix ans après par les Troupes de Frideric & par celles des Venitiens,

que Milan l'avoit été, eut un meilleur sort. C'est un évenement curieux, dont un Docteur de Bologne, Florentin de naissance, appellé Bon Compagno, nous a conservé le souvenir. L'historien se promettoit bien que la posterité y trouveroit un modele de générosité, qui auroit son utilité dans les occasions. Je n'écris pas seulement, dit-il, pour la gloire d'Ancône; j'écris pour toutes les Villes qui verront leur liberté menacée par quelque puissant Prince. Son Ouvrage néanmoins enterré depuis tant d'années, ne revit aujourd'hui que par les recherches de M. Muratori, & par les liberalitez de M. Argelati. On y apprend qu'en 1172. Christien Archevêque de Mayence, & General des Imperiaux, s'unit avec Dandoli, Doge de Venise, & qu'aidé de la Flotte de la Seigneurie, il assiegea Ancone par terre & par mer. La Place étoit sans provisions: mais elle n'en fit pas une moins belle défense. On y mouroit de faim, & l'on s'y battoit avec une ardeur qui tenoit du prodige pour des hommes réduits à cette extrémité. Les femmes ne leur cedoient pas en courage. Quelques-unes venoient

s'offrir résolument à la mort, afin que leur chair au moins servît de nourriture aux Soldats. Ce fut même à la bravoure de ce sexe, qu'Ancône dût sa délivrance. Il y avoit dans la Romagne une véritable Heroïne, Aldrude de Frangipane, Comtesse de Britonoro. Le projet du secours ayant été concerté entre elle & Guillaume Marchaselli, Noble Citoyen de Ferrare, l'un & l'autre leverent une Armée, & vinrent presenter Bataille au General Allemand qui feignant de l'accepter, tira de la Flotte des Venitiens tout ce qu'il y avoit d'Armes; & chargé de ce butin, reprit dès la nuit suivante le chemin de la Lombardie. Pour égayer le récit des maux, qui furent excessifs durant le Siége, l'Historien a rapporté une conversation divertissante de ce General, avec les Députez d'Ancône. Elle est toute tissuë d'Apologues; & les raisons que l'on avoit des deux côtez de proposer ou de refuser une capitulation honorable, y sont gravement débattuës, comme au tems d'Esope, sous les Images du Lion, du Pigeon, & autres connuës dans le langage des Fables.

M. Muratori, Juge fort vrai-sem-

blable, que du Docteur Boncompagno, qu'il ressuscite, est descenduë l'Illustre famille de même nom, qui a produit les Marquis de Vignola, les Ducs de Sora, des Cardinaux, & un Souverain Pontife, dans la Personne de Gregoire XIII. Il ouvrit le College de Bologne en 1218. revêtu de la simple qualité de Docteur en Grammaire. Mais ce titre renfermoit beaucoup, dit M. Muratori; & pour en remplir l'étenduë, on ne pouvoit choisir qu'un homme singulierement éstimé Il croit que c'est lui, dont Pierre des Vignes, Secretaire de l'Empereur Frideric II. a si fort vanté le merite, & qu'il appelle *Magistrum benè, qui non ab infimo poscitivo, sed à superlativo meruerat derivari.* Il faut prendre la pensée de cet éloge; car pour l'expression il est étonnant, que de semblables puerilitez échapassent à un si beau génie, que Pierre des Vignes.

Lodi, Ville qui dépendoit anciennement des Milanois, mais qui avoit des interêts fort contraires aux leurs, tient aussi sa place dans ce volume. Ce n'est à la vérité qu'une réédition, & même la cinquiéme Edition d'une

Hiſtoire, qui répond encore au Regne de Frideric Barberouſſe ; entrepriſe importante néanmoins, en ce que l'Ouvrage de lui-même eſt conſiderable, & qu'il en a coûté bien des peines & des corrections, pour le mettre en l'état où il eſt. Deux Citoyens de Lodi, Othon & Acerbo Morena, Pere & Fils, très-affectionnez l'un & l'autre au Parti Imperial en ſont les Auteurs. Felix Oſio, qui en procura le premier l'Impreſſion en 1639. trouva ſon Manuſcrit ſi défectueux, qu'il ſe laſſa de le corriger ; les playes que le tems & la pourriture y avoient faites, étant, diſoit-il, *ſi profondes & ſi nombreuſes ; que dix Eſculapes & dix Apollons n'y ſuffiſoient pas.* Le P. Maquechello, ſçavant Italien, de la Congrégation des Somaſques, s'étoit ſçû très-bon gré d'une découverte, pendant que M. de Leibnitz en préparoit à Hanovre une quatriéme Édition. Un pur hazard l'avoit enrichi d'un nouvel Exemplaire jetté à quartier avec d'autres liaſſes de rebut, dans le fond d'un Grenier à Sel. Son intention étoit que M. de Leibnitz en fit uſage : mais le Manuſcrit vint trop tard en Allemagne ; & l'on ignore

en quelles mains il est tombé depuis ce tems-là. Les soins de MM. de la societé Palatine, & deux autres Manuscrits cachez dans la Bibliotheque Ambroisienne y ont suppléé. M. Joseph Antoine Sassi, garde de cette Bibliotheque, s'est chargé de la révision; & il a pris pour Adjoint un Pere Benedictin, Professeur dans l'Université de Padouë. Ils ne songeoient d'abord qu'à retoucher l'ancien Texte. Ils ont succombé comme Osio, sous la difficulté du travail: ainsi laissant ce Texte pour ce qu'il vaut, ils ont conçû le dessein d'une Édition à deux colonnes; le Texte Ambroisien dans la premiere, confronté avec celui d'Osio dans la seconde. Ils ont aussi conservé les notes du même Osio, mais rectifiées ou même refonduës sur bien des articles. Ils avertissent qu'on ne doit pas toûjours s'en fier aux Morena, qui par Religion, devoient mettre plus de difference entre les obligations qui les lioient à Frideric comme Souverain, & ce que le Souverain prévenu ou irrité, exigeoit comme fauteur & protecteur d'un schisme impie. Le Pere avoit eu des emplois distinguez, dès le Regne des

Empereurs Lothaire & Conrad. Frideric éleva le fils à la dignité de Podestat de Lodi. Il l'avoit fait un de ses Plénipotentiaires pour recevoir le serment des Milanois, & l'hommage des Romains. Tout honnête homme que fut Acerbo, qui est même dépeint aussi austére qu'un Anachorette; c'étoit tenir de bien près à la Cour, en une circonstance si fâcheuse, pour n'en pas épouser les passions.

Quant au fond de l'Histoire, les particularitez en sont presque par tout les plus tristes & les plus touchantes. On y suit les infortunes, encore plus que les guerres d'un pauvre peuple, toûjours dans la nécéssité de se défendre contre l'oppression d'un fier & puissant voisin (c'étoient les Milanois) & dont les efforts n'aboutissoient communément qu'à appesantir de plus en plus le joug de sa servitude. L'Empereur au-delà des Alpes faisoit publier de magnifiques Edits pour les Lodesans: mais l'ennemi étoit à leur porte : ils n'avoient plus même ni maisons ni murailles : quand Frideric vint à leur secours, les Milanois avoient tout ruïné; & la premiere marque solide de

bien-veillance que ce Prince eut à leur donner, fut de leur faire bâtir une nouvelle Lodi. Ils se traitoient bien, autant qu'ils le pouvoient, malgré leur misere. S'étant retirez la plûpart à Piciglutoné, au-delà de l'Adda, avant le sac de leur Ville ; Othon Morena raconte que la principale cause, qui en fit mourir un très-grand nombre, c'est qu'ils y étoient réduits à boire de l'eau pure, eux qui ne buvoient pour leur ordinaire que d'éxcellent vin. Leurs affaires changerent de forme après l'arrivée de l'Empereur, qui s'appliqua à fortifier & à embellir la nouvelle Lodi. Ils balancerent les forces des Milanois, & prirent quelquefois sur eux de la superiorité. Elle leur demeura toute entiere depuis la prise de Milan, où Frideric n'eut pas besoin d'exciter leur vengeance. Dans le partage qu'il fit entre les Troupes alliées, à qui il donna ordre de renverser, les unes un côté des fortifications de la Ville, les autres un autre : les Lodesans avançoient toûjours. Ils n'étoient commandez que pour abattre la porte appellée d'Arienja : & ils empiéterent d'eux-mêmes sur le district des Cremonois,

qu'ils aiderent à abattre la porte qu'on nommoit Romaine. C'eſt une tache pour Lodi, que d'avoir été le Siége du grand Conciliabule, tenu en 1161. pour la confirmation de l'Anti-Pape Victor. Othon ou Acerbo Morena, ſelon la coûtume de tous les Ecrivains de Secte ou de faction, y groſſit extraordinairement les avantages de la ſienne; mais aux dépens de la probité. Il eſt faux entre autres choſes, que les Rois de Hongrie & de Dannemark ayent envoyé, comme il le dit, leur Acte de ſoumiſſion à cette Aſſemblée. L'Hiſtorien Helmode, & une Lettre de Geyſa, Roi de Hongrie, au Roi de France Louis VII. prouvent préciſément le contraire. Nous doutons qu'il y ait beaucoup plus de fidelité dans les caracteres des principales perſonnes, qui compoſoient la Cour de l'Empereur. Quelque flattées qu'elles y paroiſſent; nous avons tant parlé de Frideric I. dans cet Extrait, que ſauf à n'en croire qu'une partie, on verra peut-être ſon portrait avec plaiſir. L'Empereur dit Morena, eſt d'une taille médiocre, mais bien priſe & bien proportionnée : il a le tein blanc, vif,

& animé, les cheveux d'un blond foncé & crêpus; l'air ouvert, riant, & agréable, les dents blanches, une belle main, le visage gracieux. Il aime la guerre, il y est actif, entreprenant, intrepide: il sçait se posseder: il a la parole aisée: il donne liberalement. Sage & précautionné, d'un esprit penetrant, plein de vûës & de lumieres, il conduit heureusement ses desseins. Ses entrailles s'ouvrent d'elles-mêmes à l'amitié & à la vertu: mais il devient terrible & presque inexorable aux méchans: il aime les Loix & la Justice: il craint Dieu; rien ne lui coûte pour le soulagement des miserables: il joüit d'une prosperité constante: il est presque universellement aimé; Prince au-dessus de tout parallele, & à qui il ne manque que d'être né immortel, pour n'avoir rien à demander à la nature. On s'expliquoit ailleurs bien d'un autre stile sur Frideric: & cette prosperité même si vantée avoit déja essuyé de fâcheux revers en l'année 1168. où les Morena finissent leur Histoire. C'est une datte célébre pour les Lodesans, qui abandonnerent alors le parti du Schisme, & entrerent dans la Ligue des

Milanois & des autres Villes les plus opposées aux Imperiaux.

On voit ce qu'elle attira de nouvelles disgraces à l'Empereur, dans un dernier Manuscrit, découvert & imprimé sous le nom de Sire-Raul. C'est quelque chose d'un peu plus ample qu'une simple Chronique. Elle prend l'Histoire de Frideric en l'année 1154. & la continuë jusqu'à sa mort; avec une courte addition jusqu'en 1203. Frideric s'étoit enfin reconcilié avec l'Eglise en 1177. & un des fruits de la réconciliation quelques années après, avoit été une Croisade, où il marcha lui-même contre Saladin. Les premiers ennemis qu'il trouva au Levant, furent à l'ordinaire les Grecs, avec qui il avoit affecté beaucoup de hauteur pendant tout son Regne. Au sortir de Philadelphie en Lydie, il eut quatre semaines entieres à se défendre, nuit & jour contre les attaques d'une puissante Armée de Turcs Montagnards, lesquels lassez de la résistance qu'il leur fit, lui offrirent la liberté du passage pour de l'argent, & il l'accepta. D'autres en prirent bien-tôt la place dans les défilez de la Cilicie: il sçut encore

s'en débarrasser : mais arrivé sur les bords du Cydne, où il ne pensoit qu'à se remettre de ses fatigues, dans une délicieuse campagne, il eut envie de se baigner à cause des chaleurs : l'eau n'étoit pas sûre, il y fut submergé, & porté mort à Saleph, dit notre Historien, c'est-à-dire, à Tarse.

Un des endroits qui donne plus de prix à la Relation de Sire-Raul, Écrivain Milanois, & Contemporain : c'est qu'à la suite de plusieurs autres, tous du parti Imperial, il convenoit d'en avoir au moins quelqu'un du parti contraire. Car il en est des differens entre les Puissances, dit M. Muratori, comme des differens entre Particuliers: accusations & défenses, il faut entendre ce qu'on produit de part & d'autre. Il ne devine pas quelle peut être pour un Italien l'Origine du mot Sire, Syre, ou Ser pris absolument. Celui de Raul est le Raoul François, en Latin *Radulphus*. Ce Manuscrit a été tiré d'une Maison des Jesuites de Milan, appellée le College de Brayda, où ils ont une assez belle Bibliothéque. On ne doit attribuer qu'à la politesse de M. Muratori, ce qu'il dit d'obligeant

pour eux à cette occasion. Ils sont à portée d'y répondre, & d'assurer hardiment au nom de leurs Confreres de France, qu'en deçà & au-delà des Alpes, c'est par-tout même estime pour la nouvelle Collection, même vénération, & même reconnoissance pour Messieurs de la Societé Palatine.

Article XCV.

L'APPARITION DU SAUveur dans la Galilée, dont parlent S. Matthieu & Saint Marc, expliquée par le P. H. J.

Les Interprétes des Evangiles, & ceux qui ont travaillé à en faire la Concorde, nous ont laissé une difficulté qui me paroît considérable, & sur laquelle aucun d'eux ne pense à nous instruire. La voici: Le Sauveur dit à ses Apôtres, après avoir fait la derniere Céne avec eux, en S. Matthieu, Chap. XXVI. 31. 32. *Vous vous scandaliserez tous à mon occasion cette nuit; car il est écrit: je frapperai le Pasteur, & les Brebis du troupeau se disperseront. Mais lorsque je serai rés-*

ſuſcité, je me rendrai dans la Galilée avant vous. Saint Marc dit toute la même choſe au Chap. XIV. 27. 28.

Jeſus-Chriſt étant reſſuſcité dit aux Dames qui eurent les premieres le bonheur de lui embraſſer les pieds & de l'adorer : *Allez dire à mes Freres, QU'ILS SE RENDENT DANS LA GALILÉE : ILS ME VERRONT LÀ.* En S. Matthieu Chap. XXVIII. 10. *Et au* 7^e *verſet, l'Ange leur avoit dit de même : ALLEZ VITE dire à ſes Diſciples qu'il eſt reſſuſcité ; & qu'il s'en va dans la Galilée avant vous : C'EST LÀ QUE VOUS LE VERREZ. Je vous le prédis dès à préſent.* Et dans S. Marc, Chap. XVI. 7. *Allez*, leur dit l'Ange, *dites à ſes Diſciples & à Pierre qu'il va dans la Galilée avant vous : C'EST LÀ QUE VOUS LE VERREZ, comme il vous l'a dit.*

Tous ces Textes renferment ſans doute un ordre exprès & bien précis, donné aux Apôtres, de ſe réunir après leur diſperſion, & de ſe rendre inceſſament au lieu où ils devoient voir le Sauveur pour la premiere fois : & de la part du Sauveur, une promeſſe bien poſitive, que le lieu où ils auroient

cette satisfaction seroit la Galilée ; & qu'ils ne le verroient pas ailleurs auparavant. Toute autre explication ne peut être que très-forcée, & contre le langage ordinaire des hommes. Il faut ajouter beaucoup à la Lettre, pour y trouver un autre sens qui satisfasse. Comment le Sauveur pouvoit-il leur dire, s'il parloit de la Province de Galilée : *C'est là que vous me verrez quand je serai ressuscité* ; si cette rencontre ne doit le faire que plus de quinze jours du moins après sa Résurrection : & s'étant déja fait voir plus d'une fois ailleurs, & d'une maniére très-sensible : entr'autres lorsqu'il y mangea avec eux le propre jour de la Résurrection, & qu'il leur conféra la seconde partie du Sacerdoce Chrétien ; sçavoir, le pouvoir de remettre les péchez commis par les Fidéles, après le Baptême. Y a-t'il eu quelque autre apparition aussi éclatante que celle-là dans la Province de Galilée ?

Aussi, *les Disciples*, obéïssant à cet ordre à leur ordinaire, sans différer, *s'en allérent dans la Galilée, sur la Montagne où Jésus leur avoit commandé de se trouver*, dit Saint Matthieu,

Chap. XXVIII. 16. 17. *Et le voyant, ils l'adorérent ; mais quelques-uns eurent des doutes.* Cette exception regarde le doute de Saint Thomas, à qui les autres Apôtres avoient dit: *Nous avons vû le Seigneur.* Il étoit ſorti, comme il eſt très-vraiſemblable, au milieu du récit que les Diſciples d'Emmaüs faiſoient de leur avanture : car Saint Luc remarque que ceux-ci trouverent les onze Apôtres tous enſemble. Mais Thomas réſolu dès-lors de ne rien croire, s'il ne le voyoit de ſes yeux ; en quittant l'Aſſemblée, il ſe priva lui-même du bonheur de voir le Sauveur ce jour là.

Une des Hymnes que l'Egliſe chante au tems Paſchal, *Triſtes erant Apoſtoli,* augmente, ce ſemble, la difficulté : car elle marque également, que l'Apparition du Sauveur aux Apôtres, ſe devoit faire inceſſamment, & cela dans la Galilée : que l'empreſſement des Dames fut grand à en donner avis aux Apôtres ; car elles y coururent : & que la diligence de ceux-ci à ſe rendre au lieu marqué, ne fut pas moindre.

Octob. 1729.

Sermone blando Angelus
Prædixit mulieribus :
In G *ALILÆA* *Dominus*
Videndus eſt Q*UANTOCIUS.*

Illæ Deum PERGUNT CONOÏTÆ
Apoſtolis hoc dicere ,
Vdientes eum vivere ,
Chriſti tenent veſtigia.

Les Apôtres que ces Dames zélées purent rencontrer, (car ils étoient diſperſez ce jour là, ſuivant la prédiction du Sauveur) ne tarderent pas à le ſçavoir : & dès qu'ils le ſçûrent, ils ſe hâterent d'aller dans la Galilée pour y voir le Sauveur.

Quo agnito , Diſcipuli
In G*ALILÆAM* P*ROPERI*
Pergunt videre faciem
Deſideratam Domini.

Il eſt viſible que voilà bien de l'empreſſement du côté du Sauveur de ſe faire voir aux Apôtres : & de la part des Apôtres pour le voir dans le lieu preſcrit. Et l'on ne voit cependant aucun d'eux ſe mettre en marche pour

aller en Province. Ils ne l'auroient pas pû faire. L'entrée ou la frontiére de la Galilée par rapport à Jéruſalem, en étoit éloignée de douze bonnes lieuës. Auroient-ils pû y aller & en revenir le ſoir même à Jéruſalem, quand l'on croit que le Fils de Dieu reſſuſcité s'y fit voir à eux pour la premiere fois? Il y a plus. Ils ne penſerent à ſortir de Jéruſalem ou de ſes fauxbourgs, pour retourner dans leur païs, que huit jours après; c'eſt-à-dire, après les huit jours des Azymes expirez: car ce huitiéme jour Jéſus-Chriſt leur apparut encore à l'occaſion de Saint Thomas, au même lieu que la premiere fois.

La Galilée eſt donc ici autre choſe que la Province qui porte ce nom. C'eſt une des croupes du Mont même des Oliviers, lequel entouroit un aſſez grand eſpace de la Ville; & où étoit ſur la pente le village de Gethſémani; comme les Bourgades de Bethphagé & de Béthanie étoient au pied dans la plaine. Dire comme Saint Matthieu, Chap. XXVIII. 16 que *les Diſciples s'en allérent dans la Galilée, ſur la Montagne où* J É S U S *leur avoit commandé de ſe trouver*; c'eſt-à-dire, qu'ils

ſe rendirent dans la partie de la Montagne des Oliviers, qui appartenoit en propre aux Galiléens; pour y loger, lorſqu'il ne leur étoit pas permis d'entrer dans la Ville. Ils l'avoient choiſi, & l'avoient obtenu, parce qu'il avoit vûë ſur le Temple, comme dit Saint Marc, Chap. XIII. 1. C'étoit une conſolation pour eux, de voir le Temple au tems de leur Priere, à toutes les heures du jour, ſe tournant de ce côté là. Le Mont des Oliviers dans toute ſon étenduë, n'étoit ſéparé du Temple que par la Vallée de Joſaphat, ou le Torrent de Cédron; ce qui ne paſſe gueres la largeur d'un grand foſſé. On y alloit de la ville de Jéruſalem, ſur un pont en auſſi peu de tems qu'il étoit permis de marcher un jour de Sabat, à ce que dit S. Luc, au premier Chapitre des Actes. La diſtance, ſuivant le rapport de ceux qui y ont été, eſt de mille pas géométriques. Le Sauveur alloit aſſez ordinairement, comme Galiléen, faire ſa priere dans un des jardins de ce Village.

Si l'ordre que le Sauveur donna à ſes Apôtres, de ſe tranſporter dans la Galilée devoit s'entendre de la Pro-

vince, c'eut été un ordre vague & indéterminé, ſur lequel les Apôtres n'auroient pû prendre aucune réſolution. ſans un plus grand éclairciſſement, ſans lequel il étoit pareillement inutile de mettre par écrit un ordre ſi général & ſi peu particulariſé. Si le Roi faiſoit dire à un Officier, qu'il allât en Picardie, & qu'il y auroit l'honneur de recevoir ſes ordres, l'Officier ſeroit-il ſuffiſamment inſtruit de la route qu'il doit prendre, & du terme où il faut qu'il ſe rende pour obéïr?

Ce n'eſt donc pas la Province de Galilée qu'il faut entendre ici; mais cette partie de la Montagne des Oliviers, qui étoit affectée particulierement aux Galiléens, & qui en a le nom par cette raiſon. C'eſt pour cela qu'il faut traduire ici ces mots, *in Galilæam*, en notre Langue, *dans la Galilée*, & non pas *en Galilée*. Comme c'eſt autre choſe dans la bouche d'un Anglois de Londres, de dire *en Savoye*; autre choſe, *dans la Savoye*. Quand on dit *en Savoye*, on entend le Duché de ce nom. Quand on dit dans la Savoye, on entend un enclos privilegié à Londres, où étoit ancien-

nement un Palais, bâti dans le milieu du 13e siécle, par Pierre Comte de Savoie & de Richemont, avec Eglise & Chapelle. Ainsi étoit la partie du Mont des Oliviers, nommée *la Galilée*, un lieu privilégié, tenant son nom des Galiléens qui l'occupoient.

Il étoit très-naturel que le Sauveur ordonnât premierement à ses Apôtres d'aller prêcher à tous les Peuples, & de leur accorder la rémission de leurs péchez passez, en leur conferant le Baptême, suivant la forme qu'il en établiroit. C'est ce que Saint Matthieu rapporte que Jésus-Christ a fait à sa premiere Apparition. Qu'il y joignît ensuite le pouvoir de remettre les péchez, même comme commis aprés le Baptême : c'est ce que Saint Jean n'a pas voulu omettre. Un ordre si naturel des Sacremens, est renversé par tous ceux qui ont fait des Concordes des Evangiles, faute de bien entendre ce qu'est ici la Galilée : car prenant ce mot pour la Province, la premiere Apparition n'y ayant été faite que proche la Mer de Tibériade, comme Saint Jean le remarque au Chapitre XXI. c'est-à-dire, à dix-huit ou vingt lieuës

de Jérusalem ; on a été obligé de renvoyer l'Institution du Baptême, faite en Galilée, selon Saint Matthieu, longtems après le pouvoir donné par Jesus-Christ, d'absoudre les Fidéles de leurs péchez : pouvoir donné dès le premier jour. On a été obligé de placer cet article de Saint Jean avant celui de Saint Matthieu ; & de différer ce que celui-ci dit du Baptême jusqu'à la huitiéme Apparition.

De plus, leur arrangement dans ces Apparitions est détruit par les paroles mêmes des Evangélistes : car S. Jean rapporte, comme j'ai dit, que la seconde Apparition du Sauveur à ses Disciples, fut proche la Mer de Tibériade, qui, assûrément est en Galilée. Comment peut-on donc mettre après celle-là celle dont Saint Matthieu parle ainsi, aprés avoir dit que le Sauveur eût quitté les Dames dévotes : *mais les onze Disciples s'en allérent dans la Galilée sur le Mont*, & le reste ? D'où y allerent ils que de la dispersion où la Passion du Fils de Dieu les avoit jettez, lorsqu'ils s'enfuirent tous ? Est-ce de la Galilée où est la Mer de Tibériade, qu'ils s'en allérent en Galilée ?

Enfin ; ces Concordiſtes, pour rendre plus celebre que les autres une apparition que les Anges & Jéſus-Chriſt lui-même avoit prédite aux Apôtres plus d'une fois, ſont obligez de n'en faire qu'une de celle qui fut faite ſur la Montagne de Galilée, & de celle dont Saint Paul parle, où le Sauveur apparoit, dit-il, à plus de cinq cent Freres ; quoique ſaint Matthieu diſe poſitivement que l'Apparition ſur la Montagne de Galilée ne fut qu'en faveur des onze Apôtres, enfermez dans une maiſon, laquelle aſſûrément n'eût pû tenir cinq cent perſonnes. *Undecim Diſcipuli.* De fait, elle ne fut accordée & ne la devoit êrre particulierement qu'à ceux à qui le Sauveur l'avoit prédite & promiſe la veille de ſa Paſſion. & par conſéquent aux ſeuls onze Apôtres.

Que ſi Saint Matthieu paroit dire que la premiere Apparition ſur le Mont de la Galilée ſe fit aux onze Apôtres, quoiqu'ils ne fuſſent que dix alors : c'eſt qu'il abbrége voulant finir : il regarde les deux premieres Apparitions comme n'en faiſant qu'une, parce qu'elles tendent toutes deux au même but ;

ſçavoir à affermir particulierement & également les onze Diſciples, qu'il avoit choiſis immédiatement lui-même, dans la créance de ſa Réſurrection, & dans le zéle pour la défendre. Jéſus-Chriſt ne vouloit pas faire moins pour l'un d'eux que pour les dix autres. Et ce que l'Evangeliſte dit, que quelques-uns alors douterent, ne regarde que ce dernier; ſçavoir S. Thomas qui n'en voulut pas croire les dix au-autres. Saint Paul parle comme Saint Matthieu de ces deux Apparitions qui n'en font qu'une. C'eſt au quinziéme Chapitre de ſa premiere Epitre aux Corinthiens, verſet 5. *Il a apparu enſuite à Céphas, puis aux Onze.* Et Saint Jean de même, lorſqu'il dit, au Chapitre XXI. verſet 1. que la ſeconde Apparition faite aux Diſciples fut à la Mer de Tibériade: & il compte pour une les deux premieres.

Le P. Barradius Jéſuite, dans ſon quatriéme Tome, page 337. rapporte que Loarius Evêque de Conimbre, qui avoit bien examiné ſur les lieux mêmes les environs de Jéruſalem, a inſinué ſur Saint Marc, Chapitre XVI. le ſentiment que je propoſe ici; ſça-

voir, qu'il ne faut pas s'imaginer que la Galilée où Dieu ordonna de se rendre étoit la Province de Galilée : il disoit que le Mont des Oliviers comprenoit une chaîne de trois Montagnes fort élevées : que celle du milieu, qui domine les autres, a conservé le nom de Mont des Oliviers, qu'un autre sommet de cette Montagne s'appelle encore aujourd'hui, *usque in hodiernum diem*, le Mont de Galilée. (De fait, tous ceux qui ont écrit des lieux saints après les avoir vûs, en conviennent,) & que la troisiéme cime ou Montagne, est à la droite du Mont des Oliviers. C'est tout ce que Barradius rapporte du sentiment de Soeres. Il croit le bien réfuter, par les seules paroles de Saint Matthieu ; car il prétend que ces mots, *alienant in Galileam, in montem ubi constituerat illis Jesus*, vaut autant que *in Galileam & in montem* : ce qui marqueroit en effet deux lieux differens, dont le premier seroit le nom de la Province. Mais cette conjonction ajoutée est une glose qu'il n'est pas permis d'ajouter au Texte sacré.

Ainsi la Concorde des Evangiles

ſur les deux premieres Apparitions du Sauveur aux Apôtres, ſe doit faire ce me ſemble, en cet ordre.

Pour la premiere, qui fut le jour même de la Réſurrection :

S. MATTHIEU. Chap. XXVIII.

Verſet 16. *Cependant les onze Diſciples s'en allerent dans la Galilée, ſur la Montagne où JÉSUS leur avoit ordonné de ſe rendre.*

17. *Et le voyant, ils l'adorérent; mais il y en eut quelques-uns qui doutérent.*

S. JEAN. Chap. XX.

19. *Le même jour, qui étoit le premier de la ſemaine, ſur le ſoir, les portes de la maiſon où les Diſciples étoient raſſemblez, parce qu'ils appréhendoient les Juifs, étant bien fermées, JÉSUS parut au milieu d'eux, & leur dit : la paix ſoit ſur vous.* Quoique les Apôtres ſur le Mont Galiléen, fuſſent ſur leur terrein propre & privilégié, ils avoient cependant tout à craindre de la férocité des Juifs : c'eſt pourquoi ils ſe cantonnérent, & fermérent les portes, comme réſolus de ſe défendre.

20. *Dès qu'il eut dit cela, il leur montra ses mains & son côté. Les Disciples voyant le Sauveur, furent remplis de joye.*

S. Luc. Chap. XXIV.

36. *Comme ils s'entretenoient de la sorte*, les Apôtres, les deux Disciples d'Emmaüs & autres, *Jésus parut au milieu d'eux, & leur dit* la paix soit avec vous. *C'est moi; n'ayez point de peur.*

37. *Mais dans le trouble & la frayeur où ils étoient, ils s'imaginoient voir un esprit.*

38. *Et il leur dit: Quel est le sujet de votre trouble? Et pourquoi ces pensées vous viennent-elles?*

39. *Voyez mes mains & mes pieds: c'est moi-même: maniez & voyez. Un Esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai.*

40. *Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains & ses pieds.*

41. Mais comme dans la joie qu'ils avoient ils ne croyoient point encore, & étoient tout étonnez, il leur dit: *Avez-vous là quelque chose à manger?*

42. *Ils lui presenterent d'un poisson roti, & un rayon de miel.*

43. *En ayant mangé en leur presence, il prit ce qui restoit & le leur donna.*

44. Puis il leur dit : *Voilà ce que je vous disois étant encore avec vous : Qu'il falloit que tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moïse, dans les Prophêtes, & dans les Pseaumes, s'accomplisse.*

45. *Il ouvrit alors leur esprit, pour qu'ils entendissent les Ecritures.*

46. *Et leur dit : Il est écrit ainsi ; & il falloit que le Christ souffrit de la sorte, qu'il ressuscitât le troisiéme jour ;*

47. *Et qu'on prêchât en son nom la Pénitence & la rémission des péchez parmi toutes les Nations, en commençant par Jérusalem.*

48. *C'est vous qui êtes les témoins de ces choses.*

SAINT MARC Chap. XVI.

14. *Enfin, comme les Onze étoient à table, il leur apparut, & il leur reprocha leur incrédulité & la dureté de leur cœur, de n'avoir point cru ceux qui l'avoient vû ressuscité.*

S. MATTHIEU. Chap. XXVIII.

18. *Alors* JÉSUS *s'approchant d'eux, parla en ces termes :* Tout pouvoir m'a été donné dans le Ciel & sur la Terre.

19. *Allez donc, enseignez toutes les Nations, les baptisant au Nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit.*

20. *Et leur apprenez à observer toutes les choses que je vous ai prescrites.*

S. MARC. Chap. XVI.

15. *Après il leur dit :* Allez par tout le monde; prêcher l'Evangile à tous les hommes.

16. *Celui qui croira, & qui recevra le Baptême, sera sauvé : mais celui qui ne croira point sera condamné.*

17. *Pour ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils feront ensuite. Ils chasseront les démons en mon nom .....*

18. .... *Ils mettront les mains sur les Malades, & les Malades se porteront bien.*

S. JEAN. Chap. XX.

21. *Et pour la seconde fois il leur dit :*

La paix ſoit ſur vous. Je vous envoye comme mon Pere m'a envoyé.

22. *Après ces paroles il ſouffla ſur eux, & leur dit :* Recevez le Saint Eſprit.

23. *Ceux dont vous aurez remis les péchez, leurs péchez leur ſeront remis : & ceux dont vous aurez retenus les péchez, leurs péchez ſont retenus.*

Tout cela fut dit & fut fait dès la premiere fois que Jéſus-Chriſt reſſuſcité ſe fit voir à ſes Apôtres ſur le Mont de la Galilée, ainſi qu'il leur avoit promis.

Pour la ſeconde Apparition qui fut huit jours après la premiere, S. Jean ſeul en parla, au Chapitre XX. verſet 24. *Or l'un des Douze nommé Thomas.* Et le reſte juſqu'à la fin du Chapitre : ce qu'il ſeroit inutile de tranſcrire ici.

A Paris, le 6 de Mai 1729.

ARTICLE XCVI.

RELATION HISTORIQUE d'Abissinie, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations. Par M. l'Abbé LEGRAND. A Paris, chez la Veuve Coûtelier. *In* 4°. 1728.

Suite de l'Article CXVIII. au mois de Novembre 1728 ; & de l'Art. VI. 1729.

Premiére Dissertation sur l'Histoire d'Abissinie, par M. Ludolf.

CEtte Dissertation fait connoître l'idée qu'on doit avoir de l'Histoire d'Abissinie ; écrite par Monsieur Ludolf. On lui rend justice pour l'application infatigable qu'il a donnée durant près de soixante ans à l'étude de la Langue Ethiopienne, avant lui très-peu connuë en Europe, pour les progrès qu'il y a faits, & les facilitez qu'il a procurées à ceux qui voudront le suivre dans cette route épineûse. Mais certainement pour ce qui regarde l'Histoire, & sur tout la Religion des Abissins, il a suivi de mauvais guides, & peut-être ne les a t'il pas même sui-

vi fidélement. Il avoit entre les mains l'Histoire du P. Balthasar Tellés Jesuite, dont il fait lui-même un grand éloge (*a*) & sans laquelle il n'eût pû écrire dix pages de son Ouvrage. Mais au lieu de s'en rapporter à un Auteur dont il est contraint de reconnoître la fidélité & l'éxactitude ; il le combat, & s'en éloigne, contre l'évidence des faits. Mais d'où a-t-il donc tiré des lumiéres plus sures, & qu'il a trouvé bon de préférer à ce que les Missionnaires sinceres & instruits par un long séjour dans le Pays, auroient pû lui apprendre ? Il a recours à un Grégoire Abissin, réfugié en Allemagne, lequel, ou mal instruit, ou prévaricateur, lui répond selon les prejugez de la Réforme ; au moins si nous en croyons M. Ludolf, il s'adresse à un Marchand Arménien, plus occupé des affaires de son commerce, qu'éclairé sur la Religion des Abissins. Il lui fait proposer ses questions par Paul de Roo, Sécretaire de la Compagnie Hollandoise à Batavia, canal trop suspect, & par ou il ne pouvoit manquer de couler des réponses conformes

(*a*) In Proœm. n. 9.

aux desseins de ceux qui interrogeoient le Négotiant mauvais Théologien. Wansleb & les Jesuites auroient pû redresser M. Ludolf. Mais ce sont des Religieux, des Catholiques Romains; dès-là ils ne méritent plus de créance chez M. Ludolf. Il vouloit trouver les Abissins vrais Protestans; & de Jacobites qu'ils sont il en a fait des Luthériens, & même des Calvinistes. C'est cette infidélité que Monsieur Piques lui a reprochée dans des Lettres qui les ont broüillées ensembles. C'est elle qui a fait dire à Monsieur Renaudot l'un des plus habiles, & peut-être le plus habile juge qui fût en cette matiére : *Je trouvai chès nos Libraires, un exemplaire de son Histoire,* (de l'Histoire de Ludolf) *& j'avoüe que je n'en fus pas content. Monsieur Thevenot.... Monsieur Piques.... Monsieur d'Herbelot, & d'autres en jugerent de la même maniere. Tous, & entr'autres M. Piques se recrierent sur l'affectation d'employer par tout le mot de Cene, en parlant de l'Eucharistie & de la Messe*, &c.

Seconde Dissertation de l'Éthiopie, ou Abissinie.

On commence par une Notice de l'Éthiopie Ancienne, qui s'étendoit en Asie, comprenant les Pays enfermez entre le Golfe Persique, & la Mer Rouge, c'est-à-dire, l'Arabie ; & en Afrique, dont elle occupoit une grande partie. Aujourd'hui on la divise en *Éthiopie* Occidentale, qui comprend les Royaumes de Congo, d'Angola, & de Benguela : Éthiopie Orientale, qui s'étend depuis Sophala, jusque vers le Cap de Gardafuy, & s'avance beaucoup dans les terres ; & Haute Éthiopie, ou Abissinie. Celle-ci s'étendoit autrefois depuis le septiéme jusqu'au dix-septiéme degré de latitude septentrionale, & l'Empereur comptoit sous ses loix, jusqu'à trente-six Royaumes ou Provinces. Mais depuis l'irruption des Galles, & leurs conquêtes, qui commencerent vers l'an 1537, ce Prince ne posséde plus que seize ou dix-sept tant Provinces que Royaumes. Le plus considérable est le Royaume de Tigré, & la ville d'Axuma, que

les Portugais ont appellez Chassumo, ou Cachumo, est l'ancienne Capitale de l'Empire. M. *le Grand* donne une Description abrégée, mais exacte & curieuse de ces Royaumes ou Provinces. Un coup d'œil sur la Carte d'Abissinie, placée à la tête de ces Dissertations, donnera une idée Géographique de ce Pays, plus fixée, & plus distincte ; le Discours répandu dans tout l'Ouvrage donne une Notion historique plus intéressante & plus dévelopée ; tous les deux ensemble, une connoissance de l'Abissinie plus parfaite & plus digerée qu'on ne l'a euë jusqu'à présent. Voici le Portrait que notre Auteur fait des Abissins. *Les Abissins*, dit-il, *sont bien faits ; ils ont les traits du visage communément assez réguliers ; les yeux vifs, grands & bien fendus ; la couleur plûtôt olivâtre que noire ; les cheveux longs, qu'ils accommodent en mille maniéres différentes. Les femmes de qualité y sont assez blanches : au lieu que les autres Ethiopiens ont le nez gros & ouvert, les levres fort épaisses, le teint très noir, & les cheveux crêpus comme de la laine.* Ailleurs il leur donne de l'esprit, une

conception aiſée, un penchant naturel pour le bien. Avec de telles diſpoſitions ils ont pour l'Égliſe Romaine une averſion preſque invincible, que leurs Moines ont grand ſoin d'entretenir & d'augmenter autant qu'ils peuvent. Et, par malheur, l'Éthiopie eſt, pour ainſi parler, l'Empire des Moines, tant leur multitude eſt grande & dominante. L'Abiſſinie eſt peut-être le Pays du monde le plus rempli de montagnes. Il y en a d'une ſi prodigieuſe élévation, qu'auprès de Guça, par exemple, qui n'eſt que la baſe de Lamalmon, les Alpes & les Pirénées ne ſeroient que de petites collines. La plus haute de ces montagnes, ſi l'on en croit le Patriarche Alphonſe Mendez, eſt Thabat-Mariam, qui eſt très ſpatieuſe, & dont la cime eſt beaucoup au-deſſus des nuës. On juge aiſément que dans ce Pays la température de l'air, & les ſaiſons doivent être fort inégales. Diſons quelque choſe du Nil que l'Abiſſinie voit naître, & de ſes ſources fameuſes, dont la découverte étoit réſervée aux courſes infatigables des Miſſionnaires du dernier ſiécle.

Octobre 1729.

Troisiéme Dissertation sur le Nil.

Ces sources inconnuës du Nil, l'objet des recherches curieuses, & des vains efforts de tant de grands Princes, & de Conquérans célébres de l'Antiquité, ont enfin perdu, par la découverte qui en a été faite, ce qu'elles sembloient recéler de mysterieux & de divin, dans leur impénétrable obscurité. Le Solitaire Cosmas l'Égyptien, dès le VI^e^ Siécle, avoit bien montré la route qu'il falloit tenir, pour y arriver. Mais elle n'avoit pas été suivie, & l'on n'en étoit pas plus avancé. Ce ne fut que le 21. d'Avril de l'année 1618, que le P. Pierre Pays, Jesuite Portugais, fit enfin cette découverte si désirée & attenduë depuis tant de Siécles. J'accompagnois, dit-il, dans sa Relation, l'Empereur qui étoit Campé à la tête de son Armée dans le Territoire de Sacala, Pays des Agaus, au Royaume de Goyam, assez près d'une petite montagne. Je considerois attentivement tout ce qui étoit autour de moi. Je remarquai deux sources rondes, éloignées l'une de l'autre,

ſeulement d'un jet de pierre. Toute cette montagne eſt ſi remplie d'eau, qu'en marchant on la fait ſortir par boüillons, & que tout le terrein tremble ſous les pieds. A une lieuë de cette montagne ſort un autre ruiſſeau, qui va ſe perdre auſſi tôt dans le Nil. On croit qu'il nait de la même ſource, & qu'il demeure caché ſous terre dans tout cet eſpace. Le Nil reçoit pluſieurs ruiſſeaux ou rivieres, & devient bientôt lui-même un Fleuve conſidérable. En ſortant de ſa ſource, il demeure caché ſous les herbes, & coule vers l'Eſt, environ une bonne portée de mouſquet; puis il tourne au Nord, l'eſpace d'un quart de lieuë, enſuite, dit le P. Lobo, il paroit pour la premiere fois, entre des pierres. Après avoir coulé l'eſpace d'un jour, il reçoit le Gemma, qui n'eſt pas moins grand que le Nil; & auſſi-tôt, il prend ſon cours vers l'Oüeſt, puis tournant à l'Eſt, entre dans le Lac de Dambie, & le traverſe avec rapidité ſans s'y mêler. En ſortant du Lac, il fait pluſieurs tours, & roulant ſes eaux au Midi; il arroſe le Pays d'Alaba. Environ à cinq lieuës du Lac de Dambie,

il tombe de quatorze brasses de haut ; & c'est là, selon les Peres Pays & Lobo, sa premiere Cataracte. Aprèsavoir arrosé plusieurs Royaumes, il fait presque le tour de celui de Goyam ; ce qui a fait croire aux Jesuites qui ont parcouru ces Pays, que c'est la fameuse Isle, ou presqu'Isle de Mérœ. Le P. Jérôme Lobo a donné dans sa Relation, page 105, &c. une Description du Nil, plus étenduë que celle du P. Pays. L'un & l'autre parlent en témoins oculaires, & en Observateurs attentifs. Mais ils ne suivent point le Fleuve au-delà de l'Abissinie. Monsieur le Grand, guidé par l'Abba Grégoire de Ludolf, le conduit jusqu'à son embouchure, Cette Description totale renferme des choses singuliéres, & sans doute, assez peu connuës. Mais la grande merveille du Nil, & le Problême le plus embarassant, c'est cet accroissement régulier, qui fertilise l'Égypte. De tout tems on a beaucoup raisonné sur ce Phénomene, & on l'avoit peu éclairci. On sçait aujourd'hui qu'il est causé par les pluyes réglées qui tombent depuis le mois de Juin, jusqu'au

mois de Septembre, dans l'Abiſſinie, Pays plein de montagnes, de riviéres & de torrens, formez ou groſſis par ces pluyes, qui trois ſemaines, ou un mois après leur commencement, enflent le Nil, lequel ſe repand ſur les terres d'Égypte, plus baſſe que celles d'Éthiopie, au ſentiment du P. Lobo; quoique Coſmas Indopluſte, qui a mieux écrit ſur l'Éthiopie, qu'aucun des Anciens, aſſurent qu'elles ſont plus hautes. Strabon avoit indiqué cette cauſe (*a*); S. Athanaſe l'avoit marquée clairement (*b*); Coſmas l'avoit appuyée. Néanmoins la Diſpute n'étoit pas encore finie. Mais les Jeſuites de Portugal, peut-être ſans rien ſçavoir de ces autoritez, ont tellement confirmé ce ſentiment qu'il paroît hors de doute, & d'atteinte.

Monſieur le Grand propoſe ici une autre Queſtion célébre, ſçavoir ſi les Abiſſins peuvent détourner les eaux du Nil dans la Mer Rouge, & priver par là l'Égypte des avantages qu'elle en retire. L'Auteur ſe déclare pour la

(*a*) Strab. Lib. XV. Pag. 696. Edit. Paris. An. 1620. Pag. 1020. Edit. Amſt. 1707. (*b*) In Vita S. Anton. n. 32. Edit. Benedict.

négative; à cause de l'éloignement du Nil à la Mer Rouge; dans toute l'Abissinie, lequel est de près de cent lieuës; & à cause des montagnes d'une hauteur prodigieuse, & des riviéres qui se trouvent entre l'un & l'autre.

Quatriéme Dissertation, sur la Côte Orientale d'Afrique, depuis Mélinde, jusqu'au Détroit de Babelmandel.

La description donne plus que le Titre ne promet; elle y ajoûte au moins douze degrès & demi, depuis Mozambique jusqu'à Mélinde; & la Carte que M. le Grand a mise à la tête, donne encore vingt degrez de plus que la description, depuis le Cap de Bonne Espérance, jusqu'à Mozambique. La Carte dressée par le Sieur d'Anville, est la plus nette, la plus détaillée, la meilleure que l'on connoisse pour cette Côte. La Narration est courte, mais agréable par la varieté des choses qu'elle présente. La nature en a donné à ces Pays une infinité de curieuses & d'utiles; & *l'on ne*

ſçait, dit l'éxact Écrivain, *qui de la terre ou de la mer en produit le plus.* On y trouve d'excellens remédes, des plantes rares, & qui ont des effets tout-à-fait ſinguliers. N'en eſt-ce pas un bien particulier, que celui de l'herbe appellée par les Portugais *Dutro*, & par les Cafres *Banguini*, ou *Machaya moroy*, l'herbe aux ſorciers, qui fait perdre la raiſon, & qui vous fixe dans l'état ou elle vous ſurprend. De ſorte qu'un homme qui en a mangé, rira ou pleurera vingt-quatre heures de ſuite? que celui de l'herbe que les Caffres nomment *Miciriri*, dont ils diſent qu'elle amollit les dents comme de la cire? Ce qui fait qu'il s'en frottent le corps, contre la morſure des Crocodiles. A quatre lieuës du Cap del Gado, dans la derniere des Iſles de Quirimba, ſe trouve l'arbre ſeul, ſur lequel on recuëille la Mane. M. le Grand parcourt de la même maniére les arbres, les plantes, les animaux, les autres curioſitez de la Côte, & y fait des réflexions qui inſtruiſent, & qui précautionnent contre les faiſeurs de Relations & les Naturaliſtes; deux eſpéces de gens dont on ſe defie. Le

commerce consiste en or, qu'on apporte de Sophala : en dents de Cheval marin, dents d'Elephant, Cocos de Maldives. Il se forme aussi dans ces Pays de l'Ambre, du Corail, des Perles. Comme le P. Lobo a parcouru une partie de cette Côte ; c'est pour cet endroit de sa Relation que Monsieur le Grand a cru avec raison qu'on seroit bien aise d'avoir l'éclaircissement aussi utile qu'agréable, dont nous venons de donner une légere idée.

Cinquiéme Dissertation du Prêtre-Jean.

Il s'agit de sçavoir si le Preste-Jean, *Pretiosus Joannes*, ou le Prêtre-Jean, *Presbyter Joânnes* ; si ce Prince enfin, de quelque maniere qu'on écrive, ou qu'on prononce son nom, & quelque étymologie qu'on lui donne, (car on ne prétend pas les rapporter toutes ;) si ce Prince étoit Roi du Cataï, ou des Indes ; ou si c'étoit l'Empereur d'Abissinie : s'il regnoit dans l'Asie, ou dans l'Afrique. Pierre Covilhan & Alphonse Payva envoyez

en 1479.* par Jean II. Roi de Portugal; à la découverte du Prêtre-Jean, dont on parloit beaucoup en Europe, & qui y étoit fort peu connu, s'imaginerent l'avoir trouvé dans le Roi des Abissins. Les Portugais qui sont venus aprés ceux-ci, & M. Ludolf avec eux, ont prétendu que ces deux Voyageurs s'étoient trompez, & que c'étoît en Asie qu'il falloit chercher le véritable Prêtre-Jean. Le sçavant M. du Cange s'est déclaré pour ce sentiment, non seulement sur l'autorité du Sire de Joinville, mais encore sur le témoignage du Pape Alexandre III, dans une Lettre adressée en 1177, *Ad Joannem Regem Indorum*, qu'il qualifie *Sacerdotum sanctissimus*; sur le témoignage d'un Prieur des Freres Prêcheurs, dont la Lettre est rapportée par Matthieu Paris. M. Du Cange cite encore Guillaume de Tripoly, Alberic, Marco Paolo, Vincent de Beauvais, & Sanudo. A ces Auteurs on peut ajoûter M. d'Herbelot, Monsieur Ludolf, & les Portugais dont on

* M. le Grand met ici (Pag. 234.) 1479: à la page 245, il met 1477. Cela n'arriva qu'en 1487; le Roi Jènn II. n'étant monté sur le Thrône, qu'en 1481.

vient de parler. Tous ces Écrivains mettent le vaſte Empire du Prêtre-Jean en Aſie, & la plûpart veulent que ce ſoit le Roi de Catay, ou des Kéraïtes : mais ils n'ont pû convaincre Monſieur le Grand.

I°. Le Sire de Joinville, ſur le rapport infidéle des deux notables Freres Prêcheurs que S. Loüis envoya au Can des Tartarins, comme parle le bon Séneſchal, débite des fables dont il n'eſt pas garant. II°. La Lettre du Pape Alexandre paroît plûtôt écrite à l'Empereur des Abiſſins, qu'à un Roi d'Aſie. Celui à qui elle eſt adreſſée, eſt un Chrétien, Prêtre, engagé dans des erreurs; il ſouhaite être inſtruit, & veut ſe réünir à l'Egliſe Romaine; il demande au Pape deux Egliſes pour ceux de ſa Nation, l'une à Rome, & l'autre à Jéruſalem. Le Roi d'Abiſſinie eſt Chrétien, il eſt Jacobite, ſoumis au Patriarche d'Alexandrie : enfin les Abiſſins ont eu les deux Egliſes demandées à Jeruſalem, & à Rome. Au reſte les Anciens ont compris l'Abiſſinie ſous le nom des Indes; & Marco Paolo lui même qui vivoit cent ans après le Pape Alexandre III, l'appelle

l'Inde moyenne. III°. Le Dominiquain Geofroy, Missionnaire en Asie, & qui paroit très-bien instruit, dans une Lettre rapportée par Mathieu Paris en l'année 1237. parle du Prêtre-Jean, comme d'un Prince qui regnoit alors vers l'Arménie. IV. Marco Paolo qui avoit demeuré long-tems en Tartarie, d'ou il revint l'an 1295 (*a*), dit positivement que Ung-Can, qui fut defait par le fameux Ginghis-can, étoit le Prêtre Jean; & c'est aussi de cet Ung-Can, & de sa défaite que parle Joinville, sans nommer ni le vainqueur, ni le vaincu. Le même Marco-Paolo, selon M. le Grand, dit que le frere d'Ung-Can, dont on ne marque point le nom, étoit Prêtre; mais il ne le dit pas d'Ung-Can, ou de son Prêtre-Jean. Pour nous, nous ne lisons point dans le Voyageur Vénitien, que le frere d'Ung-Can ait été Prêtre, & nous trouvons qu'il se nommoit Yayman (*b*). V°. Guillaume de Tripoly Dominiquain qui passa en Armenie avec Marco Paolo, met aussi un Prêtre Nestorien, & Roi Jean en

(*a*) M. le Grand met l'an 1275. (*b*) V. And. Mulleri Disquis. De Cataia, pag. 60.

Asie, frere de Vuth-Can, c'est-à-dire, Ung-Can, qui lui succeda. Les autres Écrivains n'ayant rien de plus formel, il est inutile de les citer ici.

A tous ces Auteurs Latins, Monsieur le Grand répond premiérement avec M. de la Croix Petis, dans la Vie de Ginghis-can, qu'ils ont été trompez par les Nestoriens, qui pour donner du crédit à leur Secte, publioient des merveilles d'un Roi de leur communion, dont ils vantoient avec une exagération la plus outrée, la puissance, les richesses, la vaste étenduë de son Empire. C'étoit Ong-Can Roi des Keraïtes, dont ils publioient toutes ces belles choses. M. Petis cite à ce sujet Guillaume de Rubriquis, Cordelier, qui fut envoyé par S. Loüis vers le Can des Tartares, & qui s'explique ainsi : *Et vocabant eum Nestoriani Regem Joannem, & plus dicebant de ipso in decuplo, quam veritas esset. Sic ergo exivit magna fama de illo Rege Joanne; & quando ego transivi per pascua ejus, nullus aliquid sciebat de eo, nisi Nestoriani pauci.* Secondement, remarque M. le Grand, M. Abulfarage, presque contemporain de Ginghis-kan,

ni le Cordelier Carpin, qui fut envoyé vers le Can des Tartares par le Pape Innocent IV. en 1246, ni Rubriquis qui y alla environ sept ans après, n'ont appellé aucun de ces Rois d'Asie, Prêtre-Jean. Au contraire on sçait que plusieurs Empereurs d'Abissinie ont été Prêtres; & il semble même que ce ce soit pour eux une loi, ou une nécessité d'être dans les Ordres Sacrez. En troisiéme lieu M. le Grand produit une Lettre du Grand Maître de Rhodes au Roi Charles VII, écrite en 1448, laquelle prouve évidemment qu'en ce tems-là le Roi des Abissins étoit connu sous le nom de Prêtre Jean. Et, ce qu'il faut bien remarquer; il l'appelle Empereur des Indes: *Presbyter Johannes Indorum Imperator.* Ainsi l'Abissinie étoit encore alors comprise sous le nom des Indes. Ce ne sont donc pas les Portugais qui ont donné au Negus d'Éthiopie le tître de Prêtre-Jean, depuis l'année 1486. que Jean II, Roi de Portugal, envoya Payva & Covilhan chercher ce Prince si renommé.

Enfin M. le Grand conclut avec le P. Lobo, ou, si l'on veut avec Mon-

ſieur Thevenot, que ce ſont les François qui allerent à la Terre Sainte, au tems des Croiſades, leſquels ont donné à l'Empereur d'Abiſſinie le tître de Prêtre-Jean. Il y a tant d'embarras, tant de contradictions, ſi peu d'éxactitude dans tout ce qui a été écrit ſur ce ſujet, que pour l'éclaircir, une Diſſertation étoit fort néceſſaire, & qu'il reſte encore aſſez de matiére à de nouveaux éclairciſſemens.

Sixiéme Diſſertation des Rois d'Abiſſinie, de leur Couronnement, des qualitez qu'ils prennent, des Reines, des Princes; de leurs Armées, & de la maniere dont ſe rend la Juſtice.

Les Rois iſſus de Menelech, fils de Salomon & de Makeda Reine de Saba, ſuivant la tradition des Abiſſins, ont occupé le Thrône juſque vers le milieu du dixiéme ſiécle, c'eſt-à-dire, ſelon le Patriarche Mendez, juſqu'à l'an 960. Alors une femme ambitieuſe & cruelle nommée Tredda Gabez, une Furie déchaînée, mit tout en combuſtion, pour faire regner ſon fils Zagué. Un ſeul Prince de la Maiſon

Royale échappa ; & se retira dans le Royaume de Xaoa. Ce fut une étincelle qui ranima après 340 ans le flambeau presque éteint de cette Auguste race.

De tous les Rois qu'elle a donnez à l'Abissinie, au nombre de soixante & cinq, dit-on, jusqu à l'usurpation de Zagué, on ne connoit gueres que Caleb, ou Saint Elesbas, qui défit Denawas, Prince Juif, Roi des Sabéens, ou Homérites, c'est à-dire, des Arabes, & conquit son Royaume. Il vivoit en 521. La seconde race a donné aussi un Roi célébre, Lalilaba, que les Abissins mettent dans leur Calendrier, & dont ils font la fête.

Ighuni Amlac fit rentrer la Couronne dans la Maison de Salomon, & la porta quinze ans. Yara Jacob, quatre-vingt deuxiéme Roi (car on ne compte point ceux de la race de Zagué) envoya des Ambassadeurs au Concile de Florence. Ceux qui ont regné depuis que les Portugais sont entrez en Abissinie sont connus par leurs Relations & leurs Histoires, & par celle de M. Ludolf. Les derniers

le ſont par quelques Relations ou Lettres venuës du Caïre, juſqu'en 1718.

La Couronne eſt tellement hereditaire dans la famille Royale, qu'il dépend du Roi d'y choiſir le Succeſſeur qu'il lui plaît; & s'il ne l'a pas fait les Grands ont le même droit. Les Princes ne ſont plus, comme autresfois élevez ſur le mont Guexem, dans une eſpéce de captivité. Les Princeſſes n'ont que trop de liberté, & leurs intrigues fourniroient matiére à bien des Romans. Les Rois d'Éthiopie, tout Chrétiens qu'ils ſe diſent, ont pluſieurs femmes; mais il n'y en a qu'une qui ait le tître de Reine, ou d'Iteghé. On lira avec plaiſir dans la Diſſertation les autres uſages, les coûtumes, & tout ce que le tître annonce.

Septiéme Diſſertation, de la Mer Rouge, & de la Navigation des Flottes de Salomon.

Deux queſtions célébres font la matiére de cette Diſſertation, la premiére, d'où vient ce nom de Mer Rouge donné au Golfe Arabique; la ſeconde eſt énoncée dans le tître. Le P. Lo-

bo attribuë la couleur & le nom de la Mer Rouge, à la grande quantité de Gouëmon dont elle eſt remplie. Il aſſure que l'ayant fait arracher pluſieurs fois, l'eau reprenoit la couleur ordinaire des autres Mers. M. le Grand, après avoir rapporté quelques autres ſentimens s'en tient à celui du ſçavant Bochard, ſuivi par M. Ludolf, & indiqué par Pline, que ce Golfe a pris le nom de Mer Rouge, d'Eſau, ou Edom, qui habita le Pays que baigne cette Mer : & c'eſt le Roi Erytræus des Grecs, au jugement de Fuller. Il y a aſſez d'apparence, dit M. le Grand, que les Flottes de Salomon, qui partoient du Pays d'Edom ont rendu cette Mer encore plus fameuſe, & lui ont donné le nom d'Edom (Rouge) ſous lequel elle eſt connuë depuis ſi longtems, dans toutes les Nations. Ce qui pouvoit appuyer l'opinion du P. Lobo, c'eſt que la Mer Rouge eſt appellée par Moyſe (*Exod.* XIII. 18.) la Mer de Suph, ou du Gouëmon, & que la Vulgate traduit, *Mare Rubrum.*

Pour ce qui eſt des Flottes de Salomon, il eſt probable qu'elles rapportoient d'Éthiopie toutes les richeſſes

dont parle l'Ecriture ; à prendre l'Éthiopie dans toute l'étenduë qu'elle a euë autrefois, au-dessus & au-dessous de la Mer Rouge : là vous trouvez l'or d'Ophir, dans la haute montagne d'Afura, qui en fournit en abondance, & de très-fin ; l'argent se tire des mines du Royaume de Chicoüa. La Forêt de Thebe, traversée par une riviere du même nom, fournit le plus beau bois qui soit au monde. Pour les pierreries, il falloit les aller chercher vers le Golfe Persique, où se terminoit le Pays des Homérites ou Sabiens, c'est-à-dire, l'Éthiopie d'Asie. La côte fournit toute sorte de bois, des oiseaux, des singes, des dents d'Eléphant & de cheval marin ; en un mot, tout ce que portoient à Salomon ces Flottes si renommées, & si richement chargées. Les rivieres de Cuama & de Sophala conduisoient ces précieuses marchandises à la Mer d'Éthiopie, d'ou elles entroient dans la Mer Rouge. On les débarquoit à Asiongaber, & de là elles étoient conduites à Jérusalem. Reste à trouver Tharsis. M. le Grand le place en Arabie, &, si l'on compare avec lui, les endroits

de l'Écriture qui en ſont mention, peut-être aura-t-on de la peine à ſe défendre d'entrer dans ſon ſentiment; à moins qu'on ne ſoit de ces Sçavans entêtez de leurs idées, qui ſeroient fâchez qu'on leur apprît quelque choſe. Au reſte il faut rendre juſtice au P. Jean Dos Santos Dominicain qui a long-tems demeuré dans l'Éthiopie Orientale, dont il nous a donné l'Hiſtoire, il a fourni pour cette Diſſertation bien des lumiéres à M. le Grand, qui lui en fait honneur. N'oublions pas que ce Syſtême eſt appuyé ſur la tradition du Pays, & ſur quelques monumens dont on voit encore des reſtes aujourdhui. Enfin, tout bien examiné, nous ne croyons pas qu'on ait rien écrit de plus ſatisfaiſant, ſur ce point d'Hiſtoire & de Critique qui a éxercé tant de Sçavans.

Huitiéme Diſſertation de la Reine de Saba.

Les Éthiopiens ſont ſi perſuadez que la Reine de Saba étoit de leur Pays, & qu'elle a regné parmi eux, qu'il ſeroit dangereux de vouloir les contredire

ſur ce point. C'eſt dans le Pays, une de ces traditions ſimples, mais conſtantes, de gens ſans étude & de bonne foi, leſquelles valent quelquefois mieux que les recherches laborieuſes qui partagent ceux que nous appellons Sçavans, entre leſquels chacun abonde en ſon ſens, & cherche ſouvent bien plus à faire parade d'une vaine érudition, qu'à embraſſer ou à faire connoître la vérité. Les Européans qui ont été en Éthiopie, y ont pris le ſentiment de ces Peuples; & cette conformité, qui vient de leur conviction, ajoûte, ſans doute, un grand poids à la tradition de l'Empire.

Le Patriarche Mendès la confirme par un grand nombre de convenances; qui ne ſont pas toutes à la vèrité de la même force, mais qui ſuffiſent pour détruire les Objections de Pinéda, qu'il réfute. A ſon tour M. le Grand examine les raiſons du Patriarche, & ne les trouve pas toutes bien ſolides. Une preuve peut-être plus forte que tout ce qu'il a propoſé a échappé au Prélat, & elle ſemble montrer contre Pineda, que la Reine du Midy ne gouvernoit point l'Arabie C'eſt qu'il

étoit défendu aux Rois des Sabéens de ſortir de leur Palais ; & combien plus le devoit-il être aux Reines, ſur tout pour aller courir le monde, & viſiter un Prince ſi éloigné ? Mais qui ſçait ſi cette loi étoit déja établie du tems de Nicaula ?

Bochard s'eſt vivement déclaré pour les Arabes, & leur ajuge la Reine de Saba, contre le ſentiment de Joſeph, qu'il maltraite fort à ce ſujet. En effet ces Peuples ont leur tradition auſſi bien que les Éthiopiens ; ils ont leurs monumens ; leur Pays a pû fournir à la Princeſſe tous les préſens qu'elle porta à Salomon ; il eſt au Midi de la Judée auſſi bien que l'Éthiopie. Laquelle a donc raiſon de ces deux Nations ? Peut-être l'ont-elle toutes les deux. Car enfin il eſt certain que l'Éthiopie s'eſt étenduë autrefois en deça & au-delà de la Mer Rouge, dans le Pays des Sabéens, & dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Éthiopie ; en Aſie & en Afrique ; & que même c'eſt de l'Aſie, & de la terre de Chus, ou des Homerites, qu'ils ſe ſont repandus en Afrique. C'eſt ainſi que M. le Grand concilie ces deux ſentimens, qui paroiſſent oppoſez.

ARTICLE XCVII.

Réponſe aux principaux endroits du Livre de M. SILVA, de l'uſage des Saignées. A Paris, chez GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques 1729.

*REFLEXIONS SUR CETTE Réponſe de M. HECQUET, par M*** Medecin de la Faculté de Montpellier.*

Suite de l'Article XCII. du mois de Sept.

MOnſieur Hecquet ſe recrie ſur ce qu'on met de la Géométrie dans un Ouvrage de Médecine, qui ne doit ſe faire que par obſervations.

Pourquoi attend-il ſi tard à s'élever contre cette conduite ? Et pourquoi faire tomber ce reproche ſur M. Silva ? Il pouvoit déployer toute ſon éloquence contre un grand nombre de Médecins, dont les Ouvrages ſont pleins de cet eſprit qui le choque. Bellini qu'il trouve que l'Auteur du Traité des Saignées ne louë point aſſez, en eſt une preuve admirable. Le grand M. Pitcarne l'ami

de M. Hecquet reduit tout ce qu'il peut à la démonſtration. Le fameux M. Keil nous a laiſſé un Livre, où il a mis à profit la liberté qu'il croyoit qu'on avoit de mettre par tout de l'évidence. M. Freind, qu'on ne ſçauroit trop regreter, ne l'a jamais perduë de vûë, & s'eſt ſervi du calcul dans toutes les choſes qui en étoient ſuſceptibles. M. Michelotti, ſi eſtimé des Sçavans, & qui joüit avec juſtice d'une grande reputation à Veniſe, a porté cela encore plus loin. Les uns & les autres en avoient reçû l'exemple de l'incomparable Borelli. On a donc lieu de ſoupçonner que le dégoût pour la Géométrie, que M. Hecquet fait éclater aujourd'hui, eſt une eſpece de dépit chagrin, de ce qu'elle a fourni des armes victorieuſes pour le combatre; car il n'avoit rien négligé, dans la Préface de l'*explication Phyſique & Méchanique des effets de la Saignée, imprimée en* 1707. *à Chambery*, pour faire croire aux Lecteurs, qu'il regardoit cette ſcience comme la ſeule lumiere qui empêche qu'on ne s'égare dans la recherche de la verité? Ses autres Livres auſſi ſont remplis des termes qui lui ſont, pour

ainſi dire conſacrez : c'eſt dommage qu'il n'en ait fait que ce ſeul emprunt. Si les Auteurs que je viens de nommer ont été louez d'avoir aſſocié la Géométrie à l'Anatomie, & s'ils ont par là marqué leurs Ouvrages au coin de l'immortalité, pourquoi faire un crime à M. Silva d'avoir pris d'une partie des Mathématiques, des notions propres à donner à ce qu'il traite, une clarté & une préciſion qu'il ne pouvoit jamais avoir ſans ce ſecours ? J'oſe dire même que c'eſt la ſeule matiere de la Médecine pratique, qui en ſoit véritablement ſuſceptible. Comment parler en effet du choix des Saignées, dans un tems où la circulation eſt connuë, ſans traiter du plus ou du moins de mouvement qui arrive au ſang par la diminution des réſiſtances ? Ainſi le Lecteur ſentira ſans peine, qu'on n'a pas eu beſoin d'effort pour mettre de l'hydroſtatique dans le Livre qui ne peut trouver grace devant les yeux de M. Hecquet, & qu'elle a dû ſe préſenter à l'Auteur dans ſes recherches, & venir s'offrir, & pour ainſi dire, ſe placer dans un ſujet dont elle fait néceſſairement la baze. Les perſonnes

judicieuſes plaignent avec raiſon les Médecins, de ce que leur art eſt fondé ſur des conjectures. M. Hecquet au contraire blame ceux qui s'efforcent d'en affranchir les parties qui peuvent recevoir de l'évidence par l'uſage qu'on fait des autres ſciences. Ce Contraſte doit engager le Public éclairé à prendre lui-même la défenſe de M. Silva, puiſque ce ſont ſes interêts, qu'il a principalement conſultez. Occupé, comme je ſçai qu'il l'eſt, du bien public, je repondrois bien qu'il voudroit qu'il lui fût poſſible de s'expoſer ſouvent à des déclamations encore plus véhementes, en réduiſant en démonſtrations les Regles qui peuvent conduire à le procurer ſolidement. Mais ſi malheureuſement la Géométrie ne peut influer ſur tout ce qui regarde l'art de guérir, on ne peut diſconvenir pourtant qu'on n'y gagne beaucoup, lorſque les Médecins ne la negligent pas. Elle leur donne un eſprit de juſteſſe, ſi neceſſaire quand il s'agit de démêler des choſes qui paroiſſent avoir du rapport. Elle leur apprend à peſer & à aprétier plus exactement les raiſons qui déterminent à agir d'une tel-

le ou telle maniere. Elle les rend plus capables de mesurer les degrez de probabilité. Enfin elle leur aprend à connoitre ce qui approche le plus de l'évidence & de la verité qui est son principal objet, & par consequent à mieux discerner, à mieux juger, à mieux agir : d'où il suit qu'à esprit égal, & à application égale, celui qui se sera accoutumé aux idées géométriques, doit moins souvent tomber dans l'erreur, que celui qui se sera enfoncé dans les Commentateurs, plus souvent occupez à forcer les textes pour les amener à leur sens, qu'à les éclaircir ; & plus propres à faire des Érudits que des Sçavans. Ceux-ci proposent avec défiance leurs sentimens, toûjours prêts à les sacrifier à ce qu'on pourroit trouver de plus clair & de plus utile ; ceux là au contraire, veulent assujettir tout le monde à des décisions, dont ils seroient honteux de rien rabattre. Les uns moins occupez de ce qu'on a crû jusqu'à eux, que de ce qu'il faut penser, font plus de cas des raisons que des autoritez. Les autres comptant plus sur les noms que sur les choses, se révoltent contre tout

ce qui leur eſt propoſé par des hommes dont des ſiécles n'ont pas conſacré la reputation. Ils refuſent le plus foible éloge aux vivans (peut-être parce qu'ils ſont vivans) & accordent l'infaillibilité à ceux qui étoient bien éloignez de l'avoir de leur tems, & dont le meilleur titre eſt peut-être de n'être plus.

Mr Hecquet fait un crime à M. Silva d'avoir avancé hiſtoriquement que les Arabes avoient pratiqué la révulſion par préference à la dérivation dans les commencemens des maladies inflammatoires ; & il veut qu'il ne ſoit pas excuſable d'avoir adopté leurs ſentimens, qui ont été frapez d'Anathême par les déciſions de la Faculté de Paris. Je n'ai point été ſurpris que M. Hecquet n'ait point entendu ce qu'il peut y avoir de Géométrie dans le Livre qu'il combat ; il fait gloire de ne s'être point appliqué à une ſcience qu'il croit inutile pour un Médecin ; & il auroit crû être obligé de rabatre quelque choſe de la dignité d'une profeſſion dont il eſt ſi juſtement jaloux, s'il avoit conſulté des Géométres. Je ne ſuis point étonné non plus qu'il n'ait

pas saisi la maniere dont la Saignée du pied opére : son esprit, prévenu de l'explication qu'il en avoit imaginée autrefois, n'a pû recevoir ni se former de nouvelles idées sur ce sujet. Ces idées cependant n'auroient pas été entierement nouvelles pour un homme qui auroit lû Bellini avec application, & moins pour pouvoir fastueusement le citer que pour y apprendre; mais j'avouë que ma surprise n'a pas été médiocre, quand j'ai vû qu'il croyoit, ou du moins qu'il vouloit faire croire que ce que M. Silva a dit de ces Auteurs, méritoit la vivacité de ses reproches. Dire que les Arabes sont encore plus décidez que les Grecs & les Romains sur la nécessité & l'utilité de la révulsion, que ceux-ci avoient recommandée, c'est une loüange d'une espece, dont tout modeste qu'il est, il ne rougiroit pas en pareil cas. Mais ce qui me surprend encore davantage, c'est qu'il veuille persuader qu'on a adopté les sentimens des Rhazes, des Avicenes, sur le choix des Saignées, & qu'on cherche ici à s'en étayer. Ils veulent comme les Grecs & les Latins, dont on rapporte les

paſſages dans la ſeconde Partie du Traité des Saignées; qu'on termine les inflammations par les Saignées dérivatives. Or loin d'approuver cette opinion, quoique ſuivie par le fameux Bellini que M. Silva reſpecte & qu'il reconnoit pour le premier qui ait éclairci la matiere de la Saignée, il employe une partie de ſon Ouvrage à en faire ſentir tout le danger. Cela eſt ſi évident pour les Lecteurs même les moins attentifs, que je ne ſçai comment M. Hecquet pourra éluder l'application de la remarque d'un bon Auteur, qu'une erreur de fait jette un homme d'eſprit dans le ridicule. Il n'eſt pas impoſſible qu'on s'en donne quelquefois, par les mêmes moyens dont on ſe ſert pour en charger les autres.

Comme il n'y a pas d'Hiſtoire imprimée de la Faculté de Médecine de Paris, & que M. Silva n'a jamais été comme M. Hecquet le Dépoſitaire de ſes Régiſtres, il peut avoüer ſans honte qu'il ignoroit entiérement que cette ſçavante Compagnie eut décidé que la doctrine, qui établit l'utilité & même la néceſſité de la révulſion, dût être proſcrite : mais quand il auroit été

informé de ſon decret, je ne ſçaurois me perſuader que malgré tout le reſpect que je ſçai qu'il a pour elle, il n'eut pas pris la liberté de s'écarter de ſes ſentimens, des raiſons démonſtratives, & un grand nombre de faits cbſervez avec une extrême attention, lui auroient donné le courage de ne pas ſe ſoumettre à ſes jugemens. La Faculté eſt trop juſte, trop éclairée, & trop occupée du bien public, pour vouloir qu'on heurte de front ce que l'on voit bien diſtinctement; pour exiger qu'on ne ſe corrige pas ſur ſes fautes ou ſur celles des autres; qu'on ne profite pas des nouvelles lumieres qui parviennent juſqu'à nous, de quelque lieū qu'elles partent; en un mot, qu'on ne ſe retracte pas quand on connoit qu'on s'eſt trompé. Car ſans me picquer d'une érudition auſſi vaſte que celle de M. Hecquet, je ſçai qu'un Décret qui fût fait ſous le Décanat de M. Puylon, où l'on condamnoit l'uſage de l'émetique dans les Pleureſies d'hiver; doctrine qu'on cenſura dans une Theſe de M. Poſtel, Profeſſeur de Caën, je ſçai, dis je, que ce Décret dogmatique n'a point

eu lieu, & que Mrs Gueneau, De Bourges, Morin, Enguehard, Daval, Poirier, &c. quoique très-attachez aux interêts & à l'honneur de leur Compagnie, ont été les premiers à l'enfreindre dans leur pratique, dont le ſuccès a immortaliſé leurs noms. Je ſuis moi-même ſi jaloux de ſa gloire, quoique je n'aye pas l'honneur de lui appartenir, que ce que je publie ici eſt moins pour la défenſe de M. Silva que pour ne pas laiſſer ignorer au Public que cette Compagnie, loin d'être opiniatre, tyrannique, & diſpoſée à s'oppoſer aux progrès que peut faire la Médecine, eſt toûjours prête à ſe rendre à tout ce qui eſt capable de mieux ſervir ceux qui lui confient ce qu'ils ont de plus précieux; mais toûjours aſſez ſage, pour n'adopter les nouveautez, qu'après un examen digne d'elle, & proportionné à l'importance de la matiere.

J'eſpere que la Faculté ſera plus ſatisfaite du portrait fidéle que je viens de faire d'elle, que du zéle ardent de M. Hecquet, qui, s'il étoit crû, pourroit faire entrer en ſoupçon que ce Corps illuſtre ne ſçait pas ſacrifier une

vanité mal entenduë & un faux honneur, à la conſervation de la vie des hommes.

L'uſage que la plûpart des Médecins de Paris font tous les jours des Antimoniaux, du Quinquina, de l'Hypecacuhana, &c. prouve combien cette Compagnie eſt éloignée de ſe roidir contre ce qui a quelque utilité. Ainſi ſon amour pour la verité & pour le bien public, lui étant encore plus cher, que la mémoire de M. Briſſot ne peut lui être précieuſe, elle eſt toûjours prête à retracter ſes Arrêts, ſi une route plus ſûre que celle qu'elle avoit crû qu'on devoit ſuivre lui eſt ouverte, je ne dis pas par quelqu'un de ſes enfans, (car elle n'aime pas moins ceux qui vivent aujourd'hui, que ceux qu'elle a perdu depuis deux ſiécles,) mais par les ennemis mêmes que ſon mérite lui attire.

Entre toutes les objections que M. Hecquet fait contre l'Auteur du Traité des Saignées, la ſeule qui puiſſe faire quelque impreſſion ſur l'eſprit d'un Lecteur judicieux, c'eſt la remarque qu'il fait page 320. que l'eſtomac ne ſçauroit preſſer le tronc de l'Aorte in-

ſerieure ; propoſition qu'il paroit extraire du Chapitre IX. du Livre qu'il combat. M. Silva en cherchant les cauſes qui peuvent donner occaſion au ſang de ſe porter pendant la fievre continuë trop abondamment vers le cerveau, inſinuë que la preſſion de l'Aorte inferieure peut y contribuer. Non ſeulement il y fait mention de ce tronc, mais auſſi de ſes rameaux, & il n'eſt pas moins ſûr qu'il reconnoit pour cauſe de cette preſſion le gonflement conſiderable des inteſtins, ainſi que celui de l'eſtomac, ſoit que cette tenſion ſoit produite par l'air rarefié, ou par le boüillonnement des matieres contenuës dans la cavité de ces parties. C'eſt donc une petite ruſe peu digne d'un Auteur auſſi grave, & qui ſe picque de tant de candeur, que de ne faire mention que de l'eſtomac, & de tourner de ce côté-là toutes ſes preuves avec une confiance inſultante. Car pourvû ſeulement qu'il ſoit vrai que l'une de ces parties puiſſe gêner le tronc de l'Aorte, & que l'autre ſoit en état de preſſer les branches de cette artere, le ſentiment de M. Silva demeure exactement vrai, & par conſequent

les difficultez qu'on lui fait sur l'impossibilité où l'on dit qu'est l'estomac de comprimer le corps de cette grosse artere, portent absolument à faux, puisque M. Silva admet deux corps qui pressent, & deux corps qui peuvent être pressez, & qu'il en parle indéfiniment, sans désigner celui des premiers qui est en état de gêner l'un ou l'autre des derniers. Or il est évident que le premier des boyaux grêles passe sur le tronc de l'Aorte inferieure, plus ou moins transversalement, & cela précisément dans l'endroit où ce tronc vient de passer lui-même entre les appendices du Diaphragme. Il est certain aussi que cette partie de l'extrémité du Colon, qu'on nomme ordinairement S. Romaine, peut gêner l'extrémité du tronc de l'Aorte inferieure sur les deux ou trois vertebres lombaires. Voilà la moitié de la proposition de M. Silva démontrée; il n'est pas difficile de prouver l'autre, car dans la forte tension de l'estomac, les rameaux arteriels qui y portent le sang doivent s'allonger dans la proportion du gonflement de la partie où ils sont semez; donc ils se retrecis-

ſent dans la proportion de leur allongement, ainſi leur cavité devenuë plus étroite fera plus de reſiſtance au ſang qui y doit couler du tronç de l'Aorte, ce qui doit produire le même effet à l'égard du cerveau, que ſi ce tronc lui-même avoit perdu de ſon calibre; car le ſang ſe portera en haut d'autant plus aiſément, qu'il aura plus de peine à couler en bas. Le peu de fidélité du critique ſera donc en pure perte pour ceux qui auront le Traité des Saignées, & l'Étalage d'Anatomie dont il paroit ſi content, ne peut ſéduire tout au plus qu'un moment. En verité il eſt à plaindre d'avoir obligation pour ſi peu de profit. Mais ſuppoſons ici qu'il n'eût été en effet queſtion que de l'eſtomac, dans ce cas-là même, ſon triomphe n'en ſeroit ni plus long ni plus ſolide.

Quelques-unes des raiſons que M. Hecquet allegue pour faire ſentir la prétenduë impoſſibilité où ſe trouve l'eſtomac de preſſer l'Aorte, ſont ſi manifeſtement fauſſes, qu'il eſt ſurprenant qu'elles ayent pû le ſéduire. Il regarde le Pancreas & l'Epiploon comme des obſtacles à cette preſſion;

la premiere de ces parties parce qu'elle est, dit-il, suspenduë sous l'estomac; la seconde, parce qu'elle est souple & molle. Mais j'en appelle à tous les Anatomistes, pour décider si le Pancreas est situé de maniere qu'il puisse garentir l'Aorte de la gêne que l'estomac gonflé y peut causer; je m'en rapporte à eux aussi pour sçavoir si l'Epiploon est placé entre l'Aorte & l'estomac; car ce ne seroit que par là que sa molesse pourroit garentir l'Aorte de la pression de ce sac musculeux. Ils repondront unanimement que ce corps graisseux n'est non plus interposé entre l'estomac & l'Aorte inferieure, que le *cœur est interposé entre l'Aorte ascendante & la descendante, de maniere qu'il empêche le contact du sang de l'une à celui de l'autre.* Cette faute qu'on trouve dans la page 291. de son nouveau Livre est d'une nature, qu'elle est capable tout à la fois de décourager ses plus zelez Apologistes, & d'humilier ses plus malins Censeurs, s'ils sont Médecins. Elle l'emporte même sur celle-ci qui suit immédiatement: (car M. Hecquet a toûjours eu le soin d'épargner aux Critiques le tra-

vail d'une longue & pénible recherche;) *la Saignée du pied*, dit-il, *degage donc la deſcendante ſans pouvoir atteindre l'aſcendante ni les ſous-clavieres.* Je ſerois tenté de croire qu'il a trouvé dans d'anciennes collections qu'il y a dans l'homme une Aorte aſcendante, qui n'eſt pas les ſous-clavieres & une des carotides. Car je ne ſçaurois croire que quelqu'un ait été aſſez malin, pour avoir voulu lui en impoſer juſqu'à ce point, dans des démonſtrations ſur ce ſujet. Peut-être auſſi l'a-t'il imaginé, comme il avoit fait les attaches que le ſang des Eſpagnols a aux vaiſſeaux de la peau. Lorſque certaines idées favoriſent ſes opinions, comme il eſt naturellement inventif, il eſt aſſez vraiſemblable qu'il n'en eſt redevable à perſonne: il pourroit donc y avoir un peu d'injuſtice & même d'ingratitude dans ceux qui blâment M. Hecquet de ce qu'il met dans ſes Ouvrages plus de citations que de raiſons.

La raiſon tirée de la fermeté des membranes des arteres, qui doit les empêcher de ceder à des corps qui ne ſont pas durs, eſt une de ces difficul-

tez, ſur leſquelles notre Auteur inſiſte long-tems, & avec complaiſance. On diroit par le ton ſur lequel il le prend, qu'il ne s'agit point ici de vaiſſeaux mols & flexibles où eſt contenu un liquide qui s'écoule ſans ceſſe aiſément, mais qu'il eſt queſtion de tuyaux durs & inflexibles, remplis exactement par un ſolide qu'on y auroit pour ainſi dire enchaſſé avec violence. On ne ſe perſuaderoit jamais que les parois des vaiſſeaux qu'il croit ſi difficiles à être preſſez, s'approchaſſent à tous momens du centre de leur cavité, & par conſéquent pûſſent être favoriſez dans ce raprochement & demeurer un peu aſſujettis par le volume où le poids des parties voiſines qui les touchent médiatement ou immédiatement. Auſſi cette raiſon dont M. Hecquet fait tant de cas, n'a-t-elle pas affecté bien vivement un celebre Médecin qui réüniſſoit la qualité d'excellent Anatomiſte, à celle de grand Géométre; il ſçavoit cependant la valeur des forces agiſſantes, & la force des reſiſtantes, & perſonne n'a pouſſé plus loin que lui la Phyſique géométrique, applicable à l'œconomie animale. Le ſça-

vant M. Keil après avoir montré que la raiſon pour laquelle les hydropiques tombent en défaillance, quand on tire toute l'eau qu'ils ont dans le ventre, c'eſt parcequ'alors l'Aorte inferieure qui en étoit comprimée, & qui à cette occaſion étoit cauſe que le ſang ſe portoit plus abondamment au cerveau, cette artere, dis-je, étant tout à coup moins preſſée, permet au ſang de ſe porter plus vivement en bas & d'abandonner le cerveau. Après cette explication, dis je, il rend raiſon de la rougeur & de la chaleur du viſage qui ſurvient après le repas, du mal de tête ou de l'aſſoupiſſement où quelques perſonnes tombent en ſortant d'un grand diné, & il dit, qu'il eſt plus clair que le jour que ces changemens qui arrivent alors aux corps, ſont l'effet de la compreſſion de l'Aorte deſcendante. On n'a qu'à lire ſes eſſais medico-phyſiques page 8. & 9. ce grand homme donc dans l'ouvrage où M. Silva a peut-être puiſé l'endroit contre lequel M. Hecquet s'éleve avec tant de hauteur, jugeoit tout à la fois que l'eſtomac étoit à portée de preſſer une groſſe artere, & que la réſiſtance

de celle-ci n'étoit pas insurmontable à la puissance qui pouvoit agir sur elle. Pour le coup l'érudition a ici mal servi notre Censeur, car il auroit été plus mesuré dans ses expressions, s'il avoit crû qu'un illustre étranger en eut dû partager la vivacité avec M. Silva; il faut croire aussi qu'il eut été plus moderé s'il avoit été instruit de la remarque que je prens la liberté de lui communiquer. Il l'adoptera peut-être, quoiqu'il ne soit pas accoûtumé à honorer d'un favorable accueil, ce qui lui vient des Médecins de Montpellier, entre lesquels & ceux de sa compagnie il s'efforce de mettre un mur de séparation, & qu'il dit combattre sous d'autres étendarts que les siens. Sentiment que vraisemblablement ils n'adopteront ni les uns ni les autres, & dont s'il étoit vrai, le Pubic auroit lieu de se plaindre.

L'orifice superieur de l'estomac dans l'endroit où il se dilate, doit, quand celui-ci est fort gonflé, presser la partie du diaphragme par laquelle vient de passer l'extrémité inferieure de l'œsophage, & lorsque le diaphragme est dans le relachement, ce qui arrive

dans l'expiration, cette partie peut être aiſément pouſſée vers le tronc de l'Aorte qui eſt placée immédiatement derriere, ce qui ne peut manquer de faire perdre du calibre à ce tronc arteriel. Cette preſſion par cet endroit du diaphragme eſt d'autant plus ſenſible & plus facile à concevoir, qu'on ſçait qu'il eſt ſi incliné & ſi courbé vers les vertebres, qu'il les cotoye, pour ainſi dire, pendant l'eſpace de plus de deux pouces; ce qui doit gêner l'Aorte dans toute ſon étenduë, & par conſequent empêcher que le ſang n'y paſſe avec ſa liberté ordinaire, ce qui ſuffit par la reſiſtance qu'il y trouve, pour le determiner à ſe porter plus abondamment vers les parties ſuperieures.

Comme il me revient de toutes parts, qu'on n'aime pas les gros Ouvrages, je me bornerai aujourd'hui à ce petit nombre de reflexions. Celles que je publierai dans la ſuite ſeront plus importantes, mais il falloit commencer par écarter ce qu'il pouvoit y avoir d'étranger au fonds du ſujet. Les épiſodes partageant ou détournant l'attention du Lecteur, nous avons

autant d'interêt à les éviter, que Mr Hecquet en a eu d'en employer frequemment. Cette difference peut faire connoitre celle de nos motifs.

ARTICLE XCVIII.

VITA DEL PADRE ANTONIO Baldinucci della Compagnia di Gieſù, Miſſionario, ſcritta dal P. Franceſco Maria Galuzzi, Sacerdote della medeſima Compagnia, &c. C'eſt-à-dire, *La Vie du P. Antoine Baldinucci, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, composée par le P. François Marie Galluzzi, Prêtre de la même Compagnie, & dédiée à Monſeigneur Pierre de Carolis, Gouverneur de la Marche, & Viſiteur Apoſtolique, A Rome* 1720. *pp.* 275. *in* 4° *chez de Bipa.*

L'Auteur de cet Ouvrage eſt déja connu dans la République des Lettres par pluſieurs autres productions qui l'ont fait regarder à juſte titre comme un éloquent Orateur, un Poëte ingenieux, & un habile Ecrivain. On ne verra point ici ces faux brillans

qu'on reproche à l'Italie. Dans la vie d'un Héros chrétien il ne doit point y avoir d'autres ornemens, que les vertus du Héros même. Celle du P. Baldinucci est partagée en quatre Livres, & chaque Livre est subdivisé en plusieurs Chapitres: methode qui n'est plus d'usage en France, mais qui ne laisse pas d'avoir son avantage par la clarté qu'elle jette dans une Histoire, qu'on doit lire, après tout, plus pour s'édifier que pour recréer l'esprit. Nous ne croyons pas devoir nous dispenser de donner ici un Abregé de la Vie de ce Missionnaire, qui par ses vertus éminentes a fait voir aux Libertins de nos jours, que le bras de Dieu n'est pas racourci, que l'Eglise a encore dans son sein des Apôtres, & que les Xaviers & les Regis ne sont point sans successeurs.

Le P. Antoine Baldinucci nâquit à Florence le 19^e Juin 1665. Il étoit le cinquiéme & dernier fils du Marquis Philippe Baldinucci & de Catherine Scolari, l'un & l'autre de familles anciennes & distinguées. Dès sa plus tendre enfance il fît voir par sa douceur, sa pieté & son application d'heureux pré-

ſages de ce qu'il ſeroit un jour. Il fît ſes études chez les Jeſuites avec beaucoup de ſuccès ; mais dégoûté du monde dès l'âge de 16. ans, & réſolu de mettre ſon innocence à l'abri dans le port de la Religion, ce ne fut point pour la Compagnie qu'il ſe ſentit de l'attrait. Il avoit un frere au Noviciat des PP. Dominiquains ; il l'alloit voir ſouvent, & charmé de la modeſtie & de la regularité des jeunes Novices il forma le deſſein de ſe joindre à eux. Son Pere s'y oppoſa d'abord, mais il feignit enfin d'y conſentir, & conſeilla cependant à ſon fils de faire avant toutes choſes une Retraite chez les PP. Jéſuites. Le jeune homme obéït avec joye, il fît les exercices ſpirituels avec toute la ferveur imaginable, & les finit plus déterminé que jamais à prendre l'habit de S. Dominique. Le jour qu'il ſortit de retraite il fut obligé d'attendre aſſez long tems dans l'Egliſe des Jéſuites le Marquis ſon Pere qui devoit l'y venir prendre. Pour mettre à profit ces momens il ſe mit en priere devant le S. Sacrement ; une lumiere ſoudaine vint l'éclairer alors, il perdit tout à coup ſa premiere réſolution, & ſe ſen-

tit extraordinairement pressé de se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jesus. Il demanda le Pere qui l'avoit dirigé pendant sa retraite, celui-ci lui conseilla sagement de rester encore quelque jours dans la solitude, afin d'examiner avec plus de maturité le parti qu'il y avoit à prendre. Baldinucci suivit le conseil de son Directeur, mais rien ne fut capable de le faire changer de nouveau, & il demeura ferme dans sa derniere résolution. On en donna avis au Marquis, lequel étant venu voir son fils, & après s'être bien assuré de la solidité de sa vocation, ne fît nulle difficulté d'y donner son agrément.

On pourroit s'imaginer que ce Seigneur agissoit par caprice & par prévention plus que par raison & par un choix judicieux. Pour être détrompé il faut sçavoir que ce Pere vraiment chrétien avoit consulté sur le sort de ses enfans une Religieuse respectable par sa vertu & fameuse par ses revelations. Elle lui avoit affirmé que son Cadet seroit Jésuite, & il étoit persuadé que cette prédiction s'accompliroit comme plusieurs autres qu'elle avoit

déja faites. Ce qui prouve combien l'opinion du Marquis étoit bien fondée, c'eſt qu'en quittant ſon fils après le changement qui s'étoit fait en lui, comme nous venons de le dire, il alla trouver la Religieuſe, qui ſans avoir pû rien ſçavoir naturellement de ce qui s'étoit paſſé, le prévint, & s'écria en le voyant : „ Eh bien, il a donc „ pris ſon parti ! Dieu en ſoit loüé ; j'eſ- „ pere qu'il deviendra un grand Saint „ dans la Compagnie de Jeſus. " Voilà tout le myſtere de la repugnance que le Marquis avoit temoignée à ſon fils lorſqu'il vouloit entrer chez les Dominiquains, & de l'approbation qu'il donna avec tant de facilité à ſon changement en faveur de la Regle de Saint Ignace.

Après les deux années de Noviciat où le jeune Baldinucci s'étoit diſtingué par une ferveur extraordinaire, il étudia la Rhétorique pendant une année, & pendant deux ans la Philoſophie ſuivant la coûtume. Delà il fut appliqué à enſeigner les belles Lettres trois ans à Terni, & deux à Rome : enſuite il commença à étudier la Theologie. Dans ces differens exercices il

ne perdit rien de ſa premiere ferveur, & montra par ſon exemple que l'on peut allier aiſément la ſcience à la dévotion. La vie dure & mortifiée qu'il menoit déja jointe aux fatigues que lui faiſoit eſſuyer ſon zele qui dèslors n'étoit pas oiſif, altera ſon temperament & lui cauſa une maladie facheuſe qui lui laiſſa le reſte de ſes jours une ſanté très foible, & très-délicate. Cela ne fut pas capable cependant de rallentir ſon application, & quoique ſes infirmitez l'euſſent mis pendant long tems hors d'état de travailler, il ſoutint avec diſtinction une Theſe publique dans ſa quatriéme année de Théologie, & fut jugé capable d'être admis au degré de Profès le quinziéme Août 1698.

Dès le commencement de ſa vie religieuſe le P. Baldinucci s'étoit ſenti vivement inſpiré d'aller aux Indes ſur les traces de S. François Xavier ſemer le grain précieux de la foi dans ces terres infidéles, & y recüeillir une ample moiſſon de croix & de ſouffrances. Il n'omit rien pour obtenir de ſes Superieurs la permiſſion d'exécuter ce pieux deſſein; mais la foibleſſe de ſa ſanté

& les infirmitez compliquèes auſquelles il étoit ſujet parlerent contre lui, ou plûtôt furent les moyens dont Dieu ſe ſervit pour l'arrêter en Italie, où ſa providence le demandoit; & où les Superieurs lui permirent après les plus fortes inſtances de ſa part, d'exercer ſon zele en y faiſant des Miſſions Apoſtoliques, ſpecialement dans le Territoire de Fraſcati, qui devint dès-lors le lieu ordinaire de ſa réſidence.

Comme il avoit du talent pour la chaire, pluſieurs de ſes amis lui avoient conſeillé de s'y donner tout entier, croyant cet emploi plus conforme à ſa ſanté que celui des Miſſions. Mais le P. qui n'écoutoit point la nature, prêcha rarement dans les Villes, & ne le fit jamais que quand il y fut forcé par l'obéïſſance. » Je n'ai jamais eû la » penſée de me donner à la Prédica» tion, diſoit-il un jour, par la crain» te qu'elle ne mît en danger mon » ſalut éternel. Ceux qui embraſſent » ce S. Miniſtere, ou veulent prêcher » ſimplement &, comme on dit, à la » maniere Apoſtolique; & ceux-là » pour l'ordinaire manquent d'Audi» teurs, & par conſequent ils font peu

„ de fruit, ou bien ils veulent faire des „ discours qui pour flater le goût du „ siécle soient ingenieusement composez & écrits d'un stile brillant & poli; „ mais sans compter les retours de vanité & d'amour propre ausquels ils „ s'exposent, l'Auditoire assez souvent „ admire l'éloquence de l'Orateur, & „ ne tire presqu'aucun profit de ses dis„ cours. Ajoutez à cela que ces sortes „ de Prédicateurs pour conserver leur „ voix, leurs forces, & leur mémoi„ re se croyent obligé de prendre plus „ de repos, de demander je ne sçai „ combien de dispenses, & de mener „ une vie plus douce & plus commo„ de; chose qui certainement ne con„ tribuë pas à l'édification des ames. „ Enfin comme les Prédicateurs réli„ gieux n'ont point de demeure fixe, „ & qu'ils ne font que passer d'une „ maison dans une autre, il peut arri„ ver qu'ils s'y regardent comme des „ étrangers, & qu'ils ne croyent pas „ faire pour eux la regle qui s'y obser„ ve. Les Superieurs même, sans le „ vouloir, les entretiennent dans cet„ te fausse pensée, & les traitant avec „ des distinctions & des ménagemens

» qu'ils n'ont pas pour les autres.
» Tout cela, disoit le P. Baldinucci,
» avec l'amour propre qui me domine,
» seroit plus dangereux pour moi, que
» pour personne, & me feroit trem-
» bler sans cesse pour le salut de mon
» ame.

Ces sentimens du saint Homme ne font qu'ébaucher son portrait; il faut pour en avoir une plus juste idée parcourir le troisiéme Livre de sa Vie. On y voit avec admiration un homme vraiment Apostolique, orné de toutes les vertus qui en font le caractere; une innocence incorruptible au milieu des occasions de se dementir ausquelles l'exposoient les fonctions de son ministere; une humilité sincere & profonde au milieu des succès qui peuvent le plus flatter l'amour propre; un détachement du monde si parfait qu'il le portoit même jusqu'à une espece de dureté à l'égard des personnes qui lui devoient être les plus cheres; une pauvreté si entiere qu'il regardoit comme coupable d'Apostasie un Religieux qui auroit quelque chose de prix, ou même un denier en sa disposition; une douceur & une affabilité si grande,

que jamais ni les injures, ni les calomnies, ni le mépris, ni l'ingratitude dont quelquefois on payoit son zele, ne purent l'alterer. Sa patience étoit à l'épreuve des fatigues immenses qu'il eut à essuyer dans le cours de ses Missions. Presque toûjours seul à porter le poids du travail on voyoit cet ouvrier infatigable malgré la foiblesse de sa complexion, aller pieds nuds au milieu des hivers de bourgade en bourgade souvent par des chemins affreux; faire dans un seul jour des prédications réïterées, des instructions, des Catechismes, des Processions, des visites chez les familles divisées pour les reconcilier, chez les malades pour les soulager, aux prisonniers & autres personnes affligées pour les consoler; passer huit heures dans le Tribunal de la Pénitence, à écouter des gens de campagne, dont ni la grossiéreté, ni l'ignorance, ni le langage barbare ne le purent jamais rebuter; trouver à peine le moment de prendre un peu de nourriture, & de reciter l'office divin; enfin pour se delasser des fatigues du jour, consacrer une partie de la nuit à la priere.

Pour la mortification, cette vertu si essentielle à un Missionnaire, elle étoit extrême dans le P. Baldinucci, & alloit même jusqu'à l'indiscretion au jugement de ceux qui ne comprenoient pas comme lui quel amour de la croix inspire à une ame genereuse l'exemple d'un Dieu crucifié. Le détail de ses austéritez paroitroit incroyable, si une foule de témoins n'ôtoit là-dessus tout soupçon. Qu'on lise l'endroit où S. Paul fait l'exposition effrayante de ce qu'il y a à souffrir pour étendre l'Evangile, & on verra un abregé de tout ce qu'a souffert le nouvel Apôtre de l'Italie. Toûjours logé dans le lieu le plus incommode de la maison, ne vivant jamais, même chez les Seigneurs & les Prélats qui le recevoient dans leurs Palais, que de pain & de legumes; mêlant souvent de l'absinthe dans sa boisson, & de la cendre dans les mets qu'on lui presentoit; ne prenant nul rafraichissement dans les chaleurs les plus excessives de l'été, ni aucun soulagement dans les rigueurs de l'hiver; couchant toûjours sur la dure; ne se permettant que trois ou quatre heures de sommeil pendant la nuit;

ſe refuſant impitoyablement les ſatisfactions les plus innocentes. Tel eſt le genre de vie que le S. homme embraſſa en renonçant au monde, & dont rien ne fut capable de le faire relâcher juſqu'au dernier ſoupir.

Nous ne finirions point ſi nous ne paſſions legerement ſur tant d'autres vertus héroïques qui firent regarder le ſerviteur de Dieu comme un autre Xavier, & qui produiſirent des fruits merveilleux de grace & de ſalut dans tous les endroits où cet Ouvrier Evangelique porta ſes pas. Nous nous voyons obligez de reſſerrer ce que le P. Galuzzi raconte de ſa fermeté inébranlable; de ſa prudence & de ſa ſageſſe; de ſa confiance en Dieu, de ſon obéïſſance parfaite; de ſon ardente charité pour le prochain; de ſa prédilection pour les malades & pour les pauvres; de ſon amour pour Dieu ſi vif & ſi pur, que rien ne pouvoit l'attriſter que les offenſes faites à la Majeſté divine, rien le conſoler que le retour des enfans prodigues dans les bras du meilleur de tous les Peres; de cet eſprit d'oraiſon qui le tenoit recüeilli dans le tumulte comme dans la ſolitude; de ſa dévo-

tion envers tous les Saints que l'Egliſe propoſe à la véneration de ſes Enfans, & en particulier pour S. François Xavier, S. Loüis de Gonzague, & le B. Jean François Regis, qu'il invoquoit ſans ceſſe comme ſes Patrons, & qu'il imitoit comme ſes modeles; enfin de ſa tendre pieté envers la Reine des Anges & des Saints, qu'il fit reverer dans tous les lieux qu'il parcourut, & dont il y établit ſolidement le culte par ſon exemple, & par une infinité de graces obtenuës par l'interceſſion de cette auguſte protectrice.

On ſeroit étonné qu'un Miniſtre de ce caractere n'eut pas été ſecondé de la faveur celeſte, & que ſes diſcours joints à la Sainteté de ſa vie n'euſſent pas produit des effets merveilleux parmi les Peuples qui étoient l'objet de ſon zele. Auſſi de plus de trente Diocéſes que le S. Miſſionnaire a parcouru pendant vingt années, il n'y en a aucun qui ne ſe reſſente encore des biens qu'il y a faits, & où ſa mémoire ne ſoit en bénédiction.

Dès qu'il paroiſſoit dans une Bourgade ou dans une Ville pour y faire la Miſſion, il s'y faiſoit en très peu de

tems un changement de mœurs qui étonnoit ceux mêmes qui étoient changez. Les abus étoient abolis, les ennemis se reconcilioient, les pêcheurs les plus opiniatres se convertissoient, les desordres cessoient, les Ecclésiastiques devenoient des modéles de régularité, les Religieux mêmes se reformoient & faisoient gloire de reconnoître publiquement le Missionnaire pour l'Auteur de leur reformation.

Toutes ces merveilles ne sont ni imaginées, ni exagerées; il n'en est aucune que le saint homme n'ait operées plus d'une fois, & qui ne soit prouvée par des faits, & attestée par un grand nombre de témoins citez dans la vie dont nous donnons l'abregé. Tous les habitans de Frascati, de Sulmone, de Tivoli, de Todi, d'Anagni, de Pelestrine, d'Albano, de Terni, de Narni, de Spolete, de Terracine, d'Orviete, de Viterbe, &c. de Rome même deposent en faveur de l'Historien du P. Baldinucci, & ne permettent pas de revoquer en doute son exacte & scrupuleuse sincerité.

Mais ce qui doit encore plus rassurer un Lecteur difficile à persuader en cet-

te matiere, ce ſont les dépoſitions juridiques faites dans tous les lieux que l'homme de Dieu a parcourus, & ſur tout les témoignages publics qu'ont donnez à ſa vertu cinq Cardinaux, ſept Evêques & pluſieurs Religieux diſtinguez dans leurs Ordres, ſoit par le rang qu'ils y tiennent, ſoit par leur merite perſonnel. Nous allons traduire quelques unes de ces atteſtations pour montrer que nous n'avançons rien nous mêmes, que ſur la foi de garands irreprochables.

SEBASTIEN ANTOINE TAnara, par la miſericorde de Dieu Evêque de Fraſcati, & Cardinal de la S. E. R.

Il eſt juſte de conſacrer à l'immortalité, autant qu'il eſt poſſible, le nom des Serviteurs de Dieu qui mépriſant leur propre gloire ont uniquement employé leurs travaux & leurs ſoins à procurer celle du Créateur. Nous croyons devoir mettre de ce nombre le P. Antoine Baldinucci Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, qui ſous nos yeux s'eſt ſi utilement appliqué à

l'inſtruction & à la ſanctification de notre ville de Fraſcati & de tout le reſte de notre Diocéſe, qu'il nous a paru être un homme vraiment Apoſtolique. Animé de la plus ardente charité, & n'ayant de reſſource que dans la providence divine, il n'a jamais ceſſé de procurer des aumônes aux pauvres, de conſoler les malades, & de remettre la paix entre les perſonnes que la diſcorde avoit diviſées. Toûjours occupé ou à adminiſtrer les Sacremens, ou à inſtruire nos Peuples dans la chaire de verité, nous l'avons vû travailler infatigablement & heureuſement à ramener les pêcheurs dans la voye du ſalut, à augmenter la pieté dans les gens de bien, & à aſſiſter les moribonds à toutes les heures du jour & de la nuit. C'eſt pourquoi penetrez de la vive douleur que nous cauſe la perte de ce digne Miniſtre du Seigneur; Nous avons donné ce témoignage de l'affection & de l'eſtime ſinguliere que nous avions pour lui. A Rome ce 29. Mars 1718. *Signé* S. A. TANARA, Evêque de Fraſcati.

Et plus bas,

JEAN-BAPT. BLESIO, Sec.

FRANÇOIS BARBERIN, CARdinal Prêtre de la S. E. R. du titre de Sainte Praxede, &c.

Nous atteſtons à tous ceux entre les mains de qui viendront les preſentes Lettres, que nous avons parfaitement connu les rares vertus du P. Ant. Baldinucci, Prêtre de la Compagnie de Jeſus; ſurtout lorſqu'en l'année 1714. il faiſoit une Miſſion ſuivant ſa coûtume dans la ville de Preneſte où nous étions en perſonne. Car nous nous ſouvenons des ſentimens d'admiration & de veneration que le ſerviteur de Dieu excita dans tous les cœurs par les fatigues qu'il y eſſuya, par les exhortations publiques qu'il y faiſoit pluſieurs fois en un jour, par l'étonnante auſterité de ſa vie, marchant toûjours pieds nuds, dechirant ſon corps par de cruelles macerations, ne vivant que d'herbes & de legumes, embraſant tout le monde du feu de la vive charité dont il brûloit lui même. Afin donc que ſa vertu & ſon zele pour le ſalut des ames dont nous avons été les admirateurs & les témoins,

ſoient plus connus, nous avons écrit de notre propre main ces Lettres ſignées de notre nom & ſcellées de notre Sceau. Dans notre Palais aux quatre Fontaines le 17. Septembre 1718. *Signé* Fr. BARBERIN, Cardinal.

Et plus bas,

JEAN-BAPT. RASTELLI, Sec.

JEAN DE GAMBIS, PATRIce de Ravenne, Referendaire de l'une & l'autre ſignature de N. S. P. le Pape, par la grace de Dieu & du S. Siege Apoſtolique, Evêque & Prince d'Aſcoli, Seigneur & Patron d'Ancarani.

A tous ceux &c... Nous atteſtons pour la plus grande gloire de Dieu, que le R. P. Ant. Baldinucci Florentin, Prêtre & Profès de la Compagnie de Jeſus, fit des choſes véritablement merveilleuſes dans la Miſſion qu'il donna l'année 1716. dans cette ville d'Aſcoli, & dans la plus grande partie de notre Diocéſe. Par la ſainteté & l'auſterité de ſa vie il gagna une infinité d'ames à Dieu; par ſes prédica-

tions pressantes & animées il engagea un grand nombre de pêcheurs à faire de dignes fruits de pénitence, & réünit solidement les esprits divisez par des discordes intestines, ou ulcerez par des haines inveterées. Il est à croire que Dieu le soutenoit d'une maniere speciale dans la vie mortifiée qu'il menoit; car il ne vivoit que d'herbes & de legumes les plus communs, il dormoit très-peu, & toûjours couché sur des planches, ou seulement appuyé contre une muraille; les Peuples ne pouvoient retenir leurs larmes à la vûë de ce Saint Missionnaire qui toûjours marchoit pieds nuds, & se déchiroit impitoyablement avec une discipline de fer armée de lames tranchantes; il ne recitoit jamais qu'à genoux l'Office divin & ses autres prieres; dès le milieu de la nuit il alloit à l'Eglise où il entendoit les Confessions jusqu'au matin; alors il recommençoit les exercices de la Mission, & instruisoit les peuples en prêchant ou faisant des Catechismes avec tant de feu & d'onction, que l'esprit de Dieu sembloit parler par sa bouche, & que tout le monde s'écrioit unanimement:

Voilà un Saint. C'étoit avec bien de la juſtice; car malgré le froid, le chaud, les longues veilles, les jeûnes rigoureux qui auroient dû l'accabler, on le voyoit toûjours content & tranquille. Malgré les grandes choſes qu'il operoit, il conſervoit une humilité ſi profonde, qu'il ne parloit de lui que comme d'un miſerable pêcheur, & ne vouloit pas ſouffrir qu'on lui touchât les mains ou les habits pauvres & déchirez dont il étoit revêtu. Auſſi nous rendons témoignage qu'il eſt regardé de tous comme un homme d'une ſainteté éminente. En foi dequoi &c. Donné à Aſcoli en notre Palais Epiſcopal le 25^{e} Fevrier 1718. *Signé* JEAN, Evêque & Prince d'Aſcoli.

Et plus bas,

THOMAS ALEXANDRINI, Notaire-Chancelier de mondit Seigneur.

Tels ſont les ſentimens d'eſtime & de veneration que laiſſa de lui notre Saint Miſſionnaire lorſqu'épuiſé de travaux & de fatigues il ſuccomba enfin ſous le poids, & alla en recevoir la

Octobre 1729.

récompense. Sa mort aussi sainte que l'avoit été sa vie arriva à Posi, village dans la campagne de Rome, appartenant aux Seigneurs de Carolis le 7ᵉ Nov. de l'année 1717. étant alors dans la cinquante-troisiéme année de son âge, dont il en avoit passé 35. dans la Compagnie, & vingt dans le laborieux emploi des Missions. Ce genereux Athlete mourut, pour ainsi dire, les armes à la main & dans le champ de bataille étant actuellement dans le milieu d'une Mission heureusement commencé que Dieu ne lui permit pas de terminer.

On ne peut exprimer l'excès de la douleur, les gemissemens, les pleurs & les regrets que causa la mort du serviteur de Dieu, lorsqu'elle fut annoncée au Peuple; il n'y avoit personne qui ne crût avoir perdu son pere, & le meilleur de ses amis. Au reste bientôt ces larmes & ces plaintes furent arrêtées par la réflexion que l'on fit, que la tristesse & la douleur ne conviennent qu'à l'égard des morts dont le sort est incertain; mais qu'elles ne devoient point accompagner les funerailles d'un homme Apostolique

que ſes vertus avoient mis ſans doute en poſſeſſion d'une gloire & d'une félicité éternelle ; qu'il ne s'agiſſoit pas de verſer des pleurs ſur ſon tombeau ; mais d'y aller avec confiance l'invoquer comme un puiſſant protecteur auprès de Dieu ; & il eſt certain que les Peuples dans le tranſport de leur dévotion auroient ſur le champ prévenu le jugement de l'Egliſe, ſi l'on ne s'y fût ſagement oppoſé. C'étoit à qui pourroit emporter ou obtenir quelque choſe qui eût appartenu au ſaint homme. Les Grands & les Petits firent paroître à cet égard le même empreſſement, & le Grand Duc de Toſcane même (Coſme III.) ayant appris la mort du P. pria inſtamment le General de la Compagnie, de lui envoyer quelque choſe qui eut été à ſon uſage, & en reçut avec des marques ſingulieres de reconnoiſſance un crucifix que le Miſſionnaire portoit ordinairement.

Cette ardeur pour avoir des Reliques du Serviteur de Dieu fait aſſez comprendre la confiance que l'on avoit en ſes mérites, & cette confiance étoit bien fondée. L'Auteur de ſa vie rap-

porte une infinité de choſes extraordinaires operées par lui, de guériſons ineſperées, de prédictions verifiées par l'événement, & pluſieurs autres merveilles toutes atteſtées juridiquement, & tirées des Procès verbaux déja dreſſez pour ſa béatification, ſuppoſé que l'Égliſe, à qui ſeule il appartient de décider là-deſſus, trouve les preuves ſuffiſantes, & juge à propos de décerner au P. Baldinucci le culte & l'honneur qu'elle rend aux Saints.

Nous ne ſçaurions mieux finir qu'en faiſant part au Public d'une nouvelle atteſtation donnée par le R. P. Procureur général de l'Ordre de la Merci de la Redemption des Captifs. Elle mérite d'autant plus d'avoir ici ſa place, qu'elle fait mention de trois miracles dont ce R. P. a été témoin, ou qu'il a appris de témoins oculaires. Voici comme il s'exprime dans un Acte authentique datté du 4^e Août 1718. & ſigné de ſa main.

» De toutes les graces que j'ai re-
» çuës de la divine Miſericorde, je re-
» garde comme une des plus ſingulie-
» res & des plus dignes de ma recon-

» noiſſance, d'avoir pratiqué & con-
» verſé familierement avec le P. Ant.
» Baldinucci, Prêtre & Miſſionnaire
» de la Compagnie de Jeſus; homme
» extraordinaire par l'admirable pure-
» té de ſes mœurs, par le zele dont il
» brûloit pour le ſalut des ames, &
» par toutes les vertus Apoſtoliques
» dont il étoit orné. Même pendant ſa
» vie j'ai publié par tout que je le re-
» gardois comme un Saint, & tous
» ceux qui le connoiſſoient, penſoient
» comme moi, & tenoient le même
» langage. Je certifie avoir vû de mes
» propres yeux, ou d'avoir appris de
» témoins dignes de foi que Dieu a
» operé par ſon moyen un grand nom-
» bre de choſes miraculeuſes; entr'au-
» tres, qu'un enfant réduit à l'extré-
» mité par une Phtiſie avoit été gueri
» tout d'un coup par le ſaint Miſſion-
» naire; qu'une femme dont les pieds
» s'étoient tellement reſſerrez qu'elle
» ne pouvoit faire un pas, s'étoit ſou-
» dainement ſenti delivrée de ſon mal
» au ſeul attouchement de la chauſſu-
» re du Pere, & avoit enſuite marché
» avec autant de facilité que ſi jamais
» elle n'eût été incommodée; qu'un

» jour que le Peuple de Carpineti l'ef-
» cortoit par honneur ſur le chemin
» d'Anagni où il alloit, il avoit tout à
» coup diſparu à leurs yeux, & avoit
» été vû au même inſtant à Anagni
» quoiqu'il y eût plus de cinq milles de
» diſtance. Mais independamment de
» tout autre miracle, j'ai toûjours re-
» gardé comme un prodige perpetuel,
» qu'il ait pû reſiſter ſi long-tems aux
» travaux immenſes de ſes Miſſions,
» ſur tout avec une ſanté très foible,
» & ne vivant que d'un peu d'herbes
» & de legumes, &c. En foi dequoi &c.
Signé Fr. Antoine Marie TUTIO, Vicaire Provincial, & Procureur général de l'Ordre de la Merci de la Redemption des Captifs.

Et plus bas,

De par N. R. P. Vicaire, Provincial & Procureur général,

Fr. Emmanuel de ZUNICA, Sec.

ARTICLE XCIX.

LE LIVRE DE JOB SELON la Vulgate Paraphrase avec des Remarques, Par le Pere Hardoüin, D. L. C. D. J. A Paris. Chez Rollin Quai des Augustins, 1729. *In* 12. *pagg.* 310.

LEs Sçavans paroissoient d'accord sur quelques principales circonstances de l'Histoire de Job : ils acceptoient pour le veritable Job, un Jobab qui a regné en Idumée, avant qu'Israël eut un Roi (*a*). Ils s'appuyoient du témoignage qui se lit dans une Addition au Livre de Job de l'Édition des Septante, où il est dit en effet, que ce Jobab est le même que Job. De plus Job étoit Iduméen ; il étoit Souverain : Jobab étoit aussi l'un & l'autre.

Pour ce qui regarde le tems auquel Job doit être placé ; comme ce Jobab que l'on prenoit pour Job, étoit le V^e^. des Descendans d'Abraham, on ne doutoit plus que Job ne fût plus ancien

(*a*) Genes. CXXXVI. v. 31. &c. 1. Paral. C. I. v. 43. &c.

que Moïse; si-bien que plusieurs attribuoient à Moïse le Livre de Job.

Le P. Hardouin prend d'autres arrangemens, & il en fait part au Public. Il retranche environ mille ans de cette Antiquité que Job avoit chez le P. Labbe & les autres Chronologistes. Il ne fait naître le S. homme que 770. ans avant l'Ere Chrétienne. Jobab n'est donc plus Job : aussi s'apperçoit-on que ces deux noms s'écrivent differemment ; & que celui de Job est tout-à-fait étranger à la Langue Hébraïque. Le P. Hardoüin consent néanmoins, que Job, ainsi que Jobab, demeure Iduméen : mais c'est parceque le Pays d'Hus que Job habita, étoit dans l'Idumée au rapport de Jérémie (*a*) Et à cete occasion le P. Hardoüin nous apprend que Job descendoit en droite ligne d'un Hus, qui aura donné son nom au Pays d'Hus, où Job regna depuis. Or cet Hus-là étoit arriere-petit-fils de Noé, ayant pour pere Aram fils de Sem.

Le P. Hardoüin fait arriver la calamité de Job la 725[e] année avant l'Ere Vulgaire, lorsque Job pouvoit

(*a*) Lament. C. IV. v 21.

avoir quarante-cinq ans. Il fut rétabli en santé & en prosperité l'année suivante ; & alors il composa l'Histoire de son desastre : il l'écrivit en Hébreu ; c'étoit, dit le P. Hardoüin sa Langue naturelle. Esaü dit Edom, l'avoit porté dans l'Idumée ou terre d'Edom : il l'avoit reçûë d'Abraham, lequel avoit adopté cette Langue pour ceux de sa famille. Abraham l'avoit trouvé dans la Palestine : Canaan l'y avoit conservée pure, parcequ'il n'alla point comme les autres enfans de Noé à Sennaar, où se fit la confusion des Langues. Job donna à sa Narration un air de Poësie : son stile plein de métaphores & d'expressions énigmatiques, est encore celui des Arabes Orientaux, c'est-à-dire de ceux qui occupent le Pays qu'habitoient au-delà du Jourdain les Iduméens, parmi lesquels Job vivoit. Cette partie dramatique du Livre composée par Job même, commence au troisiéme verset du Chapitre III°. & finit au VII^{e} verset du dernier Chapitre. L'Auteur de ce qui précede cette Narration & de ce qui la suit, aussi-bien que de certaines liaisons du Dialogue dans le cours de

l'Histoire, c'est, selon le P. Hardoüin, le Prophête Ezéchiel. Ces morceaux Historiques sont d'un Hebreu tout-à-fait pur; au lieu que la partie dramatique est d'un Hebreu mêlé d'Arabe, de Syriaque, & de Chaldaïque : de sorte que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître deux mains dans ces deux parties de l'Ouvrage. La Synagogue ayant toûjours mis au nombre de ses Ecrits Sacrez & Canoniques celui de Job, qui est l'Ouvrage d'un Étranger. Il est vrai-semblable qu'elle en ait attribué au moins l'Edition à un de ses Écrivains inspirez : Or entre les Écrivains Sacrez Ezechiel paroît au P. H. avoir été cet Éditeur. Ezechiel naquit environ douze ans après l'année où la Chronologie du P. Hardoüin place la mort du Saint Homme Job; & il florissoit, lorsque dans ce Systême la mémoire des avantures de cet illustre affligé étoit encore récente. Ezechiel est le premier qui ait fait mention de ce Patriarche; & il paroît rempli d'une singuliere vénération pour sa vertu héroïque.

Au reste c'est à l'an 630. avant l'Ere Vulgaire, que le P. Hardoüin ju-

ge à propos de fixer la mort de Job. On voit par-la qu'il ne lui donne en tout que 140. ans de vie : pendant que l'Écriture semble nous enseigner que Jòb vécut ces 140. ans après ses malheurs. Mais le Pere Hardoüin comprend par ce Texte, que Job, après le tems de son épreuve, acheva de fournir sa carriere de cent quarante années, dont il en avoit déjà passé quarante-cinq en prosperité. C'est dommage que le P. Hardoüin n'éloigne de deux ans & peu de mois l'affliction de Job. Son calcul verifieroit au regard des années de vie, ce qui est dit de Job, qu'il reçut après son rétablissement le double de ce qu'il possedoit auparavant.

Le P. Hardoüin trouve une grande commodité & un avantage considerable dans cette nouvelle constitution de l'Epoque de Job, & en ne lui faisant écrire son Histoire que la 3e année d'Ezechias Roi de Juda, la troisiéme aussi avant la destruction du Royaume d'Israël. Car par ce moyen, & en faisant ainsi le Livre de Job posterieur à tous les évenemens du Peuple d'Israël, le P. Hardoüin se met en

état de faire appercevoir dans les Moralitez du Livre de Job, des allusions à quantité de ces traits remarquables de l'Histoire du Royaume d'Israël. bien des gens ne voyent dans ces Textes du Livre de Job que des Sentences generales, des Apologues, & de vagues Moralitez. Le P. Hardoüin les rapporte & les lie à des faits, & leur donne pour appui des révolutions & des évenemens que Job en effet peut avoir eu en vûë, dès-là qu'on les suppose arrivez ou peu de tems auparavant ou avec beaucoup d'éclat, & dans un Peuple non seulement voisin & allié, mais distingué entre les autres Nations. C'est parce que l'état composé des dix Tribus séparées avoit cet éclat dans le monde; & ce rapport de proximité & d'alliance avec l'Idumée, que Job entendu au sens du Pere Hardoüin, tire de ce Peuple ou Royaume d'Israël, & jamais du Peuple Antagoniste, qui étoit celui de Juda; les exemples Historiques dont il fait imperceptiblement le fonds de ses Moralitez. Au Chapitre IV. verset 10. & 11. on lit, *Rugitus Leonis & vox Leænæ & dentes Ca-*

tulorum Leonum contriti sunt. Tigris periit eò quòd non haberet prædam, & Catuli Leonis dissipati sunt. On avoit traduit ci-devant " le rugissement du Lion „ & la voix de la Lionne ont été étouffez, & les dents des Lionceaux ont „ été brisées. Le Tigre est mort par„ ce qu'il n'avoit point de proye, & „ les petits du Lion ont été dissipez „. Mais ce Lion, cette Lionne, ces Lionceaux, ce Tigre qui sont-ils? Et que faut-il entendre par ce rugissement & cette voix étouffée, ces dents brisées, ces petits dispersez; cette mort faute de proye? C'est ce qu'on ne pénétroit point encore: & les Traducteurs disoient pour toute explication; „ tout ce qui se dit ici du Lion & de la „ Lionne, des Lionceaux & du Ti„ gre, n'est qu'une expression Poëti„ que, dont l'Auteur se sert pour re„ presenter la fin à laquelle se termine „ toute la puissance & la violence des „ Grands de la terre, qu'il compare à „ des Lions & à des Tigres. Ce sont „ comme des Lieux communs & de „ belles veritez, dont il (Eliphaz) fai„ soit une très-méchante application „ au sujet present &c „. Mais laissant

la Bible de *Sacy*, que l'on prenne le P. Hardoüin pour Interprete, ce ne sont plus ici des especes de Lieux communs & de belles veritez jettées en l'air : ce sont des Tableaux Historiques, dans lesquels des evenemens très-recens & très-importans sont exprimez avec les plus vives couleurs. Le Paraphraste rend ainsi ce Latin qu'on vient de lire : " un Roi furieux rugissant com-
" me un Lion, une Reine transportée
" de rage, & criant comme une Lion-
" ne, des enfans aussi malins que le
" sont de petits Lionceaux avec leurs
" dents, ont été enfin entierement
" détruits par la vengeance divine
" Un autre Roi cruel comme un Ti-
" gre, n'ayant pas assez pillé pour
" payer le tribut est miserablement
" peri, pris & emprisonné tout récem-
" ment ; & ses enfans comme de jeu-
" nes Lionceaux ont été dissipez, obli-
" gez de prendre la fuite". On voit déjà que le Texte d'Eliphas n'est plus ici la simple idée d'un Peintre qui imagine en grand ; c'est un Portrait fini; & l'Écrivain a peint d'après un sujet réel. Il ne manque au Tableau que les noms ou la citation des traits de l'Histoire

qui y sont representez ; & c'est ce que le Pere Hardoüin presente dans la Note qui accompagne cette Paraphrase. » Ce Lion, c'est Achab Roi d'Israël, » qu'Eliphaz a ici en vûë, Prince plein » de fureur, *Furibundus* III. Reg. XX. » 3. Cette Lionne c'est Jesabel fem- » me d'Achab, laquelle fit mourir les » Prophêtes du Seigneur III. Reg. » XVIII. 13. & fit perir Naboth pour » s'emparer de sa vigne. Ch. XXI, 8. » Les dents de leurs Lionceaux, sont » leurs deux enfans Ochosias & Jo- » ram, Achab fut tué dans un com- » bat, Ch. XXII, 34. De ces deux fils » Ochozias mourut, puni de Dieu, » pour avoir consulté Beelzebub IV. » Reg. 1, 17. 18. Joram fut tué par » Jehu IV. Reg. IX, 24. Avec Jesa- » bel. V. 33 ; & toute la posterité d'A- » chab de même, Ch. X, 7, Eliphaz » ne pouvoit pas exprimer plus inge- » nieusement en Abregé d'une ma- » niere énigmatique, cet évenement » memorable de l'Histoire du Royau- » me d'Israël &c. *Tigris periit :* Eli- » phaz fait ici allusion à la captivité » d'Osée dernier Roi d'Israël, laquel- » le arriva l'année même de l'affliction

» de Job. L'Écriture-Sainte en parle
» ainsi au IV. Livre des Rois, Ch.
» XVII, 4. *Le Roi des Assyriens ayant*
» *découvert qu'Osée pensoit à se revolter*
» *contre lui; & que pour s'affranchir du*
» *tribut qu'il lui payoit tous les ans il*
» *avoit envoyé des Ambassadeurs a Sua*
» *Roi d'Égypte; il l'assiegea, & l'ayant*
» *pris, il l'envoya lié en prison.* Ce fait
» étoit recent, comme j'ai dit, arrivé
» la sixiéme année d'Osée, l'an 725.
» avant la naissance de JESUS-CHRIST.
» Car si le sens de ces deux Ver-
» sets n'est énigmatique & relatif à
» l'Histoire que j'ai ditte; on fait dire
» à Eliphaz, ou plûtôt à Job lui-
» même; & à l'Esprit Saint, dont il
» étoit inspiré, une absurdité; un Dis-
» cours hors de propos, qui n'est point
» suivi, & qui choque le bon sens;
» ; car le rugissement du Lion, le cri
» d'une Lionne, les dents des Lion-
» ceaux, & le Tigre dompté ne sont
» pas matiére de conversation bien
» consolante ou fort instructive pour
» un homme accablé de maux &c »?
Après que le P. Hardoüin a fait voir par la conformité & entre les expressions du texte & les évenemens du Royaume d'Israël ques ces expressions

ſignifient ces évenemens ; alors, uſant de ſon avantage, de ce que ces évenemens ſont ſignifiez dans le Livre ; il conclut que le Livre eſt poſterieur aux évenemens, & ſa datte à la leur : " Au » lieu, dit-il auſſi-tôt que ſi Eliphaz » a ici en vûë le deſaſtre d'Oſée com» me il eſt manifeſte que dans le Ver» ſet précédent il penſoit à Achab, » à Jezabel, & à leur poſterité, on ne » peut plus douter que l'affliction de » Job n'a pû arriver avant l'année qui » eſt la 725 avant l'Ere Vulgaire, & » qu'il l'a décrite lui-même l'année » ſuivante 724. C'eſt comme s'il di» ſoit » . Ce Texte du Livre de Job ne peut ſignifier que cela : & s'il ſignifie cela, il ne peut être que du tems où je le place : je le place donc à ſa veritable Epoque. Selon le Pere Hardoüin, le but & le deſſein du Livre eſt de détruire l'erreur des Iduméens, qui penſoient que Dieu n'afflige jamais des Innocens ; & que les afflictions ſervent toûjours ou à punir le peché, ou à purifier le pecheur. C'eſt juſtement la Doctrine de la 70ᵉ des cent une Propoſitions de Queſnel condamnées par l'Egliſe Univerſelle, tant il eſt vrai que l'Héréticité d'une propoſition Mo-

derne peut avoir été anciennement revelée & refutée. Cette opinion Iduméenne n'a pas toujours paru une verité à ces Messieurs. Car selon la Bible de Sacy (Préface sur Job :) " les amis » de Job se trompoient en ce qu'ils s'i» maginoient contre l'experience de » tous les siécles, que les Justes n'é» toient jamais affligez, & que c'étoit » une preuve convainquante que l'on » n'étoit pas juste, lorsque l'on tom» boit dans l'affliction ». M. De Sacy réfute d'avance ce sentiment du P. Quesnel par l'exemple » de l'aveu» gle né de l'Évangile (*a*) dont JESUS» CHRIST nous assure que ce n'étoit » ni son peché, ni celui de ses parens, » qui l'avoit fait naître aveugle ; mais » que c'étoit afin que les œuvres de » Dieu pussent éclater en lui ». Et ce qui pourra surprendre, c'est que c'est précisément à cet endroit de l'Évangile, si contraire, selon M. de Sacy, à l'erreur de Quesnel ; que Quesnel applique son erreur. Pendant que la plûpart des Interpretes, au moins des Interpretes récens, passent par dessus les plus grandes difficultez des Ouvra-

(*a*) Joan. C. IX. v. 3.

ges qu'ils font profeſſion d'éclaircir, le P. Hardoüin ne manque point au contraire les occaſions de faciliter l'intelligence des Textes obſcurs de l'Écriture, qui ne ſe preſentent à lui qu'incidemment. Tel eſt ici ce verſet d'Ezechiel (*a*) oũ il eſt écrit que ſi Noé, Daniel, & Job, ces trois hommes ſe trouvoient au milieu de ce Païs de prévaricateurs; ils ne délivreroient ni leurs fils ni leurs filles, mais qu'eux ſeuls ſeroient délivrez. A ce diſcours d'Ezechiel on croiroit que Daniel nommé ici entre Noé & Job a vécu avant Job, qu'il étoit mort depuis long-tems, qu'il avoit eu des enfans, & que depuis pluſieurs Siécles ſa ſageſſe étoit renommée; quoique dans le Syſtême du P. Hardoüin, Daniel fût encore vivant, lorſqu'Ezechiel écrivoit ces paroles, & n'eût alors, ainſi qu'Ezechiel-même, que trente-un ans, qu'il n'ait jamais eu d'enfans; qu'il n'ait éclatté que dix ans après par l'étenduë de ſa pénétration; & qu'Ezechiel ne fut gueres a portée de le connoître, puiſqu'ils étoient éloignez de plus de 170. lieuës. Le P. Hardoüin ſe

(*a*) Ezech. C. XIV. v. 14. 16. 20.

tire ainsi de cet embarras. Il n'est point ici question du celebre Prophête Daniel : ce mot Daniel, qui signifie Juge de Dieu, n'est point en cet endroit un nom propre ; c'est un nom appellatif. Jeremie avoit dit dans le même tour d'expression, qu'Ezechiel (*a*), „ Quand Moïse & Samuël se presen- „ teroient devant moi, &c „. Moïse & Samuël sont assurément de Saints Juges de Dieu : chacun d'eux en ce sens est un Daniel & c'est l'un des deux, celui des deux que vous voudrez qu'Ezechiel a compris sous le nom de Daniel, quand il a dit : Si Noé, Daniel, & Job &c. Il a voulu qu'on entendit : Si Noé, si Moïse, ou Samuel, si Job, ces trois hommes, &c. " Rien n'est plus certain „, dit le P. Hardoüin, " que cette explica- „ tion d'Ezechiel, &c „. Aussi s'en sert il encore pour nous faire entendre ce mot adressé dans Ezechiel au Roi de Tyr : " Vous vous croyez sans „ doute plus sage que Daniel, & qu'il „ n'y a point de secret qui vous soit „ caché „. C'étoit donc alors un Proverbe que de dire : Sage & éclairé

(*a*) Jer. C. XV. v. 1.

comme un Daniel, reprend le Pere Hardoüin : mais cela vouloit dire, Sage & éclairé comme un des principaux Juges de Dieu, le premier & le dernier, Moïſe & Samuël. Le P. Hardoüin ſe laiſſe confirmer dans cette opinion ſur ces deux ſens du nom de Daniel dans l'Écriture, par cette remarque aſſez ſimple, que Daniel en ces deux endroits, où il ne ſeroit que nom appellatif, eſt écrit par quatre lettres ſeulement, & ſans l'*iod*, qu'il a pour cinquiéme lettre, lorſqu'il déſigne le Prophête Daniel. A propos d'un tour ſingulier ; & d'une façon particuliére de s'énoncer, que le Pere Hardoüin trouve ſous ſa main en paraphraſant ſon Auteur, ſa memoire lui rappelle tous les autres Textes des Livres Saints, qui peuvent recevoir de celui-là leur éclairciſſement, ou ſervir à l'éclaircir. C'eſt ainſi que, dans la page 78. il a occaſion d'enſeigner que ce mot de la Geneſe C. IV. v. 7. *Statim in foribus peccatum aderit*, ſignifie : « Si vous faites mal, votre » peché ne ſera-t-il pas auſſi-tôt à ma » porte pour vous accuſer, pour de» mander juſtice ».

Nous passons mille réflexions semées par occasion, mais à leur place, comme que dans les Pseaumes le nom de Juste signifie le Peuple fidéle Israël, celui de Riches signifie les Philistins; que le nom de Dieu en quatre lettres ne se rencontre qu'une seule fois dans la partie dramatique du Livre de Job; qu'au pluriel *carnes ejus*, *carnes meas* ne signifie pas en ce Livre la chair de la personne, mais la viande de son troupeau; que *primogenita mors* est la famine, parce qu'elle est & la premiére espece de mortalité, dont la plus ancienne histoire rapporte que Dieu ait affligé les hommes: (*a*) c'est une grande famine qui arriva du tems d'Abraham grand-pere d'Esaü qui fut l'Auteur des Iduméens. Le Pere Hardouin se mocque de ceux qui croyent voir la Chiromancie dans ces mots, (*b*) *qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua*. Il tourne ainsi cette expression, " qui par le » sentiment du froid & du chaud que » Dieu imprime sur la main des hom» mes, lorsqu'il est Hyver ou Été,

(*a*) Gen. XII v. 10. XXVI, 10.
(*b*) Ch. XXXVII. v. 7.

avertit un chacun de ce qu'il doit fai-
» re selon la saison, soit qu'il pleuve
» ou qu'il neige en hyver, soit qu'il
» fasse en Été fort chaud. Pour l'Hé-
breu, ajoûte le P. Hardoüin, « il n'est
» pas seûr qu'il soit ici fort correct ».
A l'égard de la Vulgate, il en fait va-
loir l''exactitude Religieuse, lorsqu'il
dit sur le Verset 32. du Chap. 38. « Il
» semble que l'Interprete, Auteur de
» la Vulgate, a ici évité exprès de
» nommer l'étoile de Venus ». Selon
le P. Hardoüin, c'est en partie d'Ho-
mere que l'Interprete de la Vulgate a
pris les noms des Constellations, & en
partie de l'usage des Astronomes de ce
tems-là. Nous ne devinerons appa-
remment ni le Siécle, ni le Pays de cet
Interprete, par cette Nóte sur *qui* (a)
rodebant. « L'Hebreu a *horrekim* qui
» signifie en Latin *fugientes*. L'Inter-
» prete Latin y a mis un mot reçu de
» son tems ou dans son Pays, *qui ro-*
» *debant*, d'où le nom Gaulois (& mê-
» me François) rôder paroit avoir ti-
» ré son origine, comme l'a remar-
» qué le P. Vavasseur, dans son Com-
» mentaire sur ce passage ». Pline a

(a) Chap. XXX. v. 3.

ſur beaucoup d'autres Auteurs l'avantage de paroître ſouvent dans ce Commentaire.

Si l'on veut connoître la difference qu'il y a entre une interprétation ſimple, littérale, & dénuée d'application, & une interpretation liée à des faits ajuſtez au Texte; on n'a qu'à comparer dans la Traduction de M. de Sacy, & dans celle du P. Hardoüin, les verſets qui dans le Livre de Job regardent *Behemot*, chez M. de Sacy il n'eſt qu'un animal, & chez le P. Hardoüin c'eſt Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie. Qu'on ſe ſouvienne ſeulement que ces deux interprétations appartiennent au même Texte. M. de Sacy (*a*) traduit « Conſiderez Behemot que j'ai » créé avec vous : il mangera le foin » comme le bœuf : ſa force eſt dans » ſes reins : ſa vertu eſt dans le nombril de ſon ventre : ſa queuë ſe ſerre » & s'éleve comme un Cedre : les nerfs » de cette partie qui ſert à la conſervation de l'eſpece ſont entrelacées » l'un dans l'autre : ſes os ſont comme » des tuyaux d'airain : ſes cartilages » ſont comme des lames de fer. Il

(*a*) Ch. XI. v. 10. 12. 13. 14.

„ est le commencement des voyes de „ Dieu ; celui qui l'a fait appliquera „ & conduira son épée , &c „ . Le P. Hardoüin rendant les mêmes paroles du Livre dit : “ Considerez ce superbe par dessus tous les autres , qui „ semblable à une bête feroce , est devenu la terreur de ces Peuples ; ce „ Roi d'Assur, dont j'ai autrefois créé „ la race avec la votre un jour, je vous „ le prédis ; un jour , dis-je , lorsque „ je serai en colere contre lui , il mangera du foin comme un bœuf : sa „ force consiste en cinq Villes de son „ Royaume plus éloignées ; & sa principale puissance , dans sa Capitale située au milieu de ses États . Il fortifie „ de Bastions bien serrez les Villes „ qui sont à la queuë , c'est-à-dire , à „ l'extrémité de son Empire : Bastions „ qu'il n'est pas moins difficile de forcer , que de couper le Cedre qui est „ fort dur ; ce qui sert de défense aux „ Champs, où est tout ce qui sert à la „ nourriture , comme les bleds & les „ vignes : ce qui les conserve sont des „ palissades faites de pieux de perches „ entrelacées : ses Châteaux fortifiez „ sont aussi difficiles à forcer qu'il est

„ difficile de plier des tuyaux d'airain. „ Il n'eſt pas plus aiſé de forcer ceux „ qui ſont moins forts que de plier des „ lames de fer. C'eſt le premier inſtru- „ ment que Dieu ait formé pour exe- „ cuter ſes deſſeins, c'eſt-à-dire, pour „ châtier les peuples qui ſe retirent de „ ſon ſervice „. Le Seigneur qui a éta-bli l'Empire de ce Prince, & lui a donné la puiſſance, ſe ſert de ſon épée pour dompter ſes propres Ennemis. „. A l'obſcurité & à la ſechereſſe de la premiére Interprétation, aux enrichiſſemens & à l'énergie de la ſeconde, à la diverſité des deux, on reconnoîtra peut-être combien l'Egliſe agit prudemment, lorſqu'elle refuſe de mettre la Bible entre les mains de tout le monde en Langue Vulgaire. Quoi qu'il en ſoit, Job paroît au P. Hardoüin bien plus Prophête par la prédiction de ce Chapitre expliqué à la maniére qu'il vient de l'expliquer, que par l'annonce de la Reſurrection au dernier jour, il la regarde moins comme une Prophetie que comme une confeſſion de foi. " Les Predictions que Job fait, „ & qu'il met dans la bouche de „ Dieu-même aux Chapitres quaran-

» tiéme & quarante-uniéme touchant » Sennacherib, & la ruine totale de » la Maison de Nabuchodonosor, » prouvent plus évidemment que le » Saint homme Job avoit le don de » Prophetie, que ce qu'il dit selon » l'opinion commune de la Résur- » rection future au Chap. XIX. Car » qu'apprend-t-il là, que ce que la » Tradition de ses Ancêtres, qui » avoient comme lui la connoissance » du vrai Dieu lui avoit appris, ou les » Israëlites fidéles avec qui il avoit des » liaisons particulieres, & dont il » sçavoit l'Histoire & la Religion » comme il parloit par son Ouvra- » ge ».

ARTICLE C.

NOUVELLES LITTERAIRES, Ou Avis de ce qui s'imprime & se compose ; Extraits de petits Livres ; Critiques ; Explications ; Défenses d'Auteurs.

RELIGION ; MONUMENS ECCLESIASTIQUES.

DE CARCASSONE. Notre Evêque M. de Chateauneuf de Rochebonne, Comte de Lion, a fait imprimer & publier un Mandement dans lequel il établit ce qui constituë une regle de foi, & quel monument peut porter ce titre. Les Traits de l'ancienne Histoire Ecclésiastique qu'il rapporte sont ceux-ci. » La condamnation d'Eutiche faite par la fameuse » Lettre dogmatique de S. Leon à Flavien fut regardée par tous les vrais » Catholiques comme un point de » Dogme entiérement décidé, de » sorte que le Concile de Calcedoine » ne voulut jamais mettre en dispute » cette question : il se contenta de fai-

„ relire cette Lettre, & d'y applaudir „ par acclamation, s'il y eût quelques „ Evêques qui demanderent des in- „ ſtructions, elles leur furent don- „ nées en particulier, non dans le „ Concile, où ils revinrent pour ſouſ- „ crire comme les autres. Les erreurs „ de Pelage & de Cæleſtius furent ſou- „ verainement proſcrites, dès que le „ Pape Innocent I. eût ratifié tout ce „ qui avoit été décidé par les Evêques „ d'Afrique; ce qui fut confirmé par „ le Pape Zozime; & malgré les plain- „ tes de dix-huit Evêques, qui décla- „ rerent à ce Pape que ſi on les inquie- „ toit ils en appelleroient au Concile „ général, on dépoſa ceux qui s'obſti- „ nerent dans leurs erreurs. Lorſque „ la condamnation du Monothéliſme „ par trois Papes fut reçûë par les Evê- „ ques Catholiques; le ſixiéme Con- „ cile général, qui ne fut accordé que „ dans l'eſperance d'une plus grande „ union parmi les Evêques, n'exami- „ na point de nouveau le fonds du „ Dogme, & le Pape écrivit à l'Em- „ pereur qu'il avoit chargé ſes Legats, „ qui devoient aſſiſter à ce Concile, „ de ne pas permettre qu'on chan-

» geât rien à la Doctrine du Saint Sié-
» ge, &c.

De Milan. *Lettera di Bartholomeo Corte al dottissimo, ed eruditissimo Signore Giuseppe Antonio Sassi, Bibliothecario dell'insigne Bibliotheca Ambroziana*, est une Reponse à la Lettre de M. Amarini Mastricolla, dont nous avons parlé dans les Nouvelles Litteraires du mois de Mars pag. 562. M. Gorte si connu & si estimé pour les Ouvrages qu'il a déja mis au jour, prend vivement dans cette Lettre la défense de M. Meda. Il suit son Adversaire pas à pas dans tous les points de sa Critique, & en fait voir le peu de solidité; il l'attaque sur la qualité de François, (*Mastricola Francese*) qu'il prend dans sa Lettre; qualité que l'Auteur même dément par sa maniere de critiquer, si fiére, si outrée, & si peu mesurée pour les termes. Au reste M. Corte ne pouvoit pas choisir pour décider de la dispute, un Juge plus éclairé que le sçavant Bibliothécaire de la Bibliothéque Ambroisienne.

De Londres. Les Œuvres de S. Barnabé & de S. Clement, d'Her-

mas, de S. Ignace, & de S. Polycarpe ſont propoſées par ſouſcription. L'Editeur eſt M. Richard Ruſſel. SS. PP. *Apoſtolicorum Barnabæ, Clementis, Hermæ, Ignatii & Polycarpi vera opera.*

De Paris. Monſeigneur J. Joſeph Languet, Evêque de Soiſſons de l'Academie Françoiſe, a donné la Vie de la venerable Mere Marguerite-Marie à Lacoque de la Viſitation de Ste Marie du Monaſtere de Paray le Monial; morte en odeur de Sainteté en 1690. Le Prelat a mis à la tête un diſcours ſur les Vies miraculeuſes des Saints. Ce Livre eſt dédié à la Reine, *in* 4° chez la veuve Maziere.

Medecine.

De Florence. Le problême, ſi le Chocolat nuit à la ſanté, ou s'il lui eſt utile, eſt traité de part & d'autre. M. Felici, qui tient pour l'affirmative dans un petit livre in quarto, écrit ſur ce ſujet, en Langue Toſcane, a été refuté par M. *Joſeph* Avanzini, auſſi Medecin, dans un diſcours Academique de 32. pages in quarto, chez *Paperini* 1728.

Octob. 1729.

Belles Lettres.

De Joinville. M. Brulon de S. Remy, Professeur des Humanitez au Collége de cette Ville, a composez, & fait vendre chez lui, une *Introduction à la Rhétorique*, in octavo, page 166. où toutes les Figures, & ce qui appartient aux *lieux* de Rhétorique est défini par des questions & des réponses très claires, & exposé par des exemples tirez de l'Histoire. Le même Auteur prépare un Ouvrage très-Methodique, qu'il intitulera *Histoire ancienne, sacrée & profane.*

Histoire.

De Londres. M. Rooke a donné sa Traduction en Anglois de l'Histoire des Conquêtes d'Alexandre par Arrien avec des Notes Historiques, Geographiques & Critiques; il y a joint sa Traduction de deux autres Ouvrages, l'Histoire des Indes d'Arrien, celle du Traité de la division de l'Empire après la mort d'Alexandre. Il y a aussi inseré les Tables de Rade-

rus; un Catalogue de tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire d'Alexandre, une courte Chronologie & un Index très-ample. La Critique de Quinte-Curce par M. Le Clerc est à la tête du premier de ces deux volumes in-8° avec des Remarques sur la Défense de M. Perizonius, & une Carte Géographique.

De Milan. Le XVI^e Tome du celebre Recuëil des Ecrivains d'Italie est sorti de dessous presse, & vient faire ressouvenir de plus en plus les Sçavans de bonne volonté, & les curieux qui sont reconnoissans, de communiquer, comme M. Argelati les en conjure, ceux d'entre les monumens qu'ils ont dans leurs Cabinets, & qu'ils jugeront devoir entrer dans cette suite d'Historiens. Le 15^e Tome contenoit l'Histoire universelle de Jean Villani depuis la fondation de Florence jusqu'en 1448. plus correcte qu'auparavant, & augmentée d'après un ancien Manuscrit de M. J. B. Recanati, noble Vénitien, *Joannis Villani Florentini Historia universalis, &c.* De plus une Histoire de Sicile depuis 1250 jusqu'en 1294. par Barthelemi

de Neocastro, Jurisconsulte de Messine, d'après des Manuscrits non encore imprimez : *Historia sicula à morte Friderici II. Imperatoris & Siciliæ Regis, &c.* Ensuite la Vie & les Actions de Nicolas Acciaioli Florentin, grand Sénechal de la Pouille, depuis l'an 1310. jusques en 1366. Mémoires qui n'avoient point encore paru en Latin ; *Matthæi Palmerii Florentini de Vitâ & Rebus gestis Nicolai Acciaioli.* Enfin des Fragmens de l'Histoire de Vicence, depuis 1371. jusques à 1387. premiere édition sur le Manuscrit de Venise.

Au XVI^e Tome l'Histoire des deux Villani Matthieu & Philippe, pere & fils, commence à l'an 1348. & se termine à 1364. elle est revuë sur deux Manuscrits, & les variantes sont marquées ; suit la Chronique de Bresse depuis l'origine de cette Ville jusqu'à l'an 1332. par Jacques Malvecius, premiere édition faite sur le Manuscrit du Comte Jean-Jacques de Tassis, *Chronicon Brixianum, &c.* L'Ecrit suivant qui paroit aussi pour la premiere fois est un Poëme d'Antoine Astesan, qui contient son Histoire & celle

de ſes Compatriotes. Les Habitans d'Aſt depuis les commencemens de cette ville juſqu'en 1342. *Antonii Aſteſani Poëtæ Aſtenſis*, &c. *Carmen de varietate fortunæ, ſive de vita ſua*; Les Annales de Cæſenne par un Anonyme, dont le récit s'étend depuis 1162. juſqu'en 1362. piéce auſſi non encore imprimée; *Annales Cæſenates.*

De Londres, au R. P. E. Souciet,

Mon Reverend Pere,

On m'a écrit le mois paſſé de Paris que l'on affecte de faire courir un bruit, que dans l'Hiſtoire de M. de Thou que je vais publier, je retranche pluſieurs choſes qui font deshonneur à la Nation Angloiſe, cela m'oblige de vous aſſurer qu'il n'y a rien de plus contraire à la verité: car aſſurement je n'ai pas retranché un ſeul mot de cet Auteur, ni changé aucune parole de l'édition de Geneve, excepté les fautes d'impreſſion; j'y publierai toutes les Leçons & tous les textes de l'Auteur qui ont varié dans les differentes éditions; de ſorte que le Lecteur verra d'un coup

d'œil toutes les éditions en une ſeule, & en quoi l'une differe de l'autre Les dattes de ces éditions, les Lettres de M. de Thou, quelques unes écrites par d'autres Sçavans, que l'on a dans le dernier volume, feront ſentir les raiſons de ces altérations. Il y a dans la Nation certaines Coûtumes que j'expliquerai par mes Notes, auſſi bien que les noms des perſonnes, & des endroits d'Angleterre qu'il faut abſolument que je reforme : les Anglois renverſent les noms François, & les François les noms Anglois, de telle ſorte que les perſonnages ne ſont plus reconnoiſſables. C'eſt là le ſeul changement que je me ſuis permis; & je ne le ferai que dans les Notes; je ne toucherai pas même au texte en ces occaſions . . . .

De Londres. On a achevé d'imprimer le 3^e^ Volume in fol. de la Traduction Angloiſe de l'Hiſtoire Romaine écrite en François par les PP. Catrou & Rouillé; le Traducteur M. Bondy a mis ſous preſſe le 4^e^ volume.

ELOQUENCE, POËSIE.

DE NAPLES. On a imprimé en un Tome in 4° les Sermons du Pere Charles Lobelli pour le Carême; ce Prédicateur, l'un des plus éloquens qui ait éclaté en ce Royaume, mourut le 1. Février 1728. en cette ville dans la Maison Professe de sa Compagnie âgé de 62. ans.

Le P. Reviltioni a aussi publié la 3e, 4e & 5e Decade des Panegyriques posthumes du P. Lubrani du même Ordre.

DE LONDRES. M. Russel a donné une nouvelle édition des Poësies de Jerome Vuida.

DE PARIS. M. Martineau de Soleine a publié *Les Vœux de la France pour la Santé du Roi, Poëme Héroïque sur sa petite verole*, in 8° pagg. 47 parfaitement bien imprimé chez la veuve Cavelier. C'est une Scene seule, où l'Europe, la France, les vertus, la paix invectivent tour à tour contre la petite verole, ou contre la parque, & exposent à l'envi l'interêt qu'elles prennent à la santé du

Roi. Le Poëte trouve le moyen de varier aſſez ſes expreſſions pour ſe ſoutenir d'un bout à l'autre avec une force égale dans une idée ſimple & toute naturelle; tantôt s'adreſſant au ciel il lui dit:

En conſervant Loüis, Ciel! tu peux ſi tu veux
Par la ſanté d'un ſeul faire un monde d'heureux.

Tantôt il loüe, ou plûtôt il peint le Monarque:

Sa Majeſté s'annonce à qui ne le connoit,
Et ſa ſeule démarche apprend tout ce qu'il eſt.

Il dit à la Parque pour diminuer le Triomphe dont elle ſe flatte:

Tes droits ſont ſur ſes jours & non pas ſur ſa gloire,
Son nom triomphera de la nuit la plus noire, &c.

En paſſant, l'Auteur s'éleve avec vi-

vacité contre l'inoculation de la petite verole :

Recherche qui voudra, pour se rendre plus sain
Pour te fuir, le secret de t'admettre en son sein,
De frayeur qui t'appelle en soi dès son enfance,
Veut-il tenter la mort, perir par prévoyance ?

Quoique M. Martineau de Soleine n'ait point pris dans le monde le Caractére d'Auteur ; cependant il a sçu employer si dignement les intervalles que l'exercice de ses Charges lui permet de donner à l'amour des Lettres héréditaire dans sa famille ; que plus d'une fois il a reçû de la part des Princes Souverains de brillantes marques de leur estime, à l'occasion de diverses piéces de Poësie. Son nom est encore célébre dans un autre genre par la fameuse grotte d Arcy près Vermenton, envoyé par feu M. le Duc d'Orleans pour reconnoitre ce merveilleux souterrain ; il en rendit un compte si juste, que ses observations publiées

alors dans les Journaux & Mémoires Litteraires, inserées à perpetuité dans le Dictionnaire de Moreri, se conservent dans le Cabinet des curiositez de l'Academie.

DE LONDRES. Les Poësies de M. Cooke sont imprimées chez Th. Greem, elles consistent en des Contes, des Epitres, des Odes, des Fables. On y a joint sa Traduction de l'Episode de Thersite chez Homere, avec des Remarques, puis d'autres Traductions, enfin un projet pour perfectionner la Langue Angloise, *in octavo*.

DE PARIS. Jean Gasp. Schræde a pris soin de l'édition qui s'est faite à Delft chez Adrien Beman des *Tragedies de Seneque*, in 4°. Il y a joint ses Remarques aux Notes choisies de Lipse, de Delrio, & de Gruter; celles de Gronovius s'y trouvent en entier. L'Ouvrage contient 802. pages, les Prolegoménes 15, & la Table 27.

PHISIQUE. CHIMIE. MATHEMATIQUES.

DE LONDRES. *La Theorie de l'air*, où les cauſes Phyſiques de cet élement ſont expoſées par une hypothéſe nouvelle. & défenduës contre les objections ſur les variations de l'air, & ſes phénoménes par M. Bernard Annely, ſe vend chez Barey, *in* 8°.

D'UTRECHT. On a mis au jour les Œuvres poſthumes de M. Hartſoeker, c'eſt un cours de Phyſique & un extrait critique des Lettres de M. Leevenhock. L'éloge de l'Auteur par M. De Fontenelle, & la Lettre Apologetique adreſſée à M. de Fontenelle par M. Hartſbeker paroiſſent en ce volume *in* 4°.

DE BRUXELLES. Vingt-quatre pages *in* 4°. ſoutiennent en ſtile d'adeptes ce titre, « Le Grand Elixir ou » la compoſition de la Medecine uni- » verſelle ſelon les regles & les princi- » pes de la Chymie, ou panacée pro- » pre à guerir toutes ſortes de mala- » dies ; dont un grain même ſervira » à redonner la vigueur de la plus flo- » riſſante jeuneſſe, ſans permettre

» qu'aucun accident fâcheux détruise
» le corps humain , par quelque ma-
» lignité que ce puisse être *sinon dans le*
» *tems préordonné de Dieu* ; operant
» doucement , & en très-peu de tems,
» ce que les autres remedes ne peuvent
» faire qu'après bien des douleurs ,
» & un long espace de tems. » . L'Auteur exhorte les Chymistes, dans la premiére Partie, & les instruit dans la seconde à travailler au second Œuvre, qui est la Medecine universelle, après qu'il a fait ce qu'il y a de plus penible & de plus difficile en Chymie.

De Londres. On délivre aux souscripteurs l'Ouvrage de M. de Moivre, qui a pour tître *Miscellanea Analytica de seriebus infinitis & quadraturio, quibus accessere Variæ considerationes de methodis comparationum, combinationum & differentiarum solutiones difficiliorum aliquot problematum ad sortem pertinentium, itemque constructiones faciles orbium, planetarum, una cum determinatione maximarum & minimarum mutationum quæ in motibus corporum cœlestium occurrunt.*

GEOGRAPHIE.

DE PARIS. A la maniere dont M. Lenglet parle de Pierre Duval dans ſes deux methodes & nommément dans la derniere, on a cru qu'il n'avoit nulle connoiſſance des Ouvrages de ce Géographe qui a fait paroître une grande erudition, & dont les Livres & les Cartes lui ont acquis beaucoup d'honneur. Le R. P. Placide Auguſtin déchauſſé plus inſtruit qu'aucun autre du merite & des travaux de M. Duval, prend l'occaſion, que lui fourniſſent les omiſſions de M. Lenglet, de donner une Liſte de la plûpart des compoſitions de ce Grand Géographe ſon Maître, mais non ſon Pere comme l'a imprimé quelque part M. Lenglet qui l'a même appellé pour cette raiſon le P. Placide Duval. Ces Ouvrages ſont *l'Abregé du monde* premiére Partie en 1648. II[e] Partie en 1650. Les *Tables* Géographiques de tous les Pays du monde en 1651. La deſcription de l'*Evêché d'Aire* en Gaſcogne en 1651. Les *Princes Souverains de l'Univers* en 1650.

Les *Beautez de l'Italie* en 1651. Les *Mémoires Géographiques*, en 1651. que l'on a copiez à Lyon : *Orbis vetus*, premiére Edition en 1654. Seconde Édition en 1660. *Le monde* ou Géographie Univerſelle, ſix Éditions depuis 1658. juſqu'en 1688. & copié à Lyon pluſieurs fois. Ce Livre dont le P. Placide fut l'Éditeur en 1688. eſt eſtimé pour le bel ordre, & pour ſa clarté, il a été copié à Lyon pluſieurs fois. l'A. B. C. du monde pluſieurs fois Imprimé ; ſeconde Édition en 1659, troiſiéme Édition en 1669. La *Geographie ancienne* en 1659. La *France* cinq Éditions ſans compter les Éditions contrefaites ; la ſeconde en 1658 ; la cinquiéme en 1682. L'*Eſpagne* en 1659. Le *Portugal* en 1659. La *Sphere* en 1659. Ce Livre a été imprimé ſix fois ſans compter les Copies de Lyon ; derniere Édition 1704. par les ſoins du P. Placide L'*Alphabet de la France*, ou petit Dictionnaire imprimé pour la ſeconde fois en 1659, il y en a eu au moins cinq Éditions, la derniére en 1682. Les lieux où ont été tenus *les Conciles*, imprimé en 1660. Le *Parallele* de la France & de l'Eſpagne

en 1660. Les *Provinces* échûës à la Reine en 1667. Les dix-ſept *Provinces* 46. Cartes en 1679. L'*Italie* & l'*Allemagne* en 1660. & 1668. La Mer *Méditerranée* en 1657. Les *Cartes hiſtoriques* contenant trente-une Cartes pour les Hiſtoriens Grecs & Latins en 1666. Le Paralléle de la *Géographie ancienne* & *moderne en* 1667. Quinze Tables pour la *Chronologie* en 1682. vingt-ſix Cartes pour les *itineraires* ou voyages Modernes en 1677. L'Alphabet des lieux remarquables dans l'*Hiſtoire des Aſſyriens*, des *Perſes* , des *Medes* , & des *Romains* en 1660. Le *Monde Chrétien* en 1662. *Acquiſitions* de la France en 1658. & 1679. Plus de *deux cens* cinquante grandes Cartes *in folio*. Pluſieurs autres en deux ou en quatre feüilles. Les Cartes pour l'Hiſtoire de *Joſeph* avec un Écrit inſtructif. Cartes pour le Nouveau Teſtament du P. *Amelot* & quelques autres Cartes pour des Livres. Depuis ſa mort & par les ſoins du P. Placide ont paru l'*Eſpagne* en quatre feuilles. L'*Angleterre* en quatre feuilles. Le *Poitou* en une feuille. La *Bretagne* en une feuille ; la *Provence* en une feuille.

Il y a encore d'autres Ouvrages de M. Duval que le P. Placide ne rapporte pas parcequ'il n'en a plus d'exemplaires, & que le Souvenir des dattes lui a échappé. Il conserve de plus quelques Cartes manuscrites du même Auteur, qu'il n'a point encore publiées, parceque les fonctions de sa Profession & de son Ministere, ausquelles il consacre tout le tems qu'elles demandent, ne le lui ont point encore permis. M. l'Abbé Lenglet recevra d'autant plus favorablement ce témoignage en faveur de Pierre Duval par maniére de Supplement ou de correction à son Ouvrage, que le R. P. Placide a l'avantage d'être du petit nombre des Auteurs de merite, que cet Abbé paroit souffrir que l'on estime.

De Paris. M. l'Abbé de la Grive desormais connu pour le nouveau plan de Paris en six feüilles, qu'il continuë de distribuer heureusement, est sur le point de publier une *Carte Topographique* des environs de Paris, à laquelle il travaille depuis plusieurs années. Il y détaille avec le plus de précision, les plans particuliers des Villes, Bourgs, villages, hameaux,

Châteaux, Parcs, Bois & Forêts renfermez dans cette étenduë. On y trouvera jusqu'aux sinuositez des ruelles des villages, & les détails sont si précis, que dans des milliers de belles Maisons de Campagne, dont la varieté ne peut être qu'agréable, il n'omet ni les allées, ni les parterres, ni les Bosquets, de sorte que l'on voit d'un coup d'œil, & en racourci, ce que la France renferme de plus beau en Maisons, & en jardins. Il marque toutes les issuës des villages, les chemins qui conduisent de l'un à l'autre, & les chemins de traverse, les moulins à eau & à vent, les Carrieres, les Platrieres, les Cabarets détachez qui sont sur les routes, les prez, les terres, les friches, les vignes, les jardinages, & les lieux marécageux; tout y sera marqué en son lieu, comme aussi les sinuositez des Rivieres, des Ruisseaux, & même de plusieurs petits Ruts de peu de consequence. Les Bois, les Forêts, & les remises y sont dessinez dans leur proportion; il en marque avec soin tous les contours & les routes que l'on y a fait, soit pour la chasse, soit pour les voitures. Il a re-

cherché jusques dans le centre des Bois, les sources, les Étangs, les Marez d'eau & les clairieres. Cet Ouvrage sera composé de neuf feüilles de papier de grand Aigle, dont la premiere qui contiendra la Banlieuë de Paris sera gravée au mois de Novembre prochain.

L'Auteur invite ceux qui voudront bien s'interesser à la perfection de cet Ouvrage d'aller voir chez lui les desseins qu'il met au net, & lui communiquer leurs lumiéres. Il demeure dans le Cloître S. Benoît, chez M. Dubois Avocat.

CRITIQUE.

DE TREVOUX. M. de Barras de la Penne nous a adressé un petit Memoire Critique avec cet envoi.

„ Vous m'avez mis en jeu, Mon„ sieur, avec M. de Folārd au sujet des „ Escalades; permettez-moi de vous „ adresser ce que j'ai cru devoir repon„ dre à ce que ce Commentateur du „ Polybe vient de dire sur ce sujet „ dans la Préface de son cinquiéme „ Tome j'espere que vous voudrez

„ bien inſerer ma reponſe dans quel-
„ que volume de vos Mémoires, j'ai
„ l'honneur, &c. De Marſeille le 28ᵉ
Juillet.

Sans vouloir approuver la Lettre Critique qui a paru ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, dont je condamne même le ſtyle ſatyrique, & mordant, & ſans avoir aucun deſſein de juſtifier l'Auteur; je dois pourtant dire pour rendre témoignage à la verité, que le Commentateur de Polybe dans la Préface de ſon cinquiéme Tome, impute à ce Critique quelques faits, qu'on ne trouve point dans ſa Lettre. Il n'a dit en aucun endroit, que *les eſcalades ſont la choſe du monde le plus commune* : voici ſes propres termes.

Vous auriez appris, dit-il, *dans ces Mémoires* (il entend parler des miens) *que les eſcalades que vous dites avoir été ſi ordinaires chez les anciens & ſi rares parmi nous ne le ſont pas dans la Marine.* Il cite enſuite pluſieurs exemples extraits de mes Mémoires, mais il n'a pas prétendu, que toutes ces Villes, ou Forts, ayent été pris par Eſcalade; il comprend ceux qui ont été pris

d'emblée l'épée à la main, ou d'assaut; & bien loin que ces faits soient imaginaires, il a oublié Palamos en Catalogne qui fut pris d'assaut, & le fort de Tabago en Amerique.

L'Anonyme n'a dit en aucun endroit qu'il a été témoin des escalades, faites il y a cinquante ans, pendant la révolte de Messine, il n'est point homme de Guerre, & il n'étoit pas encore au monde en ce tems-là.

Le Commentateur de Polybe est encore plus mal informé de la descente faite au Fauxbourg de S. Pierre d'Arenes. Ce ne fut point une fausse attaque, comme il le pretend, on s'y établit après avoir chassé les ennemis, & l'on y resta plus de huit heures; on se rembarqua ensuite tambour battant & en bon ordre, parceque l'on n'avoit point dessein de rester dans ce Fauxbourg; on n'avoit eu d'autre vûë que celle de le brûler. La fausse attaque se fit à l'Est du côté de Bisagne où l'on ne resta pas long-tems.

On fit donc la bonne attaque au Fauxbourg de S. Pierre d'Arenes. L'aîle gauche descendit devant un grand enclos fermé de muraille où

l'on avoit pratiqué pluſieurs creneaux; on avoit poſté dans cet enclos quatre mille Payſans commandez par le Marquis de Centurion Genois. Pour s'oppoſer à la deſcente, ces Payſans firent une décharge de mouſqueterie ſur la Compagnie de Grenadiers, qui deſcendit la premiére, que j'avois l'honneur de Commander. Je ſuis bien mortifié d'être forcé d'entrer dans un détail, dont je ne puis parler ſans faire moi-même mon Éloge ; mais je dois dire la verité : le Lieutenant de cette Compagnie de Grenadiers nommé M. d'Agout fut bleſſé à la tête en abordant, & le Chevalier de Chaſtüeil Sous-Lieutenant le fut au bras ; il y eut trois Grenadiers bleſſez ; & un tué.

Je ſautai à terre avec le reſte de la Compagnie & courûs droit à la muraille de l'Enclos, qui n'étoit qu'à quinze pas loin de la Mer. Je fis auſſitôt jetter des grenades. La ſeconde produiſit une ſi grande terreur, que tous les Payſans prirent la fuite, il ne fut pas poſſible à M. de Centurion de les arrêter.

Je les pourſuivis par le côté gauche

de la muraille. Quand je fus au bout, je trouvai le Fortin de queſtion. M. le Marquis de *Seignelay* qui le connoiſſoit, m'avoit fait porter des échelles pour le prendre à l'eſcalade ; je n'en peus pas plûtôt planté deux, que je montai avec quelques Grenadiers ; dès que je fus en haut, je m'apperçûs que les ennemis en ſortoient par la fauſſe-porte, je les aurois fait priſonniers, ſi au lieu de Planter mes échelles j'avois inveſti le Fortin à droit & à gauche, mais je devois ſuivre mes Ordres. La petite Garniſon de ce Fort s'enfuit avec les Payſans. J'y laiſſai un Caporal & deux Soldats ; & avec le reſte de la Compagnie de Grenadiers, je me mis à la tête de Monſieur le Marquis de Lery qui commandoit l'aîle gauche, & qui fut bien-tôt tué en pourſuivant les ennemis. Ils ſe retrancherent au-delà d'une riviére nommée Ceruſe, vis-à-vis le Pont de Ponzevra. On ne jugea pas à propos de paſſer cette riviere ; on ſe retrancha en deça, nous y reſtames plus de ſix heures à eſcarmoucher ayant eu pluſieurs Grenadiers tuez ou bleſſez. J'en fis part à M. le Duc de Mortemar Gé-

néral des Galeres, qui commandoit la Deſcente. Il m'envoya quarante Gardes-Marine pour m'aider à deffendre mon poſte, où je reſtai juſques à ce que j'eûs ordre de me retirer en faiſant l'arriere-Garde de l'Aîle-gauche. Nous fumes à la Marine tambour battant & en bon ordre, ſans être pourſuivis, je repris en paſſant le Caporal & les Grenadiers que j'avois laiſſez dans le Fortin.

Voilà avec exactitude une partie de ce qui s'eſt paſſé à l'Aîle-Gauche de la Deſcente faite au Fauxbourg de S. Pierre d'Arenes. Je puis aſſûrer le Commentateur de Polybe que cette Relation n'a rien d'imaginaire.

DE MARSEILLE. M. de Barras a fait imprimer à Paris chez Oſmont ſes *Reflexions ſur ce qui a été inſeré au Journal de Trevoux de Janvier* 1729. *Art. VII. par le P. de la Maugeraye* qui repondoit à la replique de M. de Barras imprimée ici chez Sibié, en 1728. Dans ces Reflexions dont nous donnons avis : M. de Barras après un Exorde dans lequel il deſeſpere de faire mettre pavillon bas au Géométre qu'il combat, parceque,

ſelon lui, un Géométre ſpeculatif ne ſe rend jamais ; il entreprend en faveur de ceux qui s'intereſſent à la diſpute ſur le Vaiſſeau de Philopator, de prouver que quand le P. de la Maugeraye a dit en la Diſſertation de 1722. que le creux de ce Vaiſſeau doit avoir été plus que quadruple du creux du Soleil Royal ; ce Pere a pris le creux pour la profondeur, & non pour le rapport compoſé des trois dimenſions. D'où il s'enſuivroit que le Vaiſſeau de Philopator auroit du avoir plus de cent pieds de profondeur : concluſion que M de Barras avoit tirée, & qu'il appelle aſſommante pour le P. de la Maugeraye. Sa preuve, pour juſtifier que le P. de la Maugeraye a entendu le creux au ſens de la profondeur ſeulement, non de trois dimenſions, c'eſt que l'on doit effectivement prendre ainſi ce terme ; comme il paroit, dit M. de Barras, par l'uſage de tous les Marins, verifié par leurs Dictionnaires, dans leſquels le creux d'un Vaiſſeau eſt la hauteur qu'il y a depuis le deſſous du Pont, juſques ſur la Quille ou la diſtance qui eſt entre les Baux & les Varangues.

DE TREVOUX. Reponſe du R. P. de la Maugeraye, aux Refléxions de Mr de Barras.

» Voici en deux mots dequoi il s'agit » entre cet Officier & moi dans ma » Diſſertation ; j'avois mis & demon- » tré, que le creux du vaiſſeau de » Philopator étoit plus que quadru- » ple de celui de l'ancien Soleil Royal, » qui tiroit 22. pieds d'eau à ſon ar- » riere. L'Officier en a conclu dans » ſa Replique, qu'il s'enſuivroit que » le vaiſſeau de Philopator auroit eu » plus de cent pieds de creux ; parce- » que ſelon lui le rapport de creux eſt » le même que celui de leurs profon- » deurs.

En repondant à la Replique de Mr de Barras je lui fis voir, qu'il ne raiſonnoit pas aſſez juſte, que pour avoir le rapport de deux ſolides, il falloit conſiderer les trois dimenſions, & de trois rapports ſimples former un rapport composé qui donnoit le rapport des ſolides ; qu'en ſuivant cette regle, il trouvoit que le creux du vaiſſeau de Philopator étoit environ de 28. pieds conformément à ce que j'ai écrit dans ma Diſſertation, que ce vaiſſeau ti-

roit à ſon avant 27. pieds d'eau & un peu plus à ſon arriere. On voit en même tems qu'il ne ſe trouve dans mes reponſes ni detour, ni équivoque, ni peu de ſincerité, comme le dit l'Officier, & que je ſuis par tout parfaitemen d'accord avec moi-même.

Le point dont il s'agit eſt ſi clair, qu'on ne conçoit pas comme M. de Barras peut le conteſter en admettant les principes qu'il reçoit. Cet Officier convient que pour avoir le rapport de deux ſolides, il faut conſiderer les trois dimenſions : or le creux d'un vaiſſeau eſt un ſolide, donc pour avoir le rapport de deux creux, il faut conſiderer les trois dimenſions, donc le rapport des creux ne ſe determine pas par le ſeul rapport de leur profondeur.

Comme il eſt impoſſible à cet Officier, d'appuyer ſon ſentiment ſur un raiſonnement ſolide, il a recours à l'autorité, eſperant par ſon moyen de gagner le Lecteur, en lui perſuadant, que par le creux d'un vaiſſeau on n'entend que ſa profondeur.

Si l'on veut, dit Mr de Barras, comparer le creux d'un vaiſſeau avec celui d'un autre, auſſitôt le maître du

du vaiſſeau jette ſon plomb pour avoir la profondeur de deux creux, & s'il trouve que l'une ſoit de 20. pieds, & l'autre de 18. il repond qu'un des vaiſſeaux a deux pieds de creux plus que l'autre.

Il eſt évident que par une telle operation, on ne trouve point le rapport des deux creux, mais ſeulement celui de leur profondeur; on ne peut donc comparer que les profondeurs des creux, mais non pas les creux; ce ſont deux rapports trop differens, & vouloir que les gens de Mer les confondent l'un avec l'autre, c'eſt leur attribuer une ignorance ſi groſſiere que je n'oſe y conſentir.

Deſroches, continuë cet Officier, dit dans ſon Dictionnaire que le creux d'un vaiſſeau eſt la diſtance qui ſe trouve entre les baux & les varangues; & le petit Livre intitulé, *Termes dont on uſe ſur mer*, dit la même choſe: donc, conclut l'Officier, par le creux d'un vaiſſeau on n'entend que ſa profondeur.

Il eſt de cette autorité comme de la précedente; ces Auteurs ont voulu ſeulement diſtinguer du reſte du vaiſ-

ſeau la partie qu'on appelle creux, mais ils n'ont jamais voulu ni pu dire, que le rapport des creux fut le même que celui de leur profondeur : ainſi la concluſion de notre Officier, que par le creux d'un vaiſſeau on n'entend que ſa profondeur, eſt abſolument fauſſe.

Enfin, ajoûte l'Officier, le Pere de la Maugeraye dans ſa Diſſertation a dit, qu'on proportionnoit le creux d'un vaiſſeau à ſon élevation au deſſus de l'eau ; donc par le creux d'un vaiſſeau il n'a entendu que la profondeur, où il eſt tombé en contradiction avec lui-même.

Il ne ſe trouve aucune contradiction dans ma Diſſertation : dans ma premiere comparaiſon, j'ai comparé le creux d'un vaiſſeau avec celui d'un autre, pour en avoir le rapport ; ainſi j'ai dû conſidérer les trois dimenſions de chaque creux : mais dans ma ſeconde comparaiſon, je compare la partie du vaiſſeau enfoncée dans l'eau avec la partie du même vaiſſeau élevée au deſſus de l'eau, & je compare ſeulement ces parties ſelon leurs hauteurs : ce ſont deux comparaiſons

toutes différentes, dans lesquelles il ne se rencontre aucune contradiction, de même qu'on peut dire sans contradiction de deux superficies, que la premiere est sextuple de la seconde; & dans une autre occasion, que la premiere est double en longueur de la seconde; parceque dans la premiere comparaison on compare les aires des superficies; & dans la seconde, on compare simplement les longueurs.

Il est donc demontré que mon Systême subsiste en son entier, & que la Critique de l'Officier, comme je l'ai fait voir clairement dans mes reponses, a toûjours porté à faux.

Pour ce qui est des Constructeurs & Officiers de galeres qui ne l'approuvent pas, je n'en suis pas surpris; ils n'ont jamais vû de vaisseaux de guerre des Anciens, ils n'en ont nulle idée; c'étoient des bâtimens tout-à-fait differens de nos galeres, & ils n'avoient nulle ressemblance avec elles; il est donc évident que les Constructeurs & Officiers de galeres ne sont pas Juges competens dans cette matiere, & que leurs voix ne doivent point être comptées.

Octobre 1729.

ANTIQUITEZ.

DE ROME. On a découvert depuis peu à trois milles & demi de Montepulciano un ancien Sepulcre, long de cinq pieds & demi ſur un pied & demi de largeur. Il contenoit des Urnes, des Tuiles, des *Ollæ cinerariæ*, & une eſpéce de petite ſouſcoupe de terre cuite rouge. La plus grande partie de ces piéces étoit briſée, & l'on n'a pû diſtinguer ſur les Urnes que quelques Lettres, ſoit Latines, ſoit Etruſques. 1°, Sur une Urne de terre cuite on voyoit une Meduſe, deux colonnes & un cyprès avec ces Lettres au deſſus SE]-RE CEZÆRIE LR. L.

2°, ſur une autre Urne ſemblable étoit repéſentée une chaiſe curule avec ces Lettres en noir. SEX. ARRI. CEZTES.

3°, Sur une autre Urne il y avoit

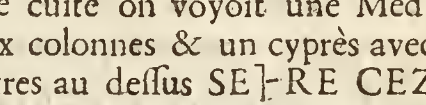

ce qu'on appelle ici Lettres Etruſques.

Une autre Urne n'avoit ni figures, ni caractéres.

Les Tuiles portoient quelques Lettres, dont voici celles qu'on a pû lire nettement :

1. L. CAVIVS SPEDO
NAT
SEPTVMIA.

2. e. SPEDO. L. P.

3. C ΛINVG

4. AHILΘMIINA
SATRIA

5. SIITHRII. CIIZARTII LR. L.

6. VEL: SPEDO. CAESIAE

7. VEL. SPEDO
THOCERONIA
NATVS

8. AR SPEDO
HOCERVA
CLA

9. THNI A. SIVN A II

10. Au milieu de la ſouſcoupe étoit comme imprimé | P V B / TITI |

Il y a bien de l'apparence que CEZÆRIE de la premiere Urne eſt la même choſe que CIIARTII de la cinquiéme Tuile; & en ce cas les deux II ſeroient de même valeur que E. On en trouve d'autres preuves dans les anciens monumens & dans les Médailles. J'ai vû une Médaille de Veſpaſien en moyen bronze & d'une parfaite conſervation, qui portoit VIISP. au lieu de VESP. Il peut ſe faire auſſi que LE & TII ou TE ſoient les terminaiſons de différens cas.

Dans la 4[e] Tuile il pourroit bien y avoir PHILVMENA ou quelque choſe de ſemblable, en prenant toûjours les deux II pour un E.

De Paris. *Numiſmata Imperatorum Romanorum Cæſarum & Auguſtorum, operâ & ſtudio Eugenii Petri de* Surbeck *primæ Helvetiorum prætorianorum cohortis tribuno.* M. de Sur-

BECK fera mettre ſous preſſe dans peu de mois, le premier des deux volumes in folio, que doit contenir ce recueïl; il y fait entrer outre toutes les medailles, qui, compriſes ſous ſon titre ont déjà été communiquées au public, & qu'il a verifiées exactement, celles qui de plus ſont venuës à ſa connoiſſance, par l'exacte recherche qu'il a faite dans les Médaillers les plus célébres. Il ſe contente de donner une parfaite deſcription de chaque Médaille, ou Médaillon, ſans les faire graver. Il fera connoître la rareté de celles qui ont ce mérite, & à quel degré elles l'ont, & en quel cabinet elles ſe voïent, & ce que les Auteurs qu'il ne manquera pas de citer, en ont écrit. Il eſpere que ceux qui poſſedent des Médailles qu'ils croiront lui être inconnuës, ſe hâteront de l'informer dans la plus grande exactitude de ce qu'elles contiennent, & de l'application qu'on en peut faire à l'hiſtoire. Ces avis devront être adreſſez francs de port aux deux Libraires; qui ſont *Montalant* & *Rolin*, Fils.

ASTRONOMIE.

DE ROME. *Observation de l'Eclipse de Lune faite au College Romain par le R. P. Borgondio, Professeur des Mathématiques, la nuit du 7. au 8. d'Août 1729.*

Immersions. *Tems vrai après midi.*

L'ombre au bord de la Lune . . . . 12h 1′ 0″

Commencement		7	49
Milieu	de Kepler.	9	4
Fin		9	50
Commencement		15	0
Milieu	de Copernic.	16	26
Fin		17	0
Commencement		17	11
Milieu	d'Heraclide.	17	27
Fin		17	40
Commencement		22	26
Milieu	d'Helicon.	22	41
Fin		23	7
Commencement		23	50
Milieu	de Tychon.	24	41
Fin		25	25

Commencement		28′	43″
Milieu	de Platon.	29	14
Fin		29	50
Commencement		31	5
Milieu	de Manilius	32	0
Fin		32	45
Commencement		35	4
Milieu	de Menelaüs.	35	45
Fin		36	8
Commencement		51	37
Milieu	de la Mer des Crises.	54	10
Fin		56	8
Immersion totale	13h	0	16

Emersions. *Tems vrai après midi.*

La lumiere au bord de la Lune	14h	38′	24″
Fin de Grimaldi		43	24
Fin de Kepler		44	34
Heraclide commencement		46	14
Heraclide milieu		46	54
Heraclide fin		47	24
Helicon commencement		49	10
Helicon milieu		50	4
Helicon fin		50	45

Octobre 1729.

Platon	commencement	51′	24″
	milieu	52	9
	fin	52	44
Tuchon	commencement	15ʰ 7	5
	milieu	7	13
	fin	8	58
Mer des Crises	commencement	26	39
	milieu	28	38
	fin	31	51
Emersion totale		38	0

L'observation fut faite avec une lunette de neuf pieds Romains. L'air étoit sans nuages, mais chargé de vapeurs, ensorte que sur la fin de l'observation le bord de la Lune paroissoit trembler.

Le diamétre horizontal du Soleil observé le 7. d'Août avec le Micrometre, étoit de 2830. parties. Peu après l'éclipse, c'est-à-dire, à $15^h\ 46'$ le diamétre horizontal de Lune étoit de 2934. & le diamétre vertical de 2877. des mêmes parties.

L'immersion a duré 59′ 16″ & l'emersion 59′ 36″.

L'immersion totale ou la durée dans l'ombre a été de $1^h\ 38'\ 8''$.

L'Eclipſe a duré 3^h 37′.

Le Gnomon dont ſe ſert le R. P. Borgondio, a de hauteur perpendiculaire 100000. parties, & eſt terminé par une fente horizontale, par laquelle paſſe la lumiere du Soleil à midi. Le diamétre de cette fente eſt de 70. parties des cent mille de la hauteur.

Le 7. d'Août à midi la figure elliptique du Soleil étoit terminée par deux tangentes, l'une de 48190. & l'autre de 47040. parties.

Le 8. d'Août à midi les deux tangentes étoient de 48801. & de 47731. parties.

On n'a point eû d'égard à la réfraction.

DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Novembre 1729.*

Premier Satellite.

LE 2 Novembre Immersion à	. . . . . .	1^h	50′	soir.
Le 4 à	. . . . . .	8	20	matin.
Le 6 à	. . . . . .	2	48	matin.
Le 7 à	. . . . . .	9	16	soir.
Le 9 à	. . . . . .	3	45	soir.
Le 11 à	. . . . . .	8	13	matin.
Le 13 à	. . . . . .	4	41	matin.
Le 14 à	. . . . . .	11	9	soir.
Le 16 à	. . . . . .	5	37	soir.
Le 18 à	. . . . . .	0	5	soir.
Le 20 à	. . . . . .	6	33	matin.
Le 22 à	. . . . . .	1	2	matin.
Le 23 à	. . . . . .	7	29	soir.
Le 25 à	. . . . . .	1	59	soir.
Le 27 à	. . . . . .	8	25	matin.
Le 29 à	. . . . . .	2	53	matin.

Second Satellite.

Le	3	Immersion à.	11h	7′	matin.
Le	7	à	0	24	matin.
Le	10	à	1	41	soir.
Le	14	à	2	59	matin.
Le	17	à	4	16	soir.
Le	21	à	5	32	matin.
Le	24	à	6	48	soir.
Le	28	à	8	4	matin.

Troisiéme Satellite.

Le	7	Immersion à	1h	49′	matin.
		Emersion à	5	17	matin.
Le	14	Immersion à	5	46	matin.
		Emersion à	9	15	matin.
Le	21	Immersion à	9	43	matin.
		Emersion à	0	45	soir.

Quatriéme Satellite.

Le	13	Immersion à	11h	58′	matin.
		Emersion à	4	22	soir.
Le	30	Immersion à	5	56	matin.
		Emersion à	8	10	matin.

Oct. 1729.

Quatriéme Satellite à corriger pour les mois de Septembre & Octobre.

Septembre.

Le 7	Immerſion	à	11^h 35′	matin.
	Emerſion	à	3 42	ſoir.
Le 24	Immerſion	à	5 44	matin
	Emerſion	à	9 56	

Octobre ; Quatriéme Satellite.

Le 10	Immerſion	à	11^h 49′	ſoir.
Le 11	Emerſion	à	4 6	matin.
Le 27	Immerſion	à	5 50	ſoir.
	Emerſion	à	10 20	

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois d'Octobre 1729.

ART. XCIV. **R**Erum Italicarum Scriptores, &c. C'est-à-dire, *Suite du Recueil Latin, des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie depuis le sixiéme jusqu'au seixiéme siécle, &c.* Page 1733

ART. XCV. *L'Apparition du Sauveur dans la Galilée, dont parlent S. Mathieu & S. Marc, expliquée par le P. H. J.* p. 1763

ART. XCVI. *Rélation Historique d'Abissinie, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations. Par M. l'Abbé Le Grand.* p. 1781

ART. XCVII. *Réponse aux principaux endroits du Livre de M. Silva, de l'usage des Saignées*, &c. 1807

ART. XCVIII. Vita del Padre Antonio Baldinucci della Compagnia di Giesù, Missionario, scritta dal P. Francesco Maria Galuzzi, Sacerdote della medesima Compagnia, &c. C'est-à-dire, *La Vie du P. An-*

toine Baldinucci, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, &c. p. 1827
ART. XCIX. *Le Livre de Job selon la Vulgate : Paraphrase avec des Remarques, par le P. Hardoüin, D. L. C. D. J.* p. 1852
Mandement de Monseigneur l'Evêque de Carcassonne, &c. p. 1873
Lettre écrite de Londres au R. P. E. Souciet, au sujet d'une nouvelle édition de l'Histoire de M. de Thou. p. 1880
Les Vœux de la France pour la santé du Roi. Poëme Héroïque sur sa petite verolle. p. 1882
Liste des Ouvrages de M. Duval par le R. P. Placide, Augustin Déchaussé, &c. p. 1888
Réponse de M. de Barras de la Penne à ce que le Commentateur de Polybe dit dans sa Préface de son 5^e Tome sur les Escalades. p. 1891
Réflexions (de M. de Barras de la Penne) *sur ce qui a été inseré au Journal de Trevoux de Janvier 1729. par le P. de la Maugeraye.* p. 1898
Réponse du R. P. de la Maugeraye aux précedentes Réflexions. p. 1900
ART. C. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie. De Rome. p. 1905

De Naples. p. 1882
De Milan. pagg. 1875. 1878
D'Angleterre. De Londres. pagg. 1875 1877. 1880. 1881. 1882. 1885. 1886. 1887.
Des Païs-Bas. De Bruxelles. p. 1886.
D'Utrecht. ibid.
De France. De Paris. pp. 1876. 1882. 1885. 1888. 1891- 1907.
De Marseilie. p. 1898
De Carcassonne. p. 1873
De Trevoux. pp. 1893. 1900

Fin de la Table.

Errata pour le mois d'Octobre 1729.

PAge 1734. lig. 26. manie des, *lis.* manie. Des. Même page, lig. 27. *ôtez.* qui. Page 1736. lig. 4. treizeme, *lis.* treiziéme. Page 1727. lig. 28. Gominien, *lis Geminien.* Page 1739. lig. 17. recutez, *lis.* reculée. Même page, lig. 18. remontent, *lis.* remontaut. Page 1750. lig. 27. la ſuite, *lis.* ſa ſuite. Page 1753. ligne, 9. enire, *lis.* entre. page 1754. lig. 18. *poſeitivo*, liſez, *poſitivo.* Page 1755 lig. 18. Maquechello, *lis. Mazucchello.* Page 1758. lig. 6. Piciglutoné, *lis.* Picigitone. Même page, lig. 28, d'Arienja. *lis.* d'Arienza. Page 1767. lig 5. *Deum*, liſez, *dùm.* Ibid. CONOITÆ, liſez, CONCITÆ. Même page, lig. 7. *Udientes*, liſez, *Videntes.* Même page, lig. 17. PROPERI, liſ PROPERE. Page 1774. lig. 21. *ôtez* &. Lig. 25. Loarius, *liſez, Soarius.* Page 1775. lig 17. Soeres, *lis.* Soarez. Méme pagé, lig 20. *alienant in Galilæam.* liſez, abierunt in Gàlilæam. Page 1778. lig. 10. *s'accompliſſe*, liſez, *s'accomplit.* Page 1779. lig. 13. prêcher, *lis.* prêchez. Page 1780. lig. 16. parla, *lis.* parle. Page. 1787 lig. 24. Je, *lis.* Comme je. Page 1800. lig. 21. Yara, *lis. Zara.* Page 1803. lig. 15. Sabiens, *lis.* Sabéens. Page 1834. lig. 28. & les, *lis.* en les. Page 1840. lig. 21. Peleſtrine, *lis.* Paleſtrine. Page 1847. lig. 14. commencé, *lis.* commencée. Page 1870. lig. 10. vôtre un, *lis.* votre : un.

Addition à l'Errata du mois de Septembre 1729,

PAge 1696. lig. 6. Ltvres, *lis.* Livres. Page 1697. lig. 6. Parme, *lis.* Palerme. Page 1709. lig. 1. bâtou, *lis.* bâton. Page 1710. lig. 13. entraîneroit, *lis.* entraîneroient. Même page, lig. 26. enlevent, *liſez* en élevent. Page 1711. lig. 10. rémont er, *lis.* remonter. Page 1713. lig. 20. *Paoſaligi*, liſ. *Palſaligi.* Page 1719. lig. 2. *Veſtemſet*, liſ. *Weiſteins* &

Faute qu'on prie les Lecteurs de corriger dans le mois de Septembre 1728.

PAge 1664. lig. 21 & ſuivantes, juſqu'à la ligne 4 de la page 1665, liſez : *la plus cèlébre de toutes les Epoques des Epactes Lunaires, eſt preſentement* (Ne l'a--elle pas été de tout tems ?) *l'année même de J. C. ſuivant l'uſage vulgaire, qui dans le rang des années Juliennes, eſt ſuppoſée Biſſextile, ... la Lune eut ſept jours accomplis d'Epacte Aſtronomique* (elle n'en eut que ſix accomplis pat rapport à la phaſe moyenne) *l'année même de Jeſus-Chriſt biſſextile.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Novembre 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et ſe vendent à Lion,
Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCCXXIX.
Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc ; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	13. v.
——	1723.	13. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	11. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1729.

ARTICLE CI.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronné & des Anciens Barons du Royaume, par le P. Anselme, Augustin Déchaussé, continuée par M. Dufourni, revûë, corrigée & augmentée par les soins du P. Ange, & du P. Simplicien, Augustins Déchaussez. Tome IV. Suite des Pairs de France. A Paris, par la Compagnie des Libraires, 1728. vol. in fol. pag. 298.

COmme ce volume est la suite du 3ᵉ dont nous avons donne l'Extrait, il y a plus d'un mois, noas

n'avons à y ajouter que quelques traits; particulierement sur des choses qui se sont passées depuis environ un Siécle.

Le Comté de *Beaufort* en Champagne avec la Baronnie de *Jaucourt*, fut fait Duché Pairie par le Roi *Henri* IV. en faveur de Gabrielle d'*Etrées* & de son fils naturel *César Monsieur*; à la charge que les Ducs & Pairs de *Beaufort* précéderoient tous ceux qui étoient précédez par les Ducs & Pairs de Montmorenci. François de *Vendôme*, second Fils de *César*, & à qui étoit tombé en partage le Duché de Beaufort, ayant péri en 1669. au Siége de Candie sans postérité, cette Pairie fut éteinte. Mais Charles Frid. de *Montmorenci* Duc de Luxembourg, ayant acquis la Terre de *Beaufort*, obtint en 1688. des Lettres enregistrées pour l'érection nouvelle de *Beaufort* en Duché sans Pairie; le Roi en 1689. y attribua le nom de *Montmorenci*: de sorte qu'aujourd'hui le vrai Montmorenci est le Duché d'*Anghien*; & Beaufort est le Duché de *Montmorenci*.

Nous pouvons observer que la Baronnie de *Jaucourt* en Champagne,

eſt celle qui a donné le nom à la Maiſon de *Jaucourt* ; celle-ci s'étant répanduë par diverſes branches, d'abord dans la Bourgogne, puis dans le Nivernois & dans le Berri, &c. a fait croire à quelques-uns qu'elle étoit originaire de Bourgogne.

Le Duché Pairie de Vendôme fut encore donné par Henri IV. à ſon même fils *Céſar*, pour lui & ſes deſcendans en 1610. Le même Roi y joignit le droit de ſéance, immédiatement après les Princes du Sang. Cette diſpoſition, bien qu'enregiſtrée, ſouffrit quelques atteintes au commencement du Régne de Loüis XIII. Le Roi Loüis XIV. accorda au feu Duc de Vendôme un nouveau rang qu'il prit au Parlement en 1694. La Pairie de Vendôme s'eſt éteinte, & ſon Duché a été réüni à la Couronne par la mort du dernier Duc de Vendôme.

Biron, petite Ville des Montagnes du Périgord, & une de ſes plus anciennes Baronnies, fut érigée en Duché Pairie en 1598. pour le fameux Maréchal *de Biron*, Charles-Armand de *Gonthaut*. Elle fut éteinte en 1602.

à sa mort ; par Arrêt rendu au Parlement. Le Roi Loüis XV. l'a de nouveau érigée en Duché Pairie pour Charles-Armand de *Gontaut* Marquis de Biron, l'an 1723.

Dans la branche de *Bethune-Felles* on a omis de mettre les Enfans du Comte de *Bethune*, fait Brigadier en 1719. & qu'il a eu de son second Mariage avec la Fille du Duc de *Trêmes* mariée en 1715. il en a deux Fils & une Fille.

Voilà comme en ces sortes d'Ouvrages, on manque souvent dans les choses les plus communes. Chacune en particulier est la plus aisée du monde ; mais de les ramasser toutes, c'est ce qui n'est guéres possible, malgré le soin qu'y peuvent apporter les Auteurs, à qui on reproche une inattention, au lieu de leur sçavoit gré de mille autres fautes qu'ils ont évitées.

On ne marque ici qu'un Fils à *Paul*, „ aujourd'hui Duc de Bethune Charost „, & il en a trois, Loüis-Armand né le 15. d'Août 1711. *Basile*, né le 2. Décem- bre 1714. *François-Joseph*, né le 6. Janvier 1719. outre quatre Filles nées 1710. 1712. 1713. 1716.

Novembre 1729.

Ce qui fait le Duché Pairie de *Luine*, & ce qui en porte le nom est la Terre de *Maillé*, premiere Baronie de Touraine, acquise par Charles d'*Albert*, Seigneur de *Luine*, Grand Fauconnier, puis Connétable de France; elle fut érigée pour lui en Pairie l'an 1619. La Baronie de Semblançai & le Vicomté de Tours y ont été unis l'an 1663.

Quelques-uns ont cru éteinte la Maison de *S. Lari*, en la personne du Duc *de Bellegarde* en 1646. & en celle de son Frere Charles Auguste, qui fut après lui sur sa démission Grand Écuyer de France, & dont la Fille, son héritiére, épousa avec dispense son Cousin germain *Jean-Antoine de Gondrin*, Marquis de Montespan, substitué à tous les biens de la Maison de Bellegarde: mais une branche de *S. Lari* vers 1555. étoit sortie par Jean de S. Lari, dit de *Montastruc*, Ayeul d'Antoine, Seigneur de Saintrailles, de qui sa branche a pris le nom; elle subsiste en *Jean-Gabriel de S. Lari*, non-marié en 1724. & Neveu de Jean Paul, dit le Chevalier de Saintrailles, mort en 1719.

Le Duché de *Chevreuse* à six ou sept lieuës de Paris, vers le chemin de Chartres, fut érigé en 1612. pour Claude de Lorraine, Fils puîné de Henri IV. Duc de Guise. Etant mort sans Enfans mâles, sa veuve *Marie de Rohan*, eut ce Duché pour ses reprises, & le fit passer au Fils de son premier mari le Connétable de Luine, Ayeul de Charles-Honoré, pour qui Luines fut érigé de nouveau en Duché. Il échangea depuis avec le Roi Loüis XIV. ce Duché avec le Comté de Montfort-Lamauri, sur lequel fut transporté le titre de Duché, tandis que la Baronnie de Chevreuse fut donnée à la Communauté des Dames de S. Cyr.

Dans la précédente édition de M. *Du Fourni* on commençoit la Généalogie de Caumont, La Force, & Lauzun par Bec Seigneur de Caumont, en 1211. Je trouve qu'on la remonte ici de six degrez plus haut, (mais sur des *on dit*), par *Calo Seigneur de Caumont*, qu'on *dit Pere de Geofroi*, & mentionné en 1079. Bec, issu de lui fut frere de *Nompar de Caumont*, dont on fait descendre les Seigneurs de

Lauzun. La jonction n'est pas claire ; cependant une tradition constante du Pays porte que ces deux Maisons sortent d'une même tige, quoiqu'elles ayent différentes armes, ce qui n'étoit pas rare autrefois, comme on l'a remarqué dans l'Extrait du Volume précédent ; les branches d'une même Maison ayant pris souvent les Armes de leurs différentes Terres. On doute si les Armes de Lauzun qui sont tiercé en bande d'or de gueule & d'azur, sont les armes de la branche aînée de Caumont, ou si ce ne sont pas plûtôt les Armes de *La Force*, qui sont d'azur à trois Léopards d'or, à quoi on auroit pû ajouter pour un blasonnement plus exact *à trois Léopards courans ou passans l'un sur l'autre* ; puisque les Léopards pourroient se trouver en d'autres situations : quoiqu'il en soit, les filiations dans la branche de *La Force* depuis *Bec* Seigneur de Caumont, en 1211. sont suivies jusqu'au Duc de La Force d'aujourd'hui Armand Nompar né en 1679. qui est devenu Duc à la mort de son frere aîné *Henri-Jacques Nompar* arrivée le 20. Juillet 1726.

Les Filiations ſont ſuivies auſſi depuis *Nompar de Caumont*, Seigneur de Lauzun, qu'on dit Frere puîné de *Bec* en 1211. juſqu'à *Antônin Nompar de Caumont*, Duc de Lauzun, Seigneur de Puiguilhem, mort ſans enfans à Paris en 1723.

Le Duché de Valentinois fut érigé en 1642. pour Honoré *Grimaldi Prince de Monaco*, Triſayeul d'Antoine Prince de Monaco, né en 1667. & qui épouſa en 1688. Marie de Lorraine Armagnac, dont il n'a eu que des Filles. La puînée épouſa en 1720. Loüis de Gand, Prince d'Iſanghien; l'aînée avoit épouſé en 1715. Jacques-François Goujon de Matignon, ſubſtitué par ce Mariage au nom & aux armes de Grimaldi-Monaco. Il obtint la même année pour lui & ſes deſcendans une nouvelle erection du Duché Pairie de Valentinois.

On trouve dans la Maiſon *de la Tour* une branche puînée, dite de *Murat*, dont on ne connoiſſoit pas ſi diſtinctement la ſuite & les filiations. Elle porte pour armes, comme la Tour " d'azur ſemé de Fleurs de Lys " d'or à la Tour d'argent ", à quoi l'on

ajoute " & ſur tout une bande de " gueule chargée en chef d'un écuſſon " d'argent " : Le Blaſonnement ſemble ici comme en d'autres endroits un peu défectueux; car à s'en tenir aux Armes gravées, ce n'eſt point une *bande*, mais une *cotice* de gueule qui ſert de briſure: d'ailleurs ce n'eſt point une expreſſion de Blaſon que de dire, *ſur tout une bande de gueule*, on aura voulu dire *à la cotice de gueule brochant ſur le tout*, &c. Quand on parle des Armes de Turenne, (dont écartele la branche des Vicomtes de Turenne, qui eſt demeurée l'aînée de la Maiſon de la Tour), on blaſonne ſimplement *coticé d'or & de gueule*; il auroit été bon d'exprimer le nombre des piéces dont elle eſt *coticée* qui eſt, ce me ſemble, *de ſeize piéces*. Un Ouvrage auſſi important & auſſi utile que celui dont il s'agit, méritoit qu'on ne négligeat pas le Blaſonnement des Armoiries, d'autant plus que n'étant ici gravées qu'en bois, ſans qu'on y ait gravé les hachures qui diſtinguent les émaux des piéces; on ſe trouve quelquefois embaraſſé à les y reconnoître. Comme la Maiſon de la Tour

a été fort étenduë, on est bien aise de démêler que la branche de la *Tour-Murat* sort au dixiéme degré de la branche de la *Tour-Turenne*, laquelle, comme on sçait, étoit séparée depuis quatre ou cinq filiations de la branche aînée de la Tour, qui eût par alliance les Comtez d'Auvergne & de Boulogne.

C'est peut-être pour cela qu'on ne voit point dans les écartelures de la branche de *Murat* celles d'Auvergne & de Boulogne. *Antoine Raymond* de la Tour, tige de la branche de *Murat*, étoit sixiéme Fils d'Agne de la Tour IV. Seigneur d'Oliergues, & d'Anne de Beaufort Vicomtesse de Turenne. Il vivoit l'an 1524. puisqu'il passa un Acte où il est qualifié *Noble & Puissant Seigneur, Monseigneur Raymond, dit Antoine de la Tour, Seigneur de Murat*. C'est le Trisayeul de Jean de la Tour, Baron de *Murat*, qui testa en 1676. & laissa deux Fils de Marie d'Apcher.

L'aîné *Godefroi Maurice* Baron *de Murat*, est pere de Marie-Jeanne de la Tour, née en 1696. & mariée à Nicolas-Loüis de la Roche Aymond.

Novembre 1729.

Bermond, tué en 1721. Le puîné *Jean-Maurice* a ſervi ſous le nom de Chevalier de la Tour, & eût une jambe emportée en 1702. au combat de Luzzara. Il a pris le titre de *Comte de la Tour* depuis la mort, ſans Enfans mâles, de ſon Frere aîné. Le Comte d'Apcher *Henri-Loüis* ſon Oncle maternel, lui a fait une donation, à condition de porter nom & Armes d'Apcher. Il a épouſé N. *de Sainctot*, Fille de l'Introducteur des Ambaſſadeurs, dont il a eu un Fils né en 1719. & une Fille née en 1720. Une autre branche de la Tour, ſortie de celle de Murat au XII^e degré, a encore ſubſiſté juſqu'à notre tems, ayant le Domaine de *S. Exuperi*.

Dans le Blaſonnement des Armes d'*Aumont* qui ſont d'*argent au chevron de gueule accompagné de ſept Merlettes de gueule, quatre en chef & trois en pointe*, on auroit pû mettre *trois en pointe mal ordonnées*, ces trois de la pointe n'étant pas ſituées ſelon la poſition commune deux & une, mais une & deux; je ne ſçai même ſi pour une entiere exactitude il ne faudroit pas exprimer la ſituation des quatre

Merlettes du chef; les ayant vû ſituées differemment. Palliot en met deux dans les deux cantons du chef, & deux vers la pointe du chevron; au lieu qu'ici & ailleurs elles ſont ſituées deux à chaque côté *l'une ſur l'autre.* C'eſt aux Maîtres de l'Art qui paroiſſent ſi ſcrupuleux, à marquer les particularitez de la ſituation des pieces Héraldiques, à décider ſi leurs regles ſont obſervées en cet endroit.

Dans la derniere branche de la Maiſon de *Senneterre*, pag. 896. les Auteurs de ce Livre n'ont pas ſuivi de bons Mémoires, en omettant la branche ſubſiſtante aujourd'hui en la perſonne de *Jean-Charles de Senneterre.* Voici comme les Auteurs du Livre pourront réformer cet article dans une autre édition.

Charles de *Senneterre*, Comte de S. Victour, qui épouſa en 1633. Jeanne de Rabaynes, eut deux Fils, *Paul* & *François*. *Paul* fut Pere de François, Marquis de Saint Victour, mort en 1715. comme on le dit ici.

François de Senneterre Frere puîné de Paul, épouſa en 1685. *Marie de Béchillon.* Leur Fils eſt *Jean-Charles*,

Novembre 1729.

Marquis de Senneterre, qui épousa 7. Octobre 1713. Marie-Marthe de S. Pierre, & qui en a eu *Henri-Charles* né en 1714.

Quelques imperfections semblables échappées en ce Volume n'empechent pas, (comme on l'a déja observé), que celui-ci ne soit un des meilleurs, ou peut-être le meilleur qui ait paru jusqu'ici en fait de Généalogies : matiere si épineuse par la difficulté de rectifier une infinité de faits particuliers, de noms, & de dattes, qui souvent ne se peuvent sçavoir que par des Titres ou Mémoires des familles particulieres, sujets à beaucoup de mécontes.

ARTICLE CII.

OBSERVATION DE L'Eclipse de Lune, du 13^e Février 1729. faite à Toulon, par le P. du Chatelard Jésuite, Mathématicien du Roi, & Hidrographe du Port.

ON a annoncé dans les Mémoires la perte que les Sciences ont faites le 5^e Septembre dernier du P. Laval Jésuite, Hidrographe de ce

Port, dont l'habileté dans la Physique & l'Astronomie étoit déja connuë avant la publication de son Voyage de la Loüisianne, imprimé depuis peu. Le Roi m'ayant fait l'Honneur de m'envoyer le Brevet pour occuper la place que remplissoit si dignement cet excellent Mathématicien, je me crois obligé de continuer les observations astronomiques ausquelles il s'appliquoit infatigablement; & je croirai mes travaux en ce genre bien employez, s'ils peuvent n'être pas inutiles à perfectionner l'Astronomie & la Géographie.

J'avois eu soin de regler deux pendules par des hauteurs correspondantes, prises en divers jours; & je connoissois exactement leur état, par rapport au tems vrai. Je préparai une lunette de trois pieds pour observer les taches, & une de huit où je plaçai le Micrométre pour observer les doigts éclipsez. Une heure avant l'éclipse, j'avois adapté le Micrometre au Diametre de la Lune, faisant raser exactement un des bords de la Lune au premier parallele tracé sur le verre, & l'autre à la voye courante, afin

d'avoir le diametre de la Lune divisé precisément en 12. doigts. Le tems fut assez beau pendant l'immersion, quoyqu'on n'eût eu guères lieu de s'y attendre, à cause d'un Est-nord-Est qui amenoit des nuages par pelotons ; mais pendant l'émersion ces nuages ramenés par le Sud-ouest, couvrant de tems à autre la Lune ne laisserent que le moyen d'observer assès peu precisément les doigts éclipsés, & l'occultation de quelques taches par intervalles.

Immersion de la Lune.	*Tems vray.*
Penombre commençant.	7h 15′ 40″
Penombre forte.	18 0
Le bord de la Lune touche l'ombre.	19 10
Gassendus sur le bord de l'ombre.	20 50
Un doigt éclipsé.	23 20
Deux doigts éclipsés.	26 45
Keplerus sur le bord de l'ombre.	27 50
Commencement de *Mare humorum.*	29 40
Trois doigts éclipsés.	31 40
Schikardus se cache.	34 16

Quatre doigts éclipsés.	7h	36′ 20″
Copernicus sur le bord.		38 40
Cinq doigts éclipsés.		41 45
Six doigts éclipsés.		44 50
Ticho sur le bord.		46 40
Ticho tout dans l'ombre.		47 10
Plato commence à toucher l'ombre.		48 0
Plato entierement dans l'ombre.		49 10
Sept doigts éclipsés.		50 0
Manilius sur le bord.		53 0
Mare serenitatis entre dans l'ombre.		54 0
Menelaüs.		57 0
Huit doigts éclipsés.		57 20
Mare tranquillitatis entre.		59 20
Mare serenitatis entierement dans l'ombre.	8h	1′ 20″
Neuf doigts éclipsés.		1 40
Mare Nectaris sur le bord.		3 0
Promontorium acutum.		4 35
Dix doigts éclipsés.		6 20
Promontorium somnii.		8 20
Mare fecunditatis entre dans l'ombre.		9 0
Onze doigts éclipsés.		11 40
Mare Crisium commence à être obscurcie.		12′ 0″

Le second bord de la Lune
dans l'ombre. 17 35

A 8^{h} 20′ la Lune paroit à l'ordinaire d'un gris de fer mêlé d'un rouge obscur, sur tout du côté immergé le premier. On distingue bien les taches, mais beaucoup mieux du côté où a fini l'immersion.

A 8^{h} 29′ 30″ on découvre à la vuë simple une ombre fort noire qui a la figure d'une hyperbole ayant son sommet à *Timocharis* à peu près, & portant d'une part sur *Heraclides*, & de l'autre entre *Schikardus* & *Grimaldus*. Peu à peu l'ombre prend la figure d'une Parabole en émoussant sa pointe, & ne s'étendant gueres que jusqu'à Copernic.

A 8^{h} 40′ elle a la forme d'un Segment de cercle insistant toujours à peu près sur la même base. Le Segment s'agrandit ensuite peu à peu, couvrant une plus grande partie de la Lune, tellement qu'à 8^{h} 45′ 30″ on ne distingue plus que *Mare Crisium*.

A 8^{h} 48′ on perd presque entierement la Lune de vûë.

Novembre 1729.

A 8^h 49′ la Lune reparoit tout à coup fort rougeatre, son bord Meridional, de couleur de feu.

A 8^h 50′ elle disparoit brusquement.

A 8^h 51′ 30″ elle reparoit de la même maniére & de la même couleur que la premiére fois. On la perd enfin absolument de vûë un moment après.

Cette espece de Phènomene qui surprit plusieurs personnes qui y firent attention, ne peut être attribué aux differentes refractions que souffrit la lumiére du Soleil réflechie dans le Cône ombreux, vû cette promptitude dont la Lune changeoit brusquement de couleur ; mais uniquement aux nuages que chassoit par peloton l'Est-Nord-Est ; qui passant successivement devant le corps de la Lune, la déroboient aux yeux de tems à autre, pendant qu'elle conservoit encore quelque lumiére, jusqu'à ce qu'elle fut entrée bien avant dans l'ombre de l'Athmosphere où elle n'étoit gueres plus visible.

Emersion de la Lune.

Le Vent a ſauté au S. O. il ramene les nuages qu'avoit chaſſés l'E. N. E. Ces Nuages ſe condenſent en revenant, & tenant preſque toujours la Lune à demi cachée, rendent ces obſervations peu exactes.

Premier bord de la Lune hors de l'ombre.	9h	56′	20″
Grimaldus ſur le bord.		59	20
Galilæus	10	5	35
Un doigt hors de l'ombre.		6	0
Mare humorum paroit.		9	35
Deux doigts.		10	0
Trois doigts.		12	50
Keplerus.		13	0
Quatre doigts.		15	20
Ticho ſort de l'ombre.		16	40
Cinq doigts.		18	40
Six doigts.		23	0
Copernicus ſur le bord.		24	10
Sept doigts.		28	30
Plato.		32	0
Huit doigts.		35	35
Mare ſerenitatis.		37	40
Neuf doigts.		40	40
Mare Nectaris paroit.		43	34

Mare Nectaris toute dehors.		
	$10^h 45'$	$0''$
Dix doigts.	46	0
Onze doigts.	50	0
Mare fæcunditatis hors de l'ombre.	50	30
Mare Crisium sur le bord.	53	35
Mare Crisium toute dehors.	55	40
Le second bord de la Lune sort de l'ombre.	56	30

Ces Observations avancent considerablement sur le calcul que donne la *Connoissance des tems* ; car reduisant le tems pour le Meridien de Paris, au Meridien de Toulon, on a le commencement de l'Eclipse par le calcul a

cul a	7^h	$21'$	$22''$
Par l'observation.	7	19	10
Difference dont l'observation anticipe sur le calcul.		2	12
Immersion entiere de la Lune par le calcul.	8^h	$22'$	$22''$
Par l'observation.	8	17	35
Difference, dont l'observation anticipe.		4	47

Commencement de l'émer-

 sion

ſion par le calcul.	10h 0′ 22″
Par l'obſervation.	9 56 20
Difference, dont l'obſervation avance.	4 2
Fin de l'Eclipſe par le calcul.	11h 1′ 22″
Par l'obſervation.	10 56 30
Difference dont l'obſervation avance.	4 52
Milieu de l'Eclipſe par le calcul.	9h 11 22″
Par l'obſervation.	9 7 50
Difference, dont l'obſervation anticipe.	3 32

J'ai lieu de croire que les nuages qui me cacherent de tems en tems la Lune, ſur tout pendant l'émerſion peuvent avoir donné lieu à cette difference; puiſque les calculs ſont faits avec beaucoup d'exactitude, comme on l'éprouve depuis long-tems, & ſur d'excellentes Tables. D'autant plus que les Ephemerides de Mr. *Manfredi* donnent chacune des phaſes dont je viens de parler deux minutes

environ plus tard que la *connoiſſance des Tems.*

Obſervations pour la conjonction de Saturne & de la Lune, le 26. Juin matin 1728. faites par le P. Laval tandis que j'étois embarqué ſur les Vaiſſeaux du Roy.

Des Nuages déliés & le broüillard qui ſe trouvoient à l'Orient empécherent de découvrir ſi *Saturne* fut caché par la *Lune*, comme on le penſoit. On ne put le voir diſtinctement qu'à minuit & trois quarts. Le lieu n'étant pas commode pour ſe ſervir de la machine parallactique, on fit courir exactement le bord ſuperieur de la Lune le long du parallele du centre de la lunette du quart de cercle. Alors on obſerva les phaſes ſuivantes pour avoir les differences d'aſcenſion droite, & de déclinaiſon de ces deux Planettes.

L'Horloge avoit été reglée par des hauteurs correſpondantes du Soleil, & on a reduit ces obſervations au tems vrai.

Premiére Phase.

♃ à l'Horaire.	1h 30	54"
♃ au second oblique.	31	52
☾ au centre des Soyes.	32	40

Seconde Phase.

♃ à l'Horaire.	1h 36	54"
♃ au second oblique.	37	54
☾ au centre des Soyes.	38	48

Troisiéme Phase.

♃ à l'Horaire.	1h 52	10"
♃ au second oblique.	53	16
☾ au centre des Soyes.	54	24

Quatriéme Phase.

♃ à l'Horaire	1h 58	34"
♃ au second oblique.	59	42
☾ au centre des Soyes.	2h 0	52

Il resulte de l'observation de la premiére Phase pour difference d'ascension droite. 0h 1' 46"

Pour difference en déclinaison. 0h 0' 58"

De la ſeconde Phaſe, pour difference d'aſcenſion droite. 1′ 54″

Pour difference en déclinaiſon. 1 0

De la troiſiéme Phaſe pour difference d'aſcenſion droite. 2′ 14″

Pour difference en déclinaiſon. 1 10

De la quatriéme Phaſe pour difference d'aſcenſion droite. 2′ 18″

Pour difference en déclinaiſon. 1 12

Dans toutes ces differences d'aſcenſion droite la Lune étoit plus Orientale ; elle n'étoit pas encore levée ou hors du broüillard quand elle étoit plus Occidentale. Si on avoit pu l'obſerver, on auroit plus aiſément le moment de ſa ☌ avec ♃.

Dans toutes ces differences en déclinaiſon la Lune étoit plus haute que ♃ ; ainſi elle étoit plus voiſine de l'Equateur, & avoit moins de déclinaiſon méridionale.

On reduira toutes ces differences en degrés de leur parallele, & ces de-

grés & minutes du parallele en degrés & minutes de l'Equateur ; on ne les met pas ici pour n'être pas long.

	Matin.
Saturne arrive au Meridien a	$3^h\ 37'\ 55''$
Le bord obſcur de la Lune au Meridien.	41 28
Le bord éclairé de la Lune au Meridien.	43 23

Difference d'aſcenſion droite dont Saturne eſt plus Occidental que le bord éclairé de la Lune. $0^h\ 5'\ 28''$

Tems du paſſage des deux bords de la Lune par le Meridien. $0^h\ 1'\ 55''$ qui ſervira pour trouver le diametre de la Lune, & l'ayant converti en minutes de degrés de l'Equateur, ainſi que la difference d'aſcenſion droite, dont la Lune eſt plus orientale que Saturne, on aura encore le moment de leur conjonction.

Hauteur Meridienne apparente de ♃ $32^d\ 55'\ 30$

Refraction plus forte que celle de la table ordinaire de 21″ $1'\ 51$

Vraye hauteur Meridienne de ♃. $32^d\ 53'\ 39$

Hauteur Meridienne du bord ſu-

perieur de la ☾. $33^{d}\ 13'\ 0$

Refraction ſouſtractive. $1'\ 51$

Vraye hauteur Meridienne du bord ſuperieur de la ☾. $33^{d}\ 11'\ 9$

difference en déclinaiſon de la ☾ à ♃. $0^{d}\ 17\ 30$

dont ♃ étoit plus Meridional que le bord ſuperieur de la Lune.

Le P. *Laval* employe ici une plus forte refraction, parce qu'outre que le Ciel n'étoit pas bien ſerain, il avoit trouvé par une longue ſuite d'obſervations faites à Marſeille ou à Toulon, qu'il faut augmenter juſqu'à 45^{d} la refraction pour la hauteur des Aſtres, d'un certain nombre de ſecondes, qui ne va pourtant qu'à 2″ à 44^{d} de hauteur.

On a par cette obſervation l'aſcenſion droite, & la déclinaiſon de la Lune, & de Saturne; d'où il ſera aiſé d'avoir leur longitude & leur latitude pour le tems de leur conjonction, arrivée au 3^e^ quartier de la Lune, où ſon Anomalie eſt conſiderable, ce qui pourra ſervir à corriger ſes Tables.

Une pareille obſervation fut faite

le 24. Juillet 1722. à 8^h^ 30′ du soir. La difference en déclinaison fut trouvée alors de 0^d^ 25 3 dont le bord superieur de la Lune étoit plus Meridional, & la difference d'ascension droite étoit 0^d^ 19 35 dont le bord éclairé de la Lune étoit plus Oriental que Saturne.

ARTICLE CIII.

LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE au Christianisme, comparée avec sa prétenduë réformation. Ouvrage traduit de l'Anglois par le R. P. Niceron, Barnabite, volume in-octavo, pages 444. avec une Preface. A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science, 1729.

DEpuis que l'Angleterre a eu le malheur de se separer des Catholiques, l'Eglise n'a cessé de la rappeler, & de l'inviter à rentrer dans son sein. Elle applaudit au zele de ceux qui consacrent leur plume à ce travail; & elle voit avec encore plus de plaisir les Ouvrages que l'Angleterre elle-même produit en faveur de ce dessein.

Quoique les raisons & les preuves employées dans cette nouvelle controverse ayent déja été traitées en plusieurs manieres, cependant la méthode du Catholique Anglois leur donne un nouveau jour, & peut-être est-elle plus propre qu'aucune autre à en faire sentir la force. L'Ouvrage est divisé en quatre Entretiens ou Dialogues. On y introduit un jeune homme qui cherche sincerement la verité, & qui interroge un Maître propre à fixer ses incertitudes. Le Disciple propose ses difficultez, & ne se rend à l'authorité du Maître, que quand il est enfin convaincu par la solidité des raisons. Si ce genre d'écrire n'est pas susceptible de tous les ornemens que comporte un Ouvrage suivi, du moins on ne peut nier qu'il ne soit très propre à instruire; dans un Entretien familier on donne aux objections & aux réponses un tour libre & aisé, qui fait souvent plus d'impression, que les figures d'une éloquence vive & artificieuse.

La Preface expose parfaitement le dessein que l'Auteur s'est proposé; il veut conduire par principes à la con-

noiſſance de la vraye Religion ; ces mêmes principes affermiſſent le Diſciple contre les doutes & les obſtacles, auſquels on eſt expoſé dans un Pays où l'eſprit de Schiſme a établi la plus dangereuſe liberté. L'Auteur fait profeſſion de n'avancer aucun fait, qui n'ait été avoüé par les Proteſtans & tranſmis par leurs propres Annales. Les Hiſtoriens Catholiques méritent ſans doute d'être crûs ; mais les Proteſtans affectent de s'élever contre leur partialité ; il eſt donc à propos de citer leurs propres Ecrivains. Oſeront-ils révoquer en doute ce qui nous vient par un canal ſi favorable pour eux ? On ne veut que leur propre témoignage pour donner une idée déſavantageuſe de la Réforme & des Réformateurs. Le Sçavant Evêque de Meaux M. Boſſuet, avoit ſuivi le même ſyſtême. L'Hiſtoire des Variations tomba entre les mains de l'Auteur Anglois à qui nous devons ces entretiens, tandis qu'il y travailloit, & voyant avec une joye ſenſible que le plus redoutable ennemi des Proteſtans employoit les mêmes armes ; & qu'il ne citoit que l'Hiſtoire de Burnet, perſuadé qu'elle ſuffiſoit ſeule

pour faire ſentir les erreurs des Prétendus Réformez ; il ne craignit point de puiſer dans une ſi bonne ſource la plûpart des Argumens dont il avoit beſoin pour ſon Ouvrage, & d'en emprunter beaucoup de traits. Les caracteres d'Henry VIII. de Cranmer, d'Elizabeth, ſont copiez d'après M. Boſſuet.

Le premier Entretien eſt diviſé en huit Chapitres : on y examine ſi la ſoûmiſſion qu'exige nôtre Foi exclut tout examen : non, ſans doute, dit le Maître au Diſciple ; votre ſoûmiſſion doit être raiſonnable, & elle ne peut être raiſonnable, qu'autant qu'elle ſera conforme aux principes, que Dieu lui-même nous a donné pour diſtinguer la verité. Il eſt donc permis de ſonder, non pas les Myſteres, puiſqu'ils ſont beaucoup au deſſus de nos idées, mais les motifs ſur leſquels eſt appuyée notre ſoûmiſſion. Dès qu'une fois nous croyons un Dieu également incapable de tromper & d'être trompé, nous devons nous ſoûmettre à ſa parole. Ainſi quelqu'incroyables que nous paroiſſent en eux-mêmes certains Myſteres, il eſt raiſonnable de les croire, dès qu'une fois nous avons une certitude morale de

la révélation. Mais une Doctrine que tant d'eſprits divers ont enſeigné, n'a-t-elle été ſujette à aucune altération? Il eſt aiſé de prouver qu'elle n'a pû ſouffrir aucune atteinte : Jeſus-Chriſt a dit que les Portes de l'Enfer ne prévaudront point contre ſon Egliſe: ſur quoi on peut raiſonner ainſi contre les Proteſtans, qui nous accuſent d'être tombez *dans les damnables erreurs de l'Idolatrie & de la Superſtition du Papiſme.* Ou bien Jeſus-Chriſt avoit avant la réformation une véritable Egliſe ſur la Terre, ou il n'en avoit point: s'il n'en avoit point, voilà donc ſon Egliſe entierement détruite, & par conſéquent les Portes de l'Enfer ont prévalu contre elle; s'il en avoit une, c'étoit indubitablement l'Egliſe Romaine, puiſque de l'aveu du *Livre des Homelies*, il n'y a eû qu'elle dans tout le Chriſtianiſme pendant pluſieurs Siécles avant la réformation. Or ſi cette Egliſe étoit alors coupable d'une affreuſe Idolatrie, il s'enſuit que la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt en étoit coupable. Ainſi de quelque côté que ſe tournent les Proteſtans, il faut qu'ils accuſent Jeſus-Chriſt de n'avoir pas gardé ſes promeſſes.

Après avoir dévelopé plusieurs preuves de l'infaillibilité de l'Eglise, le Maître instruit le Disciple sur les Régles de Foi. On convient que l'Ecriture Ste. est une Régle de Foi; mais on nie que toute la révélation soit contenuë dans la seule Ecriture. Un Protestant, Auteur du Livre intitulé la *Tradition nécessaire*, a été aussi obligé de le nier. » Voici comme il s'exprime; » il est évident que toutes les veritez » du Christianisme furent d'abord » confiées aux Evêques par une *Tradi-* » *tion orale*, & qu'il leur fut ordonné » de garder précieusement ce dépôt, » & de le faire passer de même à leurs » Successeurs; & l'on ne trouve en » aucun endroit des Epîtres de Saint » Paul & des autres Apôtres, qu'ils » ayent eû dessein d'y mettre par écrit, » soit conjointement, soit séparément » tout ce qu'ils avoient enseigné com- » me nécessaire au Salut, & d'en faire » un détail si complet, qu'on ne pût » regarder comme de Foi que ce qui » y étoit contenu. » Le Protestant est d'accord en cela avec les Catholiques, & la suite du premier entretien fait voir combien il y a d'inconséquence

dans la plûpart des raiſonnemens, par leſquels on s'efforce de renverſer ce Tribunal viſible, auquel l'infaillibilité a été promiſe & accordée dans tous les tems. Il faut donc neceſſairement en revenir à l'eſprit particulier, qui a été la derniere reſſource des Novateurs. Invention déteſtable, qui fait dépendre toutes les véritez des erreurs, & des inconſtances de l'eſprit humain.

Après avoir établi la néceſſité d'une Egliſe infaillible, on jette dans le II. Entretien quelques réflexions ſur l'importance qu'il y a de la connoître, & ſur l'attachement invariable qui lui eſt dû. Ici le jeune éléve ſe trouve enfin au point fixe, qui eſt le but principal de l'Ouvrage. L'Angleterre a autrefois penſé comme tous les Catholiques Romains, elle ſe vante aujourd'hui d'avoir ſecoué leurs préjugez, détruit leurs ſuperſtitions; & réformé leurs erreurs: il s'agit de voir ſi ces prétentions ſont bien fondées. L'Hiſtoire de ſa Converſion oppoſée à l'Hiſtoire de ſa Réformation, eſt la régle qu'on établit pour décider cette importante queſtion. On aſſûre que dès les premiers tems du Chriſtianiſme

l'Angleterre a pû en avoir quelque connoissance par les Romains qui tâchoient d'y étendre leurs conquêtes, & d'y fixer leur domination. Le Maître parle encore à son Disciple d'un Voyage que *S. Pierre*, selon le témoignage de quelques Auteurs, a pû faire dans cette Isle, lorsque, sous l'Empire de *Claude*, tous les Juifs furent chassez de Rome. Mais sans s'arrêter à une Tradition douteuse, il est certain que le Roi *Lucius* sur la fin du deuxiéme Siécle demanda des Missionnaires au Pape *Eleuthere*, qui envoya *Fugatius* & *Damien*. Bientôt on compta plusieurs Familles chrétiennes, leur vie sainte & édifiante commençoit à faire fleurir la Religion, lorsque les Saxons Idolâtres firent une irruption en Angleterre, & y rétablirent le culte des Idoles. Ce malheur ne fut réparé que dans le VI[e] Siécle, sous le Pontificat de *Gregoire* le grand. Ce S. Pontife avoit vû, n'étant encore que Prêtre, dans la Place publique de Rome des Esclaves Bretons, qu'on y avoit exposez en vente : frapé de la bonne mine de ces Étrangers, il s'informa de leur pays, de leurs coû-

tumes, de leurs mœurs & de leur Religion; & aprenant avec douleur qu'une nombreuſe Nation étoit encore toute entiere dans les ténébres de l'Idolatrie, il réſolut d'aller lui-même y porter le flambeau de la Foi; mais le peuple de Rome le retint malgré lui; & ne pût conſentir à le laiſſer partir. A peine fut-il élevé ſur la Chaire de *S. Pierre*, qu'il ſongea à la Converſion de l'Angleterre: il y envoya le Saint Moine *Auguſtin*, qui ne tarda pas à y faire de rapides progrez: *Ethelbert* Roi de *Kent*, fut un des premiers à embraſſer la Foi. Ainſi l'Angleterre, pour la ſeconde fois, dût ſa Converſion au zéle des Souverains Pontifes, & aux travaux infatigables des Miſſionaires, qu'ils envoyoient. Falloit-il pouſſer l'ingratitude juſqu'à appeler le Saint Siége *la Proſtituée de Babylone* & le Pape l'*Antechriſt?*

On lit enſuite les Conférences de *S. Auguſtin* avec les Evêques Bretons: car malgré la domination des Saxons Idolâtres, l'Epiſcopat n'avoit pas été entiérement détruit: le S. Miſſionaire voulut donc s'aſſocier ceux qui étoient revêtus de ce ſacré caractere. Mais les

Hiſtoriens remarquent que les Bretons avoient une haine ſi violente pour les Saxons, qu'il fut impoſſible de les déterminer à travailler à leur Converſion. Toutes les Conférences furent inutiles, & *Auguſtin* ne pût tirer aucun ſecours de ces Evêques peu éclairez, & dans qui un amour aveugle de la Patrie étouffoit tous les ſentimens de la charité chrétienne. Cependant les Proteſtans ont abuſé de l'opiniâtreté qu'ils firent paroître, pour prouver qu'ils ne reconnoiſſoient ni l'autorité, ni les traditions de l'Egliſe Romaine. Mais on ne lit nulle part que ces Evêques ayent conteſté aucun des articles controverſez entre les Proteſtans & les Catholiques; & l'Héréſie ne peut ſoûtenir ſes injuſtes prétentions, qu'en altérant les faits racontez par les anciens Hiſtoriens: on eſt donc obligé de conclure que les Miſſionaires qui convertirent l'Angleterre, reçûrent leur Miſſion des Succeſſeurs de *S. Pierre*, qui tenoit lui-même ſon autorité de Jéſus-Chriſt; que S. Auguſtin apporta en Angleterre la Religion du Pape qui l'avoit envoyé; & cette Religion a été la

ſeule autoriſée pendant l'eſpace de 900 ans ; que l'Angleterre fut alors unie de communion à toutes les Egliſes du Monde Chrétien : a-t'elle dû à l'exemple des Luthériens & des Calviniſtes ſe ſéparer de toutes les ſocietez chrétiennes ? les Royaumes d'Irlande furent convertis en differens tems ; mais ils reçûrent la même foi dont l'Angleterre faiſoit profeſſion : de toutes parts on célébroit le Sacrifice de la Meſſe, on reveroit les Reliques & les Images des Saints, on ſe proſternoit devant la Croix, on prioit pour les Morts, &c. On ajoute enfin que la Religion fut alors atteſtée par des miracles, confirmée par la vie réguliere de ceux qui la prêchoient & qui l'embraſſoient ; elle fut reçûë par les peuples librement & volontairement. La force & la violence n'eurent aucune part à la Converſion des Anglois. Peut-on dire la même choſe de la Réformation ? Le Maître prépare l'eſprit du Diſciple au recit de cette affreuſe révolution qui fait le ſujet du troiſiéme Entretien. » Vous y verrez les Loix divines & » humaines foulées aux pieds, la Re-» ligion ſervir de voile pour couvrir les

» plus grands crimes, les Egliſes & les » Autels profanez, les Vaſes ſacrez » employez à des uſages profanes, » comme dans le fameux feſtin de » Balthazar, les anciens monumens » de la Pieté de nos Ancêtres renver- » ſez, l'autorité Eccléſiaſtique uſurpée » par des Laïques, les Monaſteres pil- » lez & ruinez, le patrimoine de l'É- » gliſe devenu la proye de l'avidité » inſatiable des Courtiſans, le Peuple » forcé contre ſa conſcience à ſe con- » former à des loix injuſtes & ſan- » guinaires, des perſonnes de tous » états & de toute condition miſes à » mort comme des ſcélérats, pour » n'avoir point obéï à des ordres direc- » tement oppoſez à la Loi de Dieu. » Voilà en peu de mots l'Hiſtoire de la Réformation annoncée dans le ſecond Entretien, & prouvée dans le *troiſiéme* par une expoſition fidelle des faits que les Proteſtans ont écrit, & des reflexions que la force de la verité leur arrachoit, lors même qu'ils s'éforçoient de juſtifier les Héros de la Réforme.

Cette fameuſe Réformation ſe fit par degrez ſous *Henry* VIII. une paſ-

sion honteuse lui donna la naissance ; sous *Edoüard*, l'avarice des Courtisans la fortifia, la violence d'*Elizabeth* y mit le comble. Les Protestans eux-mêmes ont reconnu plus d'une fois la validité du mariage de Henry VIII. avec Catherine d'Arragon : on voit que les raisons qu'il alléguoit pour la repudier n'étoient que de foibles prétextes : on lit avec horreur les mouvemens qu'il se donna pour corrompre les Universitez & les Corps les plus respectables, afin d'en tirer des décisions conformes à sa passion. Quoiqu'il fut alors Catholique, il ne fit point de difficulté de mandier le suffrage de *Melancthon* : mais ce Protestant lui répondit que la dispense accordée par le Pape *Jules* étoit légitime, & qu'il ne devoit avoir aucun scrupule sur un mariage, qu'on ne lui avoit permis qu'aprés de mûres déliberations sur les Loix naturelles & divines. *Henry* voyant qu'aucun Tribunal ne lui étoit favorable, en vint enfin à ces excez odieux, qu'on ne peut s'empêcher de détester. Il chercha dans ses Etats un Ministre propre à devenir l'instrument de sa passion. Thomas *Cranmer*

Archevêque de Cantorbéry, avoit toutes les qualitez nécessaires pour exécuter ses injustes projets ; Hérétique déguisé, accoûtumé à mépriser les Loix les plus respectables, déterminé à satisfaire, à quelque prix que ce fut, son ambition demesurée, il entra dans les vûës de son maître, il prononça au mois de Mai 1533. la Sentence définitive, par laquelle il cassoit le mariage de *Henry* avec *Catherine*, & confirma celui du même Roi avec Anne de *Boulen*, ce fut là son coup d'essai. Il ne tarda pas à défaire son propre ouvrage en cassant le mariage d'Anne de *Boulen* pour flater *Henry*, qui voulut épouser Anne de *Cleves*. Cet habile politique n'eût pas plûtôt apperçu l'inclination du Roi pour Catherine *Howard*, qu'il trouva encore des nullitez dans le mariage d'Anne de *Cleves*; on voit par là quel étoit le génie du chef & du héros de la Réforme. Il fut le premier Archevêque de Cantorbéry qui abandonna les droits de son Eglise pour ceder au Roi la puissance spirituelle : on sçait jusqu'où *Henry* porta la vengeance & la haine contre le S.

Siége, qui n'avoit pû approuver ni tolérer ses débauches scandaleuses. *Cranmer* n'eut point honte de seconder ses fureurs, & de se dépouiller lui-méme de ses prérogatives les plus prétieuses. On le vit ramper devant Thomas *CromWel* fils d'un Forgeron de Putney, que le Roi avoit nommé son Vicaire général dans les affaires ecclesiastiques. Les Religieux furent bientôt la victime de cette triste révolution. On vouloit envahir leurs biens, & pour éviter l'odieux, qui est attaché à la violence & aux cruautez; on eût recours à la fraude & à la fourberie. *Dugdale* & Thomas *Hearn*, tous deux Protestans, sont eux-mêmes saisis d'horreur en racontant les artifices indignes, dont on se servit pour noircir des personnes respectables par la sainteté de leurs mœurs. Cependant on peut croire que les entreprises inoüies du Roi & de ses Ministres ne furent pas universellement approuvées. Jean *Fisher* Evêque de Rochester, Thomas *Morus* Ancien Chancelier d'Angleterre, parurent à la tête de ceux qui eurent le courage de sacrifier leur vie pour la défense de la Religion.

Malgré une conduite ſi extraordinaire, *Henry* fit publier pluſieurs Reglemens, qui auroient pû mettte à couvert une partie des dogmes de la Foi; mais il avoit donné un exemple trop funeſte. Les Grands du Royaume devenus Maîtres du Gouvernement ſous la minorité d'*Edoüard*, ſongérent à s'enrichir aux dépens des Egliſes. *Edoüard*, tout enfant qu'il étoit, fut déclaré Chef ſuprême de l'Égliſe pour le ſpirituel, c'eſt-à-dire, Juge Souverain de toutes les controverſes de Religion, & la ſource de la Jurîdiction Eccléſiaſtique. Par ce ſeul Acte on enlevoit aux Évêques ce pouvoir ſacré qu'ils tenoient de leur inſtitution divine. Enſuite les Grands firent paroître hautement quelles étoient leurs intentions. L'unique but de la Réforme étoit de s'emparer des biens que poſſédoient les Égliſes, & de faire rentrer dans leurs familles les riches fonds que la pieté de leurs ancêtres en avoit détachez. Les ornemens précieux des Autels n'étoient reſpectez que par la foi de la Meſſe; il fallut d'abord détruire toutes les idées qu'on avoit de cet Auguſte Sa-

crifice. Les fondations des mourants avoient été maintenuës par la ſoi du Purgatoire ; on eût bientôt travesti en ſuperſtition ridicule ce Dogme fondé ſur l'Écriture & la Tradition. On ne penſa qu'à faire un ſyſtême conforme à l'avidité des Grands, & au libertinage des Peuples. Le Duc de *Sommerſet* Protecteur du Royaume, autoriſa par ſon exemple les pillages & les ſacrileges. Mais cet Illuſtre Réformateur ne vêcut pas aſſez longtems pour joüir de ſes rapines. Après avoir fait mourir ſon propre Frere ſur un échafaut, il éprouva le même ſort. Son Succeſſeur fût le Duc de *Northumberland*, qui avoit été ſon plus grand ennemi ; il l'imita dans tous ſes crimes, & fut condamné au même ſupplice, avec cette différence que le Duc de *Sommerſet* ne parut point ſe repentir de ſon impiété, au lieu que le Duc de *Northumberland* déclara à la mort que l'*ambition l'avoit aveuglé*, que, *quoiqu'il eût toûjours été Catholique Romain dans le cœur, il avoit ſacrifié ſa conſcience à ſa fortune en s'accommodant au tems, qu'il avoit une douleur ſincere de tous ſes crimes, & qu'il reconnoiſſoit la juſtice de ſa mort.*

Il n'eſt pas difficile de pénétrer les raiſons qui engagérent *Elizabeth* à marcher ſur les traces de tant d'Apoſtats. Le crime de ſa Mere étoit une tache qu'elle ne pouvoit effacer aux yeux des Catholiques: en un mot, ſa légitimité ne pouvoit s'accorder avec l'attachement au Tribunal ſuprême de l'Egliſe. Les Proteſtans admirent ici la Providence, qui pour perfectionner la divine Réformation a choiſi, diſent-ils, une Reine Vierge qui devoit rétablir laReligion dans ſon ancienne pureté. Les Auteurs qui ont le plus relevé les grandes qualitez de cette Princeſſe, ne conviennent guéres de cette prétenduë Virginité; mais on abandonne ces ſoupçons qu'il n'eſt pas à propos d'aprofondir. Cette zélée Réformatrice ne diſſimula-t-elle pas ſa Religion ſous la Reine *Marie*, juſqu'à être fâchée de ne pouvoir lui perſuader qu'elle étoit Catholique? Ne viola-t-elle pas les Loix les plus ſacrées de la Juſtice & de la droiture, en fomentant les troubles de l'Ecoſſe? Ne fut-elle pas coupable d'une monſtrueuſe perfidie, en condamnant à mort une malheureuſe Princeſſe, à

 qui

qui on ne pouvoit reprocher d'autre crime que d'avoir trop compté ſur ſa parole ? Nous perſuadera-t-on que Dieu ait jetté les yeux ſur une ame ſoüillée de tant de crimes pour lui donner le ſoin d'épurer ſa Religion ? Mais quand elle auroit poſſedée les plus éminentes qualitez, le Docteur *Heath* prouva très-bien en plein Parlement, 1°. Que la Chambre étoit incapable de conférer une inſtitution divine & une puiſſance ſpirituelle, 2°. Que la Reine par ſon ſexe même étoit incapable de la recevoir. La pratique univerſelle de toutes les ſocietez chrétiennes, la tradition indubitable de tous les Siécles, le ſens exprez des paſſages de l'Ecriture ſervent de baſe à ce diſcours très ſenſé & très éloquent : mais les raiſons ne prouvent rien contre la force. Malgré la réſiſtance du Clergé & des Univerſitez, la Reine fut déclarée Chef ſuprême de l'Égliſe. Perſonne n'ignore la cruelle tirannie qu'elle exerça ſur ce reſte infortuné de Catholiques, que la crainte & l'eſpérance ne pûrent ébranler. D'ailleurs elle rendit la Réforme ſi commode pour les Peuples & les Paſ-

teurs ; ils trouvérent tant d'avantages à suivre le nouveau plan de Religion, que bien-tôt personne ne fut à couvert de la séduction.

Tel est le récit que le Maître fait à son Disciple : il est interrompu par de courtes interrogations qui délassent le Lecteur, & qui donnent occasion de développer les preuves de tous ces faits conformément aux narrations des Protestans.

Le cinquiéme Entretien contient la comparaison qui est annoncée par le titre même de l'Ouvrage. On compare les Apôtres de l'Angleterre avec ses Réformateurs. La Sainteté des premiers éclate ce semble davantage, quand on les voit en parallele avec *un Thomas Cromwel, un Cranmer, un Duc de Sommerset, de Northumberland,* &c. dont la mémoire est chargée dans l'Histoire, des crimes les plus noirs, de sacriléges, d'hypocrisie, de rapines, d'impudicitez & de cruautez. On compare ensuite les moyens employez dans la Conversion & la Réformation de l'Angleterre. On oppose les miracles de *S. Augustin* aux moyens violens & artificieux, qui seuls furent

connus des Réformateurs. En troisiéme lieu, on examine les motifs qui ont opéré la Conversion & la Réformation. Quel autre interêt que celui de l'Eternité, obligea *S. Augustin* de s'exposer à mille dangers parmi des Peuples qui passoient pour barbares, & que leur infidélité rendoit encore plus redoutables? Qu'on pénétre les ressorts qui firent agir les Héros de la Réforme; y trouvera-t-on le même désintéressement? Enfin l'unité de la Foi Catholique comparée avec la confusion des Églises Protestantes, est la derniere preuve que l'on apporte pour faire voir qu'elles n'ont point un solide fondement. On conclut par démontrer que toutes les marques de la vraye Eglise se trouvent dans l'Eglise Romaine, & qu'elles manquent entiérement dans l'Église Anglicane.

Article CIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour l'année 1725. *A Paris, an* 1727.

Physique Generale.

Mr. l'Abbé de St. Pierre a communiqué à l'Academie les observations d'un mouvement extraordinaire de la Mer arrivé au Port de Flamenville en Normandie, & sur toute la côte jusqu'à Jobour, quelques jours après celui qui arriva à Marseille en 1725. le 29. de Juin. Le Mercure de France parla dans le tems de ce reflux singulier de Normandie, comme de celui de Marseille. L'Historien de l'Academie remarque fort judicieusement, *qu'entre les explications differentes qu'on a données de celui de Marseille, les meilleures ne sont pas celles qui lui seroient trop particulieres, mais celles qui donneroient quelque cause plus generale.* Point de

cauſe plus generale que la cauſe même du Flux & du Reflux rapportés comme il convient, à l'organiſation de la terre, à la circulation des ſubſtances terreſtres; & à l'action périodique du feu ſoûterrain & central, qui peut avoir de tems en tems, & tantôt ici, tantôt là quelques variations, telles qu'on en remarque ſans ceſſe ſur les diverſes côtes : car celles de Marſeille & de Flamenville ne ſont pas les ſeules, & preſqu'en même tems il en arriva autant à Porſmouth en Angleterre, & l'Hiſtoire naturelle de chaque côte eſt pleine de ſemblables évenemens.

Mr. Le Febvre Medecin d'Uſés à fait ſavoir à Mr. Pitot de l'Academie que pluſieurs piéces de ſerge blanche d'Alais ayant été entaſſées chez un Foulon, elles s'échaufferent en 12. ou 15. jours ſans qu'il parût ni feu ni fumée, & que ſixqui étoient au fond, ſe mirent en fuſion, & furent reduites en une maſſe noire, caſſante, luiſante, ſentant la corne brûlée, ſe liquefiant au feu, s'allumant à la chandelle. Ce Phénomene n'eſt point ſi rare, il y a long-tems qu'on ſait que

le ſimple entaſſement des matieres inflamables, les échauffe & ſouvent les met en feu. Cela arrive tous les jours au foin verd. Et c'eſt par là qu'on démontre *à priori* la génération d'un feu dans le centre de la terre par le ſimple entaſſement d'une infinité de matiéres bitumineuſes, ſulfureuſes, & ſalines qui compoſent ce Globe.

Mr. Bouger habile Mathématicien, Profeſſeur en Hidrographie au Port du Croiſie, a fait ſavoir à Mr. de Mairan de l'Academie que le 13. de Janvier à 8. h. du ſoir il y eut en Bretagne un tremblement de terre fort court & peu étendu ſur le bord de la Mer.

Mr. de Bocanbrey a écrit de Bocanbrey à Mr. de Juſſieu de l'Academie que le Mercredi 30. de May, il fit le matin un grand broüillard. Que le broüillard étant diſſipé, il s'éleva ſur le midi pluſieurs orages avec quelques coups de tonnerre. Qu'entre 3. & 4. h. il y eut des coups de Soleil très-brûlans. Qu'à 4. h. & trois quarts on entendit un bruit confus comme roulant ſur terre, & bien-tôt après comme d'un caroſſe roulant ſur le

pavé, mais par ſecouſſes & à repriſes. Qu'après trois quarts d'heures que ce bruit duroit, il vit un tourbillon de feu roulant ſur terre avec un bruit terrible, ayant un pied & demi de large à peu près. Que ce feu boüillonnoit en montant très-rapidement jusqu'à une nuée noire qui étoit au deſſus & qui le rabattoit, en tourbillonnant comme de la fumée qui trouve en ſon chemin de l'oppoſition. Qu'enfin ce Phénomene s'étant éloigné de l'Obſervateur comme d'un quart de lieuë, il ſe termina par un grand coup de tonnerre avec une groſſe pluye.

Mr. Philippe d'Achery a écrit de l'Iſle de Bourbon qu'ayant enfoncé d'environ 130. braſſes dans la Mer une bouteille d'un verre très-fort, bouchée avec un grand ſoin pour que rien n'y penetrât, il l'avoit retirée dans l'inſtant, entiérement pleine d'eau, beaucoup moins ſalée que celle de cette Mer.

Les Obſervations Méteorologiques de M. Maraldi laiſſent le monde à peu près au même point de pluye & de beau tems, de ſechereſſe, de froid & de chaleur, &c. où les précedentes

l'avoient repréſenté. L'Aurore Boreale, l'Aimant ſont auſſi à peu près ſtationaires.

ANATOMIE.

Sur les Cataractes par Mr. Petit le Medecin. L'Hiſtoire de l'Academie nous fait eſperer qu'*on va voir le fruit de tout ce qui a été dit dans l'Academie au ſujet des Cataractes depuis 20. ans.* Jamais promeſſe ne pouvoit être plus agréablement reçuë du Public connoiſſeur que celle-là. Car elle n'intereſſe pas les ſeuls Anatomiſtes, ni même les ſeuls Phyſiciens. Les diſputes ſur ce ſujet ont été aſſez vives & aſſez frequentes pour attirer l'attention de tous les gens de Lettres. Il s'agit de ſavoir s'il y a des Cataractes membraneuſes, ou ſi ces Cataractes ne ſont autre choſe qu'un Cryſtallin vitié, obſcurci, glaucomatique. Les Anciens étoient pour les Cataractes membraneuſes. Mr. de Woolhouze le plus célébre des Modernes en ce genre, parce qu'à une pratique journaliére il a joint une theorie vaſte & profonde, a un peu modifié les pré-

tenſions des Anciens , en faiſant voir que les Cataractes membraneuſes n'étoient point ſi ordinaires que les glaucomatiques. Mais divers autres Modernes, qui ont paru ſucceſſivement ſur les rangs, ſans s'arrêter à ce juſte-milieu qui paroit le plus raiſonnable, quand ce ne ſeroit que parceque c'eſt un milieu, ſont allés à l'extrémité oppoſée & ont prétendu qu'il n'y avoit point de Cataractes membraneuſes, & que tout étoit Glaucome. Un des plus fameux Partiſans de ce Syſtême moderne, a été Mr. Heiſter. Le choc fut rude entre lui & Mr. de Woolhouze ; il le fut même un peu plus qu'il ne convenoit à deux Savans de ce relief. Mais enfin des faits juridiquement atteſtés forcerent M. Heiſter de ſe retracter & de revenir au ſage temperament de Mr. de Woolhouze, en convenant que les Cataractes membraneuſes étoient rares, mais réelles. Après un triomphe ſi complet, & bien d'autres expériences non moins authentiques que Mr. de Woolhouſe a produites depuis ce tems-là, on auroit cru qu'on alloit *voir le fruit* de tou-

tes ces disputes. On croiroit même que c'est ce *fruit* là que l'Academie nous annonce dans ce Mémoire de M. Petit. C'est tout le contraire. Mr. Petit renouvelle la dispute, & remet sur les rangs les Cataractes purement glaucomatiques à l'exclusion des membraneuses. Il ne faut pas douter qu'un Academicien aussi habile n'ait de nouvelles raisons & de nouvelles expériences à opposer à celles de Mr. de Woolhouse réuni désormais avec Mr. Heister. Il en a sans difficulté, & nous sommes très-convaincus de leur solidité. Seulement il semble jetter dans les fondemens de son systême des semences de ruïne dont un adversaire tel que le sien saura profiter, lorsqu'il s'appuye sur l'authorité de Mr. Heister qui est d'autant plus contre lui qu'il a été d'abord pour lui avec plus de vivacité & d'obstination. Quoiqu'il en soit Mr. Petit dans ce Memoire ne touche encore que la partie historique de la Cataracte. C'est dommage qu'il n'ait pas sçu qu'Hypocrate connoissoit cette maladie & sa guérison, & que c'étoit le hazard qui avoit, par le mo-

yen des animaux, appris aux hommes à faire cette opération comme bien d'autres. Ses recherches ſur ce point ſont ſavantes; mais ſes concluſions ſont hypothetiques. Rien n'eſt plus ingénieux que ce tour ſyſtêmatique de repreſenter les oculiſtes comme ſachant d'abord qu'en abatant la cataracte ils abatoient le cryſtallin, mais ignorant que ce cryſtallin fut un des principaux organes de la viſion; & dans la ſuite ſachant l'uſage de cet organe, & prenant plaiſir, & affectant d'ignorer que ce fut lui qu'on abatît ſous le nom de cataracte. Car quelle apparence qu'on eût ôté l'organe de la viſion pour rendre la vûë à ceux qui l'avoient perduë. Les Oculiſtes modernes l'entendent mieux: ils ſavent, ils conviennent que le cryſtallin eſt un des principaux organes de la viſion, ils ne laiſſent pas de l'ôter à ceux qu'ils veulent guerir de la cataracte. C'eſt en propres termes arracher les yeux à une perſonne ou les lui crever pour qu'elle voye mieux. Il y a ſans doute bien de belles choſes à dire pour & contre ſur cette matiére. Mais pour décider la queſtion en

dernier reſſort ; il paroit que tout ſe reduit déſormais à faire voir ou que le cryſtallin n'eſt pas un organe eſſentiel de la viſion, ou que la viſion peut ſubſiſter ſans un de ſes organes eſſentiels. Car lorſqu'on dit que la cataracte eſt un corps étranger, une membrane, un rideau qui ſe forme accidentellement devant le cryſtallin; tout Phyſicien ; tout homme de bon ſens comprend qu'en abatant ce rideau étranger on rend la vûë à celui qui l'avoit perduë par là. Mais juſqu'ici nul Phyſicien n'a compris qu'on pût rendre la vûë en ôtant *un des principaux organes de la viſion.* Il faut donc des faits bien poſitifs pour faire paſſer un ſi étrange paradoxe qui juſqu'à ce qu'il ſoit démontré vrai, n'a pas même droit de paſſer pour vraiſemblable.

Mr. Petit le Chirurgien découvre en habile Anatomiſte de nouveaux uſages de *l'Epiploon.*

Mr. Senac confirme que les perſonnes noyées ou n'avalent point d'eau, ou en avalent trop peu pour en mourir. Il fait auſſi à cette occaſion des recherches qui peuvent intereſſer les Anatomiſtes.

Sur les accroissemens & décroissemens alternatifs du corps humain, par Mr. l'Abbé de Fontenu de l'Académie des belles Lettres. C'est en Angleterre qu'on a découvert que le matin en sortant du lit tout homme, en tout âge, étoit un peu plus grand que le soir en s'y couchant. Cela se rapporte fort juste au systême des Balancemens alternatifs établi par bon nombre de pareilles observations dans le traité de la Pesanteur universelle des corps imprimé chez Cailleau en 1724. On voit d'abord la raison précise du Phénomene Anglois que diverses personnes ont vérifié à Paris, entr'autres Mr. Morand de l'Academie des Sciences. Mais nul n'a porté plus loin ces vérifications que Mr. l'Abbé de Fontenu de l'Académie des belles Lettres. Aussi est-ce d'après lui que celle des Sciences en rend compte au Public comme d'un bien qu'elle dit qu'on a *pris sur ses terres*; & qu'elle regarde sans façon comme une *restitution* que cet Abbé lui fait. Il a pourtant poussé l'observation plus loin, & a trouvé conformément au vrai systême des Balancemens alternatifs, que ces Ba-

lancemens journaliers d'acroissement & de décroissement ont aussi leurs Balancemens intercalaires, & qu'après qu'on a mangé deux fois le jour on croît pendant un certain tems, & ensuite on décroît non seulement en grosseur, mais même en longueur. Rien n'est plus ingénieux que toutes les recherches de Mr. l'Abbé de Fontenu sur cette matiére. De tout tems au reste on a observé qu'un homme qui a été long-tems malade s'est beaucoup alongé.

Nous laissons une observation curieuse sur les playes de la vessie qu'on a communiquée à l'Académie ; aussi bien que la réponse du Savant Mr. *Helvetius* aux objections de Mr. *Besse* contre son livre de l'Œconomie Animale & ses observations sur la petite Vérole. On pourra aussi lire dans les Mémoires les éclaircissemens du célébre *Mr. Winslou* sur un Mémoire de 1717. qui traite de la *Circulation du sang dans le fœtus* avec des remarques sur un systême particulier *de Mr. Vieussens* & sur un écrit de *Mr. Rouhaut* sur cette matiére. L'Histoire Anatomique du *Rat musqué* qui est une

eſpéce de *Caſtor*, communiquée à l'Académie par *Mr. Sarazin* Medecin à Quebec, & par Mr. de Reaumur de l'Académie au Public en Extraits ; eſt auſſi fort curieuſe ſur tout pour ceux qui aiment les détails d'Anatomie.

Chymie.

Principes de l'Art de faire du fer blanc par M. de Reaumur. Le fer étant auſſi commun qu'il l'eſt en France, on y cherche depuis long-tems le ſecret de l'étamer, pour n'être pas obligé d'en acheter d'étranger. Ce ſecret au reſte y eſt aſſez connu depuis *Mr. de Colbert*; & on en a établi en divers tems diverſes fabriques qui ont réuſſi, mais non autant qu'il le faudroit pour l'uſage qu'on fait du fer blanc. *Mr. de Reaumur* après s'être mis au fait des procedés qu'on obſerve dans ces fabriques communique ici au Public les principales obſervations qu'il a faites à ce ſujet. On commence par applatir le fer en feüilles. Toutes ſortes de fers n'y ſont pas propres ; il faut qu'ils ne ſoient ni trop aigres, ni trop doux. En général il n'eſt pas fort dif-

ficile de blanchir, c'eſt-à-dire d'étamer le fer. L'Etain s'allie volontiers à tout métail : de ſorte qu'il n'y a qu'à froter le fer d'un peu de ſel Armoniac, & puis à le plonger dans de l'étain fondu : car on l'en retire tout étamé. Mais il faut pour cela que le fer ſoit bien pur & exemt de roüille ; ce qui n'eſt pas ſi aiſé dans la pratique, & c'eſt ce qui rend le ſecret du fer blanc ſi myſtérieux. Car il eſt vrai qu'il n'y a qu'à bien nettoyer le fer & à le bien décraſſer avec la lime : mais ce travail qui ne ſemble rien & qui n'eſt même rien pour un ſimple morceau de fer qu'on voudroit étamer, devient bien long & bien couteux lorſqu'il s'agit de faire une grande quantité de fer blanc, & ce fer blanc ainſi préparé ſeroit exorbitamment cher. Le nœud de cette affaire eſt de décraſſer promptement le fer & à peu de frais, d'en décraſſer une grande quantité à la fois ; par exemple en le trempant dans une leſſive convenable. C'eſt cette leſſive dont les Ouvriers font un grand myſtére. Ils ne purent cependant diſſimuler à nôtre habile Obſervateur que c'é-

toient des acides, des aigres, & en particulier une eau de ſeigle fermenté & aigri. Tous les aigres y ſont bons; mais celui du ſeigle eſt le meilleur: on peut lire dans le Mémoire même de Mr. de Reaumur toutes les circonſtances de cet Art ou de l'abregé qu'il en donne & qui eſt curieux pour les Artiſtes.

Obſervations ſur la préparation du Bleu de Pruſſe par Mr. Geoffroy l'ainé. C'eſt la Societé Royale de Berlin qui en a trouvé le ſecret; c'eſt le célébre feu Mr. Woodward qui l'a publié dans les Tranſactions. Mr. Geofroy le publie de nouveau pour les François & y ajoûte des Réfléxions & des Obſervations dignes d'un habile Chymiſte. Ce Bleu de Pruſſe a de grands avantages, & merite toutes ces attentions de la part de ces ſavantes Academies. Il coute beaucoup moins que l'Outremer, & en a à peu près tous les avantages. Sa compoſition eſt ſi recherchée qu'on la croit l'effet du hazard. Il y entre trois liqueurs dont l'une eſt une diſſolution de ſang de bœuf calciné avec le ſel fixe & alkali du tartre & du ſalpetre, l'autre eſt

une diſſolution de Vitriol, & la troiſiéme d'Alun. C'eſt le Vitriol ou le fer qu'il contient qui paroît fournir le fonds bleu, & les autres ingrédiens paroiſſent n'y entrer que pour le déveloper.

Obſervations ſur l'alliage du Cuivre & du Zine par Mr. Geofroy le cadet. Ce ſont les Anglois qui les premiers ont de cet alliage fait ce qu'ils ont appellé le *Metail de Prince*. Deux particuliers nommés l'un *La Croix* & l'autre *Le Blanc* ont fort perfectionné cet alliage. Mr. Geofroi a fait pluſieurs tentatives ſur ces métaux, qui ſuivant qu'ils dominent l'un ſur l'autre, font un alliage plus ou moins malleable ou caſſant, plus ou moins couleur d'or, plus ou moins brillant ou terne, &c.

BOTANIQUE.

Mr. Alexandre Chirurgien de la Louïſianne a communiqué à Mr. de Mairan de l'Académie, la deſcription d'un Arbriſſeau d'Amérique qui porte de la Cire, propre à en faire des

Bougies. Il y a long-tems qu'on ſait que nôtre Cire même vient des fleurs & des plantes, ſur leſquelles les Abeilles en font la recolte. Ainſi l'Arbriſſeau anonyme de l'Amérique n'a ſans doute de particulier que de fournir cette Cire en plus grande abondance que ne le font nos Végetaux d'Europe.

Mr. Marchant de l'Académie a donné la Deſcription de quelques Plantes.

ARTICLE CV.

MEMOIRE ADRESSÉ aux Auteurs des Memoires de Trevoux ſur La Méthode pour étudier l'Hiſtoire par Mr. l'Abbé Lenglet Du Freſnoy, nouvelle Édition augmentée. 1729.

COmme le projet de l'édition de ce Livre propoſé par ſouſcriptions, dans un tems où l'on refuſoit d'accorder des ſouſcriptions pour divers Ouvrages, attira une attention particuliére, on attendoit, MM. RR. PP. que vos *Mémoires* en fiſ-

ſent mention. Le ſujet en valoit la peine. Ce qu'on en a ſçu depuis le faiſoit encore plus déſirer. On étoit curieux d'apprendre ce que vous diriez d'un Livre, où depuis le projet imprimé, & dans le cours de l'impreſſion même, on a obligé l'Auteur à mettre un nombre de cartons aſſez grand, pour faire ſeuls un bon Volume. Un Ouvrage qui contient quatre Tomes in 4°. & bien fournis, mérite qu'on ſache à quoy s'en tenir, ſoit pour l'acheter, ſoit pour ſe donner la peine de l'étudier. Vous n'avez pas encore jugé à propos d'en parler; c'eſt pour vous y inviter, & pour ſçavoir quel jugement l'on en doit porter que je prens la liberté de vous adreſſer ce mémoire.

La premiére réflexion qui m'eſt venuë à l'eſprit, eſt qu'on ne démêle pas le deſſein de l'Auteur, & que lui-même il ne l'a pas trop démêlé. Ce deſſein eſt en général, à ce qu'il dit, de donner une *Méthode pour étudier l'Hiſtoire*. Afin d'y réuſſir, n'auroit-il point fallu marquer d'abord en quoi conſiſte l'Étude de l'Hiſtoire? Eſt-ce ſeulement à aprendre ce qu'ont

écrit les Hiſtoriens ou bien à en profiter ? C'eſt à chacun de ces deux point que M. *Lenglet* auroit dû diriger ſa Méthode ; mais qu'eſt-ce que *Méthode* ? L'a-t'il jamais bien ſçu ? J'entrerois volontiers dans la penſée d'un Auteur qui s'exprime ainſi. *Rien n'eſt plus commun que des Livres qui ſe donnent pour Méthodes; & à peine en trouve-t'on qui ayent rien de méthodique. Quand on y a ramaſſé tout ce qu'on a voulu, on en demeure là ; & on ſuppoſe que la Méthode eſt dreſſée, ſans avoir eu peut-être la premiére idée de Méthode ; qui eſt la maniére ou l'ordre de mettre dans l'eſprit une ſuite de connoiſſances le plus facilement qu'il eſt poſſible.*

Pour mettre dans l'eſprit cette ſuite, il faut déterminer quelles ſont les connoiſſances où l'on veut introduire le Lecteur. Nôtre Auteur a entrevu cette vérité, quand il a intitulé ſon premier Chapitre, *De la fin qu'on ſe doit propoſer dans l'Etude de l'Hiſtoire*. Il ne veut pas que ce ſoit de remarquer *la ſuite & la viciſſitude des Empires, le commencement des Religions, & les changemens mémorables*

qui y sont arrivez ; l'origine & la puissance des peuples ; enfin tout ce qui peut y avoir de remarquable dans l'Antiquité. Seulement, dit-il, je sais *que ces Observations ont leur mérite.* J'aimerois autant dire que dans l'Etude de la Poësie, le soin principal ne doit pas être d'observer la cadence des Vers ; le tour ingénieux des pensées, la vivacité du stile, la justesse des métaphores, la conduite des allégories, &c. mais seulement *que ces Observations ont leur mérite* ; car elles ne sont pas plus le fond de la Poësie, que les changemens mémorables arrivez dans les Religions & les Etats, sont le fond de l'Histoire. Il est vrai qu'il en faut faire l'application, pour les rendre utiles dans la conduite de la vie ; mais cette application est fort diférente du fond même de l'Histoire, qu'il faut étudier d'abord, avant qu'on en puisse tirer de l'utilité.

D'ailleurs comme on a trouvé frivole l'honneur qu'on a quelquefois voulu faire aux Poëtes, de se proposer pour fin la réformation des mœurs; l'Auteur n'a pas avancé avec plus de vérité que les *Historiens prétendent or-*

dinairement faire pratiquer la vertu ; en représentant des personnes qui l'ont pratiquée dans un degré fort éminent.

Ce n'est point précisément en cela que consiste la Science ou l'Etude de l'Histoire. C'est dans la connoissance des évenemens remarquables. Le profit qu'on tire de l'Histoire consiste dans les réfléxions salutaites pour les mœurs, que font naître d'eux-mêmes ces événemens. Or ce sont là deux choses diférentes qu'il ne faut pas confondre ; puisqu'elles demandent deux méthodes differentes: comme les réflexions utiles qu'on peut & qu'on doit tirer de la Poësie, demanderoient une méthode toute differente de celle qui seroit nécessaire pour prendre le goût & la pratique de la Poësie regardée en elle-même. Celui donc qui ne connoît pas ces deux choses, ou qui ne les démêle pas, n'a pas la premiére disposition pour en donner des régles, & en dresser une methode. C'est aussi ce qui se vérifie dans l'ouvrage dont nous parlons ; où l'on ne trouve nulle régle, & nulle ombre de méthode pour l'une ni pour l'autre de ces deux choses.

Le peu d'attention de l'Auteur, sur un point qui auroit dû être la base d'un ouvrage aussi étendu que le sien, paroît encore par un autre endroit, dans ce que nous avons cité de lui ; sçavoir, que les *Historiens prétendent faire pratiquer la Vertu, en représentant des personnes qui l'ont pratiquée dans un degré fort éminent, ou du moins en montrant l'aversion que se sont attiré les scélérats ?* C'est assez souvent le but que paroissent se proposer les Faiseurs de Romans ; de donner des modéles imaginaires de vertus éminentes, ou de vices outrez. Mais les Historiens ne se proposent, & ne doivent se proposer que de représenter les événemens, tels, qu'ils ont été, sans affecter de représenter les Vertus éminentes plutôt que les Vertus médiocres. Il est vrai que s'il ne se rencontroit rien que de médiocre dans les vertus ou les vices, l'Histoire seroit peu capable d'exciter la curiosité, & de réveiller l'attention du Lecteur : mais c'est qu'il est impossible que de grands événemens qui font la matiére de l'Histoire, ne donnent occasion à faire paroître de gran-

des vertus & de grands vices. Cela n'empêche pas que les vertus médiocres ne fournissent souvent des exemples & des instructions aussi utiles que les plus éminentes ; leur médiocrité nous remettant devant les yeux le peu de succès qu'on en doit attendre, soit pour le repos de la vie, ou pour l'éclat de la gloire. D'ailleurs c'est visiblement se méprendre, de ne donner pour matiére à l'Histoire que les vertus ou les vices des hommes. Combien d'autres événemens nous raporte-t'elle dont la connoissance est importante ; & qui ne sont ni les vertus ni les vices des hommes. Ce qui vient de leur intention, de leur foiblesse, des bornes de leur esprit, des travers de leur imagination, des contrarietez de leurs passions, de la difference de leurs temperamens, de l'opposition de leurs vûës & de leurs projets qui ne laissent pas en certaines occasions d'être raisonnables, malgré leur opposition ; du succès quelquefois malheureux de leur prudence, & quelquefois heureux, de leur imprudence ; des effets de leur industrie & de leurs

talens, sont très-souvent indépendans de leurs vertus & de leurs vices; de même encore les altérations de la santé, les surprises de la mort au milieu des entreprises les plus grandes & les mieux concertées; les coups du hazard; ou les traits extraordinaires & imprévus de la Providence, la stérilité des campagnes, le dérangement des Saisons, la destruction des Villes & des Monumiens, & mille autres choses semblables qui ne sont ni les vices ni les vertus des hommes méritent d'être sçuës; & la connoissance qu'on en prend dans l'Histoire, n'a pas moins d'utilité, & ne sert pas moins à la conduite des hommes, que la simple connoissance de leurs vertus les plus éminentes; puisque c'est par là que l'on connoît la nature des choses de la vie; le fond qu'on y doit faire; le peu d'attachement qu'elles méritent; enfin les précautions & le plan de vie qu'on doit former sur tous les accidens où la condition humaine est assujettie.

Voici donc précisément le point essentiel en quoi consiste l'utilité de l'Histoire, & que l'Auteur semble n'a-

voir pas connuë. C'est que l'expérience étant la grande science de la conduite humaine, & comme on dit *la mére de la Prudence*; la connoissance de l'Histoire supplée, par le récit des événemens du monde, à l'expérience que chaque particulier ne sauroit en avoir. Ainsi la connoissance des événemens divers, sont le vrai sujet de l'Histoire, & non pas seulement la connoissance des vertus & des vices des hommes. Le fruit de cette connoissance, est un supplément de l'expérience personnelle qui sert à régler notre conduite. Mais ce sont deux objets qui demandent chacun leur méthode; & comme ils paroissent avoir été fort inconnus à l'Auteur, il ne faut pas s'étonner qu'on ne trouve dans son Livre nulle apparence de méthode ni pour l'un, ni pour l'autre.

On auroit du moins attendu quelque secours de methode dans le Chapitre, où l'Auteur (après avoir raporté ce qui lui est venu à l'imagination sur la Géographie & la Chronologie) parle de l'ordre qu'on doit tenir dans la Lecture de l'Histoire. Tout le secours qu'il donne est de lire *Le*

Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle de M. Boſſuet, & le *Rationarium temporum* du Pere Petau. A la vérité le premier de ces deux Ouvrages eſt excellent pour les réfléxions qui regardent la Religion & la Morale ; le ſecond eſt un chef-d'œuvre d'exactitude chronologique, & le meilleur répertoire pour s'aſſurer de quelque point de Chronologie en particulier ; mais comme on étudie l'Hiſtoire, pour en retenir la ſuite, on ne voit pas que l'*Abregé* de M. *Boſſuet*, ni le *Rationarium* donnent pour cela aucune facilité : les faits y étant fort preſſez les uns ſur les autres ne ſauroient que fatiguer l'imagination, ſi on ne lui fournit & un ordre pour ſe les arranger à elle-même, & des entrepos, où elle puiſſe ſe délaſſer de leur multitude, & des moyens de ſe fixer aux points principaux qui conduiſent aux autres par une liaiſon particuliére des idées & des choſes. Auſſi le P. *Petau* pour retenir habituellement les faits Hiſtoriques & Chronologiques, ne s'en tenoit-il pas à ſon *Rationarium*; mais il s'étoit fait une méthode particuliére, & à peu près ſembla-

ble à celle dont on a usé depuis quelques années, pour faire retenir à de jeunes gens, beaucoup plus de l'Histoire Universelle en un mois qu'on ne faisoit en plusieurs années à lire & à relire le Discours de M. *Bossuet*, & le *Rationarium* : mais c'est ce qu'ignorent, ceux qui ne connoissent pour méthode que la liberté d'en mettre le mot à la tête d'un Livre.

Pour peu qu'on en eût l'ideé, il faudroit dans un Chapitre, où l'on parle *de l'ordre qu'on doit tenir dans la lecture de l'Histoire*, commencer par observer les differentes sortes de personnes qui se mettent à l'Etude de l'Histoire; selon leur état, leur âge, leur profession, leurs vuës; & sur tout selon l'étenduë, ou les bornes de leur mémoire. En effet, excepté le soin de se tracer d'abord un ordre géneral des temps, pour y placer chacune des principales parties de l'Histoire universelle; les differences que nous avons marquées dans les personnes, demandent autant de difference dans les méthodes. Si on avoit le tems & le talent nécessaire pour apprendre l'Histoire dans toute sa perfection, la méthode uni-

que & qui suppléroit à tout, seroit de lire tous les Historiens contemporains, selon l'ordre des tems qu'ils ont écrit, à commencer par les plus Anciens. Les éclaircissemens qu'on présumeroit de donner là dessus, ne vaudroient pas ceux que chaque Lecteur tireroit de cette Lecture, & le jour s'y feroit tellement de soy-même, que la plûpart des autres explications paroitroient des obscuritez ou des embarras; mais combien peu de personnes se trouvent en état d'un travail si utile, & si pénible! Il faudroit donc fournir des Méthodes pour étudier l'Histoire, à chacune des autres situations les plus ordinaires où se trouvent les esprits: par exemple, il faudroit marquer une Méthode pour les Ecclésiastiques, une autre pour les Politiques, une pour ceux qui s'attachent à la Jurisprudence, une pour ceux qui sont dans la profession des armes, & c'est à quoy l'Auteur n'a pas pensé.

Il met pour titre au Chap. VI. pag. 74. *Des difficultez préliminaires de l'Histoire.* L'expression n'est pas fort intelligible. Il veut dire appa-

remment, *Les difficultez générales qui se rencontrent dans l'Etude de l'Histoire.* Il pouvoit se dispenser d'en parler; on les apperçoit assez; & il en marque qui sont peu intelligibles. *L'Histoire Moderne*, dit-il, *souffre une difficulté considerable; c'est de connoître la forme de l'Empire*; on ne voit pas ce qu'il entend par la *forme de l'Empire*; si c'est la forme particuliére du *Gouvernement de chaque Etat.* En quoi l'Histoire Moderne souffre-t'elle sur ce point plus de difficulté que l'Histoire Ancienne? Qu'y a-t'il d'ailleurs de plus difficile à démêler sur le point du Gouvernement de chaque État que sur tout autre point de son Histoire? Est-on embarrassé, par exemple, à connoître la forme de Gouvernement qui régne aujourd'hui dans les divers États de l'Europe? Si l'Auteur veut parler des changemens arrivez dans le Gouvernement de chaque État, il y faut plus de soin; mais cette difference se fera sentir à quiconque étudiera la suite de l'Histoire, & ce n'est point là une difficulté particuliére.

Quoiqu'il en soit, l'Ouvrage four-

nit pour toute Méthode un Abregé ſouvent eſtropié de chacune des Hiſtoires ; & n'a rien de particulier, que des réfléxions, des opinions, des déciſions, & des digreſſions de l'Auteur, mais qui le ſont au dernier point. C'eſt ſur quoi nous ferions des remarques plus amples que ſes quatre Volumes ; ſi nous croyions que l'Ouvrage en valût la peine, ou que le Public ſavant & ſenſé ne les dût pas reconnoître ſuffiſamment par lui-même.

Ainſi, en parlant du Déluge univerſel, pag. 129. tom. I. il rapporte que là deſſus il y a deux ſentimens ; les uns tenant cet évenement pour miraculeux, & les autres le regardant comme purement naturel. De ſorte qu'il expoſe ces deux opinions comme pouvant l'une & l'autre être admiſes. Il fait plus. Il ſemble jetter un air de mépris ſur celle qui eſt Catholique & véritable ; & fait valoir la fauſſe avec un grand étalage d'une prétenduë érudition Phyſique. Ceux qui tiennent le Déluge univerſel pour un événement au deſſus des forces naturelles, aiment mieux, dit-il, *en-*

tasser miracles sur miracles, *que de donner à l'Ecriture Sainte quelque sens nouveau & singulier.* Que veut-il dire par *entasser miracles sur miracles?* Est-ce supposer des miracles inutilement, ou superstitieusement? Les Saints Peres, & les Interprêtes de l'Écriture n'en supposent point: ils n'admettent en ceci qu'un seul fait miraculeux mais tout simple, & tel que nous le rapportent les saintes Lettres; sçavoir, que Dieu pour punir les crimes des hommes inonda la terre. Étoit-il au dessus de sa Puissance infinie, de le faire tout d'un coup sans d'autres miracles? Et pour l'entendre de la sorte faut-il *entasser miracles sur miracles plûtôt que de donner à l'Ecriture quelque sens nouveau & singulier?* Que veut dire encore l'Auteur par ces derniers mots? Ou le sens nouveau & singulier qu'on donneroit à l'Écriture est légitime & judicieux, ou il ne l'est pas? S'il ne l'est pas, ce ne sont pas seulement quelques-uns, comme marque l'Auteur, qui aiment mieux admettre des miracles, que de donner un mauvais sens à l'Écriture; ce sont tous les vrais

Fidéles & même tous les esprits raisonnables. Si le sens qu'on donne à l'Écriture est légitime, il est faux qu'on aime mieux admettre sans raison des miracles, que d'admettre un sens légitime dans l'Ecriture. D'ailleurs il faut reconnoître, avec toute la Catholicité, qu'il est comme impossible que le vrai & légitime sens de l'Ecriture se trouve *nouveau & singulier* : car alors il n'auroit pas été révélé à l'Eglise en général & de tout tems ; mais récemment & à un particulier. Opinion, qui est une espéce de Fanatisme.

L'Auteur d'un autre côté affecte d'exposer fort au long d'après Thomas *Burnet*, l'opinion qui rapporte le Déluge universel à une cause naturelle. Le raisonnement commence ainsi : *La terre premiére étant bâtie comme une voute elle se desseécha sous le passage du Soleil ; étant tombée, elle s'entrouvrit, & tomba par morceaux dans l'Elément liquide*, &c. Ce seroit abuser de l'attention des Lecteurs, de rapporter toute la suite de ce merveilleux raisonnement, qui paroîtra quelque chose de plus qu'une simple

vision, à quiconque n'a pas renoncé au sens commun. Cependant le seul inconvénient que l'Auteur trouve à l'adopter ; c'est que *ce raisonnement est plus Philosophique qu'Historique :* cela ne l'empêche pas de le justifier tacitement en ajoutant *qu'on est quelquefois obligé de chercher dans le raisonnement dequoi authoriser la vérité de l'Histoire :* c'est assez donner à entendre que la vérité historique & sainte du Déluge universel n'est bien authorisée que par le systême imaginaire de Thomas *Burnet*, exposé dans son plus beau jour par le Sr. *Lenglet Dufrénoy.* Le trait est judicieux, & fait beaucoup d'honneur à ceux qui se portent pour les Défenseurs & les Protecteurs d'un Ouvrage, où la Religion & la raison sont traitées également bien.

L'Auteur traite avec la même aisance l'Incendie de Sodome, regardé par les Interprêtes & par les Peres, comme l'effet le plus terrible & le plus miraculeux de la vengeance de Dieu. En voici tout le secret selon l'Auteur. Alors *les puits de Bitume & de souffre dont étoit remplie cette vallée* (où étoit

Sodome) *s'embrazerent excitez ſans doute par quelque feu céleſte qui occaſionna l'embraſement.* De peur même qu'on ne ſoit tenté de trouver encore du miraculeux en ceci ; l'Auteur ajoûté, *L'occaſion de la perte de cette Ville ſe trouve favorable dans la nature même du terrein, qui étant plein de matiére inſtammable ; fut peu à peu conſumé par le feu ; qui de l'intérieur de la terre paſſa à la ſuperficie, la Ville s'abima dans les minéraux fondus,* &c. Si pareille interprétation de l'Ecriture ſainte n'eſt pas téméraire & erronnée, & quelque choſe de pis, il faut que l'Auteur montre une miſſion ou inſpiration particuliére du St. Eſprit, pour avancer ſans preuve que ce païs étoit rempli de puits de bitume, & de ſouffre ; que le tonnerre, ou autre météore occaſionna l'embraſement ; que le terrein fut conſumé peu à peu, & non tout à coup ; que la Ville s'abîma par les minéraux fondus dans leſquels elle fut conſumée, &c.

L'Auteur apparemment avoit manié de la même ſorte le recit du Paſſage des Iſraëlites par la Mer rouge,

car le feüillet où il en parle est un des cartons qu'on a fait mettre par centaines dans son Ouvrage. On l'aura donc obligé d'être ici plus circonspect ; mais il n'en insinuë pas moins le goût qu'il a pout ôter ou diminuer le miraculeux des plus grandes merveilles de l'Histoire Sainte. Il dit donc ici, ou on lui a fait dire que *Dieu fit alors le plus grand de tous les miracles, faisant un chemin dans la Mer sur le sable, où les Israëlites* (dit-il) *passèrent à la faveur de la nuit:* L'Auteur craignoit-il que le miracle ne fût trop grand de faire passer par la Mer rouge, les Israëlites à la faveur du jour ? Ils le firent néanmoins à la faveur du jour ou de la lumiére que répandoit sur leur armée la nuée miraculeuse qui se plaça entre elle & celle des Egyptiens : tandis que cette même nuée repandoit du côté de ceux-ci une épaisse obscurité. C'est donc à *la faveur* du miracle de la nuée qui éclairoit les Israëlites qu'ils vinrent jusqu'à la Mer rouge & qu'ils la passèrent, & non pas simplement *à la faveur de la nuit.* L'Auteur parle comme si une nuit ordinaire & natu-

relle ſeulement avoit favoriſé leur évaſion. Il n'en demeure pas là : il prend ſoin de rapporter un endroit de Joſephe ſuivi de pluſieurs Incrédules, qui n'admettent pas le miracle ; mais qui attribuent l'événement à l'attention qu'eut Moïſe de profiter du tems du reflux de la Mer rouge, & à un vent qui deſſecha le Canal. Quel beſoin ou quel intérêt avoit l'Auteur dans une narration ſuccinte de l'Hiſtoire Sainte de rapporter les diſcours des Libertins, ſur leſquels un peu de réfléxion fait bien-tôt découvrir les penſées les plus inſoutenables. Si l'Auteur s'étoit inſtruit ſur des points qui le méritent ſi fort, il auroit ſçu qu'on députa exprès d'Angleterre, il y a quelques années, un nombre de Savans, pour examiner ſur les lieux ce que l'incrédulité a avancé de ce prétendu reflux de la Mer rouge, & ils trouverent qu'il étoit abſolument faux. On voit par cet endroit, que ce carton mériteroit un autre carton ; & pour faire exacte juſtice à l'Ouvrage, il faudroit à peu près autant de cartons que de feüillets. On en peut juger

par les traits suivans & par une infinité d'autres de méme caractere. Tel est au Tome II. pag. 248. l'endroit où l'Auteur parle ainsi de la Nation. *Parmi nous l'amour de l'ordre paroît s'être affoibli ; une sorte de molesse qui s'est saisie totalement de nous, ne laisse plus de place au courage & à la fermeté, qui a soutenu le Royaume depuis plus de treize cens ans, contre les insultes de toutes les Puissances étrangeres.*

Dans le même Tome, pag. 409. l'Auteur après ce que l'on peut appeller un assez long verbiage d'où il résulte des idées peu séantes dit ; *Si les Anglois avoient suivi la pensée de Cromvel, de faire apprendre un metier à Elizabeth fille de Charles I. Roy d'Angleterre & sœur des Rois Charles II. & Jacques II.* (elle étoit aussi petite fille de nôtre Roi Henri IV. Cousine Germaine du Roi Loüis XIII. & Belle-sœur du Roi Loüis XIV. comme premiére femme de Philippe Fils de France Duc d'Orleans) *la mémoire de sa Famille se seroit peut-être perduë & l'on auroit regardé ses Descendans comme des per-*

ſonnes ordinaires. On ne peut gueres trouver en moins de lignes plus de bevûës. D'abord 1°. on ne voit point à quel ſujet, l'Auteur cite un trait ſi bizarre & ſi peu avéré. 2°. Où a-t'il pris une Fille du Roi Charles I. Sœur des Rois Charles II. & Jacques II. qui s'appellât *Elizabeth*. Charles I. n'eut que deux filles, *Marie* depuis Princeſſe d'Orange, & qui monta ſur le Trône d'Angleterre avec ſon Mari; & *Henriette* premiére femme de Philippe Fils de France Duc d'Orleans. 3°. Sur quoi conjecture-il que la mémoire de la Famille de cette Princeſſe ſe ſeroit perduë? Ne ſçavoit-on pas qu'étant fille de Charles I. elle ſortoit immédiatement des Maiſons Royales d'Angleterre & de France? Sont-ce là des Familles dont la mémoire ſe perde ſi aiſément dans le monde? Il faudroit pour cela que le Genre-humain tout à coup devînt auſſi inattentif que l'Auteur. Cependant il ajoûte délibérément, *ſans doute qu'on auroit remarqué dans cette occaſion une choſe à peu près ſemblable à ce qui s'eſt vû récemment en Champagne, qu'un Gentilhomme de la Maiſon*

de l'Ile-Adam qui a donné quatre Grands Maitres de Malte, se trouvoit obligé de charrier de la pierre pour avoir dequoi nourrir son pere. Si l'Auteur avoit autant d'usage de l'Histoire qu'il auroit dû en avoir pour une entreprise telle que la sienne, il auroit apperçu le défectueux de sa comparaison. Rien n'est plus commun dans l'Histoire Généalogique que des Cadets de branches puînées dans les meilleures Maisons de Gentils hommes particuliers, réduits à une grande disette ; & rien ne seroit plus rare que la fille d'un Roi d'Angleterre & petite fille d'un Roi de France reduite à la condition d'Artisan sans qu'on y fît attention. Tout est plein actuellement en France d'exemples du premier point, & je ne sçache dans l'Europe aucun exemple du second.

Le caractére de la science, du discernement & du jugement de l'Auteur se montre par beaucoup d'autres endroits qui sautent aux yeux à l'ouverture du Livre. Comme quand il prétend. Tom. I. pag. 521. que *l'incertitude dans un fait Historique est moins fâcheuse qu'une Fable* : principe

admirable, pour détruire le goût du vrai & établir le goût du faux ! L'incertitude sur un fait s'accorde à une vérité, sçavoir qu'on n'est pas assez instruit du fait pour l'assurer ; mais une *Fable* est toujours une fausseté, quand elle n'est pas reconnuë pour Fable ; & alors elle devient la peste de l'Histoire qu'elle infecte de visions, dont est remplie l'imagination d'un bon nombre de prétendus Sçavans.

Autre proposition de l'Auteur sur la Géographie, à peu près aussi judicieuse : en parlant des quatre Parties du Monde, il dit que celle de l'Asie *est la plus curieuse & la plus intéressante* : il devoit du moins ajoûter *pour des Asiatiques* ; car je ne crois pas qu'il vienne à l'esprit d'aucun Européan, de prendre plus d'interêt à l'Asie qu'à l'Europe ; sans compter que plus de la moitié de l'Asie, étant inconnuë, ou même tout à fait barbare, ne peut exciter parmi nous ni curiosité, ni intérêt, comme l'Europe.

L'Auteur dit au même endroit qu'en fait de Géographie, l'Asie & même l'Afrique nous sont mieux ex-

posées que l'Europe ; à qui le fera-t'il croire qu'à ceux qui n'ont pas la premiére teinture de Géographie ? Il vante l'Ouvrage de *Dappers* pour faire connoître avec exactitude *la situation de tous les Royaumes de l'Afrique* ; & ceux qui la sçavent le mieux, avouent qu'on ne connoit nullement les dedans de l'Afrique : ce qui paroît par la varieté & l'opposition des Cartes, des Histoires, & des Relations de ce Païs-là.

Je ne sçai si l'Auteur a mieux pensé en matiére de Chronologie, ou même s'il a entendu ce qu'il disoit, quand pag. 40. il avance sur ce qu'il appelle la *differente forme des années* ; qu'elles ont été *quelquefois d'un seul jour* ; tantôt d'*un mois*, souvent de *trois & de six*. Il cite là dessus un Auteur appellé *Malala* ; mais sans examiner le poids de cette authorité, ce qui est de curieux, c'est que le passage cité ne dit rien de ce qu'avance le Sr. *Lenglet*. En effet, dans le passage on lit ces mots : *Revolutiones hi lunares, illi verò dierum periodos pro annis enumerabant*. Ce seroit une méprise, ou une ignorance burlesque, qu'il eût enten-

du comme il le rend, *dierum periodos pro annis enumerabant*, qu'*ils comptoient chaque jour pour une année*; au lieu que le Latin signifie, que les uns comptoient les années par une révolution de jours; & que les autres comptoient les années par une révolution de Lunes. La chose même est évidente par les premiers mots du passage qu'il cite de *Malala. Post mortem Vulcani regnavit ad Egyptum Sol per spatium* 4407. *dierum ex quibus emergunt anni duodecim.* Si les années eussent été d'un seul jour; 4407. jours auroient fait aussi 4407. ans, & non pas seulement douze. D'ailleurs, sur quelle authorité avance-t'il qu'on a compté des années de trois mois, ou de six mois? Où a-t'il pris ces faits, & sur quoi les fonde-t'il, sinon sur ce qui lui vient dans l'esprit au hazard.

Aprés de pareils écarts on peut appercevoir avec quelle exactitude l'Auteur appuïe les décisions qu'il fait dans la suite de son Livre sur les Auteurs qu'il indique pour étudier l'Histoire & le jugement qu'il en porte.

Novembre 1729.

Ce que dit Mr. *Lenglet* au ſujet de ces Auteurs eſt un amas informe de choſes avancées ſans fondement & ſans diſcernement. Il dit, par exemple, que les Hiſtoires de *Maimbourg* » ſont décriées parmi les Sça» vans » : or parmi les vrais Sçavans, on penſe que quoique *Maimbourg* ait quelquefois prêté à ſes Hiſtoires un ſtile de Roman, il eſt néanmoins peu d'Hiſtoriens plus fidelles pour la vérité des faits qu'il tire des Auteurs citez. L'adreſſe qu'il a de les tourner d'une maniére rélative aux affaires de ſon tems n'ôte rien à la certitude de l'Hiſtoire. Le Sr. Lenglet parle avec un égal diſcernement de l'Hiſtoire du Neſtorianiſme, quand il avance que *c'eſt un Livre médiocre* : c'eſt un Livre écrit, à la vérité d'un ſtile inégal, & quelquefois défectueux ; mais pour le fond des choſes il n'en eſt aucun où les affaires du Neſtorianiſme ſoient mieux développées, ni avec plus d'exactitude & d'érudition. C'eſt le jugement qu'en porta Mr. *Baſnage* dans ſon Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans, quand cette Hiſtoire parut. Le témoignage

d'un Auteur Protestant, aussi ingénieux & aussi habile, sur l'Ouvrage d'un Catholique, n'est pas suspect.

Voilà MM. RR. PP. une partie des pensées qui me sont venuës en parcourant la Méthode de Mr. *Lenglet*. Vous aurez la bonté d'imprimer cet Écrit dans vos Mémoires, afin de m'instruire si je me suis trompé, & (ce qui est de plus important) afin d'instruire le Public de ce qu'il doit penser sur un Ouvrage, dont le titre & le dessein pourroient surprendre ceux, qui ne jugent pas, ou qui ne sont pas en état de juger des choses par eux-mêmes. Ce que j'en ai lû, m'a dispensé de lire le reste; & je m'imagine qu'il en peut dispenser tout le monde; car enfin cette Méthode sur l'Histoire, est inférieure à celle qu'il avoit publiée sur la Geographie, & que dans une Préface on avoit si bien caractérisée sans nommer Mr. *Lenglet*. On a verifié depuis que c'est de lui qu'il faut entendre les lignes suivantes. » Un homme qui » a jugé à propos d'imprimer sous » son propre nom la Geographie de » *Martineau*, avec le titre de Métho-

» de pour étudier la Geographie ; y
» a laissé tous les deffauts d'ordre di-
» rectement opposez à ce qui se doit
» appeller Méthode, deffaut plus im-
» portant encore que les méprises
» considerables de fait qu'il y a trans-
» crites mot à mot d'après *Martineau*.
Preface de la Geographie exposée en differentes Méthodes. A Paris chez Giffard 1722.

Addition au Mémoire sur la Méthode pour étudier l'Histoire.

Après vous avoir addressé MM. R R. P P. le Mémoire sur la *Méthode pour étudier l'Histoire par M. l'Abbé Lenglet*, j'en parlai à un homme de Lettres, qui m'assura que vous ne l'imprimeriez pas ; à cause que parlant d'Auteurs de vôtre Compagnie, il en fait l'éloge. La curiosité me porta à vérifier ce qui en étoit. J'allai d'abord chercher à la Table, celui de vos Ecrivains, qui de nôtre tems semble avoir eu le plus de succez : je veux dire le P. *Daniel* ; or voici comme il en parle dans le Catalogue de ceux qui ont écrit l'Histoire générale

de France. » *Cette Histoire a été réim-* » *primée in 4°. à Amsterdam en* 1720. » *&* *à Paris en* 1723. L'Ouvrage est » bien écrit, mais très-infidelle pour » la vérité historique ». Voilà apparemment *ce qu'il appelle des Remarques sur la bonté des Ouvrages Historiques*. Pareilles Remarques se font à peu de frais. Mais sur quoi fondé, avance-t'on que l'Histoire du P. Daniel *est très-infidelle* pour les faits ? Est-ce parcequ'on trouve en cet Auteur, comme en tous les autres, quelque chose qui pourroit être à rectifier ? C'est un inconvénient commun aux meilleurs Historiens, par l'inattention naturelle, & par les bornes de l'esprit humain. Le Sr. *Lenglet* seroit-il assez neuf pour croire qu'il n'y auroit rien à rectifier dans l'Histoire de Mr. l'Abbé *Le Gendre*, ou dans celle de Mr. de *Cordemoi* qu'il trouve *bonnes* l'une & l'autre, puisqu'il dit de celle-là. *Bonne quoique peu recherchée*, & de celle-ci, *bon & bien écrit.* C'est prononcer de l'Histoire du Pere *Daniel* qu'elle contient beaucoup plus de méprises ou de faussetez que les deux autres. Comment est-ce donc

 qu'on

qu'on n'eſt point encore venu à une nouvelle Edition de l'une, ni à continuer l'autre qui en eſt demeurée au Regne de Charlemagne, quoique l'une & l'autre ſoient d'un prix beaucoup moindre que l'Hiſtoire du Pere *Daniel* ? Il s'eſt fait de celle-ci dans l'eſpace d'environ 18. ans juſqu'à huit ou neuf Editions, y compriſes celles de l'Abregé qui renferme ſeul trois fois plus de matiére que l'Hiſtoire de Mr *Le Gendre.* Le Public & même le monde ſçavant ſeroit bien imbecille de courir dans toute l'Europe après un Ouvrage très *infidelle*, c'eſt-à dire, *très-mauvais*; l'infidélité étant la plus mauvaiſe & la plus intolérable qualité d'un Hiſtorien.

Ce n'eſt pas tout, le Sr. Lenglet ajoûte Tom. 4. pag. 47. *Les lumiéres qu'on a euës depuis Mezerai auroient dû en jetter dans l'Hiſtoire du P. Daniel.* A ſon compte elles n'en ont donc point jetté, cependant il dit lui-même, le P. Daniel *n'a pas mal réuſſi dans les deux premiéres Races, parcequ'il a eu dequoi copier dans Mr. Valois & dans le P. le Cointe.* Le mérite du P. *Daniel* eſt donc (ſelon

l'homme à Méthode) un merite de *Copiste* ? Enfin il pourſuit. *La troiſiéme Race ſatisfait peu, on n'y trouve que Siéges, que Batailles, qu'actions de guerre entaſſées les unes ſur les autres, & l'on ne ſçauroit y découvrir l'eſprit & le caractére des Cours, ni l'intérieur de chaque Regne.* N'y trouve-t'on point les affaires de l'Etat, les ſujets des differens entre les Souverains, l'établiſſement des Loix & des uſages, & tout ce qui fait le corps d'une Hiſtoire. Touchant *l'eſprit des Cours*, cet eſprit ne ſe découvre-t'il pas aſſez par les démarches & la conduite des Princes? Si le P. *Daniel* ne prétend pas ſonder les intentions & les vuës ſecretes de chaque Souverain & de ſes Miniſtres, n'eſt-ce pas pour éviter un vice incompatible avec la ſolidité de l'Hiſtoire, qui eſt de prendre des ſoupçons, des imaginations, des apparences, ou des conjectures pour la vérité ? Un eſprit frivole pourra faire conſiſter en ce point l'agrément de l'Hiſtoire; un eſprit juſte & ſenſé trouvera que c'en eſt la perte & la deſtruction. M. *Lénglet* ajoûte en-

core ; *Les Femmes qui ont donné le plus de mouvement aux affaires d'Etat depuis le Regne de Louis XII. paroissent à peine dans son Livre* (du Pere Daniel) *les Protestans n'en ont point parû contens. . . . On a communiqué au P. Daniel onze ou douze cens Volumes de piéces originales qui se trouvent dans la Bibliotheque du Roy , & ce Pere fut très-content après les avoir vûs.* Est-ce que le P. Daniel a *manqué à en faire l'usage qu'il auroit dû ?* Où l'homme à Méthode a-t'il appris tant de choses inoüies pour les debiter avec tant de hardiesse ? Est-ce dans le fond de droiture d'esprit & de cœur qu'il déclare être le sien. Tom. 3. pag. 54. L'endroit est curieux : il parle de la circonstance où l'on suppose qu'il faudroit nécessairement que le Roi ou son sujet mourut. On convient que le sujet doit accepter la mort pour faire vivre son Roi;... mais Mr. Lenglet interprette la proposition , en ajoûtant. *On doit se presenter de bonne grace dans les occasions où le bien de l'Etat le demande : mais de dire , je puis vivre, mais cependant je m'en vais mourir.. C'est ce que ne fera*

jamais un homme ſenſé. Il n'eſt donc pas ſenſé de donner ſa vie pour ſon Prince & pour le bien de l'Etat ; & par la raiſon des contraires , il eſt ſenſé de ſauver ſa vie aux dépens du ſalut du Prince & de l'Etat ? Rien n'eſt plus conſolant pour les Auteurs mépriſez par M. *Lenglet* que de connoître par des traits de cette force ſa maniére de penſer.

Article CVI.

RELATION HISTORIQUE d'Abissinie.

Suite de l'Article CXVIII. au mois de Novembre 1728 & de l'Article VI. 1729.

Neuviéme Dissertation sur la Circoncision.

C'Est une tradition constante parmi les Abissins, que *Ménélech* leur premier Roi, Fils de Salomon, & de la fameuse Reine de Saba, introduisit chez eux la Religion Juïve. Cependant M. *Ludolf* n'est pas fort persuadé que la Circoncision, l'observation du Sabat, & quelques autres pratiques Judaïques que les Abissins observent, leur viennent des Juifs. Car pour la Circoncision, dit-il, elle leur est commune avec bien d'autres Nations; & les plus anciens Historiens nous apprennent qu'elle étoit en usage chez les Peuples de la Colchide, de la Syrie, de la Phénicie. S Épiphane y joint les *Homérites*, ou Arabes, d'où sont venus les Abissins. Et nous sça-

vons que les *Troglodites*, les *Nigritiens* & beaucoup d'autres Peuples la pratiquoient, sans aucun raport à la Loi de Moyse, ni au commandement qui en fut fait à Abraham. C'est donc chez les Abissins une de ces coûtumes indifférentes, telle qu'il s'en établit parmi toutes les Nations : comme de se faire des incisions au visage, chez les Étiopiens & les Nubiens; de se percer les oreilles, chez les Indiens. Outre que tous ces Peuples pratiquent la Circoncision d'une maniere fort differente de celle des Juifs. Enfin conclut M. Ludolf, ce qui décide la question, c'est la Déclaration de l'Empereur Claude, (*Asnaf Sequed*) lequel asûra que la Circoncision ne leur vient point des Juifs, mais que c'est une coûtume de leur Nation. Monsieur *Ludolf* auroit pû ajoûter les réponses assez conformes, que fit en 1594. *Tecla-Mariam* aux demandes des Cardinaux, & le témoignage semblable d'*Eben-Assat*. Ainsi raisonne M. *Ludolf* dans son *Histoire d'Ethiopie*. Dans les Commentaires il ajoute que les sentimens sont partagez sur l'origine de la Circoncision; les uns pré-

tendant qu'elle a commencé chez les Egiptiens & que de là elle a paſſé aux Juifs ; & les autres lui faiſant prendre naiſſance parmi les Juifs. Ceux-ci s'apuyent ſur l'autorité de l'Ecriture, les premiers ont pour eux les Ecrivains profanes ,& ſurtout *Hérodote*.

Cette indécente comparaiſon anime le zele de M. *le Grand. Voilà donc*, s'écrie-t'il , *Hérodote d'un côté & Moyſe de l'autre ; voilà nos divines Ecritures miſes dans la même balance avec les Hiſtoires fabuleuſes des Payens !* Grotius avoit déja combatu ce doute irréligieux , & avoit fait voir par un grand nombre de paſſages de différens Auteurs qu'*Abraham* a été le premier circoncis , & que de lui ou de ſa poſterité, la Circonciſion a paſſé aux autres Peuples qui l'ont reçûë. Quoique les *Abiſſins* ne la regardent pas comme une choſe neceſſaire, & qu'ils ayent même décidé qu'elle eſt indifférente ; ils y ſont néanmoins tellement attachez, que ſouvent ils contraignent à la ſouffrir, qu'ils circonciſent même les femmes , & qu'ils n'ont point de plus grande injure que d'appeller un Homme *Coſa*, incirconcis. M. l'Abbé

le Grand conjecture, que les Coptes étant demeurez Maîtres de l'Eglise d'Alexandrie, par la faveur des Turcs, peuvent bien avoir reçû la Circoncision par complaisance pour leurs Maîtres & leurs Protecteurs. Car il est certain que les premiers Evêques d'Alexandrie, & par conséquent les *Abuna* d'Abissinie, qui en dépendoient, & qui recevoient d'eux l'institution, n'ont point été circoncis.

Les Abissins observent encore le Sabat, mais avec moins d'exactitude & de sévérité que les Juifs; & cette coûtume est bien moins ancienne que la Circoncision, puisqu'elle ne s'observe avec une grande régularité, que depuis l'Empereur *Zara Jacob*, qui vivoit du tems du Concile de Florence. Ils prétendent encore que cet usage ne leur vient pas des Juifs: mais ils ont tant de pratiques Judaïques, comme la distinction des viandes marquée dans la Loi de Moyse, d'épouser la Femme de son Frere mort, &c. qu'on peut douter s'ils sont plus Chrétiens que Juifs.

Dixiéme Dissertation sur la Conversion des Abissins.

Tout le monde sçait de quelle maniere les Abissins furent convertis à Jesus-Christ par *S. Frumentius*, leur Apôtre, & leur premier Evêque, sacré & envoyé dans leur Pays par S. Athanase, Patriarche d'Alexandrie. On peut voir dans *Rufin*, & dans nos Histoires Ecclesiastiques le détail de ce grand événement, retracé par M. *le Grand*. Ce sçavant Ecrivain raconte ensuite les vains efforts que fit l'Empereur *Constance*, pour engager les Abissins dans l'Arianisme. La Foi qu'ils reçûrent d'un Apôtre très-orthodoxe, ils la conservoient encore au sixiéme siécle; puisque leur Roi *Kaleb* ou *Elesbas*, qui vivoit du tems de l'Empereur *Justin*, en 521. est honoré comme Saint, par les Latins, ainsi que par les Grecs. Comment donc M. *Ludolf* a-t'il écrit que les Abissins ont toûjours été Jacobites. Ils n'ont embrassé cette secte, que depuis qu'elle a pris le dessus en Egypte, sous la domination des Arabes: leur

dépendance du Patriarche d'Alexandrie; les y a entraînez. Depuis ce tems-là, le premier monument qui puisse faire juger que les Papes ont eu connoissance de l'état des affaires d'Abissinie, & qu'ils s'en soient mêlez, c'est la Lettre du Pape *Alexandre* III. *Ad Joannem Regem Indorum*, dont nous avons parlé dans la cinquiéme *Dissertation*. Encore bien des Sçavans doutent-ils qu'elle soit adressée à l'Empereur d'Abissinie. La Lettre de *Nicodême*, Supérieur des Religieux de Jérusalem, au Pape *Eugêne* IV. est encore plus suspecte. Comment se persuader en effet que des Peuples engagez depuis si long-tems dans le Schisme, & qui n'ont eu aucun commerce avec Rome, écrivent qu'ils ont une si profonde vénération pour le Souverain Pontife? Elle paroît à M. *le Grand* l'Ouvrage de quelque Latin, signé & adopté par l'Abbé *Nicodême*, qui aura voulu faire sa cour au Pape.

Ce n'est que depuis que les Portugais sont entrez en Abissinie, que cette Nation a eu avec Rome & les Latins, un commerce plus fréquent

& mieux connu. L'an 1509. l'Impératrice *Hélene*, Mere de l'Empereur *David*, & durant sa jeunesse, Régente de ses Etats, envoya un Armenien nommé *Mathieu*, qui trafiquoit en Ethiopie, vers le Roi de Portugal Dom *Emmanuel*, pour lui demander du secours contre ses ennemis, ainsi que le dit M. *le Grand*; ou pour lui en offrir, avec son amitié, & demander celle de ce Prince, comme le témoigne l'Impératrice elle-même, dans la Lettre qu'elle lui écrivit. A l'Armenien *Mathieu*, elle avoit joint un Gentilhomme Ethiopien de sa Cour. Ils n'arriverent à Lisbonne que quatre ans après leur départ. Dom *Emmanuel* ravi de voir des dispositions si favorables à ses desseins, résolut d'envoyer en Ethiopie, une ambassade solemnelle. Il choisit pour cela *Edoüard Galvan*, Gentilhomme de sa Maison, de son Conseil, & qui avoit été Sécretaire du Roi Dom *Alphonse*, & du Roi Dom Jean, Fis d'Alphonse; & lui associa François *Alvarès*, son Chapelain, lequel a donné une Relation fort ample, & aujourd'hui très-estimée, de cette ambassade, & de l'état

de l'Etiopie. *C'est de cette Relation*, dit M. le Grand, *que nous aprenons que la Reine Hélene, Ayeule & Tutrice de David, Empereur d'Ethiopie.... implora le secours du Roi de Portugal, & lui envoya un Armenien nommé Mathieu*, &c. Cependant Alvarès ne commence sa *Relation* qu'au choix qui fut fait de *Galvan*, pour l'ambassade d'Ethiopie, & il le transporte tout d'un coup aux Indes. C'est le Dominicain *Thomas de Padilla*, Auteur qui paroit inconnu à ceux qui ont compilé la Bibliotheque des Ecrivains de cet Ordre, lequel a mis à la tête de sa traduction Castillane de la Relation d'*Alvarès*, écrite en Portugais, une espece de préambule, où il expose ce qui précéda, & ce qui fut l'occasion de l'entreprise de Dom *Emmanuel*. M. *le Grand* donne un précis de cette expédition & de ses suites. Il nomme *Lopez Alvarez* le Commandant de la Flotte, que François *Alvarès*, Jean *de Barros*, Thomas *de Padilla*, &c. nomment *Lopez Suarez*. Cette Flotte partit de Lisbonne l'an 1516. Par la négligence du Vice-Roi, elle demeura trois ans aux In-

des, sans passer en Ethiopie. Mais Jacques *Lopès de Segueyra*, ayant succedé à cet Officier, ou infidele ou peu zelé, conduisit les Portugais dans la Mer Rouge ; *Edoüard Galvan* y mourut dans l'Isle de *Camaran*. Les autres arriverent enfin en Abissinie le 7. d'Avril 1520. *Segueyra* envoya Dom *Rodrigue de Lima* avec une suite convenable, vers l'Empereur, en qualité d'Ambassadeur du Roi de Portugal. François *Alvarès* étoit de cette Ambassade, & le Commandant avoit ordonné à Dom *Rodrigue* de suivre en tout ses conseils. Ils demeurerent six années entieres en Abissinie, & n'en partirent que le 28. d'Avril 1526. La Flotte arriva le 25. de Novembre à Goa, & étant sortie de ce Port le 4. de Janvier 1527. elle moüilla dans le Tage le 24. de Juillet, veille de Saint Jacques, dit *Alvarez* qui y étoit. M. *le Grand* met le vingt-cinquiéme jour de la Fête.

Dom *Rodrigue de Lima* laissa auprès du Roi d'Abissinie, *Jean Bermudès* son Médecin, qui a été depuis premier Patriarche d'Ethiopie. Il emmena avec lui *Christophe Licanate*, ou

Zagazabo, en qualité d'Ambaſſadeur du *Negus*, auprès du Roi de Portugal Dom *Emmanuel*. François *Alvarès* fut revêtu de celle d'Ambaſſadeur du même Empereur d'Ethiopie, auprès du Pape Clement VII. L'effet de ces mutuelles négociations fut d'abord très avantageux aux Abiſſins, & l'on en conçut de grandes eſpérances pour la Religion. L'Empereur *David* fut ſecouru contre *Grané* Roi d'*Adel*, qui avoit conquis une grande partie de l'Ethiopie, *Claude*, Fils aîné de *David*, fut mis ſur le Thrône. On envoya des Evêques & des Miſſionnaires en Ethiopie. L'Empereur *Claude* avoit fait de magnifiques promeſſes aux Portugais ; mais il leur manqua de parole ; & depuis ce tems là l'Ethiopie a éprouvé diverſes Révolutions dont nous avons donné quelque idée dans les Extraits précédans, & que Monſieur *le Grand* acheve de raconter dans cette *Diſſertation*.

Onziéme Diſſertation ſur les erreurs des Abiſſins, touchant l'Incarnation.

Les Abiſſins prétendent n'être pas

Eutichiens ; peut-être parce qu'ils ne ſuivent pas l'erreur d'*Appollinaire*, qu'on a attribué à *Eutiches*. Ils diſent même Anathême à cet Héréſiarque ; mais au fond, vrais Eutychiens, Jacobites, Monophyſites, ils mettent *Dioſcore*, au nombre des Saints : *Dioſcorum. . . . . Doctoribus & Martyribus apponunt*. (Alphons. Mendez liv. 1. cap. 6. n. 1.) Ils maudiſſent *S. Leon*, & ſa Lettre à *Flavien* ; ils le traitent de tyran, & de Raviſſeur des ames: Ils en uſent de la même maniere à l'égard de l'Empereur *Marcien* & *Pulcherie*. Ils ont en horreur le Concile de *Calcédoine*, dont ils regardent les Evêques comme des Hérétiques. *Maledictus Leo impius, animarum, ſecundum nominis ſui ſignificationem, prædator, cum impuro Tomo ſuo. Maledictus Marcianus cum Pulcheria improba, & Calcedonenſi Concilio* DCXXX. *Epiſcoporum Hæreticorum*. (Hiſt. Patr. Alexan. pag. 120.) Ils appellent *Melchites*, c'eſt-à-dire, *Royaliſtes* ou *Impérialiſtes*, ceux qui reçoivent le Concile de Calcédoine, & les confondent avec les Neſtoriens. *Ejuſmodi homines introducere moliuntur fidem impuram*

Nestorii, Conciliique profani & obscœni Calcedonensis contra fidem Orthodoxam. Illos anathematisat Ecclesia Universalis Apostolica; illos fugimus & execramur; anathematisamusque eos qui confitentur quod Deus Verbum, post unionem incomprehensibilem, duas naturas habeat. (Sanut. dans sa Lettre Paschale, ou Confession de Foi.

Cependant M. *Ludolf* voudroit qu'on usât de condescendance avec les Abissins Jacobites, qu'on ne leur parlât point du Concile de Chalcédoine, qu'on s'abstint des termes de Nature & de personne, qu'on exigeât seulement qu'ils confessassent, qu'après l'Incarnation, la Divinité & l'Humanité demeurent dans un seul Christ, sans division, ni confusion, réellement distinctes, & qu'elles y demeureront éternellement. » Conseil admirable, » reprend M. *le Grand*, merveilleux » expédient, & très digne de celui » qui le donne! Veut-on reconcilier » les Ariens à l'Eglise? Il ne faut leur » parler ni de consubstantialité, ni de » Concile de Nicée...... Ainsi plus » de précision dans les Articles de nô» tre Foi....... Est-il quelque Tolé

„ rant, quelque Latitudinaire, qui „ puisse porter plus loin l'indifférence „ sur un point de Religion tel que ce-„ lui-là ?„ Comme si c'étoit reünir les Herétiques à l'Eglise, que de confondre ensemble la Foi & l'Hérésie.

Douzième Dissertation, touchant les Sacremens, & en particulier, touchant le Baptême, & la Confirmation.

Dans les contradictions qui se trouvent entre les Auteurs qui ont écrit sur l'Abissinie, M. *le Grand* se déclare en faveur des Chrétiens de cet Empire. „ On se contentera, dit-il, de „ prouver que les Abissins ont sept „ Sacremens comme nous, quoiqu'il „ y ait quelque différence dans la ma-„ niere de les administrer La défini-„ tion qu'ils en donnent, est assez con-„ forme à la notre.

Cependant les Missionnaires qui ont demeuré long-tems en Ethiopie, reprochent quelques erreurs aux Abissins sur les Sacremens. Ils disent en particulier, qu'ils ne reconnoissent ni la Confirmation, ni l'Extrême-Onc-

tion. Mais ces Missionnaires n'étoient pas assez instruits des usages des Eglises Orientales; & ils étoient un peu trop prévenus en faveur de ceux de l'Eglise d'Occident, très-éloignée de condamner tout ce qui se pratique par les Orientaux, quoiqu'elle ait d'autres usages. A ces Missionnaires Portugais, M. *le Grand* oppose Joseph *Abudacni* Egytien, né au Caire, qui déclare nettement que les Jacobites ont sept Sacremens, comme les *Papistes*, les Grecs, les Arméniens, &c. *Sacramenta apud Jacobitas, sicut apud Papistas, Græcos, Armenios, &c. sunt septem. Abudacni* parle ainsi au Chapitre IX. de son Histoire des Jacobites, imprimée à Oxfort en 1675. *in-quarto*, & non pas en 1678. *in-douze*. Comme dit le *Moreri* de la derniere Edition de 1725. Encore ce *Moreri* appelle-t-il l'Auteur *Abudanus*, en copiant *König*, qui toutefois a bien mis la datte de l'Impression. *Abudacni* dans les Chapitres suivans parle en particulier des sept Sacremens que les Coptes reconnoissent. Voilà donc les Protestans convaincus par un témoignage qu'ils ont eux-mêmes rendu

public, que les Eglises Orientales ont les mêmes Sacremens que l'Eglise Romaine, dont ils se sont séparez.

Monsieur le Grand, pour *opposer Missionnaire à Missionnaires, Jesuite à Jesuites*, rapporte une Lettre du P. *du Bernat*, „ qui a vieilli dans les „ Missions d'Egypte, où il a eu tout le „ tems & les moyens de s'instruire de „ la Religion des Coptes, " La Lettre est écrite au P. *Fleuriau*, & dattée du 26. de Juillet 1721. Il y assure que les Coptes ont les mêmes Sacremens que nous, & qu'ils en ont la même idée. Il ajoute que chez eux la Confirmation suit immédiatement le Baptême, & qu'elle est conferée par le même Prêtre. Ces témoignages, & tout ce que M. *le Grand* a tiré de M. l'Abbé *Renaudot*, prouvent bien que les Coptes d'Egypte pensent comme nous sur les Sacremens, & que leurs Canons leur enseignent la Doctrine dont nous faisons profession. Il est encore vrai que l'Abissinie est soumise pour le spirituel au Patriarche d'Alexandrie; d'où l'on conclut que les Abissins ont la même Foi. Mais nous ne voyons point de preuves directes qui nous

convainquent, que, depuis quelques Siécles leur Foi n'a point été alterée, & qu'il ne s'y eſt point mêlé d'erreurs. Les Européans qui ont demeuré le plus long-tems en Abiſſinie, & qui ont été & plus en état, & plus à portée d'en juger, prétendent y avoir remarqué ces erreurs. Comment accorder cela avec une infinité de témoignages que nous pourrions produire en faveur des Abiſſins au ſujet des Sacremens.

Treiziéme Diſſertation de l'Euchariſtie & de la Pénitence.

On nous renvoye d'abord à Monſieur l'Abbé *Renaudot*, pour nous inſtruire de la créance des Abiſſins ſur ces deux Sacremens. Ce Sçavant Auteur releve avec beaucoup de force & d'érudition, l'affectation de M. *Ludolf*, à traveſtir les Abiſſins en Luthériens & en Sacramentaires, & à donner toûjours dans ſon Hiſtoire d'Etiopie, le nom de *Sainte Cêne*, au Myſtere de l'Euchariſtie. C'eſt comme ſi, en parlant de ce qui ſe paſſe dans les Temples des Calviniſ-

tes, nous diſions que leur Miniſtre a dit *la Meſſe*. M. *le Grand* prouve enſuite par les Liturgies, par les Rituels & par l'Hiſtoire d'Ethiopie, que les Abiſſins croyent, comme nous, la préſence réelle du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt au Saint Sacrement de l'Autel, quoiqu'il y ait des différences aſſez conſidérables dans la pratique & l'adminiſtration.

Il eſt encore également certain qu'ils reconnoiſſent le Sacrement de Pénitence, & qu'ils regardent la Confeſſion auriculaire, comme une partie eſſentielle & neceſſaire, de ce Sacrement. Il eſt vrai que l'uſage en eſt peu fréquent. La ſévérité & l'indiſcretion des Confeſſeurs d'une part, & de l'autre, l'ignorance & la ſtupidité des pécheurs en ſont la cauſe. Trois Patriarches de ſuite ont tâché d'abolir la Confeſſion. Mais alors même elle trouva un zélé Deffenſeur dans Marc Fils d'*Alcombari*, qui ſouffrit beaucoup à cette occaſion; & les Latins, quand ils ſont entrez en Abiſſinie, en ont trouvé la pratique ſubſiſtante dans cet Empire.

Quatorziéme Dissertation de l'Extrême-Onction, de l'Ordre, & du Mariage.

Il faut dire à peu près la même chose des trois autres Secremens, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage. Les Abissins donnent ordinairement l'Extrême-Onction dans l'Eglise. Aussi suivant l'ancien usage, n'attendent-ils pas que le malade soit à l'extremité? Ils l'administrent avec de longues ceremonies, dont M. *le Grand* donne le détail. Tous les Orientaux disent qu'il fut institué par Notre-Seigneur Jesus-Christ, lorsqu'il envoya ses Apôtres deux à deux prêcher l'Evangile, & qu'il les arma de son pouvoir, contre les esprits immondes. Un Extrait de la Lettre du P. *du Bernat*, dont on vient de parler, prouve que les Jacobites regardent le Mariage comme un veritable Sacrement de la Loi nouvelle. Il se célébre à l'Eglise. Le Prêtre, après le consentement mutuel des Epoux, pour s'unir par ce lien sacré, leur dit la Messe, & leur donne la Bénédiction nuptiale; ce témoignage

du Missionnaire d'Egypte , est confirmé par celui de François *Alvarès*. Il seroit à souhaiter que les Abissins fussent aussi religieux à garder ce saint engagement , qu'ils semblent l'être en le contractant. Mais des causes assez légeres suffisent , du moins aux personnes de considération , pour le leur faire violer , & ils ne paroissent pas bien instruits de l'indissolubilité du Mariage.

Les Abissins , ainsi que les Coptes , & les Grecs , définissent le Sacrement de l'Ordre , un signe sacré , accompagné de plusieurs grandes Céremonies , avec lesquelles l'Evêque , par l'imposition de ses mains , confere à ceux qu'il ordonne , la grace convenable au Ministere Ecclésiastique , auquel ils sont élevez. L'*Abuna* seul confere les Ordres Sacrez , & cela , malgré la définition , sans façon , sans cérémonie , en mettant seulement la main sur la tête de ceux qu'il ordonne , & récitant une Priere. Point d'examen , si ce n'est pour les Prêtres , ou tout au plus pour les Diacres. Mais quel examen ? On se contente de voir s'ils sçavent lire. On donne la

Cléricature aux enfans à la mamelle; & depuis cet âge jusqu'à quinze ans, les premiers Ordres. Les Clercs se marient, avant que de se présenter pour être Prêtres, ne pouvant plus le faire quand ils le sont. On n'ordonne point les Bigames, de quelque maniére qu'ils le soient. Aux Abissins, tout est bon pour le sacré Ministére, les Aveugles, les Manchots, des hommes perclus de tous leurs membres. *Alvarez* fut infiniment scandalisé d'en voir qui se présentoient tout nuds.

Quinziéme Dissertation, de l'Invocation des Saints, des Miracles, de la Priere pour les Morts, des Jeûnes, des Miracles, des Reliques.

C'est encore ici la même conformité de sentimens & d'idées entre les Abissins & nous. Mais il ne faut pas s'attendre à y trouver une égale ressemblance dans la pratique. Les Protestans ont donc envain cherché du secours chez ces Peuples, & les autres Orientaux, pour soutenir leur Schisme, & leurs Dogmes nouveaux,

 contre

contre l'Egliſe Romaine. Séparez depuis tant de ſiécles, environnez d'Infidelles & de Barbares, enſevelis dans les ombres de l'ignorance, les Abiſſins ont conſervé la précieuſe Tradition, reçuë de leurs premiers Apôtres C'eſt ce que l'on reconnoît avec plaiſir dans ces utiles Diſſertations de Mr. *le Grand.*

Seiziéme Diſſertation, de la Hiérarchie, ou du Gouvernement de l'Egliſe d'Ethiopie.

En pluſieurs endroits de nos Extraits, nous avons déja dit quelque choſe de la Hierarchie d'Abyſſinie. Mr. *Ludolf* s'efforce de faire de cette Egliſe, une Egliſe Anglicane, où l'Authorité Suprême, pour le Spirituel même, réſide dans l'Empereur; lequel en confie l'exercice aux Juges Laïques. Rien n'eſt plus faux que cette idée, ainſi que le fait voir notre Auteur, & plus ſincere, & mieux inſtruit que le Proteſtant. L'*Abuna* ne reconnoît de ſupérieur que le ſeul Patriarche d'Alexandrie, lequel le choiſit, l'ordonne, le juge, & a

droit de le dépoſer, s'il eſt dans les cas marquez par les Canons. Cet unique Evêque, ou Métropolitain d'Abyſſinie, (*l'Abuna*) eſt un étranger, qui ignore la Langue du Païs; &, par conſéquent incapable d'inſtruire ſon Troupeau. Seul il ordonne des Prêtres; plus ignorans encore que lui, & ſouvent de mœurs très-corrompuës. La premiére Dignité, après l'Evêque, eſt celle du *Komos*, ou *Hegumenus*, qui eſt comme l'Archiprêtre; & l'on ne peut parvenir à l'Epiſcopat, ſans avoir paſſé par ce Grade. Il y a des Chanoines & des Moines. Les Chanoines ſont mariez, & ſouvent leurs Canonicats paſſent à leurs enfans. Les Moines ne ſe marient point. Le Patriarche Mendez aiant un jour demandé à *Azage Tixo*, qui avoit été Moine, s'ils faiſoient des Vœux. *Tixo* répondit que les Religieux promettoient tout haut à leur Supérieur de garder la chaſteté, ajoûtant tout bas: *comme vous la gardés*, & qu'ils faiſoient les autres Vœux avec la même reſtriction. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup de Moines qui vivent d'u-

ne maniére conforme à la pureté de leur état, & dans une très-grande auſtérité.

Ces Diſſertations ſont ſuivies de pluſieurs Piéces très-curieuſes, qui ſervent de preuves & d'éclairciſſemens à des endroits intéreſſans de cette Hiſtoire. On doit ſçavoir gré à Mr. le Grand de les avoir renduës publiques, réünies dans un même Ouvrage.

Article CVII.

TRAITÉ PHILOSOPHIQUE & Pratique de Poëſie, contenant des exemples de chaque ſorte de Piéces de Poëſie, ſuivis d'Obſervations critiques, &c. in 12. pag. 336. 1728. A Paris, chez Le Clerc, ruë de la Vieille Bouclerie. Chez Muſier, Quai des Auguſtins. Et chez Thibouſt, Place de Cambrai; & ſe trouve auſſi à Lyon chez Claude Plaignard, ruë Merciere, au Grand Hercule.

C'Eſt ici la ſuite, & comme le ſecond Volume du Traité d'Eloquence du P. *Buffier*, dont nous avons

parlé le mois de Septembre 1728. Art. XC. En effet, ſelon lui, la Poëſie même n'eſt qu'*un genre d'Eloquence très-animée, où l'on emploie la verſification au lieu de la Proſe, & la fiction à la place du raiſonnement*. Cependant il ſe trouve de véritables Poëmes qui ne ſont point en Vers, tels que le *Telemaque*, & les Traductions en Proſe des Poëmes d'Homere & de Virgile. Mais pour un Poëme qui rempliſſe toute la ſignification de ce mot, il faut & de la verſification & de la fiction. On demande quelle eſt la fin de la Poëſie, ou plûtôt des Poëtes. Leur fin prochaine, dit-on ici, eſt de faire une impreſſion vive & agréable ſur l'eſprit, indépendamment de l'utilité qui en peut revenir; quoiqu'en diſent certains Auteurs, qui font l'honneur à la Poëſie de lui donner pour fin, l'utilité autant que l'agrément. Il eſt des Poëtes excellens, qui ſont très-pernicieux; comme il ſe trouve d'excellens Peintres qui le ſont, malgré le mauvais uſage qu'ils font de leur talent.

La fiction ſemble la partie la plus eſſentielle à la Poëſie. Quoiqu'il en

ſoit, le Poëme Epique, l'Ode, & la Fable, ſont les ſortes de Poëmes, où la fiction entre davantage : elle eſt plus temperée dans l'Eglogue, l'Elégie, & le Madrigal ; & elle a peu de place dans la Satyre & les Epitres en Vers. On ne ſçauroit gueres preſcrire des régles pour la fiction ſelon le mot d'Horace,

Pictoribus atque Poëtis,
Quod libet audendi ſemper fuit æqua poteſtas.

Cependant le même Horace ajoûte in continent qu'elle doit avoir ſes bornes ; pour ne pas reünir des choſes trop diſcordantes *non ut placidis coëant immitia.* C"eſt un milieu difficile à tenir.

Il y a, ſelon l'Auteur, une ſorte de fiction, qui tombe ſur les termes, & qui fait le ſtile Poëtique. Sur quoi il entre en des diſcuſſions aſſez particulieres. Le ſuccès du ſtile & des expreſſions Poëtiques, dépend un peu de la diſpoſition des eſprits à qui l'on veut plaire ; quoi qu'il y entre auſſi des agrémens réels, & tirez de la ju-

ſteſſe & du tempérament des Métaphores, d'où réſultent ces ſortes d'expreſſions.

L'Auteur cherche enſuite, en quoi conſiſte préciſement le ſtile Poëtique, qu'il diſtingue en *Grammatical* & en *Perſonel*. Il trouve qu'hors la verſification & certains termes affectez à la Poëſie, joints à un uſage plus fréquent d'Allégories & de Métaphores, le ſtile Poëtique ne differe que peu ou point du ſtile fort animé de la Proſe.

En parlant des Genies particuliers de la Poëſie, il expoſe comment le Poëme Epique demande les divers talens, qui peuvent être épars dans les autres ſortes de Poëmes; quoique l'on ne convienne pas trop unanimement de ce qui conſtituë la nature & l'eſſence du Poëme Héroïque. Ceux d'*Homere* ont ſervi de premier modéle aux autres: mais n'eſt-il jamais permis de s'en écarter, par rapport à des tems & des goûts differens? Quoi qu'il doive s'y trouver de l'*unité*, ce n'eſt pas toûjours, ce ſemble, dit le *P. Buffier*, une unité d'action; puiſque l'*Iliade* d'Homere eſt non une

ſeule action, mais un évenement, qui réſulte de pluſieurs actions, ſçavoir la *priſe de Troye*. On ne voit pas pourquoi ſa durée ne pourroit pas s'étendre à l'eſpace de plus d'un an, comme le preſcrivent quelques Maîtres de l'Art.

On vient enſuite à la nature & au caractere du Poëme Dramatique en général, puis de la Tragédie en particulier & de la Comedie. Les régles en ſont aſſez connuës dans la Litterature, ſur tout en France. Mais l'Auteur ne paroît pas conſentir aveuglément à tout ce qui eſt rapporté par le commun des Auteurs ; & il marque les raiſons de ce que ſon opinion ſur certains points auroit de particulier. Il ſemble ne pas goûter, par exemple, cette régle d'Ariſtote ; que la pitié doive être excitée dans la Tragédie par le ſort funeſte d'un des perſonnages, qui avec beaucoup de vertu n'ait commis qu'une faute très-légere. Mais ſi cette faute n'eſt pas une choſe qu'on puiſſe & qu'on doive ſe reprocher dans la portée de la vertu humaine ; alors une grande punition tombant ſur la faute légere

d'un homme, qui d'ailleurs a de la vertu, confondroit en quelque ſorte dans les effets, celui qui eſt vertueux avec celui qui ne l'eſt point.

L'Auteur inſinuë encore, qu'il ne voit pas pourquoi le nombre de trois ou de cinq Actes, ſoit plus eſſentiel au Poëme Dramatique, que le nombre de quatre ou de ſix, à la coûtume près qui en a été introduite. Nous laiſſons à diſcuter ces réflexions réelles & d'autres, à ceux qui liront l'Ouvrage où il ſe trouve d'ailleurs des Obſervations ſingulieres ſur la nature & l'uſage de l'Ode, de l'Eglogue, de l'Elegie, de l'Epigramme, du Madrigal, du Sonnet.

Dans les exemples de divers genres de Poëmes, en donne d'abord pour exemple de la Tragedie, celle de *Sylla*, qui n'avoit point encore été imprimée, & où aſſurément il ſe trouve de grandes beautez, par la nouveauté & la ſingularité des ſituations, par l'élevation des ſentimens, la nobleſſe des penſées, la force des expreſſions, la pompe des Vers, & ſur tout par la véhémence des paſſions pouſſées dans toute l'étenduë

de leur vivacité. Cependant cette Piéce avec son mérite roule sur l'adoption que Sylla a faite d'Emilie pour sa fille : & il ne paroît pas dans le Droit Romain, que l'adoption des filles y fût usitée, ni authorisée. Le Poëte se sera servi ici de la liberté que donne la fiction.

Après l'exemple de la Tragédie, on met un exemple d'une petite Piéce Comique intitulée le *Philosophe Roi* ; où le principal Personnage voulant gouverner un Etat selon des maximes spéculatives de Philosophie, se trouve réduit dans la pratique à des embarras burlesques, qui l'obligent à renoncer au Gouvernement, & à subir la peine de la présomption.

On ajoûte pour exemple de l'Ode & de son Entousiasme des endroits des Odes Sacrées des Pseaumes & des Odes de MM. *Rousseau* & *De la Motte*, à l'occasion desquels on a fait differentes remarques sur le stile & le goût de ce Poëme. On en fait de semblables sur les autres genres de Poësie, dont on rapporte aussi des exemples, comme de l'Eglogue ou Idille, de l'Elegie, des Stances, de

l'Epigramme & du Madrigal, des Fables, & des Satyres en Vers: on y donne en particulier pour exemple de Satyre, celle d'un Poëte Comique contre l'Hypocrisie, qui est à la vérité un morçeau excellent, & qui pourroit servir d'utile leçon, s'il étoit détaché du reste de la Piéce dont il est tiré. Cependant l'Auteur trouve du danger à trop parler contre l'Hypocrisie, sans qu'il y ait aucun peril à parler contre les autres vices: il en indique une raison; c'est que l'Hypocrisie ne pouvant au dehors se discerner d'avec la Vertu, on s'expose à décrediter celle-ci, en décriant celle-là. Il n'en est pas ainsi à l'égard des autres vices; on a beau décrier l'Avarice, la Liberalité n'y sçauroit rien perdre, ne pouvant être confonduë avec elle-même à l'extérieur.

Dans les exemples des Fables, on en apporte une pour le stile temperé, qui est de Mademoiselle *Bernard* à qui feuë Madame la Chanceliere de *Pontchartrain* avoit fait une pension: la Piéce est ingénieuse & l'allegorie délicate. C'est une Nimphe qui donne à une Cigale languissante de quoi

ſubſiſter & chanter à l'aiſe. L'alluſion ſe développe naïvement en ces termes adreſſez à Madame la Chanceliere :

Le ſens ſe découvre aiſément
De cette fiction morale ;
Nous ſommes tous deux juſtement
Vous la Nimphe & moi la Cigale.

Comme l'Auteur apparemment ne ſçavoit où trouver un Poëme Epique d'une longueur qui convînt à celle de ſon Livre , il a pris le parti d'y mettre en quelques pages l'Abregé de l'Eneïde de Virgile , pour y appliquer ſes réfléxions ſur le caractere & le goût du Poëme Epique. Les ſiennes à ce ſujet ſemblent ſe terminer à nous conſoler nous autres François , de n'avoir pas un ſi grand talent pour les Poëmes Epiques , qui en nôtre Langue n'ont point réuſſi à proportion de nos autres Poëſies. L'Epopée , toute magnifique qu'elle eſt , ſe trouve d'une étenduë & d'un aſſemblage de vrai & de faux , de merveilleux dans le total , & d'Epiſodes dans le détail quelquefois bizarres, qui ne

s'accommodent point au genie François, & qu'il peut ne pas beaucoup regretter.

La Notice que l'Auteur donne des Traitez sur la Poësie, composez par *Aristote*, par *Horace*, par *Vida*, & par feu Mr. *Despreaux*, suffit pour faire connoître & discerner le genie de ces grands Hommes. Cependant on y apperçoit dans ce qu'enseigne Aristote, des difficultez qui auroient besoin d'un long Commentaire, pour convenir tout à fait à nos idées d'aujourd'hui. Celles d'*Horace* semblent par tout un chef-d'œuvre de bon sens, contenant des principes non seulement pour la Poësie, mais encore pour toute judicieuse Litterature. Le Traité de *Vida* est plus estimable pour la pureté de sa Versification Latine, que pour les préceptes qu'il donne, & qui sont copiez d'après *Aristote* & *Horace*. Pour Mr. *Despreaux* son Ouvrage est entre les mains de tout le monde; & ce qu'en rapporte l'Auteur, ne peut gueres contribuer à augmenter l'idée qu'on en a déjà conçuë, & qui est présente à tout le monde.

ARTICLE CVIII.

LETTERA DI UN CAVALIERE, All' Anonymo Autore della Allegazione in Difesa Del P. Carlo Ambrogio Cattaneo. *C'est à dire : Lettre d'un Cavalier, à l'Auteur Anonyme de la Deffense du P. Charles-Ambroise Cattaneo. Pag.* 52. in 4°.

L'APOLOGISTA DEL P. Cattaneo, contra la Replica Del P. Orsi. Pag. 58. in 4°. *ou, L'Apologiste du P. Cattaneo, contre la Replique du P. Orsi.*

I.

LE P. *Cattaneo* a dit en peu de mots, dans un Livre de Théologie Morale, & il l'a établi sur l'usage reçu, & sur l'authorité du Cardinal *Palavicin*, qu'il est permis en certaines occasions importantes de dire un *oüi*, lorsqu'un *non* exprimeroit la vérité; ou un *non*, lorsque la chose est; avec intention de ne rien signifier; & seulement pour cacher

un secret qui intéresse la Religion, la Charité, ou la Justice, & qu'on ne peut révéler sans crime. Pour combattre ce sentiment, comme une corruption scandaleuse de la Morale, & un relâchement pernicieux, le P. *Orsi* Dominicain a composé un gros Volume *in* 4°. où il déploye toute son érudition & son éloquence. Un Auteur Anonyme a deffendu le P. *Caitaneo* : & il l'a fait de maniére à embarrasser l'Agresseur ; car non seulement il réfute ses raisons, mais il tourne avec force contre lui ses propres armes. Le P. *Orsi* n'a pas laissé de répondre : son écrit, qui a pour titre : *La causa della Verità sostenuta contra l'Anonymo Apologista del P. Ambrogio Cattaneo, &c.* „ *La Cause* „ *de la Vérité soutenue contre l'Apolo-* „ *giste Anonyme du P. Ambroise Cat-* „ *taneo.* Chacun appelle la Cause qu'il défend ; *La Cause de la Vérité.* Cet Ouvrage du Pere *Orsi* n'est point tombé entre nos mains : mais nous avons rendu compte des deux premiers au mois d'Août dernier, Article LXXX. & LXXXI. En voici deux autres sur le même sujet, dont

il faut que nous instruisions le Public.

Dans le premier, *le Cavalier* soutenant son caractére, n'entre que légerement dans cette Dispute Théologique : il attaque, pour ainsi dire, les dehors, plûtôt que le corps même de la place. Aussi son dessein est-il de conseiller au Deffenseur du Pere *Cattaneo*, de ne s'amuser point à répondre en détail à tout ce que son Adversaire a écrit contre lui, ni à ce qu'il pourroit écrire dans la suite. Ce seroit tems perdu pour l'Apologiste, & travail inutile pour le Public. Ce n'est donc pas une *Critique* entiére & générale, mais un simple *Essai de Critique* qu'il se propose de faire : ajoûtant que, si le P. *Orsi* y prend goût, & qu'il entreprenne de répondre, on pourra le servir suivant son inclination, & continuer cette petite guerre, par diverses escarmouches, sans engager d'action générale : c'est-à-dire, pour parler simplement, & sans figure, avec nôtre Auteur, faire une Critique légere de quelques endroits des Livres du P. *Orsi*, pour faire sentir aux Lecteurs, sans les fa-

tiguer, comme lui, par de gros Volumes, ce qu'ils doivent penser de cet appareil d'érudition, de cet air décisif & de réforme, qui pourroit surprendre la faveur de ceux qui ne sont pas aguerris à ces sortes de Disputes. Voici les conditions auxquelles *le Cavalier* juge qu'on peut s'engager dans le combat qu'il propose. Premiérement qu'avant toutes choses, le Pere *Orsi* réponde aux difficultez qu'on lui a objectées, clairement & d'une maniére qui satisfasse, ou qu'il avouë franchement qu'il s'est trompé. En second lieu qu'il témoigne souhaiter que l'on continuë cette Critique; c'est à dire, qu'il soutienne que le reste de son Livre ne donne point de prise. Car s'il demeure dans le silence, on a lieu de croire qu'il s'avouë vaincu. Quelle autre idée en effet peut-on avoir d'un homme à qui les Volumes coûtent si peu, & qui viendroit à se taire?

Ces conditions établies, *le Cavalier* entre en lice. Ses premiers coups tombent sur les Approbateurs, & les Approbations de la *Dissertation Dogmatique & Morale* du P. *Orsi*. Il sou-

tient que ces *Approbations sont insuffisantes pour un Livre de cette espéce.* Voici comme il le prouve. Jettez, dit-il, les yeux sur la page 168. de la *Dissertation Dogmatique* ; vous y trouverez cette proposition trop générale, incertaine, & nullement prouvée : *Une des actions par lesquelles l'homme marque à Dieu sa souveraine dépendence, ç'a toûjours été, & chez toutes les Nations, de manger des viandes immolées à Dieu.* Or le P. *Orsi* ne l'avance, que pour venir aux Cérémonies Chinoises ; car tel est le précis de son Discours. Quand les Chinois ne pratiqueroient leurs Cérèmonies que *matériellement*, elles ne cesseroient pas d'être superstitieuses, & justement proscrites : de même aussi le langage *matériel* est un abus contraire à la sincérité, & il est toûjours illicite. Sur la proposition du P. *Orsi*, & sur l'application qu'il en fait, nôtre Auteur fait des raisonnemens au-delà de toute attente. Et, comme il est fécond & subtil, il avertit ses Lecteurs, qu'il leur fait grace de beaucoup de Réflexions qu'il pourroit leur communiquer.

Quoiqu'il en ſoit, tout ſe réduit à ce raiſonnement court & facile. Le Pape Clément XI. a deffendu, ſous peine d'excommunication encouruë par le ſeul fait, d'imprimer en aucune maniére ſur les Cérémonies de la Chine : le P. *Orſi* le fait en cette occaſion : ſes Cenſeurs n'ont donc pas pû approuver ſon Livre, ni en authoriſer l'impreſſion ; & par conſéquent leurs *Approbations ſont inſuffiſantes.* L'Auteur fait bien des efforts apparemment ſinceres pour diſculper le P. *Orſi* ; & l'on conſentira ſans peine qu'il n'ait point encouru l'Excommunication. Cela ne fait rien à la Diſpute préſente.

Après ce premier choc, & quelques excurſions qu'il a cruës utiles à ſon deſſein, le *Cavalier* retombe ſur une des Propoſitions générales du P. *Orſi* ; qui lui paroit s'énoncer par tout d'un ton dogmatique & magiſtral. C'eſt le *Padre Lettor Maggiore*, qui ſemble toûjours inſtruire ſes Ecoliers. *Cette opinion*, dit-il, (l'opinion du P. Cattaneo qu'il combat,) *a été inconnuë non ſeulement à tous les Peres, à tous les anciens Ecrivains, mais*

encore aux Théologiens de l'Ecole & aux plus modernes Casuistes, jusqu'à ce que l'Auteur qui vient de l'imprimer, en ait enrichi le Public dans ses Leçons sacrées. Seulement le Pere *Lecteur* a bien voulu mettre à part le Cardinal *Palavicin*; &, sans oser se l'associer, il ne peut consentir à l'abandonner à son Adversaire : *Excepté peut-être*, dit-il, *le Cardinal Palavicin.* Ample matiére à la Critique du *Cavalier.* Car d'abord il assure que le Cardinal *Palavicin* est véritablement déclaré pour l'usage *matériel* des Paroles; & il est facile à chacun de s'en convaincre. Il n'y a qu'à lire le Traité de ce Cardinal, *De Fide, Spe, &c. Livre III. Ch. II.* §. 23. *&c.* L'Auteur ajoûte que le P. *Viva*, cité par le P. *Orsi* en sa faveur, rapporte plusieurs Théologiens qui sont du même sentiment que le Cardinal *Palavicin* & le Pere *Cattaneo*, & que le P. *la Croix* en cite encore d'autres, & les approuve. Il s'étonne que le Savant Dominicain qui a fait des recherches jusques dans les siécles les plus reculez, pour prouver qu'il vaut mieux trahir les plus importans secrets, que d'avoir re-

cours, pour ne les pas révéler, à un uſage non encore condamné, & qui apparemment ne le ſera pas, uſage authoriſé par de grand Théologiens, ſur tout parmi ceux qu'il appelle *l'Ordre de la Vérité* : „ *Præſertim in Scholâ* „ *Divi Thomæ* ; par un S. Raymond de Pennafort, &c. (*a*) Il s'étonne, dit-il, qu'un ſi habile Critique ait ignoré ce que des Auteurs célébres ont écrit dans le dernier ſiécle, ſur des matiéres qui ont fait bien du bruit dans le monde. Il le renvoye à la Diſſertation ſur les Equivoques, & les Reſtrictions mentales, qui ſe lit à la fin des Entretiens de Cleandre & d'Eudoxe, parmi les Ouvrages du P. Daniel, qui à la vérité ne prend point de parti, mais qui lui apprendra celui qu'on peut prendre : il l'addreſſe encore au pieux & Sçavant P. *Gondren*, Général de l'Oratoire, dans la bouche duquel ce ſentiment pourra moins déplaire au P. *Orſi* que dans celle du P. *Cattaneo*.

Après de longs diſcours pour la défenſe de ce Pere, le *Cavalier* fait

(*a*) Voyez l'Article LXXXI. du mois d'Août 1729. page 1443. & ſuivantes.

ſentir les inconvéniens de l'opinion du P. *Orſi*, les raiſons que l'on a de ſe défier de l'exactitude de ſes déciſions, & du rapport de ſes témoins. Enfin il propoſe au P *Lecteur Majeur* quelques queſtions qu'il croit devoir embarraſſer un homme qui lui ſemble bannir du commerce de la vie, juſqu'aux plus innocentes fictions.

I I.

Le ſecond Ecrit diviſé en XV. petits Articles, montre premiérement que tous les coups que le P. *Orſi* a voulu porter au P. *Cattaneo*, portent à faux. En effet le Sçavant Dominicain combat ſon Adverſaire comme un Défenſeur du menſonge officieux, ou des Equivoques & des Reſtrictions purement mentales. Or le ſincere Jeſuite s'eſt déclaré contre ces abus, auſſi fortement, & auſſi conſtamment que le vif Agreſſeur : & l'on doit le méme témoignage à *l'Apologiſte* du P. *Cattaneo*. Dans le II. Article l'on fait ſentir évidemment que, ſi les raiſonnemens du P. *Orſi* prouvoient quelque choſe, on en conclu-

roit également que toute diſſimulation, toute équivoque, même la plus aiſée à démêler & la plus reconnoiſſable, ſeroit défenduë ; ce que perſonne n'a encore dit, & qui eſt abſolument inſoutenable. D'où il s'enſuit que le P. *Lecteur* a embarraſſé & confondu l'état de la queſtion. Faut-il s'étonner après cela, s'il paroît aux perſonnes peu attentives, ou préoccupées, combattre avec avantage l'ennemi imaginaire qu'il s'eſt mis en tête ? Au fond le P. *Orſi*, malgré ſes efforts exceſſifs, eſt obligé d'en revenir à l'avis du Pere *Cattanèo*, au moins pour le cas du Confeſſeur interrogé ſur les pechez de ſon Pénitent : & c'eſt déjà un grand avantage ; ou plûtôt, c'eſt gain de cauſe, ainſi que nous l'avons fait remarquer à la fin du LXXXI. Article du mois d'Août. L'Apologiſte met ici cette réfléxion dans un plus grand jour. Il ſe plaint enſuite de ce que ſon Adverſaire lui fait dire, non ſeulement ce qu'il n'a pas dit, mais préciſément le contraire de ce qu'il a dit. Rien de plus ordinaire dans ces Diſputes, ni dont on doive plus ſe défier. On voit dans

les Ecrivains qu'on entreprend de réfuter, ce qui n'y eſt point. C'eſt qu'on lit dans ſon propre cœur, & non dans leurs Ouvrages, & dans leur eſprit.

Le Pere *Orſi* pour donner plus de poids à la réfutation qu'il fait du ſentiment de ſon Adverſaire, prétend qu'il eſt contraire au Decret d'*Innocent* XI. du 2. de Mars 1679. qui condamne les Reſtrictions & les Equivoques. Celui-ci montre de ſon côté, que c'eſt le P. *Orſi* qui contredit ce Decret; qu'il fait dire au Pape ce qu'il ne dit point; qu'en ſuppoſant que Sa S. dit ce qu'il prétend, le ſentiment du P. *Orſi* eſt contraire à la Déciſion; au lieu que lui *Apologiſte* s'y conforme parfaitement. Au reſte, ce qu'il avance, il le démontre avec une netteté, une force, une Dialectique juſte & préciſe, qui doit embarraſſer *le R. P. Lecteur de la Congrégation de S. Marc. de Florence*, grand Theologien à la vérité, mais peut-être moins Dialecticien, que l'Ecrivain qu'il a attaqué. L'*Apologiſte* prouve encore très-bien que la Doctrine du P. *Orſi* eſt plus dangereuſe, & plus relâchée

en effet que la ſienne. Car il ne s'agit pas de faire parade d'un air & d'un ſtile de ſévérité, il s'agit des conſéquences & de la pratique qui reſultent des principes que l'on poſe. Un Auteur tel que celui-ci ſçait trop bien démêler le péril caché ſous les plus ſpécieux dehors; on ne l'éblouït point; il y a même lieu d'avancer qu'on n'en imposera pas à ceux qui auront lû ſes Ecrits ſans prévention. On conſeilleroit donc volontiers aux deux Partis d'en demeurer là, & d'abandonner déſormais au Public le jugement d'un Procès ſuffiſamment inſtruit. L'*Apologiſte* proteſte qu'il eſt déterminé à prendre ce parti. Il ſe perſuade que ſi le P. *Orſi* continuë d'écrire, il eſt à craindre qu'il ne continuë d'embroüiller la matiére par des écarts & des hors-d'œuvres, par des authoritez qui ne prouvent rien, par des exemples étrangers au ſujet, tels que celui de S. *Jean Népomucêne*, qui refuſa courageuſement au Roi *Venceſlas* de lui révéler la Confeſſion de la Reine : comme ſi quelque Auteur avoit jamais dit qu'on pût en uſer autrement. Il eſt a craindre, continuë

 l'Apologiſte

l'Apologiste, que le R. P. ne cherche à cacher dans l'obscurité d'une ennuyeuse Dispute, des véritez qu'il trouve trop éclaircies; semblable à la *Séche*, qui tâche de trouver, dans sa noire liqueur, un azile contre les piéges du Pêcheur.

Le Livre que nous examinons finit par où les autres commencent, par un *Avis au Lecteur*. Mais c'est sans préjudice de celui qui, selon la coûtume, se lit à la tête. Ce dernier *Avis* contient en substance; 1°, que l'Auteur croit s'être corrigé de la briéveté sur certains points, que des personnes très-judicieuses lui avoient reprochée; tandis que son Agresseur le traite à tout moment de Déclamateur; 2°, que le P. *Orsi* a eu tort d'attaquer & le P. *Cattaneo*, dont la réputation est si bien établie, & son *Apologiste*: 3°, qu'il est fâché de n'avoir pû marquer pour les Ouvrages du *P. Lecteur*, toute l'estime qu'il auroit voulu en faire: 4°, que cependant il s'est bien donné de garde de lui rendre tous les traits piquants qu'il en a reçus. Il veut bien se contenter de l'excuse du Pere *Orsi*, qui dit qu'il ne le connoît point;

il pense néanmoins qu'il y a dans le Livre du P. *Orsi* trop d'injures, même pour un Inconnu : il voudroit que ce Pere qui *ne s'est pas mis en peine de le connoître*, eût pris celle de le lire assez pour l'entendre. Enfin il prétend ne plus rien opposer à tous ses discours assez réfutez, à des redites qui ennuyent, aux spécieux détours, qui ne peuvent plus séduire, que ceux qui ne veulent pas être instruits.

ARTICLE CIX.

NOUVELLES LITTERAIRES, Ou Avis; Observations; Eloges de Sçavans; Défenses d'Auteurs; Défis, Conjectures, Explications, &c.

ÉCRITURE SAINTE. RELIGION.

DE PARIS. *Biblia Sacra cum universis franc. Vatabli & variorum Interpretum annotationibus.* In fol. chez la Veuve *Quillau*, &c. Les Editeurs ont mis à la tête de ce premier Volume, qui est terminé par les Livres d'Esdras, une Préface, où ils rapportent ce qui regarde, & les diverses

Editions de cette Bible de *Vatable*, & la Personne ; ainsi que les Ecrits de ce Professeur Royal de la Langue Hébraïque.

De Londres. La cinquiéme Edition de *l'Histoire complette de la Bible*, comprise dans l'Ancien & le Nouveau Testament, par Mr. Laurent Howel en trois Volumes in 8°, se débite chez *Osborne & Longman.*

On a traduit de François en Anglois, *les Religions, Coûtumes, & Cérémonies de tous les Peuples du Monde.* L'on corrige en beaucoup d'endroits dans cette Traduction l'Edition de Hollande. *Osborne & Longman* proposent cet Ouvrage par souscription.

Mathematique. Physique.

De Toulon. *Observation de l'Eclipse de Lune du 8e. Août 1729. faite à Toulon par le P.* du Chatelard D. L. C. D. J. *Mathematicien du Roi, & Hydrographe du Port.*

Les Vents du Sud-Est & de Nord-Est ; qui avoient regné par intervalle les jours précedens, faisoient craindre quelques nuages pour le jour de

l'Obſervation. Mais dès le matin du 8^{e}. le Nord-Oueſt purifia entiérement l'air, qui ſe trouva fort pur pendant le tems de l'Eclipſe; excepté ſur la fin, que quelques nuages déliez l'embrumerent un peu. J'avois pris pluſieurs fois des hauteurs correſpondantes, & je connoiſſois l'état de l'Horloge par rapport au tems vrai. Je plaçai le Micrometre à une Lunette de huit pieds, avec laquelle j'obſervai les doigts éclipſez. Une autre Lunette de trois pieds me ſervit à obſerver les taches.

	Tems vrai,
Penombre commençant.	11^{h} 22′ 50″
Penombre forte.	28 30
Premier bord de la ☾ dans l'Ombre.	32 30
Galilæus entre dans l'Ombre.	34 0
Grimaldus ſur le bord.	34 50
Un doigt éclipſé.	37 0
Ariſtarque ſur le bord.	39 20
Deux doigts éclipſez.	40 20
Kepler dans l'Ombre.	41 40
Heraclide.	41 50
Trois doigts.	43 30
Copernic ſur le bord de l'Ombre.	46 30

Milieu de Copernic.	11^h	48′	0″
Copernic tout dans l'Ombre.		49	30
Quatre doigts.		48	30
Eraſtothenes.		42	50
Cinq doigts.		54	0
Ticho ſur le bord de l'Ombre.		55	30
Ticho tout dans l'Ombre.		58	0
Six doigts.		59	30
Mare ſerenitatis.	12^h	3′	0″
Sept doigts.		2	30
Manilius entre dans l'Ombre.		6	20
Ariſtoteles.		7	50
Menelaüs.		8	30
Huit doigts.		9	0
Milieu de Mare ſerenitatis.		9	30
Mare tranquillitatis ſur le bord.		11	30
Mare ſerenitatis toute dans l'Ombre.		11	40
Milieu de Mare tranquillitatis.		13	30
Promontorium acutum.		14	20
Milieu de Mare Nectaris.		14	40
Neuf doigts.		15	0
Mare Imbrium ſur le bord de l'Ombre.		19	0

Dix doigts.	12 19′	40″
Mare Nectaris toute dans l'Ombre.	21	0
Milieu de Mare Imbrium.	21	20
Petavius & Langrenus.	21	40
Mare Crisium sur le bord.	22	20
Le second bord de la Lune dans l'Ombre.	31	0

La Lune pendant qu'elle a resté dans l'Ombre, n'a point changé de couleur cette fois-ci comme dans la derniére Eclipse. Quelques Minutes après son second bord immergé, elle s'est fort obscurcie du côté du Nord Nord-Est, & a conservé du côté du Sud Sud-Ouest un Croissant fort rougeâtre, dont la plus grande largeur, qui étoit au Sud Sud-Oüest étoit d'environ $\frac{1}{5}$ du diametre de la Lune, les Cornes du Croissant alloient se perdant de part & d'autre, jusqu'au Nord-Oüest d'un côté, & jusqu'à l'Est de l'autre Elle s'est conservée dans cet aspect jusqu'à un petit quart d'heure avant l'Emersion, qu'elle a commencé à s'éclaircir du côté qu'elle devoit sortir de l'ombre.

Le premier bord de la Lune hors de l'ombre.	2h 10′	30″
Grimaldus sur le bord.	12	40
Aristarchus.	16	30
Un doigt hors de l'ombre.	15	30
Deux doigts.	19	30
Kepler.	21	20
Trois doigts.	25	0
Copernic tout hors de l'ombre.	29	20
Quatre doigts.	31	30
Cinq doigts.	36	20
Ticho sur le bord de l'ombre.	38	0
Ticho hors de l'ombre.	39	20
Milieu de Mare serenitatis.	38	30
Six doigts.	41	40
Sept doigts.	44	50
Manilius.	44	0
Menelaüs.	44	40
Dionisius.	48	30
Huit doigts.	49	30
Milieu de Mare tranquillitatis.	51	0
Mare tranquillitatis toute hors.	54	30
Promontorium somnii	56	0
Neuf doigts.	57	0

Commencement de Mare Crisium.	2h 53′ 30″
Milieu de Mare Crisium.	58 0
Mare Nectoris hors de l'ombre.	3h 4′ 30″
Milieu de Mare fæcunditatis.	1 50
Mare Crisium hors de l'ombre.	2 20
Dix doigts.	2 30
Petavius & Langrenus.	5 20
Mare Imbrium hors de l'ombre.	5 50
Onze doigts.	7 30
Le second bord de la Lune hors de l'ombre.	9 30
Penombre forte a cessé.	10 50
Fin de toute Penombre.	14 30

Je tâchai dans l'Emersion de prendre la sortie des mêmes taches, dont j'avois pris l'entrée, autant que me le permit le petit broüillard qui s'éleva vers le milieu de l'Emersion, marquant cependant la sortie des taches que je découvrois, dont je n'avois pû prendre l'entrée dans l'ombre. Les differentes comparaisons donnent differens milieux : ce qui vient sans dou-

te du mouvement irrégulier de la Lune, puiſque diverſes taches, dont j'ai pris l'Immerſion & l'Emerſion auſſi exactement que je pouvois, donnent des milieux, differens de pluſieurs Minutes.

L'obſérvation anticipe ici ſur le calcul beaucoup plus conſidérablement que dans la derniere Eclipſe. Car réduiſant pour le Méridien de Toulon les heures & minutes que donne pour le Meridien de Paris la connoiſſance des tems, on a

Commencement de l'Eclipſe	
Par le calcul à	11h 38′ 22″
Et par l'obſervation.	11 32 30
Difference dont l'Eclipſe a devancé le calcul.	5 42
Immerſion totale de la Lune,	
Par le calcul.	12h 38′ 22″
Par l'obſervation.	12 31
Difference dont l'obſervation anticipe	7 22
Commencement de l'Emerſion.	
Par le calcul.	14h 18′ 22″
Par l'obſervation.	14 10 20
Difference dont l'obſervation devance le calcul.	7 52

Fin de l'Eclipse par le calcul.		$15^h\ 18'\ 22''$
Par l'observation.		$15^h\ 9\ 30$
Difference dont l'observation anticipe.		$8\ 52$
Milieu de l'Eclipse par le calcul.		$13^h\ 28'\ 22''$
Par l'observation.		$13\ 21\ 0$
Difference dont l'observation devance.		$7\ 22$

La demeure de la Lune dans l'ombre est moindre par l'observation, que le calcul ne la donne : car par le calcul elle devoit être de $1^h\ 41'\ 0''$
Elle n'a été par l'observation que de $1\ 39\ 30$

Ce qui donne pour différence en défaut. $1'\ 30''$

Tout cela prouve que le mouvement de la Lune est encore bien peu connu, à cause de son irrégularité, & qu'il nous faut encore bien des observations pour faire des Tables aussi justes, que le sont celles du premier Satellite de Jupiter.

De Petersbourg. Divers Mem-

bres de l'Academie ont travaillé à un *Abregé des Mathematiques* en François, *pour l'usage de Sa Majesté Impériale*, en deux Volumes in 4°. dont le premier contient l'Arithmetique, la Géometrie, & la Trigonometrie; & le second, qui est presque tout entier de Monsieur de Lisle, comprend l'Astronomie & la Géographie. On a imprimé en même tems ces Traitez en Langue Russienne. Le troisiéme Volume, qui traitera des Fortifications, va paroître.

De Nismes, 6. Septemb. 1729. Au P. *Castel* D. L. C. D. J. . . . J'ai observé ici la route d'une Cométe très-petite & assez peu sensible. Je commençai à l'appercevoir le 31. Juillet dans la Constellation du *Petit Cheval* : elle a ensuite continué sa route par la Constellation du *Dauphin*, qu'elle a passé à présent, pour approcher celle de l'*Aigle*. Ce qu'il y a de remarquable dans sa course, c'est qu'elle a coupé les lignes qu'avoient suivies deux autres Cométes; l'une observée par *Tycho-Brahé* en 1577. & l'autre par M. *Cassini* en 1681. L'Angle d'intersection avec

ces deux lignes paralleles a été d'environ 40^d. Je suis, &c.

SARRABAT, D.L.C.D.J.

DE LONDRES. La Traduction Angloise des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle* par Mr. Newton, est imprimée. On a joint à cet Ouvrage de Mr. André *Motte* les Loix du mouvement de la Lune par M. *Jean Machin* Professeur d'Astronomie au College de Gresham & Secretaire de la Societé Royale. 2. Volumes in 8°.

DE PETERSBOURG. M. *Buxbaum* qui est de l'Académie, & qui a voyagé dans l'Orient, a donné deux *Centuries* des Plantes moins connuës de ce Païs-là. *Plantarum minùs cognitarum Centuria prima complectens Plantas circa Byzantium, & in Oriente observatas; per J. C. Buxbaum* 1728. *in* 4°. *avec figures Centuria II.*

II. Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis, Petropolitanæ. Tomus I. *Petropoli.* Typis *Academiæ* 1728. grand in 4°. avec figures. Ce premier Volume des Memoires de l'Académie des Sciences contient les

Ouvrages qui ont été lûs dans cette Académie, depuis ſon Etabliſſement en cette Ville par le feu Czar, juſqu'en 1726. diviſez en trois Claſſes; l'une de Mathématique; l'autre de Phyſique; la troiſiéme de l'Hiſtoire. On a pour la Mathématique, 1°. *Jacobi* Hermanni *de Menſurâ Virium Corporum*; 2°. *Georgii-Bernardi* Bulffingeri *dè Viribus Corpori moto inſitis, & illarum Menſurâ*; 3°. *Nicolai* Bernoullii *de Motu Corporum ex percuſſione*; 4°. *Danielis* Bernoullii *Examen Principiorum Mechanicæ*; 5°. *Jacobi* Hermanni *de Problemate Kepleriano*; 6°. *ejuſdem de Calculo integrali*; 7°. *Joannis* Bernoullii *de Integrationibus Æquationum differentialium*; 8°. *Chriſtiani* Goldbachi *de Caſibus quibuſdam integralibus*; 9°. *Nicolai* Bernoullii, *Analyſis Æquationum quarumdam differentialium*; 10°. *Chriſtiani* Goldbachi *Methodus integrandi æquationem differentialem*; 11°. *Jacobi* Hermanni *de Epicycloidibus*; 12°. *Chriſtiani* Wolfii *Principia Dynamica.* Les Piéces de Phyſique ſont, *Joannis Chriſtiani* Buxbaum *Nova Plantarum genera*; 2°. *Georgii Bernardi* Bulffingeri *de Direc-*

tione Corporum gravium in vertice Spherico ; 3°. *Joannis Georgii* Du Vernoy *Descriptio Vasorum Chyliferorum* ; 4°. *Danielis* Bernoullii *tentamen novæ de motu Musculorum Theoriæ* ; 5°. *ejusdem Experimentum circa Nervum opticum* ; 6°. *Georgii Bernardi* Bulffingeri *de variis Barometris sensibilioribus*, & *eorum novâ specie ac usibus* ; 7°. *Joannis Georgii* Du Vernoi *de Cisternâ & conductu Thoracico Catopardi Phocæ & Elephanti* ; 8°. *Friderici Christophori* Meyeri *de Luce Boreali* ; 9°. *Petri-Antonii* Michelotti *Rari ac propè inauditi ex utero Morbi Historia* : 10°. *Observationes Anatomicæ*. Pour l'Histoire on a 1°. *Theophili Sigefridi* Bayeri *de Origine & priscis sedibus Scytharum* ; 2°. *ejusdem de situ Scythiæ sub ætatem Herodoti* ; 3°. *ejusdem de Muro Caucaseo* ; 4°. *Josephi Nicolai* De Lisle *& Ludovici* De Lisle de la Croyere *Observationes Astronomicæ*.

HISTOIRE SACRÉE, PROFANE, LITTERAIRE, POLITIQUE.

D'ANVERS. Réponse du R. P. *Du Sollier* D. L. C. D. J. aux *Remarques* du R. P. *Matthieu*; TEXTE Dominicain

ſur la Vie du B. Barthelemy de Bragance, Evêque de Vicence, Patriarche de Jeruſalem, écrite dans le Volume de Juillet des Acta Sanctorum, pagg. 280. adreſſée à l'Auteur.

MON TRÉS-REVEREND PERE,

Dès que j'eus appris que l'on avoit inſeré dans le Mercure de France du mois de Juin, une *Diſſertation* qui regardoit notre Ouvrage des *Actes des Saints*, & nommément la Vie du B. *Barthelemy*, de votre Ordre, je n'omis rien pour me procurer inceſſamment la lecture d'une Piéce, qui devoit me payer des peines que nous a coûté la recherche de ce qui pouvoit contribuer à la gloire du ſaint Homme. Mes eſperances & mes empreſſemens redoublerent, lorſque je connus que c'étoit un Reverend Pere Dominicain qui ſe propoſoit de nous donner ces Inſtructions. Quelle joïe en effet pour un Auteur, qui, malgré des ſoins infinis, n'a pû rencontrer ſur une Hiſtoire particuliére que des connoiſſances obſcures & incertaines, de voir venir à lui de ſi bon endroit, & s'offrir comme d'eux-mêmes des éclairciſſemens, qui vont

mettre une partie, quoique petite, de son Ouvrage dans un point de perfection, dont il desesperoit. Je me suis donc promis de vos *Remarques*, M. R. P. un fonds dont je pourrois enrichir nos Additions & Supplémens au mois de Juillet, suivant la Loi que nous nous sommes faite, à l'exemple de St. Augustin, de retoucher, réformer, retracter tout ce que nous écrivons, lorsque de meilleurs Mémoires que ceux que nous aurions consultez, nous mettroient en état de le faire au profit de la vérité. J'ai trouvé dans vos *Remarques*, M. R. P. ce que j'avois déja lû dans la Bibliothéque récente des Écrivains de votre Ordre, & ce qui m'auroit sans doute été d'une grande utilité, si cet Ouvrage du Pere Echard m'eût été connu avant l'Impression de la Vie que j'ai donnée de *Barthelemy*. A cela près, vos *Remarques* ne me fournissent aucune lumiére pour l'Histoire du Bienheureux. Encore, M. R. P. si aïant attaché, comme vous avez fait, la gloire de votre Bienheureux à des titres, dont la perte pourtant n'interesseroit ni sa réputation, ni sa Sainteté, ni

ſon culte ; vous nous aviez rapporté les preuves de cette haute Naiſſance, de cette dignité de Confeſſeur du Roi, de ce Patriarchat de Jeruſalem : ce ſeroit toûjours un gain pour l'Hiſtoire. Il vous paroît de la plus grande importance, que *Barthelemy* ait été de la Famille de Bragance, lui qui, ſelon les apparences, n'a point ſçû qu'il en fût, puiſqu'en beaucoup d'occaſions où il a pû, & où il auroit dû le dire, il n'en fait nulle mention : pour le prouver, vous nous citez un paſſage d'Auteur, dont vous dites enſuite, *cela eſt précis & me diſpenſe d'alleguer d'autres Autoritez.* C'eſt ſur ce Paſſage, M. R. P. que je vais vous donner un Eſſai de notre maniére de critiquer, qui vous a paru inſuffiſante. Voici vos termes : (1) „ L'Auteur Contemporain dont je „ veux parler, eſt Antoine *Gode* Noble Vicentin, qui a écrit une Chronique de la Ville de Vicence, depuis 1194. juſqu'à 1260. imprimée „ dans le huitiéme Tome du grand „ Recueil intitulé : *Rerum Italicarum*

(1) Mercure de France, mois de Juin 1729. pages 1076. 1077.

„ *Scriptores.* On trouve dans cette „ Chronique, page 92. de ce Volume, „ les paroles qui ſuivent : *In Civitate „ noſtrâ familiæ nobiles*, *&c. Comites „ Bragantiarum in quibus fuit Bartho- „ lomæus Epiſcopus Vicentinus de Ordi- „ ne Prædicatorum.* Cela eſt précis, „ ajoûtez-vous, & me diſpenſe d'al- „ leguer d'autres Authoritez. Il n'en faudroit pas davantage en effet, M. R. P. pour vous donner gain de cauſe, ſi ces paroles étoient de *Godius* à qui vous les attribuez. Mais notre façon de critiquer nous fait découvrir qu'elles ne ſont pas de cet Auteur. Jamais *Godius*, dans toute ſa Chronique n'a prononcé le nom du B. *Barthelemy* : ces paroles ne ſont pas même de *Smeregus*, qui eſt à la ſuite de *Godius.* Il parle pluſieurs fois de *Barthelemy* ; mais jamais il ne l'appelle de *Bragantia* : il eſt ſimplemeut chez cet Auteur, D. Epiſcopus *Bartholomæus de Vicentia* comme chez *Leander* il eſt *Bartholomæus Vicentinus* tout court. De quel Auteur ſont donc ces paroles, que vous mettez, M. R. P. ſur le compte d'Antoine *Gode* ? Ouvrez vous-même le Livre où on

les a lûës pour vous, & remarquez qu'elles ſont dans un *Catalogue de Familles* ajoûté à l'Ouvrage de *Godius*. La bonne Critique vous apprendra de plus, que dans ce *Catalogue* même le paſſage dont vous vous appuyez uniquement eſt interpolé. Le nom de notre Bienheureux y eſt inſeré après coup, & ce Texte a encore d'autres caracteres de faux : en voici un ; on y lit : *Qui coronam ſpineam donatus à Rege Francorum portavit Vicentiam* : ce *Coronam Spineam* eſt là une fauſſeté ou une falſification : il auroit fallu dire *Spinam de Coroná* : encore Barthelemy ne l'apporta-t'il pas entiere cette Épine : ſon Compagnon *Aſculanus* la partagea avec lui également. Ce Texte donc n'eſt point de *Godius* ; on ne ſçait de qui il eſt : de qui qu'il ſoit, c'eſt un Texte corrompu. Dans tout ce Catalogue les Familles ſeulement ſont nommées ; on n'y nomme nulle part aucune perſonne en particulier, que dans l'endroit où *Barthelemy* eſt cité : ce qui prouve que la citation eſt faite exprès pour lui & par interpolation. Nous n'avons donc contre nous, M.

R. P. qu'un Texte menteur & dépravé ; & laiſſant là *Barthelemy de Bragance*, il en faut revenir à *Barthelemy de Vicence*.

Vous nous renvoyez à Paris, M. R. P. pour y trouver le B. *Barthelemy* dans la place de Confeſſeur du Roi St. *Loüis*. Mais de grace, (& voici une autre régle de Critique) donnez-nous d'abord un Syſtême Chronologique du cours de ſa vie, auquel nous puiſſions ajuſter tous les Emplois dont vous le chargez. Vous le faites Confeſſeur du Roi à Paris en 1240. C'eſt juſtement le tems auquel le P. *Echard*, après *Ughellus*, le fait Maître du Sacré Palais à Rome ſous Gregoire IX. depuis 1235. juſqu'en 1241. D'ailleurs, que St. *Loüis* ait choiſi pour ſon Confeſſeur un Etranger Italien, c'eſt ce qui paroîtra un peu Paradoxe à d'autres encore qu'à moi. Vous ne vous mettez pas même en devoir, M. R. P. d'affermir *Barthelemy* ſur le Thrône Patriarchal de Jeruſalem où vous le placez, & où le P. Echard Dominicain, n'a pas cru, non plus que moi, qu'il ait été aſſis. Plûtôt donc que de nous adminiſtrer

au ſujet du B. *Barthelemy*, des Memoires indignes de créance & des titres faux, fourniſſez-nous-en de véritables & de certains ſur les Saints de vôtre Ordre, qui doivent entrer dans les *Actes* du mois d'Août, auſquels nous mettons la derniére main. Donnez-nous les Genéalogies de St. *Dominique* & de St. *Hyacinthe*, & de bonnes inſtructions ſur leurs qualitez, leurs Emplois, & leurs Offices: car ces circonſtances extérieures de l'Hiſtoire ſont dans la Vie de vos Saints le principal objet de votre attention, ſi nous en jugeons par vos *Remarques*. Pour nous, M. R. P. nous continuerons de prendre un ſoin tout particulier pour que rien ne nous échappe de tout ce qui pourra contribuer à leur ſolide & véritable gloire. Je ſuis, &c. A Anvers ce 16. Août 1729.

De Paris. Deux Volumes d'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* deſtinez à tenir lieu d'une ſuite de celle de Mr. l'Abbé *Fleuri*, ſont en vente chez *Hypolite-Loüis Guerin*, &c. l'un, qu'on nomme XXV^{e}. contient l'Hiſtoire depuis 1520. le ſuivant parcourt les

choſes depuis 1520. juſqu'en 1528.

De Rome. On va enfin commencer l'Edition du IV^e. Tome d'*Anaſtaſe* le Bibliothécaire, avec les Notes de feu Mr. Bianchini. Le Libraire, *Salviani*, s'eſt auſſi déterminé à réimprimer le premier Tome, qui manque à pluſieurs perſonnes. Il n'y aura d'autre changement que quelques Variantes, qu'on ajoûtera au bas des pages. On employera dans cette Edition un Caractére un peu plus petit que dans la premiére; ce qui épargnera quelques feüilles, & mettra le Libraire en état de donner à meilleur marché ce Volume, qui depuis quelques années étoit devenu par ſa rareté d'un prix exceſſif.

De Londres. M. Thomas *Innes* a publié un Eſſai Critique ſur les anciens Habitans des Parties Septentrionales de la Grande Bretagne ou d'Ecoſſe, contenant l'Hiſtoire des Romains & des Bretons qui ont habité le Païs compris entre les deux Murailles ou Remparts. L'Auteur parle des Caledoniens ou Pictes. Il donne une Notice des anciens Manuſcrits, ſur leſquels il a travaillé. Deux Volumes in 8°.

De Paris. M. l'Abbé Dolivet de l'Académie Françoiſe a donné en 3. Volumes in 12. les *Lettres Hiſtoriques* de M. Peliſſon : elles n'avoient point encore paru. C'eſt comme un Journal des Voïages & Campagnes de Loüis XIV. depuis 1670. juſqu'à 1688. Il y a 273. Lettres & quelques autres Ouvrages. L'Eloge de M. Peliſſon par M. l'Abbé Dolivet eſt au commencement. Chez Luc *Nyon*.

De Londres. On débite *la Vie & la Mort*, & quelques Lettres de *Thomas Morus* Grand Chancelier d'Angleterre ſous le Regne d'Henri VIII. en Anglois, M. Guillaume Ropes eſt l'Auteur de cette Hiſtoire. Vol. in 12.

De Paris. Au commencement du huitiéme Tome des *Memoires*, *pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres*, on avertit le Public que le P. Niceron qui publie ces Mémoires, donnera dans le dixiéme Volume les corrections des neuf & les Additions, à quoi il prie chacun de contribuer par de bons avis adreſſez à Briaſſon Libraire.

De Florence. La République

des Lettres vient de faire une perte très-considerable par la mort de M. l'Abbé SALVINI, (Antoine-Marie) Professeur célébre en Langue Gréque à Florence sa Patrie. C'étoit un homme de condition, sçavant, poli, & d'un travail prodigieux. Peu d'Italiens ont plus contribué que lui au rétablissement du bon goût en ce Païs. Il est mort en cette Ville après une longue maladie le 16. de May. Son corps fut exposé le jour suivant dans l'Eglise du St. Esprit. On avoit mis sur la porte une Inscription, qui renferme le caractére de l'esprit & du cœur de cet illustre mort. L'Inscription est un peu longue pour une Inscription, & courte pour un Éloge. La voici :

Supremæ pietatis officia persolvite,
Et cum D. O. M. *requiem æternam precamini,*
Gratissimi Cives,
Antonio Mariæ Salvinio, *Andreæ F. Patricio Florentino,*
Philosopho, Oratori & Poëtæ præstantissimo,
Optimarum artium & studiosorum omnium bono,
Nato.

De Patria, de Civibus, de Litterariâ Republicâ, de omnibus
Aſſiduo ſtudio, & egregiis laboribus optimè merito.
Qui neminem læſit, omnibus benefecit.
In patrio Athenæo Græcarum Litterarum per annos LIII.
Summa cum laude & utilitate publico Profeſſori,
Et ad hæc ſtudia colenda hortatori flagrantiſſimo.
Nitoris & præſtantiæ Etruſcæ linguæ
Amplificatori eximio.
Omnigenâ eruditione,
Ac multiplici variarum Linguarum cognitione excultiſſimo.
Verâ in Deum pietate & juſtitiâ,
Mirâ modeſtiâ & ingenuitate,
Morum Antiquorum inculpato candore & innocentiâ
In exemplum ſpectando.
Ad ſupremam uſque diem non fucatæ & umbratilis,
Sed ſolidæ abſolutæque ſapientiæ
Cultori & adſertori incomparabili.

M. l'Abé *Salvini* a rempli une carriére de ſoixante & ſeize ans, & aïant toûjours travaillé ſans relâche, il n'eſt

pas étonnant qu'il ait tant écrit; mais par rapport à la varieté des ſujets ſur leſquels il a écrit, il eſt ſurprenant qu'il l'ait toûjours fait avec autant d'exactitude que d'intelligence. On en peut juger par la liſte de ſes Ouvrages que nous allons donner.

Il a traduit du *Grec* en Vers Italiens, *Homere*, *Heſiode*, *Anacreon*, *Théocrite*, le Poëme d'*Aratus*, *Muſée*, les Hymnes d'*Orphée* & de *Callimaque*, *Oppien*, quantité d'Epigrammes Gréques, le Poëme Aſtrologique de *Manethon*, une partie de *Nicandre*, les *Nuées* & le *Plutus* d'*Ariſtophane*, les Vers dorez de *Pythagore*, *Theognis* & *Phocylides*, les Amours d'*Abrocome* & d'*Anzia* par *Xenophon* d'Epheſe. Cette Traduction a été imprimée à Londres avec une Piéce de Vers Toſcans, intitulée *Cicalata*.

Du *Latin*, quelques Satyres d'*Horace* avec l'Art Poëtique, les deux premiers Livres des Metamorphoſes d'*Ovide*, & les ſix Satyres de *Perſe*, auxquelles le Sçavant Abbé joignit une Traduction du Traité de la Satyre par *Caſaubon*.

De l'*Hebreu*, une partie du Livre

de *Job* & les Lamentations de *Jeremie.*

Du *François*, l'Art Poëtique de *Boileau* avec une de ses Satyres, & la Vie de St. François de Sales si bien écrite par M. l'Abbé *Marsollier.*

De l'*Anglois*, la Tragédie de *Caton* par Mr. *Addisson*, laquelle passe chez les Anglois pour le chef-d'œuvre de la Nation.

Du *Provençal*, plusieurs Poëmes ou fragmens de Poëmes Provençaux. Mr. *Salvini* avoit fait une étude particuliére de la Langue Provençale, afin d'être plus en état d'entendre les Anciens Poëtes Toscans, qui avoient pris pour modéles les Poëtes Provençaux.

Dans ses Traductions des Auteurs Grecs & surtout d'*Homere*, M. *Salvini* persuadé que le principal soin d'un Traducteur est de bien faire connoître le stile & le caractére de l'Auteur qu'il traduit, il a suivi le Poëte Grec presque mot pour mot & n'en a pas omis une seule Epithéte; en sorte que *Homere* parle en Italien avec tout le stile Grec & toutes les expressions qui le caractérisent. Le fidel-

le Traducteur a été obligé pour cela d'enrichir la Langue Toſcane de pluſieurs termes compoſez, que perſonne n'avoit hazardez avant lui, & qu'on ne paſſeroit point à un autre, ni même à lui, hors le cas précis d'une traduction d'*Homere*. Cette maniére de traduire lui étoit devenuë ſi naturelle, & le dominoit tellement que dans ſa traduction de M. *Marſollier*, il y a un grand nombre de tours de phraſes plus François que Toſcans.

Mais Mr. l'Abbé *Salvini* n'a pas toûjours été ſimple Traducteur du *Grec*, de l'*Hebreu*, du *Latin*, du *François*, de l'*Anglois*, & du *Provençal*; il mérite d'avoir rang parmi les Auteurs les plus diſtinguez de ſa Nation. Nous avons de lui un gros Volume in 4°. de *Sonnets*, un autre de *Proſes* Sacrées & de *Proſes* Toſcanes, cent Diſcours Académiques ſur diverſes queſtions propoſées par l'Académie des *Apatiſti*, l'Oraiſon Funébre d'*Agoſtino Coltellini* leur Fondateur, ſes Diſcours prononcez devant *la Cruſca*, & un Commentaire ſur le *Caſa*. Il étoit Membre & l'un des principaux Ornemens de l'Académie

de la *Crusca*, & il a travaillé plus qu'aucun autre à la perfection du *Vocabulaire* de cette illustre Académie, Ouvrage si bien digeré & si mal imprimé. Sa Bibliothéque étoit nombreuse & bien choisie. Les marges de la plûpart de ses Livres sont enrichies de ses remarques, qui ne peuvent être que sçavantes & curieuses, quoique ces sortes de Notes marginales soient ordinairement plus hazardées que réfléchies. Il s'est toûjours fait un plaisir d'aider de ses lumiéres ceux qui le consultoient, & il a eu beaucoup de part à l'Ouvrage que Mr. l'Abbé *Gori* son Eleve publia, il y a deux ans, sur les Inscriptions Antiques, principalement celles qui furent trouvées dans le *Columbarium* des affranchis de *Livie*.

Pour terminer cet Éloge, il y a long-tems que le Cardinal *Noris* dans son Livre des Epoques *Syromacedoniénes* a fait le caractére de Mr. l'Abbé *Salvini* en ces termes: *Vir, quem doctrinæ excellentia, & morum nitor, ac quod rarum est, in multa eruditione modestia ac humanitas domi forisque etiam atque etiam commendant.*

De Londres. *Raisons pour établir l'uniformité dans l'Etat*. C'est un Supplément à *la Constitution de la Grande Bretagne*, composé par le même Auteur. In 8°. chez Billingsly.

Poësie.

De Sienne. Ce que l'on a publié il y a quelques années de la facilité surprenante du Cavalier Perfetti à faire sur le champ d'excellentes Piéces de Vers sur quelque sujet que l'on veüille lui proposer, est une merveille qui persevere, & dont tous les Etrangers sont témoins avec admiration. Le talent d'*Improvisere* qui est ici assez ordinaire, est dans lui en un si haut degré de perfection, qu'il faut l'avoir entendu pour le croire, ou pour en avoir une juste idée. Voici sa maniére de l'exercer. On lui propose trois sujets tirez, ou de l'Histoire soit Sacrée soit Profane, ou du Droit, ou de la Physique, ou des Mathematiques, ou de la Morale, en un mot d'où l'on veut. Dès que le premier sujet lui a été nommé, il s'assied, & fait mettre auprès de lui son

Valet qui tient une Guitarre. Il lui marque l'air ſur lequel il veut chanter, & auſſi-tôt ſes Vers coulent avec une rapidité qu'on ne pourroit pas ſuivre en écrivant. La premiére Octave contient la propoſition du ſujet, & ſon deſſein ou diviſion. Il exécute toutes les parties ſur la même cadence, en mêmes genres de Vers & par ordre, pendant un quart d'heure. On lui propoſe enſuite le ſecond ſujet qu'il traite de même, ſur un air different, & ainſi du troiſiéme. Le quatriéme doit toûjours être une matiére de Paſtorelle ou choſe Champêtre, & il refuſe tous les ſujets de galanterie. Il trouve enfin le moyen, quelque different que ſoient les quatre ſujets, de les réunir en une même Piéce. Après une heure d'un pareil exercice, la ſource n'eſt point tarie : & les Vers ne couleroient qu'avec plus de profuſion, ſi l'égard que l'on a pour la ſanté du Poëte, ne mettoit des bornes à la curioſité des Auditeurs. Au reſte ce qu'il chante eſt ſi ſçavant, ſi recherché, & en même-tems ſi naturel & ſi juſte, que s'il étoit mis en Proſe, ce ſeroit ſur cha-

que sujet une excellente Dissertation: & l'expression est si élegante & le Vers si harmonieux, que l'on est enchanté.

De Rome. *Salviani* imprime par ordre & aux frais de Mr. le Cardinal *Bentivoglio* la Traduction des *Silves* de *Stace* en Vers Italiens faite par Son Eminence. Tous les Connoisseurs regardent cette Traduction comme un chef-d'œuvre, tant pour la fidelité que pour la pureté & l'élégance de la diction. La beauté du caractére & du papier sera parfaite dans son genre. On n'en tire que peu d'exemplaires, que Son Eminence distribuëra à ceux qu'elle honore de son amitié, & qui sont capables de connoître le prix d'un tel présent. On espere que le succès qu'aura cette Traduction, engagera le Cardinal à rendre publics d'autres Ouvrages en Prose & en Vers, qui sont tous d'un goût exquis.

Droit.

De Paris. On publie le second Volume des Ordonnances des Rois

de France de la troisiéme Race. Il comprend celles des Rois *Philippe de Valois* & *Jean* jusqu'au commencement de l'année 1355. M. DE LAURIERE ancien Avocat au Parlement, les donne recüeillies par l'ordre Chronologique avec des renvois des unes aux autres & des observations sur le texte. Son Éloge y a été joint à des Supplemens & aux Tables par Mr. Denis-François SECOUSSE Avocat au Parlement, & de l'Académie Royalle des Inscriptions & Belles-Lettres. In fol.

ARTS.

DE LONDRES. *Compendium Artis Nauticæ.* In 4°. chez G. *Meadows*. Ce Traité de la Navigation est de M. Jean *Collyer*.

DE PARIS. *A M.* Coustou *l'aîné Sculpteur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture à Paris- Ce 5^e. Août* 1729.

M. vous avez hazardé de dire en pleine Académie , que les Modéles d'Enfans , qui paroissent sous mon nom , ne sont point de moi, mais de François *Flamand.* J'aurois pû dissi-

per la calomnie en produisant des témoins dignes de foi qui me les ont vû faire : mais j'imagine une voïe plus simple, moins équivoque, & qui sera sans doute plus de vôtre goût ; c'est celle du défy. Nous ferons chacun un Modéle d'Enfant, de telle grandeur qu'il vous plaira choisir : nous les enverrons à l'Académie de Boulogne en Italie, où je promets de faireremettre le mien neuf mois après le défy accepté : & celui de nous deux qui sera vaincu au jugement de cette Académie, payera deux cens écus à l'autre, lesquels seront consignez à cet effet chez un Notaire par chacun de nous, en acceptant le défy. On me trouvera bien hardi de m'attaquer à un homme de votre réputation. Mais l'éloge que vous faites vous-même de mes Modéles d'Enfant, en les attribuant à François *Flamand*, dont vous & moi respectons les Ouvrages, me donne l'espérance de sortir vainqueur d'un combat d'où dépend ma réputation que vous attaquez. Je me flatte que ma conduite en ceci ne vous déplaira point, & vous persuadera au con-

traire de la haute estime avec laquelle j'ai toûjours été, Monsieur, vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur, *Robert* Peintre de Son Altesse Eminentissime Monseigneur le Cardinal de Rohan.

A M. de Troyle *fils Peintre & Professeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture à Paris. Ce 5*[e]*. Août* 1729.

M. Les discours que vous avez tenus publiquement contre mes Ouvrages de Peinture & de Sculpture, ne m'ont point surpris. Le triomphe éclatant qui vous fut décerné, il y a dix-huit mois, vous a tellement enflé le courage qu'il ne paroît plus rien à l'abri de votre Critique. Qu'allez-vous donc penser en voïant qu'au milieu de vos Lauriers, j'ose vous proposer un défy de six cens livres, qui seront données à celui de nous deux, que l'Académie de Boulogne en Italie jugera avoir fait le meilleur Tableau? Neuf mois nous suffiront pour faire chacun un morçeau de Peinture & l'y envoïer, après que nous aurons consigné nos six cens livres chez tel Notaire qu'il vous plaira. Je suis

persuadé que vous ne mépriserez pas ce Cartel. Après avoir remporté la Palme sur tant d'Illustres Concurrens, jouter contre moi sera un jeu pour vous. D'ailleurs vous y perdrez peu de tems ; une matinée en sera l'affaire ; car c'est ainsi, dit-on, que vous enfantez vos Tableaux. Je suis en attendant vôtre réponse, & sans préjudice à notre Démêlé pittoresque ; Monsieur, votre très-humble & très-obéïssant serviteur, *Robert* Peintre de Son Altesse Eminentissime Monseigneur le Cardinal de Rohan.

ANTIQUITEZ.

DE PARIS. Nous n'avons eu connoissance que depuis peu de tems d'un Discours de M. MEAD, en l'honneur des Medecins & des Bienfacteurs de la Médecine, intitulé : *Oratio Anniversaria Harveïana*. Il y parcourt tous les siécles & toutes les Nations, pour faire voir combien la profession qu'il releve, a toûjours été en honneur chez tous les Peuples. Rien de plus beau que ses commencemens, puisqu'en Egypte des Rois & des Rei-

nes exerçoient cet Art ; & que le Livre des Recettes pour les Maladies aiguës étoit un *Livre Sacré.* La Médecine se surpassa, pour ainsi dire, dans la Grece : & d'Art qu'elle étoit auparavant, elle y devint une Sçience véritable : aussi y acquit-elle la plus haute considération, & tout ce qui en pouvoit être la marque ou le fruit. Mr. *Mead* convient que les Romains ne firent pas un si favorable accueil aux Médecins. Mais il rejette ce que disent quelques-uns, que c'étoit une Profession servile, & qu'on les chassa de Rome, du tems que *Caton* étoit Censeur. Il est vrai que *Caton* déchiroit la Médecine par de bons mots & des railleries picquantes. Il est vrai aussi que le Peuple Romain avoit peine à s'accoûtumer aux opérations de la Chirurgie qui lui paroissoit guerir cruellement : mais nul Monument ne fait foi de ce prétendu exil des Médecins. Dès que la Médecine fut connuë à Rome, ceux qui l'exercerent avec éclat, furent récompensez avec toute sorte de distinction & d'avantages : mais il y venoit aussi, pour faire fortune, des gens de basse extra-

ction, qui ſçachant la Chirurgie, qu'on ne diſtinguoit pas de la Médecine, ſe donnoient à des Familles en qualité d'Eſclaves dans l'eſpérance d'être un jour affranchis pour leurs ſervices. C'étoient des Eſclaves qui étoient Médecins, mais les Médecins n'étoient pas pour cela Eſclaves. Il y a des Valets de Chambre Chirurgiens dans les Maiſons, dira-t'on pour cela que la Mêdecine eſt une profeſſion de Valet ? Le plus grand honneur qui ait été rendu à cet état, c'eſt qu'on ait frappé des Médailles en l'honneur des Médecins. Mr. *Mead* en preſente une au Frontiſpice décernée à *Hypocrate de Cos* par ceux de ſa Patrie, & qui eſt dans le Cabinet du Roi. Mais c'eſt principalement à *Smyrne*, que les Médecins ont partagé cette gloire avec les premiers Magiſtrats. M. *Mead* a fait une Diſſertation ſur ces Médailles, dans laquelle il en rapporte, ſur un plus grand nombre qu'il a reçûs de Mr. *Chiſull*, plus de quinze : *Diſſertatio dè nummis quibuſdam à Smyrnæis in Medicorum honorem percuſſis*. Les Médecins dont il a fait graver ici les Médailles, ſont *Xeuxis*,

Hicesius, *Apollophanes*, *Iatrodorus*, *Jason Jasonis*, *Athenagoras*, *Sarapion*, *Pasicrates*, *Metrodorus*, *Pasicrates*, *Hermogenes Tricca*. A cette suite il en joint une autre ; c'est celle des Médailles des Divinitez salutaires qu'il suppose frappées pour honorer la Médecine. *Nummi varii ad Esculapium, Hygjam, Telesphorum & Apollinem Medicum spectantes*. Il y en a de ce nombre une vingtaine. L'Auteur du Commentaire explique tout cela en Sçavant, si ce n'est qu'il est précis.

DE PARIS. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Decembre* 1729.

Premier Satellite.

LE 2 Decembre Immersion à	. . . . . .	3^h	48′	soir.
Le 4 à	. . . . . .	10	16	matin.
Le 6 à	. . . . . .	4	43	matin.
Le 7 à	. . . . . .	11	10	soir.
Le 9 à	. . . . . .	5	38	soir.
Le 11 à	. . . . . .	0	5	soir.
Le 13 à	. . . . . .	6	34	matin.
Le 14 à	. . . . . .	1	2	matin.
Le 16 à	. . . . . .	7	28	soir.
Le 18 à	. . . . . .	1	58	soir.
Le 19 à	. . . . . .	8	24	matin.
Le 21 à	. . . . . .	2	51	matin.
Le 23 à	. . . . . .	9	19	soir.
Le 25 à	. . . . . .	3	47	soir.
Le 26 à	. . . . . .	10	13	matin.
Le 29 à	. . . . . .	4	42	matin.
Le 30 à	. . . . . .	11	9	soir.

Second Satellite.

Le	1	Immersion à.	9^h	21′	soir.
Le	5	à	10	36	matin.
Le	8	à	11	52	soir.
Le	12	à	1	8	soir.
Le	16	à	2	24	matin.
Le	19	à	3	40	soir.
Le	23	à	4	57	matin.
Le	26	à	6	15	soir.
Le	30	à	7	28	matin.

Troisiéme Satellite.

Le	5	Immersion	à	5^h	34′	soir.
		Emersion	à	9	5	soir.
Le	12	Immersion	à	9	29	soir.
Le	13	Emersion	à	1	0	matin
Le	20	Immersion	à	1	21	matin.
		Emersion	à	4	52	matin.

Quatriéme Satellite.

Le	16	Immersion	à	11^h	53′	soir.
Le	17	Emersion	à	4	24	matin.

Nous cesserons de donner désormais dans ces *Mémoires* les Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter : il nous suffit d'avoir engagé, par notre exemple, l'Auteur de la *Connoissance des tems* à les annoncer dans son Livre.

Novemb. 1729.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Novembre 1729.

ART. CI. *Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, &c.* Pag. 1925

ART. CII. *Observation de l'Eclipse de Lune du 13. Fevrier 1729. faite à Toulon par le P. du Chatelard J. Mathematicien du Roi.* p. 1937

ART. CIII. *La conversion de l'Angleterre au Christianisme comparée avec sa prétendue Réformation, &c.* pag. 1951

ART. CIV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour l'année* 1725. p. 1972

ART. CV. *Memoire adressé aux Auteurs des Memoires de Trevoux, sur* La Méthode pour étudier l'Histoire, par Mr. l'Abbé Lenglet Du-Fresnoy. p. 1987

ART. CVI. *Relation Historique d'Abyssinie, &c.* p. 2021

ART. CVII. *Traité Philosophique*

& Pratique de Poësie, contenant des exemples de chaque sorte de Piéces de Poësie, suivis d'Observations Critiques, &c. p. 2043

Art. CVIII. Lettera di un Cavare, &c. *C'est-à-dire, Lettre d'un Cavalier à l'Auteur Anonyme de la Défense du P. Charles-Ambroise Cattaneo.* p. 2053

L'Apologista, &c. *ou l'Apologiste du du P. Cattaneo, contre la Replique P. Orsi.* ibid.

Observation de l'Eclipse de Lune du 8. Août 1729. *faite à Toulon par le P. Du Chatelard J. Mathematicien du Roi.* p. 2067

Lettre du P. Sarrabat J. sur la route d'une Cométe, &c. p. 2075

Réponse du P. Du Sollier J. aux Remarques du P. Texte Dominicain sur la Vie du B. Barthelemy de Bragance, &c. p. 2078

Eloge de Mr. l'Abbé Antoine Marie Salvini. p. 2087

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Decembre 1729. p. 2104

Art. CIX. *Nouvelles Litteraires.* pag. 2066

Novembre 1729.

D'ITALIE. *De Rome.* pp. 2086. 2096
De Florence. p. 2087
De Sienne. p. 2094
D'ALLEMAGNE. *D'Anvers.* p. 2078
De Petersbourg. p. 2076
D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 2067. 2076. 2086. 2087. 2097
DE FRANCE. *De Paris.* pp. 2066. 2085. 2087. 2096. 2097. 2100. 2104
De Toulon. p. 2067
De Nismes. p. 2075

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novemb. 1729.

Pag. 1925. *ligne derniere.* il y a plus d'un mois, noas *lisez.* il y a peu de mois, nous

ADDITION.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de Mr. SCHEUCHZER *à un Journaliste. De Zurich, ce* 18. *Dec.* 1728.

M. R. P.

Les Sçavans connoissent l'importance des Observations Barometriques faites en divers lieux pour perfectionner la mesure de la terre. Cela m'a engagé à en faire en grand nombre, qui se trouvent dans mes Voyages des Alpes ; mais celles-ci ne sont quasi que tumultuaires, faites une seule fois sur un même lieu, au sommet, par exemple, d'une Montagne. C'étoit alors assez pour moi d'avoir rompu la glace en des endroits, où vous ne voyez souvent en effet que des Montagnes de glace & de neige.. Cette année-ci j'avois occasion de planter un Barometre fixe sur la Montagne de St. Gothard, habitée par les PP. Capucins, qui occupent ce passage fameux pour assister les Voyageurs. Mon dessein étoit de confronter les Observations qui s'y peuvent

faire avec les miennes, pour en faire des rapports entre les hauteurs de ladite Montagne & de la Ville de Zurich. L'intervalle des Observations faites jusqu'à present s'étend depuis le 18 d'Août jusqu'au 10 d'Octobre. Vous les verrez d'un clin d'œil dans la Table cy jointe, & vous aurez la bonté d'en tirer des conséquences avantageuses au Public... Vous trouverez que la difference des hauteurs varie entre 4". 7'". & 5". $3\frac{1}{2}$'". dont le terme moyen sera environ 4". 11'". que la difference entre la plus grande hauteur & la plus basse, est à Zurich 9'". sur St. Gotard 5'". Je vous laisse à penser si les sommets des plus hautes Montagnes n'approchent pas de la disposition de la Zone torride? J'ai conjecturé au moins cette ressemblance entre les lieux les plus froids & les plus chauds, par les expériences sur la dilatation de l'air faites sur quelques Montagnes d'une hauteur considerable. Et peut-être qu'il seroit nécessaire d'accourcir les Pendules, aussi bien sur les cimes des Alpes que sous l'Équateur. Mais les Observations nous manquent, & ne manqueroient pas si les Voyageurs qui passent nos Al-

pes, étoient auſſi curieux que ceux qui vont aux Indes.

Réflexions ſur la Lettre précedente & ſur les Obſervations qui ſuivent.

Il faloit un Sçavant du mérite & de la capacité du célébre Mr. *Scheuchzer*, pour faire des Obſervations qui nous manquoient, mais qui étoient auſſi bien difficiles à faire. Rien n'eſt plus à ſouhaiter que de les lui voir continuer, & de voir les Sçavans encouragez par un ſi bel exemple, entreprendre le voyage des Alpes dans le même eſprit de curioſité philoſophique, qu'ils ont ſouvent entrepris celui des Indes. Mais peut-être n'eſt ce pas la peine de n'aller qu'aux Alpes pour voyager ſçavamment? Il eſt vrai qu'on va aſſez en Italie & à Rome pour y déterrer quelque Monument, & juſques à une pierre gravée de la main d'un Ancien. Mais l'Ouvrage de la Nature, qui eſt l'Ouvrage de Dieu, mérite-t'il moins de curioſité? La réflexion de Mr. *Scheuchzer* touchant le rapport des dilatations de l'air ſur les plus hautes Montagnes & dans la Zone Torride, pa-

roît être la naiſſance de quelque grande & belle découverte ſur la conſtitution, la hauteur, & la temperature de l'Atmoſphere. Perſonne n'eſt plus capable de pouſſer plus loin une ſi belle réflexion, que l'Auteur même qui l'a faite. On le prie de tenter, s'il lui eſt poſſible, la vérification de ſes conjectures ſur l'accourciſſement des Pendules.

Tiguri altitudo ſupra mare.	*Gothardi altit. ſupra mare.*
1301'.	5559. - *Juxtà Mariottum.*
1410.	7692. - *Caſſinum.*

Novemb. 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1729.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Decembre 1729.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et ſe vendent à Lion,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, Libraire, ruë Merciere, au Grand Hercule.

M. DCC XX IX.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12.	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	12.	V.
——	1729.	12.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1729.

ARTICLE CX.

VITA DI MONSIGNOR Don Bartolomeo de Martiri, Arcivescovo Di Braga, Dell' Ordine dè Predicatori. Scritta da Fra Malachia D'Inguimbert, Abate della Stretta Osservanza dell' Ordine Cisterciense, è Theologo del Serenissimo Gran Duca di Toscana. A la Santità di Nostro Signore PAPA BENEDETTO XIII. In Roma MDCCXXVII. *La Vie de Monseigneur Dom Barthelemi des Martyrs Archevêque de Brague, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, écrite par Fr. Malachie d'Inguimbert,*

Abbé de l'Etroite Observance de l'Ordre de Cisteaux, & Theologien du Grand Duc de Toscane, Dédiée à N. S. P. le Pape BENOIT *XIII. A Rome, par Jerôme Mainardi,* MDCCXXVII. *In 4°. pagg.* 640.

LA Vie de Dom *Barthelemi des Martyrs* écrite en Italien, & imprimée à Rome, devoit un hommage particulier, au Saint Pontife, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise avec tant d'édification. Elevé dans la même Ecole que le célébre Archevêque de Brague; tiré du sein de la même Religion, pour être, comme lui, d'abord placé sur un grand Siége, & chargé d'un nombreux troupeau; retraçant aux yeux de l'Univers les éminentes Vertus qui illustrerent son saint Confrere; attaché comme lui à sa premiére Vocation & dévoüé à ses anciens engagemens: la nouvelle Histoire qu'on donne au Public, n'est-elle pas un tribut légitime qui n'a pû se refuser à tant de tîtres, & à tant de ressemblance? L'Auteur, en dédiant cet Ouvrage au Saint Pere,

demande au Ciel assez de tems, pour en achever un beaucoup plus considérable, qu'il a entre les mains, & le conduire jusqu'au Pontificat plein de merveilles, sous lequel nous vivons ; afin de les proposer, ces merveilles, à la véneration des Peuples ; & qu'elles puissent servir de modéle aux Pontifes, & aux Pasteurs des siécles futurs. *Piaccia al sig. Iddio . . . . . di darmi tanto tempo, e tanta quiete ; da potere in un' altra vastissima Opera, che ho per le mani, giungere fino a i tempi del prodigiosissimo Pontificato di Vostra Santità : onde mi riesca di referire pe' l minuto cose degne di riempire di stupore, non che di muovere ad imitazione i Pontefici, & Pastori de i secoli futuri.* Ces paroles semblent annoncer une Histoire des Papes ; & l'on en prépare encore une ailleurs. Aussi, malgré le grand nombre que nous en avons déjà, de tels Ouvrages doivent de tems en tems se renouveller, ou du moins se continuer ; puisque la matiére en augmente chaque jour.

La Vie de Dom *Barthelemi des Martyrs* a été écrite en Espagnol, en

Portugais, en Latin, en François. Le célébre *Louis de Grenade*, le Confrere, l'ami intime, &, durant quelque tems, le Supérieur de Dom *Barthelemi*, en donna un petit Abrégé, qui ſe trouve à la tête du Livre du S. Prélat, intitulé : *Stimulus Paſtorum.* Il en écrivit encore en Eſpagnol une plus étenduë, que Dom *Jean Lopez*, Evêque de *Monopoli*, a inſérée dans la quatriéme Partie de ſon Hiſtoire de l'Ordre de S. Dominique, dont il étoit. Les Peres *Loüis Cacegas*, & *Loüis Souza*, du même Inſtitut ; le Licentié *Louis Muñoz*, ont auſſi donné la Vie de Dom *Barthelemi* ; les deux premiers en Portugais, celui-ci en Eſpagnol. Monſeigneur Dom *Rodrigue Da Cuña*, premiérement Archevêque de *Brague*, & enſuite de Lisbone, l'a pareillement écrite aſſez au long, dans ſon Hiſtoire Portugaiſe des Archevêques de *Brague.* Enfin Mr. *de Saci* en 1663. en donna une très-belle en François, ſous le nom du Noviciat des Peres Dominicains de Paris. Mais la main dont elle partoit ne pouvoit la faire recevoir également bien de tout le mon-

de, quoique par l'élégance du ſtyle, & l'ordonnance de tout l'Ouvrage, elle ne cédât à aucune de celles qui l'avoient précédée. Auſſi n'eut-elle pas plûtôt paru, que Monſeigneur François *du Bosquet*, Evêque de Montpellier, pria inſtamment le Pere Jean-Baptiſte *le Beau* de la Compagnie de Jeſus, de travailler à une nouvelle Vie de Dom *Barthelemi.* Ce Pere y travailla en effet avec un ſoin extrême, & des recherches très-curieuſes; il compoſa ſon Ouvrage en Latin. Le Prélat, auquel il le remit, plein de zéle pour la gloire du pieux Archevêque de *Brague*, la donna au P. *Jacques Quetif*, pour la faire imprimer. Ce Pere s'y diſpoſoit, lorſque la mort l'enleva. Le Manuſcrit eſt demeuré entre les mains des Peres Dominicains de la ruë St. Honoré à Paris. C'eſt un bien ſur lequel il ſemble que les Jeſuites ayent quelque droit, puiſque l'on n'en a pas fait l'uſage que l'Auteur & le Promoteur s'étoient propoſé, & que c'eſt un fruit né ſur leur fond.

L'on ne parle point ici des Auteurs qui n'ont traité qu'en raccourci la Vie de Dom *Barthelemi des Martyrs*, tels

que les Historiens de son Ordre, ou ceux qui ont donné des *Bibliotheques*, soit des Auteurs Espagnols, comme *Dom Antônio*, soit des Dominicains, comme Dom *Jean-Thomas Rocaberti*, Général de l'Ordre, Archevêque de Valence, & récemment le Pere *Echard*, dans sa belle & sçavante *Bibliotheque* de ces mêmes Écrivains. Ceux-ci doivent être consultez, pour connoître les Ouvrages, non les actions du grand Archevêque de Brague. Le Pere *Giri* Minime en a aussi donné une Vie en François assez au long; non pas néanmoins dans toute l'étenduë convenable. Il en manquoit une à l'Italie : l'illustre Abbé vient de l'exécuter avec succès.

Parmi tant d'Auteurs célébres, Monseigneur *Malachie d'Inguimbert*, aujourd'hui Evêque, avoit eu la pensée, *ainsi qu'un Ecrivain Religieux du dernier siécle*, (1) dans une semblable conjoncture, de se contenter de traduire quelqu'un de ces excellens Ouvrages : mais, comme lui, il s'est déterminé à travailler de son fond, sur les Mémoires que ses Prédécef-

(1) C'est le P. *Bouhours* qu'il désigne.

ſeurs lui fourniſſent. Ils y ont gagné tous deux, & le Public auſſi. Le P. de *Grenade* n'a pû donner une Hiſtoire complette, étant mort deux ans avant *Dom Barthelemi*, en 1588. Les Auteurs Eſpagnols & Portugais, d'ailleurs très-eſtimables, mêlent à leur récit bien des choſes, qui ne peuvent guéres être goûtées que de leur Nation. Nous en avons dit aſſez ſur l'Ouvrage de Mr. *de Saci*. Celui qui le ſuivit de près n'a point vû le jour. Les autres ne ſont que des Abregez inſuffiſans. Telles ſont à peu près les raiſons qui ont fait prendre à Monſeigneur *d'Inguimbert* le parti qu'il a ſuivi.

Il nous apprend quels ont été les motifs qui ont engagé un Abbé de *Ciſteaux*, à écrire la Vie d'un des plus illuſtres enfans de *S. Dominique* : c'eſt l'étroite union de tout tems entretenuë entre les deux Ordres. Il entre dans le détail des preuves qu'en fourniſſent leurs Hiſtoires. Or l'on peut remarquer que dans ce commerce les *Ciſterciens* font tous les frais, & que les Freres Prêcheurs en ont le profit. Auſſi les premiers ſont-ils bien en état

de faire les avances A ces raiſons générales, M. *d'Inguimbert* ajoûte qu'il en a de particulieres, qui l'attachent à l'Ordre de S. Dominique. Et veritablement il en a de bien particulieres, s'il eſt vrai, comme on nous l'a dit, qu'il a été Diſciple du S. Patriarche, avant que d'embraſſer à *la Trappe* la Réforme auſtere de *Ciſteaux*. Et c'eſt peut-être auſſi pour cela qu'il appelle l'Inſtitut des Dominicains, » Nôtre Ordre très-célébre des Freres Prêcheurs ». *Il noſtro inclito celeberrimo Ordine de' Predicatori.* (Pref. pag. XXIV.) On aſſure auſſi qu'il eſt François & Provençal. Et véritablement l'on trouve dans ſon ſtyle beaucoup de tours & d'expreſſions, qui paroiſſent en fournir la preuve; ainſi que cet air aiſé & naturel qui ſemble être particulier aux Ecrivains François, cette naïveté, cette clarté qui les diſtingue: car ils parlent, pour être entendus. Et ſi depuis quelque tems, on en a accuſé quelques-uns des deffauts contraires, ce reproche ne tombe que ſur un petit nombre d'Ecrivains; ou même de Textes, que la Critique n'a pas épargnez.

Decembre 1729.

Comme ce n'eſt pas de l'Hiſtoire de Dom *Barthelemi des Martyrs*, ſi ſouvent donnée au Public, que nous devons inſtruire nos Lecteurs, mais de la maniére dont Mgr *Malachie d'Inguimbert* l'a traitée ; après avoir indiqué à ceux qui ne le connoitroient pas encore, tant de portraits fidelles du pieux Archevêque de *Brague*, nous nous contenterons de ce leger crayon, & de cette eſquice ébauchée.

Dom *Barthelemi des Martyrs* naquit à *Lisbone* au mois de Mai de l'année 1514. Ses parens, gens d'une fortune médiocre, mais d'une vertu peu commune, & ſur tout remplis d'une tendre charité pour les pauvres, qu'ils tranſmirent à leur fils, étoient du Bourg de *Verdella*, proche de *Lisbone*. Son pere ſe nommoit Dominique *Fernandez*, & ſa mere, Marie *Correa*. Il fut baptiſé à l'Egliſe Paroiſſiale de *Notre-Dame des Martyrs*, d'où il tira ſon nom. Dans les Saints pour l'ordinaire,

La Vertu n'attend pas le nombre des années :

Ce ſont des Ames choiſies, que Dieu ſemble avoir ſéparées de la foule, pour les poſſéder ſeul, & tout entieres. Tel fut *Dom Barthelemi.* Après une enfance, ou plûtôt dans le cours même d'une enfance prétieuſe aux yeux de Dieu par l'innocence, & déjà reſpectable aux hommes par la piété, il ſongea à quitter le monde, ſans en avoir contracté de ſoüillure; plûtôt pour s'approcher de Dieu, que pour fuir un ennemi dont il ne connoiſſoit pas encore les piéges. L'Ordre de S. Dominique étoit alors, comme il l'a toûjours été en Eſpagne & en Portugal, dans une grande réputation. Il comptoit parmi ſes enfans un grand nombre d'hommes éminens en ſcience & en vertu. Ce fut de ce côté là que l'Eſprit Saint dirigea les pas du jeune *Barthelemi.* Il entra chez les Dominicains le jour de *S. Martin* de l'année 1526, âgé ſeulement d'un peu plus de douze ans & demi. Tendre & innocente Victime, il s'y conſacra à la pénitence, qu'il pratiqua le reſte de ſes jours: & les derniéres années de ſa vie, il revint y conſommer le ſacrifice qu'il y avoit com-

mencé dés sa premiére jeunesse. Dans ce saint azyle, le serviteur de Dieu couloit des jours tranquilles, dans l'exercice constant & héroïque des plus sublimes Vertus de son état; distingué par sa science, plus illustre par une haute sainteté, ayant enseigné la Theologie pendant près de vingt ans dans le célébre Couvent *de la Victoire*, à Lisbone, lorsque sur la fin du mois de Mars de l'année 1558. le Siége Archiepiscopal de Brague demeura vacant, par la mort de Dom *Balthasar Limpo*. La maniére dont cette place fut remplie par le choix qui fut fait de Dom *Barthelemi* a quelque chose de si singulier, de si édifiant, & qui caractérise si bien les personnes qui entrerent dans cette affaire, que nous ne devons pas l'omettre.

La Reine *Catherine*, veuve de *Dom Jean* III. Roi de Portugal, fille de Philippe I. Roi d'Espagne, & sœur de l'Empereur Charles V. gouvernoit alors le Royaume, au nom, & durant la minorité de son fils *Dom Sébastien*. Princesse en qui brilloient des qualitez éminentes, & des vertus

que rarement on voit ſur le Thrône ; quoiqu'on les nomme des Vertus Royales ; mais que la France a le bonheur d'y voir regner preſentement. Elle regardoit comme un des plus importans, & des plus indiſpenſables devoirs de la puiſſance ſouveraine, de donner à l'Egliſe de dignes Paſteurs ; & elle avoit coûtume de dire, qu'elle ſouhaitoit que durant ſa Regence, les Evêques de Portugal fuſſent immortels, pour n'avoir pas à rendre compte de la nomination d'un ſeul. Si-tôt que l'Archevêque de Brague fut mort, le bruit ſe répandit, que la Reine avoit mis à ſa place le Pere *Loüis de Grenade*, ſon Confeſſeur, que le Cardinal Infant *Dom Henri*, Archevêque d'*Evora*, avoit depuis pluſieurs années enlevé à l'Eſpagne, & retenu en Portugal, où il étoit actuellement Provincial des Dominicains. La nouvelle étoit fauſſe, la Reine n'avoit point fait de choix : mais ce fut une prédiction, ou plutôt ce ſuffrage public & non concerté, fit juger à la Princeſſe qu'il n'y avoit perſonne dans le Royaume, plus digne que ſon Confeſſeur,

de cette haute Dignité. Elle le mande au Palais, & lui déclare le deſſein qu'elle a de le nommer à l'Archevêché de *Brague.* Il en étoit trop digne en effet, pour n'être pas allarmé d'une telle propoſition. Il fait tant qu'il détermine enfin la Reine à jetter les yeux ſur un ſujet plus propre, diſoit-il, à porter un fardeau, qu'il ſçavoit être beaucoup au-deſſus de ſes forces. La Reine y conſentit enfin; mais elle voulut recevoir de ſa main ce ſujet, ſi difficile à trouver, après le refus d'un homme tel que lui, & l'aveu qu'il venoit de faire de ſon incapacité. Le ſaint homme paſſe trois jours en prieres, pour conſulter le Seigneur; & ce tems expiré, il nomme le Pere *Barthelemi des Martyrs.* Cependant celui-ci, ſur le bruit qui couroit, avoit écrit à ſon Provincial, qui étoit à *Santaren*, incommodé d'une bleſſure qu'il s'étoit fait en tombant, *que la nouvelle qui ſe répandoit le pénétroit de la plus vive douleur: que ſa chute l'inquiétoit infiniment moins que l'élévation dont on parloit: qu'il craignoit beaucoup plus une Mitre ſur ſa tete, qu'une playe à*

ſon pied : qu'enfin il le conjuroit , par l'amitié intime qui étoit entre eux , de ſupplier le Seigneur de le délivrer d'un ſi grand péril. Loüis de Grenade l'avoit prévenu. Mais *Dom Barthelemi* ne ſçavoit pas que l'orage dont il vouloit préſerver ſon ami, alloit fondre ſur lui. La déclaration que la Reine lui fit de ſes intentions, le conſterna de telle maniere, qu'il en perdit la parole : & dès la nuit ſuivante, il lui prit une fiévre ſi violente, qu'en peu de jours elle faillit à le mettre au tombeau. Enfin pour le ſoumettre, il fallut un Ordre formel de ſon Provincial, en vertu de l'obéïſſance qu'il lui devoit, & ſous peine d'excommunication. C'eſt ainſi que les Saints enviſagent ces objets flateurs de l'ambition des hommes. Toute la Cour, & tous le Grands briguoient avec ardeur l'Archevêché vaquant : & les deux hommes dont le mérite en éloignoit tous les autres, refuſoient avec une invincible conſtance ce redoutable miniſtere.

Dans l'Epiſcopat Dom *Barthelemi* fit briller des talens que l'obſcurité du Cloître avoit tenus cachez : un amour

pour la pauvreté & pour les pauvres, vraiment évangélique : une immense charité, & qui peut passer pour miraculeuse, tant elle sembla multiplier entre ses mains les trésors qu'il répandoit avec une sainte profusion, sur toute sorte d'indigens ; & que Dieu multiplia en effet quelquefois par un prodige dû, en quelque sorte, aux desirs, sans cela impuissants, de son serviteur, seul pauvre au milieu des richesses dont il ne se croyoit que le Dépositaire & l'Œconome. Humilité la plus profonde. Il se regarda toûjours comme un simple Religieux de saint Dominique, dont il conserva l'habit jusqu'à la fin de sa vie; mais un habit qui ne pouvoit le distinguer que par sa pauvreté. Archevêque & Seigneur temporel & indépendant, de Brague & de son territoire, Primat d'Espagne, au moins quant au titre, & aux prérogatives en Portugal, tout son train, son écurie, ses équipages consisterent dans une mule pour la visite de son Diocese, & ses voyages : encore marchoit-il souvent à pied ; logeant toûjours dans les Maisons de son Ordre, inconnu,

autant qu'il le pouvoit, pour éviter les distinctions & les honneurs, se soumettant à l'obéïssance des Supérieurs, comme le dernier de ses Freres. Zelé, vigilant, laborieux, infatigable dans les pénibles fonctions de l'Episcopat. Ferme, courageux, intrépide, quand il s'agissoit de la cause de Dieu, du salut des Pecheurs, des droits de son Église. Egal par ces Vertus aux *Chrysostomes* & aux *Ambroises*; aux *Thomas* d'Angleterre, & aux *Stanislas* de Pologne. Son Histoire est pleine d'exemples illustres de ce que nous ne faisons qu'indiquer ici. Mais, quand par la douceur il pouvoit ramener les brebis égarées, il étoit le plus tendre, & le plus humain des Pasteurs. L'Histoire a consacré l'éloquence, & l'érudition qu'il fit paroître au Concile de Trente; & le zéle avec lequel il demanda, & fit tracer les Decrets qui ordonnent la Réforme du Clergé.

Au milieu de tant de glorieux travaux, soupirant toûjours après sa chere solitude; Religieux humble, austere, recueilli, par inclination & par goût; par devoir, Pasteur laborieux

& zélé, durant l'eſpace de vingt-trois ans & demi d'Epiſcopat, il ne quitta ſon Troupeau que trois fois: l'une pour aſſiſter au Concile de Trente; l'autre, pour ne pas voir les troubles du Royaume, qui affligeoient trop ſenſiblement ſon cœur, après la mort de Dom *Sebaſtien*, & de Dom *Henri*, lorſque *Philippe* II. emporta le Portugal ſur tant de Prétendans: la troiſiéme, pour une affaire importante de ſon Egliſe. Enfin l'an 1582. il obtint l'agrément de Grégoire XIII. pour ſa démiſſion, qu'il avoit toûjours déſirée, & cent fois inutilement demandée. Alors, *délivré de ſes fers*, ainſi qu'il s'exprimoit, il vole s'enfermer dans le Couvent de ſon Ordre qu'il avoit fondé à *Viana*, Ville riche & commerçante, à quelques lieuës de *Brague*. Il y vécut encore huit ans, & y mourut le 16. de Juillet de l'année 1590, plein de jours, & comblé de mérites. Les prodiges accordez à ſes prieres & durant ſa vie, & après ſa mort, ſont le ſçeau d'une ſainteté déjà ſi bien établie, par l'éclat de ſes Vertus.

Article CXI.

COPERNICUS TRIUMPHANS, sive deParallaxi orbis annui Tractatus Epistolaris. C'est-à-dire, *Démonstration de la Parallaxe de l'Orbe annuel*. Par Mr. P. Horrebow. A Copenhague 1727. pagg. 58. *in* 4°.

LE Systême du mouvement de la terre autour du Soleil n'est pas nouveau ; quelques Anciens Grecs, & même quelques Chinois, comme nous l'apprenons par les nouvelles *Observations Astronomiques* publiées depuis peu, avoient fixé le Soleil au centre de la Sphere. Mais ce sentiment n'étoit pas le sentiment commun, & ceux qui le soutenoient, ne le proposoient guéres que comme une Hypothèse, sans rien décider sur le fait. Les Modernes, ayant *Copernic* à leur tête, ont été plus hardis. Non seulement, ont-ils dit, la terre peut tourner, mais de plus, c'est un fait véritable, qu'elle tourne autour du Soleil.

Decembre 1729.

Pour le prouver, le plus court eût été de démontrer que la terre change de place par rapport aux Etoiles, & qu'au milieu de l'année elle n'a pas, à leur égard, la même ſituation qu'elle avoit ſix mois auparavant. Pluſieurs Aſtronomes, comme *Tycho* & *Riccioli* tenterent cette voye pour s'en aſſurer : mais ayant déclaré qu'après bien des obſervations ſur la parallaxe de l'Etoile Polaire & de *Sirius*, ils n'en avoient pû découvrir aucune, ils ſembloient avoir ôté toute eſperance de réuſſir par ce moyen.

Cependant l'an 1698. Mr. *Flamſteed* Anglois prétendit, dans une Lettre adreſſée à Mr. *Wallis*, avoir enfin découvert le mouvement de la terre par la parallaxe de l'Etoile Polaire ; & cette parallaxe, il la faiſoit d'environ 40 ſecondes. Cette Lettre étant tombée entre les mains de Mr. *Romer* Danois, cet Aſtronome voulut vérifier les obſervations faites en Angleterre : mais après bien des peines, n'ayant pas trouvé ce qu'on promettoit, il écrivit à l'Aſtronome Anglois, qui garda envers lui le même ſilence qu'à l'égard de Mr. *Caſſini*,

lequel, dès l'an 1699, avoit montré la fausseté de cette prétenduë démonstration.

Cette attaque n'a point déconcerté Mr. *Romer*, ni son Éléve Mr. *Horrebow*; celui-ci nous donne de nouvelles observations qui, selon lui, démontrent sans replique le mouvement Périodique de la terre autour du Soleil.

Nous avons dit dans ces Mémoires, au mois de May 1729. que Mr. *Bradley* Anglois prétendoit avoir découvert le même mouvement, mais l'honneur de la découverte, si elle est bien réelle, sera pour le Danois; ses observations étant antérieures à celles de l'Anglois. Celles-cy ont été faites en differens tems & vers les Equinoxes; parce que si une Etoile qui aura été observée au Méridien, en un certain tems, n'y est pas encore arrivée dans le tems précisément opposé au premier, ce retardement sera, dit l'Auteur, une preuve incontestable que la terre a changé de place. Mais ce point précisément opposé au premier, n'est peut-être pas si facile à déterminer: le mouvement

 des

des pendules different ſelon les Saiſons ; la refraction à laquelle Mr. *Flamſteed*, qui n'a pas laiſſé de ſe tromper, avoit fait tant d'attention ; & que Mr. *Horrebow* paroit avoir ſuppoſée la même au Printems & en Automne, dans un lieu auſſi Septentrional que Copenhague, pourront faire naître quelque doute ſur la certitude du retardement dont on conclut la parallaxe des Etoiles ; ſur tout ne s'agiſſant que de 30″ plus ou moins. Ce retardement même fut-il bien averé, ne pourroit-il point être cauſé ou par l'irrégularité des mouvemens céleſtes, ou par le mouvement propre des Etoiles ; auſſi bien que par celui de la terre ?

De ces obſervations, les unes ont été faites à Copenhague, depuis le 13 Fevrier 1701, juſqu'au 15 Octobre 1704. & roulent toutes ſur la Lucide de la Lyre, & ſur Sirius dont on marque, à une tierce près, l'arrivée au méridien, qu'on a trouvée conſtamment, en des tems oppoſez, differer de 4″ 21‴ de tems : & cette difference étant le double de la Parallaxe annuelle des Etoiles fixes, il s'en-

ſuit que la Parallaxe de l'Orbe annuel de la terre eſt de 30″ d'un degré.

Les Obſervations ſuivantes ont été faites à la Campagne dans un lieu à l'Occident de Copenhague, dont il eſt éloigné de deux milles Danois; ſur les mêmes étoiles & ſur quelques autres, depuis le 14. Mars 1705, juſqu'au 18 Septembre 1709. Il y a quelque legere difference entre le réſultat de ces derniéres Obſervations, & celui des premiéres; mais comme elle ne va qu'à quelques tierces, il ſemble qu'elle n'en confirme que mieux la découverte.

L'Auteur prie les Aſtronomes de Paris, d'Angleterre, & de Petersbourg de comparer leurs Obſervations avec les ſiennes, perſuadé que cette Parallaxe de l'Orbe annuel, telle qu'il la détermine, n'eſt point une choſe nouvelle pour eux. Effectivement ce n'eſt pas par des Obſervations faites en un ſeul endroit de la terre qu'on peut décider un point ſi important & ſi délicat. Mais il arrive quelquefois que ce que des Aſtronomes voyent clairement dans un lieu, d'autres ne peuvent même l'apperce-

voir à 200. lieües de là. La Parallaxe de l'Orbe annuel une fois fixée, il n'a pas été difficile de déterminer le demi-diametre de la Sphere des Etoiles fixes, celui de l'Orbe de Saturne, &c.

Voilà ce qu'il y a de plus interessant pour les Astronomes, dans cet Ouvrage, le reste, c'est-à-dire, plus de la moitié pourra plaire à d'autres personnes qui apprendront volontiers, par exemple, combien il faudroit de tems à un boulet de canon poussé avec une certaine force, pour aller de la terre au Soleil ou aux Etoiles fixes, c'est ce qu'on trouvera calculé avec exactitude dans le Chapitre VII. Le huitiéme est employé, à peu près de même, à reduire en lieües d'Allemagne le mouvement des Astres. Dans le neuviéme on fait la comparaison de la grandeur des mouvemens Célestes dans l'ancien & le nouveau systême; afin que la difference qui se trouve entre ces mouvemens donne un nouveau lustre au triomphe de *Copernic*. Mais s'il n'y avoit autre chose à reprendre dans le systême de *Ptolomée* que la rapidité ex-

trême avec laquelle les Aſtres y font leurs révolutions, il y a bien de l'apparence qu'il n'auroit pas perdu un ſi grand nombre de ſes Partiſans.

Le Chapitre dixiéme eſt ſur tout curieux : l'Auteur ne peut ſouffrir que l'Egliſe Romaine veüille qu'on interprête les paroles de l'Écriture dans le ſens qui ſe preſente naturellement à l'eſprit, tant que rien n'oblige à s'en écarter, qu'elle ne conſente à entendre, dans le ſens figuré, les Textes où le repos eſt attribué à la terre, que lorſqu'on aura bien démontré que ce n'eſt pas elle, mais le Soleil, qui eſt immobile. Tout ce qu'il dit à ce ſujet vient auſſi peu à propos, que la confidence qu'il fait au Lecteur de ſa premiére Vocation aux fonctions Ecléſiaſtiques ; Vocation que la grandeur des Sacrifices qu'il faut faire, quand on s'engage dans le Miniſtére Proteſtant, & ſon humilité, l'ont empêché de ſuivre. Il ne traite pas plus doucement un Écrivain de ſa Religion qui a oſé ſe plaindre, il y a quelques années, des progrez de la Secte Copernicienne. Dans le Chapitre ſuivant on explique pluſieurs paſſages ci-

tez par *Riccioli* contre le nouveau Syſtême : le Texte Hebreu, le Grec, l'authorité des Rabins appuyent l'interprétation. Ce qu'on dit de plus plauſible, & qui a été repeté déjà tant de fois, c'eſt que l'Ecriture parle le langage ordinaire des hommes, qui ſuppoſent le repos de la terre plûtôt qu'ils n'examinent s'il eſt bien veritable.

Le dernier Chapitre contient une application néceſſaire de la découverte, à l'aſcenſion droite des Etoiles, qui differe de la quantité de la Parallaxe trouvée, ſelon qu'elles ſont vuës de la terre ou du Soleil. Cette difference eſt nulle à midy & à minuit, mais elle ne doit pas être négligée vers les ſix heures devant & après midy. Cette application eſt facilitée par une Table Parallactique dont l'uſage eſt expliqué.

Cet Ouvrage eſt une bonne preuve de l'habileté de Mr. *Horrebow* & de ſon exactitude dans les opérations Aſtronomiques Il ſeroit pourtant à ſouhaiter qu'il eût donné un peu plus en détail la méthode qu'il a ſuivie dans ſes Obſervations; on eût pû ſe convaincre par là plus aiſément de leur certitude.

ARTICLE CXII.

DISSERTATION DANS laquelle on examine, qui ſont ceux qui ont fait conſtruire l'Arc de Triomphe que l'on voit à Orange, adreſſée à Mr. Thomaſſin de Mazaugues, Préſident au Parlement de Provence, par Jean Frideric Guib, Docteur ès Droits.

MONSIEUR,

. . . .
. . . .

Je crois que cet Arc de Triomphe, qu'on appelle vulgairement *la Tour de l'Arc*, fut conſtruit environ cent vingt & un ans avant la Naiſſance de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST par *Cneius Domitius Enobarbus* & par *Quintus Fabius Maximus*, après les Victoires que ces Conſuls Romains remporterent ſur divers Peuples, qui habitoient autrefois dans ces Provinces. Mais comme ce n'eſt qu'après un meur examen que j'ai embraſſé ce ſentiment, il me ſemble qu'il eſt né-

ceſſaire que je vous explique ma pensée un peu plus en détail.

Quelque tems après que *Marcus Fulvius Flaccus* eut défait les Liguriens, &c. qui étoient en deça des Alpes; les Marſeillois ſe plaignirent aux Romains que divers Peuples, qui habitoient aux environs de leur Territoire, faiſoient des courſes ſur leurs terres, & leur cauſoient beaucoup de dommages. Ils ajoûtoient même qu'ils avoient à leur tête *Teutomalion* Roi des Saliens (ils poſſedoient une grande partie de la Provence) & qu'il étoit impoſſible qu'ils puſſent réſiſter à tant de Peuples liguez enſemble, à moins qu'ils ne leur envoïaſſent du ſecours. Les Romains acquieſcerent aux prieres des Marſeillois & leur envoyerent *Caius Sextius*, qui ayant défait ces Peuples, mit une Colonie Romaine dans Aix. Cependant le Roi *Teutomalion* s'étant refugié chez les Allobroges, qui étoient des Peuples du Dauphiné, les Romains jugerent à propos d'envoyer contre ces Peuples *Domitius Enobarbus*, qui eut un ſuccès aſſez heureux dans cette guerre; car il les battit, ſuivant *Tite*

Live, dans un combat qui ſe donna auprès de *Vindalion* ; Ville, pour le dire en paſſant, qui étoit ſituée, ſuivant *Strabon* L. 4, dans l'endroit où la Sorgue ſe jette dans le Rhône. Et par conſequent il me ſemble qu'on peut aſſûrer que les Campagnes de cette Principauté d'Orange, ont été le Theatre, ſur lequel *Domitius Enobarbus* ſe ſignala d'une maniére ſi diſtinguée. Mais comme ces Peuples ne furent pas entiérement défaits, & que d'ailleurs *Bituitus* Roi des Auvergnats s'étoit joint aux Allobroges ; le Conſul *Fabius Maximus* vint dans ces Quartiers, & eut le bonheur de les vaincre dans un combat, qui ne fut pas moins ſanglant que mémorable. Du côté des Romains il n'y eut que quinze hommes de tuez au rapport d'*Appien* dans ſes *Celtiques*, mais les ennemis y perdirent deux cents mille hommes ; il y en eut cent vingt mille qui reſterent ſur le champ de Bataille, & les autres furent pris priſonniers, ou ſe noyerent dans le Rhône en voulant le traverſer ſur un Pont de Batteaux qu'ils avoient fait ſur ce Fleuve, & qui étant trop

chargé fondit ſous eux. *Bituitus* même fut pris priſonnier, & conduit en triomphe ſur le même Char d'argent qu'il montoit lorſqu'il combattit, ſi on en doit croire *Florus* L. 13. Ch. 2. Par ce moyen les Romains furent entiérement Maîtres de ces (*a*) Provinces, comme l'a remarquê *Ammien Marcellin* ſur la fin du quinziéme Livre de ſon Hiſtoire : *Hæ Regiones*, dit-il, *primò tentatæ per Fulvium, deinde præliis parvis quaſſatæ per Sextium, ad ultimum per Fabium Maximum domitæ.*

Domitius Enobarbus & *Fabius Maximus*, Vainqueurs de ces Peuples, réſolurent de faire conſtruire quelques Monumens pour laiſſer à la Poſtérité des marques authentiques des Pays qu'ils avoient ſoumis à la Domination Romaine par les deux Victoires qu'ils venoient de remporter. *Ils éleverent*, au rapport de Florus, L. 3. Ch. 2, *des Tours de pierre aux mêmes lieux où il avoient vaincu leurs ennemis.*

Si on fait réflexion ſur ce que je

(*a*) La Provence, le Languedoc, la Savoye & le Dauphiné.

viens de dire, & qu'enſuite on regarde l'ancienne ſituation de cette Ville, on verra facilement les raiſons qui engagerent ces Conſuls Romains à choiſir notre terroir pour y faire bâtir un Arc de Triomphe. Ajoûtez à cela que Bituitus fut auſſi défait proche le Rhône, (*juxtà Rhodanum Fluvium*) ſelon *Eutrope* L. 4, &, à mon avis, dans le Territoire de cette Ville. En cela ils introduiſirent l'uſage qui a été obſervé inviolablement par les Romains de ne conſtruire des Trophées que dans les lieux mêmes, ou tout auprès des endroits où les ennemis avoient été mis en fuite. Ils illuſtrerent ſi fort la Ville d'Orange par la conſtruction de ce ſuperbe Édifice, que d'inconnuë qu'elle étoit auparavant, elle devint ſi fameuſe & ſi floriſſante, que 43. ans après la Naiſſance de Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST *Pomponius Mela* la nomme *Arauſio ſecundanorum*, & aſſure en même tems qu'elle étoit très-opulente.

Quand je conſidere que dans toute la côte du Dauphiné qui borde le Rhône, on ne trouve aucune trace

de ces *Tours de pierres*, je me confirme toûjours de plus en plus dans le ſentiment que nôtre Arc de Triomphe doit ſon Origine aux Victoires remportées par ces Généraux Romains. Ils battent les Peuples du Dauphiné, ils font *élever des Tours de pierres* proche le Rhône; où trouver cela que dans notre Terroir? D'ailleurs ſi on examine avec attention cet Édifice, on y verra une infinité de Caractères qui conviennent parfaitement à *Domitius Enobarbus* & à *Fabius Maximus*, & qui ne ſçauroient convenir à *Marius*, auquel on en attribuë communément la conſtruction.

Ces Tridens, ces Sirenes, ces Mats, ces Cordages, ces Ancres & ces Navires qui paroiſſent à moitié, que ſignifient-ils autre choſe? Si ce n'eſt, 1°. que c'étoit par le ſecours des Dieux de la Mer que les Ennemis du Peuple Romain avoient été vaincus, & qu'ils s'étoient noyez dans le Rhône en voulant le traverſer. 2°. Que *Bituitus*, ce formidable ennemi, fut conduit par Mer juſqu'à Rome, ainſi que le rapporte *Valere Maxime* L. 9. Chap. 6.

3°. Que les Romains étoient redevables aux Marseillois de la Conquête de ces Païs ; car, pour me servir des paroles de *Ciceron* au second Livre de ses Offices, on peut assûrer que sans le secours de la Ville de Marseille, les Généraux Romains n'auroient jamais triomphé des Peuples de deça les Alpes.

On y voit encore des Enseignes Militaires qui étoient en usage dans le tems de ces deux Grands Hommes, au lieu que l'on n'y remarque point l'*Aigle*, qui étoit l'Enseigne Militaire que *Marius* lui-même s'appropria, au rapport de *Pline* le Naturaliste L. 10. Ch. 4, dans son second Consulat ; c'est à-dire, un peu avant qu'il vînt pour faire la guerre aux *Cimbres* & aux *Teutons*. Je ne sçaurois croire qu'on eût oublié d'y répréſenter la figure d'un *Aigle*, s'il étoit vrai que *Marius* eut fait élever cet Arc de Triomphe. Auroit-on négligé d'y mettre une particularité aussi remarquable & aussi glorieuse pour *Marius*, tandis qu'on y a gravé plusieurs choses qui ne sont pas à beaucoup près si considérables ?

Decembre 1729.

Permettez, Monsieur, que je rapporte en cet endroit ce que j'ai découvert sur la Face Septentrionale de ce Monument. J'ai remarqué qu'on y voit du côté droit la Tête d'un homme qui a une longue barbe & une Face vénérable & majestueuse, mais dont le haut du visage est à moitié effacé par l'injure des tems, ayant derriere lui des instrumens de Marine. Sur la même Face & du côté gauche & à une égale hauteur; au dessus d'un Mât & de quelques autres instrumens de Marine, on y voit une Tête d'un jeune homme, autour de laquelle il y a deux cercles remplis d'ornemens d'Architecture. Ne pourroit-on pas conjecturer que le premier est le *Bituitus* dont j'ai déjà parlé, & que le second est son Fils *Congentiatus*, qui fut aussi conduit à Rome suivant *Tite Live*, L. 61? Je croirois facilement, que ce n'est pas sans sujet qu'on a placé ces Répréfentations sur la Face Septentrionale de cet Édifice. On a sans doute voulu marquer par là que la Bataille dans laquelle *Bituitus* fut vaincu, se donna au Septentrion de la Ville d'Orange.

Decembre 1729.

En effet de la maniére dont *Bituitus* eſt placé, il ſemble qu'il regarde continuellement l'endroit où il perdit ſa liberté. Ce qui confirme ma conjecture, c'eſt qu'on y voit encore la répréſentation du Char ſur lequel ce Prince fut mené en Triomphe. Et pour que la Poſtérité n'eût pas lieu d'en douter, les Romains ont fait graver un peu plus haut & en groſſes Lettres *BUDUACUS*, qui eſt le véritable Nom de ce Roi des Auvergnats, comme l'a remarqué *Jean Iſac Pontanus* dans ſon Itineraire de la Gaule Narbonnoiſe, pag. 43. Je l'ai nommé *Bituitus* après Tite Live, & pour ne pas m'écarter d'un uſage ſuivi par quelques autres Auteurs.

S'il m'étoit permis de rapporter un Oüi-dire, je remarquerois que ſur la Face Occidentale il y avoit la répréſentation de trois Perſonnages, dont deux ſeulement avoient une longue barbe. Je n'oſerois aſſûrer que cela ſoit vrai, attendu qu'une partie de cette Face tomba en 1707. & 1709. Mais s'il étoit vrai qu'on y ait vû autrefois ces Répreſentations, je conjecturerois que la premiére Figure,

en tirant du côté du Septentrion, étoit le Dieu Mars; celle du milieu, Hercule; & enfin la troisiéme, en tirant du côté du Midi & qui étoit située au dessous des deux autres, étoit le Roi *Teutomalion*. Par là il est clair que la Figure de ce Roi étoit placée dans la même attitude que celle de *Bituitus*; circonstances qui me paroissent fort considerables.

Plutarque dépeint les Cimbres & les Teutons, vaincus par Marius, de la maniére suivante. Ces Barbares, dit-il, selon la Version d'Amiot, étoient remarquables par *la grandeur de leurs corps... Leurs visages étoient hideux à voir.... & leur parole étoit merveilleusement étrange & bestiale ... La façon de leurs armes, & la maniére de les manier du tout inusitée..... Ces Hommes bestiaux hurloient à hauts cris, qui n'étoient point semblables aux soupirs & gémissemens des Hommes, mais plûtôt aux hurlemens des Bêtes Sauvages. Ils avoient*, ajoûte-t'il, *sur leurs* TÊTES *des armets faits en forme de gueules de Bêtes Sauvages, & des Musles & Ranges, sur lesquels ils portoient de* GRANDS & HAUTS

PENNACHES qui ſembloient des Ailes, & les faiſoient trouver à l'œil encore plus hauts & plus grands Hommes qu'ils n'étoient. Cette Deſcription ne ſçauroit ſe rapporter aux Figures & Répréſentations qui ſe voyent encore ſur cet Arc de Triomphe ; car les Vaincus y ſont répréſentez avec le Caſque & la Cuiraſſe, ſans que leurs *TÊTES* ſoient chargées de ces *Armets faits en forme de gueules de Bêtes Sauvages, & de ces grands & hauts Pennaches* ſemblables *à des ailes.* Ils y ſont répréſentez combattans avec le viſage découvert, les uns à pied & les autres à cheval. Ils tiennent tous d'une main un Bouclier, & de l'autre il y en a qui tiennent une épée, d'autres une façon de ſabre, d'autres un dard, d'autres une lance ou une pique. Ils ont une chauſſure qui leur couvre la moitié de la jambe, & qui eſt preſque à la Romaine. Leurs Chevaux ſont répréſentez avec la bride & la ſelle ſans étriers. Toutes ces choſes ſemblent plûtôt convenir aux Peuples, qui habitoient dans ces Provinces du tems de *Domitius Enobarbus* & de *Fabius Maximus*, qu'aux Cim-

bres & aux Teutons, qui étoient des Peuples Barbares d'un certaine férocité, qui tenoit presque plus de la Bête que de l'Homme, & qui n'avoient rien d'humain que la parole.

Tite Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aurelius Victor, &c. affirment que *Marius* défit les Teutons auprès d'Aix, qui est une Ville éloignée de celle-ci d'environ quinze lieuës. *Marius* se seroit-il écarté d'un usage qui, comme nous venons de dire, a toûjours été constamment suivi, de bâtir des Trophées dans le même endroit où les ennemis avoient été vaincus ?

Valere Maxime, L. 6. Ch. 9. dit que *Marius* fit élever deux Trophées à Rome, pour avoir défait les Cimbres & les Teutons : *Cujus bina Trophæa in Urbe spectantur*. Si ce Général en avoit aussi fait construire quelqu'un dans ce Pays, il est à présumer que cet Auteur en auroit fait aussi mention.

Le même Valere Maxime, L. 3. Ch. 6. a écrit que *Marius*, après qu'il eut triomphé des Cimbres & des Teutons, ne beut plus que dans un Go-

belet appellé *Cantharus*, à cauſe que Bacchus, revenant Victorieux des Climats de l'Aurore, beuvoit dans un ſemblable Gobelet, voulant par là mettre ſes Victoires en parallèle avec celles de Bacchus. Cependant on auroit omis cette particularité ſur nôtre Arc de Triomphe; ce qui me ſemble être contraire à ce que les Romains obſervoient dans leurs Édifices Publics; car ils étoient ſi exacts qu'ils y faiſoient repreſenter juſques aux moindres circonſtances des choſes, qui pouvoient ſervir à relever la gloire de ceux, pour qui on les faiſoit conſtruire.

On auroit auſſi oublié de marquer ſur ce ſuperbe Édifice les Actions héroïques des Femmes de ces Barbares, de même que la fureur dont elles furent tranſportées lorſque leurs Maris eurent été vaincus.

C'eſt en vain qu'on objecte que ſi on attribuë cet Ouvrage à *Marius*, on eſt fondé ſur une Tradition de plus de 19. ſiécles; car c'eſt une objection qui paroît foible, attendu les grandes révolutions qui ſont arrivées dans cette Ville. On y a vû en divers tems

des Guerres, des Famines, des Maſſacres & des Peſtes qui peuvent avoir entiérement aboli la connoiſſance de ce qui a précédé. Ceux qui échapent de ces ſortes de fleaux ; expliquent enſuite les Monumens Anciens, ſuivant qu'ils le jugent à propos, ſoit qu'ils manquent d'érudition, ou de bonne foi. Par conſequent il n'y a pas grand fonds à faire ſur ce que l'on lit ſur un des Boucliers de cet Arc de Triomphe *Mario* ; (Notez que ſur un autre Bouclier il y a *Dacudo*, ſur un autre *Ca-ius*, ſur un autre.... *Udillus*,) parce qu'il ſemble que la raiſon & le bon ſens dictent que ſi *Marius* avoit fait conſtruire cet Édifice, il auroit mieux aimé faire mettre une Inſcription ſur ce Bâtiment, que de faire graver ſon Nom ſur un Bouclier ; mais comme il eſt certain qu'il n'y a point d'Inſcription, il eſt fort vraiſemblable que quelqu'un aura écrit ces paroles, dans la vuë d'en impoſer à la Poſtérité.

Cet Homme, quel qu'il ſoit, & en quel tems qu'il ait vêcu, n'auroit pas été le ſeul qui eût tendu de ces ſortes de piéges aux Antiquaires. *Bay-*

Decembre 1729.

le , dans l'Article *Graſſis* de ſon Dict. Hiſt. & Crit. a rapporté des exemples de pareilles impoſtures. D'ailleurs, comme le nom de *Marius* étoit anciennement un Nom aſſez commun, je croirois facilement que l'on a confondu ce *Mario* , que l'on voit gravé ſur un Bouclier de cet Edifice , avec le *Marius* qui eſt ſi célébre dans l'Hiſtoire Romaine. On ſçait que ceux qui étoient dans les Troupes avoient accoûtumé de mettre leurs Noms ſur leurs Boucliers. Ainſi , ſuivant toutes les apparences, *Mario* , *Dacudo* , &c. ſont des Noms des Officiers ou des Soldats de l'armée de *Domitius Enobarbus* & de *Fabius Maximus*.

Quant à ce que l'on objecte que Mr. *Joſeph de la Piſe* dans ſon Hiſtoire des Princes d'Orange, pag. 25 , a écrit que des perſonnes dignes de foi lui avoient atteſté qu'au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, il étoit tombé de la Face Occidentale de cet Arc de Triomphé une groſſe pierre , ſur laquelle étoit écrit : *Theutobochus*. J'aurai l'honneur de vous dire, Monſieur , qu'il arrive quelquefois , que lorſque l'on eſt préoccupé pour quel-

que ſentiment, l'on ne conſidere pas ce que l'on lit avec cet eſprit critique & dégagé qui eſt ſi utile dans l'étude des Sciences. On n'examine pas alors avec toute l'attention néceſſaire, ſi un Nom eſt écrit d'un caractère qui convienne au tems qu'il doit avoir été véritablement gravé; s'il manque quelque lettre, on la ſupplée avec facilité; ſi le Nom n'eſt pas tout à fait liſible, on a tellement l'idée remplie du ſentiment que l'on a embraſſé, qu'à la fin on voit ce que peut-être d'autres qui n'auroient aucun préjugé, ne verroient point. L'on n'a égard qu'à ce que l'on a dans l'eſprit, ſans ſe mettre en peine d'examiner ſi tout ce que l'on dit, & tout ce que l'on penſe, eſt conforme à ce que les Auteurs Anciens ont écrit.

Je ne doute point que cela ne ſoit arrivé à ceux qui ont pris une Figure, que l'on voit ſur la Face Méridionale de nôtre Arc de Triomphe, pour la célébre *Marthe*, cette femme Syrienne & Pythoneſſe de *Marius*; à cauſe de quelque legere reſſemblance qu'il y a de cette Sculpture avec cette *Marthe*; car dans ces derniers ſiécles ſi

ceux qui ont les premiers consideré cette Figure, n'avoient eu aucun préjugé, ils se seroient sans doute apperçus que bien loin d'être la Pythonesse de *Marius*, c'étoit au contraire la Déesse que les Romains adoroient sous le nom de l'*Esperance*. En effet on y remarque d'abord la répréſentation d'une Tête couverte d'un voile, qui est lié tout autour de la Tête par une bandelette, les cheveux qui sont sur le devant du visage élevez d'une maniére presque insensible, achevent de lui former son espece de coëffure. Autour de cette Tête il y a sept à huit cercles éloignez les uns des autres d'environ deux doigts. On voit ensuite le haut du sein d'une Femme, avec une main gauche élevée & dont l'extrémité des doigts sont éloignez de quelque petite distance de cette Tête. C'est là, sans doute la maniere dont ces Payens ont voulu répréſenter la Déesse *Esperance*; pour laquelle ils avoient tant de vénération, qu'ils lui ont fait bâtir en divers tems plusieurs Temples dans Rome. Voilà uniquement ce que l'on voit sur cet Edifice, & il y a lieu de s'étonner que Mr. *de*

la Pise ait écrit qu'il y a ſur cette Face Méridionale la *tête d'une Femme montrant les bras & les épaules ..... ayant la tete appuyée ſur ſon bras & main droite, & tenant le doigt à l'oreille*; & qu'enſuite il en ait fait graver une copie, qui eſt à la vérité conforme aux idées qu'il avoit que c'étoit la Pythoneſſe, mais qui ne reſſemble en aucune maniére à l'Original. Ce défaut de ſincérité me ſemble très-conſiderable, car ſi ce Bâtiment fût venu à perir, quelle eſt la perſonne qui n'eût pas crû, ſur la Foi de Mr. *de la Piſe*, que l'on voyoit, ſur la Face Méridionale de cet Edifice, une Femme répréſentée dans une ſemblable attitude? Cette falſification me fait avoir de fort grands ſoupçons, pour ne rien dire de pis, ſur ce que cet Hiſtorien a écrit au ſujet du Roi *Theutobochus*.

A côté de cette Déeſſe on voit la répréſentation d'un des Généraux qui ont fait conſtruire ce Bâtiment; je crois que c'eſt *Domitius Enobarbus*, parceque de la maniére dont il eſt ſitué, il ſemble qu'il regarde le lieu où il cueïllit autrefois les Lauriers, qui

lui ont acquis une gloire immortelle. Ce Général a à ſon côté droit la répréſentation de la Bataille dans laquelle le Roi *Teutomalion* fut vaincu. Et comme de ce même endroit Enobarbus a vis-à-vis de lui le reſte de la Gaule, qui n'avoit point encore été ſubjuguée par les Romains, c'eſt à juſte titre qu'à ſon côté gauche on a placé la Déeſſe *Eſperance*, comme voulant marquer par là l'eſperance qu'il avoit qu'un jour ce beau Païs ſeroit ſoumis à la Puiſſance Romaine. L'exemple du fameux Cap de Bonne-Eſperance pourroit ſervir à fortifier mon ſentiment, je ne m'y arrêterai pourtant pas; j'aime mieux dire que ſur la Face Septentrionale & à une égale hauteur, on voit un Général, & à ſon côté gauche une Bataille; je conjecture que c'eſt *Fabius Maximus*, lorſqu'il vainquit le Roi *Bituitus*. Ce qui me confirme dans cette conjecture, c'eſt que du côté droit de ce Conſul Romain on a répréſenté le *Lituus* ou Bâton Augural, le Perfericule, l'Aſpergile, le Diſque & le Simpule qui étoient cinq inſtrumens de la Religion des Romains. Ces inſtrumens
 ont

ont été mis en cet endroit pour ſignifier que durant le cours de cette Guerre on s'étoit ſervi des Augures, qui avoient prédit l'avenir par le moyen de leur Bâton Augural, & que *Fabius Maximus* ayant heureuſement terminé cette guerre, en avoit rendu ſes actions de graces aux Dieux en immolant des Victimes.

Voilà, Monſieur, les raiſons qui m'ont obligé à rapporter à *Domitius Enobarbus* & à *Fabius Maximus*, la conſtruction de notre Arc de Triomphe. J'oſe vous aſſurer que j'ai examiné ſans aucune prévention, toutes les choſes qui ſont répréſentées ſur ce ſuperbe Edifice. Je me ſuis défait de toute ſorte de préjugé, & après un meur examen il m'a paru que Mr. *Joſeph de la Piſe* dans ſon *Hiſtoire des Princes d'Orange*, imprimée in folio en 1640, n'avoit appuïé ſon ſentiment que ſur des raiſons très-foibles. Cet Hiſtorien attribuë la conſtruction de cet Edifice aux Conſuls Romains *Caïus Marius & Catulus Luctatius*. Je prens la liberté de vous envoyer cette Diſſertation, perſuadé, Monſieur, que rien n'échappe à la

ſagacité de votre Critique, & qu'en matiére d'Antiquitez tout ce qui n'eſt pas recevable, ne ſauroit ſubſiſter devant vous. S'il arrive que vous ne trouviez pas les preuves que j'avance ſolides & ſuffiſantes, je ferai toûjours gloire d'acquieſcer à vôtre jugement, &c.

JEAN FREDERIC GUIB.

A Orange ce d'Août

ARTICLE CXIII.

CONFERENZE PASTORALI iſtruttive ſopra la verità della Fede Criſtiana fatte da Monſig. Franceſco Treviſani, &c. *C'eſt-à-dire, Conférences inſtructives ſur la Religion Chrétienne avec une Juive, par Monſeigneur Treviſani Patrice Venitien, auparavant Evêque de Ceneda, & preſentement de Verone, Ouvrage dédié au Pape Benoit XIII. imprimé à Rome l'an* 1728. *chez Antoine de Roſſi. In* 4°. *pag.* 261.

LE fait qui a donné lieu à cet Ouvrage eſt ſingulier. Une jeune Juive de 20. ans nommée Sara, fille

d'un riche Juif de Ceneda étoit devenuë si habile dans sa Loy, qu'elle s'étoit renduë capable d'instruire toute la jeunesse des Juifs dans ce Pays. Son pere trouva un jour dans sa maison un Livre de Prieres Chrétiennes, qu'il lui donna en badinant sur ce qu'il contenoit. Elle le lût, & se sentit tellement touchée, sur tout d'une Priere à la Vierge, qu'elle conserva précieusement ce Livre dans ses cheveux afin de le relire à loisir. L'impression de la Grace alla si loin dans cette ame choisie, qu'elle fit secrettement proposer une entrevuë à Monseigneur *Trevisani* Evêque du lieu. Il se passa plusieurs mois sans que ce dessein pût s'exécuter. Enfin la veille du jour qu'elle devoit recevoir l'Epoux que lui destinoient ses parens, elle trouva moyen d'entrer dans un Monastere de Filles, non sans une espéce de miracle. Ce fut là qu'elle vit le Prélat, & qu'elle reçût de lui les instructions, telles à peu près qu'elles sont exposées dans cet écrit. Les peines du Pasteur furent récompensées par la conversion sincére de la Juive, qui est aujourd'hui Religieuse au Couvent de

St. Pierre de *Feltre* sous le nom de *Sœur Françoise Marie Trevisane*, nom dicté par la reconnoissance qu'elle conserve pour un Prélat qu'elle regarde comme son pere.

Ces Conferences sont un recüeil de ce qu'on peut dire de plus solide pour prouver notre Religion aux Juifs par le seul Texte Hebreu, & par l'authorité des plus célébres Rabbins. L'illustre Auteur n'a négligé aucune des objections les plus raffinées que puissent faire les Juifs. Aussi sa Proselyte ne manquoit-elle pas de les alleguer, moins par dureté de cœur, que par un zéle éclairé & soutenu de beaucoup d'esprit, qui la portoit à n'omettre rien pour s'instruire. Il a cité avec autant de soin que d'érudition tous les Passages, dont il se sert en Langue Hebraïque; & comme il est aguerri à la Controverse avec les Juifs, il a jetté sur ces Conferences beaucoup d'ordre, de netteté, & de précision pour renfermer leurs subtilitez dans de justes bornes.

L'Ouvrage a trois Parties, que nous allons parcourir l'une après l'autre, en nous attachant principa-

lement à ce qu'il y a de plus fort & de plus remarquable. Dans la premiére on montre que le Dieu des Chrétiens est le vrai Dieu d'Israël qu'adorent les Juifs. Dans la seconde on fait voir que la Foy Chrétienne est la même que celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob; des Patriarches & des Prophetes avec cette unique difference qu'ils croyoient au Messie à venir, & que nous croyons au Messie déjà venu, & annoncé par eux-mêmes. La troisiéme, qui est une conclusion des deux autres, prouve que les Chrétiens sont véritablement le Peuple choisi de Dieu.

La Trinité des Personnes dans Dieu est pour les Juifs une pierre d'achoppement, qui leur paroît blesser l'Unité d'Essence, & qui leur fait croire que nous n'adorons pas le même Dieu qu'eux. Mais comme nous confessons l'Unité d'Essence avec la Trinité de Personnes, on pourroit d'abord se contenter de dire que Dieu étant infiniment superieur à nos foibles idées, son titre de *Toutpuissant* doit être pour nous, comme il l'est pour les Juifs, un titre capable de

nous faire croire les Myſteres les plus incompréhenſibles. Monſeigneur *Treviſani* va plus loin, & après avoir expliqué la créance des Chrétiens ſur le Myſtere en queſtion, pour apprivoiſer peu à peu l'eſprit de ſa Proſelyte, il entreprend de lui en donner quelque legere idée, ou plûtôt d'écarter toutes les idées fauſſes qui revoltent l'eſprit Juif contre ce Myſtere : & pour le conduire pas à pas à la vérité, il tâche d'abord de lui ôter le ſcrupule au ſujet de la prononciation du nom de Dieu composé des quatre lettres *Jod Hè Vau Hè*, nom énigmatique qui ſignifie le paſſé, le preſent, & le futur du verbe *être* ; & qui doit ſeulement, dit l'Auteur, paſſer pour un chiffre, un mémorial, un ſigne, puiſque ſa veritable ponctuation eſt ignorée, & qu'il eſt impoſſible d'aſſurer laquelle des quatre lettres doit préceder ou ſuivre, & voilà ce qui le rend *ineffable*, *inexprimable*, non qu'il ne ſoit permis de le prononcer avec reſpect, d'autant plus que l'Ecriture ne le deffend pas, & l'ordonne même. La précaution des Rabbins à inculquer de plus en plus la deffenſe de

le prononcer paroît ſuſpecte à l'Auteur en deux points ; 1°. en ce qu'ils ſemblent craindre que leurs Diſciples, en les conjurant au nom de Dieu de lever leurs doutes, ne les forcent à en dire plus qu'ils ne veulent pour leur interêt. 2°. En ce qu'ils paroiſſent vouloir par-là délivrer les Juifs de l'obligation de dire la vérité en preſence des Juges Chrétiens. En effet leur Theologie Morale enſeigne que les Chrétiens n'ont pas droit d'exiger le ſerment d'un Juif, & que s'il eſt contraint de le faire, il ne doit jurer que par *Hadonai*, ſimple attribut & l'un des plus équivoques ; puiſqu'il ne ſignifie que *Seigneur*, & que l'Ecriture même l'attribuë aux pures créatures. L'illuſtre Auteur à ce ſujet continuë de dévoiler la malice des Rabbins dans leur Doctrine pernicieuſe ſur l'uſure à l'égard des Etrangers & ſur tout à l'égard des Chrétiens, & leur haine pour ces derniers, ſi marquée par leurs Priéres, par leurs Solemnitez, & par leur Talmud, où il eſt ordonné aux Juifs de ne pas ſaluer un Chrétien qu'on ne l'ait *maudit* tout bas ; de ne lui ſou-

haiter un bon voyage, que *comme celui de Pharaon ſur la Mer, d'Aman au Gibet, & de Siſara ſur le torrent Ciſſon :* de dire quand on voit un Chrétien tomber, *puiſſes-tu te rompre le col ;* & en lui eſſayant un habit avec ſon attirail, d'accompagner chaque cérémonie d'une imprécation relative à la veſte, au pourpoint, au manteau, &c. en voyant un Chrétien manger, après lui avoir dit *grand bien vous faſſe*, d'ajoûter intérieurement, *puiſſes-tu avaler du poiſon & crever :* quand on ſçait qu'un Chrétien dort, de le regaler de ce ſouhait, *puiſſes-tu mourir doublement.* En paſſant devant les Egliſes de les appeller des *abominations ;* & de dire en voyant un Chrétien mort, *ces Morts ne revivront point, ces Trépaſſez ne reſſuſciteront point : car tu les as viſitez, tu les as exterminez, & tu as anéanti juſqu'à leur mémoire.*

Voilà une petite partie des imprécations ſans nombre, que les Juifs prononcent *légalement* contre les Chrétiens, tandis que ceux-ci prient pour eux, & les aiment comme ennemis, ſuivant le grand Précepte ; & c'eſt un

argument en faveur du Christianisme, que le Prelat employe en passant, avec cette maniére vive & touchante qui sied si bien aux Controverses, & qu'on ne sçauroit répréſenter ici. Après cette digreſſion il revient au Miſtere de la Trinité examiné dans une converſation avec des esprits encore tendres : c'eſt-à-dire, qu'il employe, non ſans précaution, les ſimilitudes ordinaires à ſçavoir celle des rayons du Soleil par trois verres, celle du Triangle équilateral, & celle des trois puiſſances de l'ame.

Mais au Chapitre cinquiéme, qui eſt le plus important contre les Juifs, il entre dans le Texte Hebreu, & les Rabbins, pour montrer qu'ils authoriſent le Myſtere en queſtion, auſſi bien que leur uſage journalier. Ce Chapitre a quatre Parties ; on montre dabord la pluralité des Perſonnes par les Textes ; 1°. de l'Ecriture, ſoit ceux où l'Hebreu ſe traduit par *Dii* avec le Singulier, ſoit ceux où Dieu parle au Pluriel, ce qui eſt ſuivi d'objections & de ſolutions : 2°. par les Textes des plus fameux

Rabbins, par exemple de Rabbi *Abèn Ezrà* qui condamne de fauſſeté les ſubterfuges des Hebreux ;, & qui explique les Textes de l'Ecriture, comme ceux qui entendent la pluralité des Perſonnes. Dans la ſeconde Partie on reduit ces Perſonnes à trois ſur les mêmes Authoritez, à ſçavoir de l'Ecriture, qui dans quelques Paſſages nomme *Dieu* trois fois. Ainſi lit-on au Pſeaume 50. *Hel Heloim Jehovà, dibber. Deus, Deus, Deus locutus eſt.* Sur quoi les Rabbins dans le Livre *Midraſe Theilim* diſent, „ Pourquoy le Pſalmiſte nomme-t'il „ Dieu trois fois ? C'eſt pour marquer „ qu'avec ces trois noms Dieu crea le „ monde ". La Viſion d'Abraham n'eſt pas oubliée, telle que les Peres l'ont expliquée conformément au Texte Hebreu, qui dit en termes exprès *apparuit illi Jehovà*, nom qui ne ſçauroit s'appliquer aux Anges, ni par conſequent fonder l'hypotheſe des trois Anges Pelerins. Enfin, après beaucoup d'autres Paſſages, on allegue les paroles du Deuteronome c. 6. v. 4. paroles ſi cheres aux Juifs qu'ils les repetent trois fois par jour, *Audi*

ô Israël Deus, Deus noster, Deus est unus. La troisiéme Partie du Chapitre fait voir, par des conclusions tirées des mêmes Authoritez, que les trois Divines Personnes dans une même substance sont le Pere, le Fils & le Saint-Esprit. En effet il n'est pas difficile de trouver le *Pere* dans *Hau Chedber*, d'où il s'ensuit un *Fils* si bien désigné par les termes de *Verbe* & de *Sagesse* : & enfin *l'Esprit Saint*, expressément marqué dans le Ch. 48. v. 12. d'Isaïe, avec les deux autres Personnes Divines. Il seroit inutile de rapporter ici tant de passages & d'explications sur des choses connuës ; & il vaut mieux passer au quatriéme Article, où l'on expose les signes par lesquels on convainc les Juifs d'adorer, sans le sçavoir, le Mystére même qu'ils nient.

L'Auteur passe legerement sur la cérémonie rapportée par *Leon de Modene* dans ses *Rits Hébraïques*, à sçavoir qu'à certains jours solemnels le Livre de la Loy se lise par trois personnes ; & qu'on fasse trois repas ; qu'aux jours de jeûne on ne puisse manger de nouveau qu'après avoir

vû au Ciel trois Étoiles. Il paſſe ſur la coûtume inviolable de loüer Dieu trois fois par jour, le ſoir, le matin & le midi : & ſur celle de s'incliner trois fois à la triple élévation du Livre de la Loy. Il s'arrête à deux uſages qu'il a particuliérement obſervez, & ſur leſquels il fait des réfléxions qui lui ſont particulieres. Le premier uſage eſt la façon extraordinaire & myſtérieuſe dont les Prêtres beniſſent le Peuple Juif : ils doivent dabord approcher leurs doigts de la paume des mains, puis en ſe tournant élever vers le Peuple les mains ouvertes ; & enſuite ſe fermant les yeux des deux pouces partager tellement les doigts que les deux mains forment un triangle. Dans cet état ils prononcent la bénédiction ſur le peuple voilé ſans qu'aucun oſe jetter une œillade. L'on voit aſſez quelles conſéquences Monſeigneur *Treviſani* tire de cette ſimbolique Cérémonie.

L'autre Simbole concerne le *Mezuza*, c'eſt un rouleau où eſt écrit le mot *Sciaddai* ou *Toutpuiſſant*. Il eſt enfermé dans une eſpéce de chaſſe, enfermée elle-même dans un poteau de la

porte des maiſons particulieres. On ſe proſterne devant la châſſe ; on la touche de la main, que l'on porte enſuite ſur chaque œil & ſur la bouche. Enfin on baiſe le lieu même. Il faut obſerver que dans ce rouleau ſont écrits les trois ſaints Noms de Dieu, & ſeulement au-dehors celui de *Tout-puiſſant*. Par-là il eſt encore aiſé de juger des réfléxions que l'on en peut tirer à l'égard du Myſtére de la Sainte Trinité, que les Rabbins diſent ne devoir être révelé qu'à la venuë de leur Meſſie.

Tout ce que nous venons de dire n'eſt allegué que pour diſpoſer un Juif à entendre que ce Meſſie eſt venu & qu'il a révélé ce Myſtére. C'eſt le ſujet de la ſeconde inſtruction, où il faut prouver que la Foy Catholique eſt la même que celle des Anciens Patriarches, à l'égard du Meſſie. Il s'agit dabord de la venuë du Meſſie. C'eſt le point capital. Les principales objections des Juifs ſe réduiſent à quatre. 1°. Les ſignes qui devoient précéder l'arrivée du Meſſie ne ſont pas accomplis 2°. Le Meſſie annoncé par les Prophêtes n'eſt pas celui que

nous prétendons être venu. 3°. La Circoncision remedie au peché originel, & l'Incarnation est incroyable. 4°. Elie qui doit précéder le Messie n'est pas encore venu.

Le premier des signes dont les Juifs veulent que la venuë du Messie soit précedée, c'est l'élévation du Mont de Sion au dessus des autres Montagnes, parcequ'ils prennent à la lettre un mot d'Isaïe & de Michée qui disent *& exaltabitur suprà colles.* Mais à prendre cela & la suite à la lettre, il s'ensuivroit que ce Mont devroit aussi parler & marcher. On ne nie pas qu'il ne s'agisse ici du Messie ; au contraire il est figuré par le Mont de Sion. Ainsi l'entend le Rabbin *Salomon* dans l'explication même de ce Passage. Aussi ces mêmes Prophêtes concluent-ils que *la Loy sortira de Sion, & la parole de Dieu de Jerusalem.*

Un autre signe aussi trompeur & fondé également sur la lettre, c'est que les bêtes féroces seront apprivoisées. L'on sent combien il est peu difficile de resoudre de pareilles objections. L'Epoque d'une paix universel-

le eſt encore un point requis par les Juifs ; mais ils la veulent éternelle, ſans ſonger à la contradiction où ils ſe jettent, lorſqu'ils s'imaginent que le Meſſie fera des guerres ſanglantes contre *Gog & Magog*.

Quant à la ſeconde objection, ils prétendent d'abord que le Meſſie doit s'établir un long & fortuné Royaume dans ce monde, où il laiſſera des Succeſſeurs ; & ils ne font pas attention aux abbaiſſemens du Meſſie marquez dans les mêmes endroits qu'ils prennent ſi litteralement en leur faveur. Il faut dire la même choſe des autres objections ſur la prétenduë délivrance de l'eſclavage temporel, & ſur la réparation du Temple de Jéruſalem. Il eſt plus court de plaindre l'aveuglement des Juifs trompez par leurs Maîtres plus éclairez qu'eux, que de ſuivre les menus détails où entre l'Auteur pour dévoiler la malignité des uns & pour détromper la crédulité des autres. Il inſiſte plus ſur l'inſuffiſance de la Circonciſion par rapport au peché originel, ſi on la conſidere en elle-même & ſans égard à la foy au Meſſie. Le ſang d'un homme pé-

cheur n'eſt pas une ſatisfaction digne de Dieu. La Circoncision n'a donc pas été instituée comme le prix de la délivrance du peché : mais comme un ſigne de cette délivrance par les mérites du Meſſie, & comme une marque authentique de foy & de pact avec Dieu. C'eſt ce que l'Ecriture prouve uniquement. De plus elle montre que ce pact ne devoit pas durer toûjours, & qu'il devoit être ſuivi d'un autre beaucoup plus parfait.

A l'égard de l'Incarnation qui paroît incroyable aux Juifs, l'Auteur fait remarquer d'abord que l'horreur d'avoüer un Deïcide dans la perſonne de J. C. eſt pour eux un préjugé preſque inſurmontable, qui les opiniâtre à nier qu'il pût être & Dieu & Meſſie. Mais les châtimens terribles qu'ils ne ceſſent d'eſſuyer depuis cet attentat, conformément aux Prophêtes, devroient leur être une preuve trop parlante que J. C. eſt l'un & l'autre. On n'a pas beaucoup de peine à reſoudre les difficultez qu'ils font ſur les abbaiſſemens d'un Dieu ſi bien marquez dans les Prophêtes, ſur les ſatisfactions d'un Homme ou

d'un Ange qu'ils croyent suffisantes, & sur la délivrance de tous les maux même temporels qu'ils prétendent devoir disparoître à la vûë du Messie. Ces détails, aussi bien que la nécessité de voir Elie avant lui, nous méneroient trop loin, & sont assez connus.

Par la même raison nous ne nous arrêterons pas aux preuves qui démontrent que le Messie est venu & que c'est J. C. Les Propheties d'Amos, de Jacob, de Daniel, & d'Isaïe y sont exposées dans une grande lumiére, & souvent dans un jour nouveau, propre à dessiller les yeux des Juifs que cet Ouvrage regarde personnellement. Monseigneur *Trevisani* s'attache sur tout à déterminer le tems de l'arrivée du Messie par deux Passages d'Isaïe, & il la fixe à 600. ans depuis ce Prophête jusqu'à J. C. suivant l'expression du Prophête même C. 54. V. 8. & 9. Les anciens Juifs ont été si persuadez que le Messie ne devoit pas exceder cette Epoque de beaucoup, & les Modernes se sont tellement convaincus, quoiqu'ils en disent, qu'il ne de-

voit pas tarder jusqu'à la fin du monde, que les uns & les autres se sont laissé successivement séduire par seize Imposteurs, dont on ne sera pas fâché de se rappeller l'Histoire au défaut des autres choses qui sont moins ignorées, & que nous passerons pour finir par ce morceau.

Un des plus fameux Imposteurs & le premier qui se fit un nom, fut un certain *Barcochab*, *Filius Stellæ*. Ainsi se faisoit-il nommer avant qu'on découvrît son artifice, par allusion à la Prophétie de Balaam. Un Rabbin fort accrédité nommé *Akibà* trouva le secret de le faire Messie en se faisant son Précurseur. L'erreur ne dura que trois années. L'Empereur Hadrien démasqua le Précurseur, & le fit déchirer avec des peignes de fer après l'avoir fait écorcher. Pour le Prétendu Messie il fut tué par ses Fauteurs mêmes pour ses crimes, & nommé par dérision Bar-çozbà, *Filius Doli*.

E l'année 435. du tems de Theodose le jeune il en parût un autre en Candie qui se fit nommer *Moise*. Il réünit tous les Juifs du Païs, leur persuada de vendre tous leurs biens,

& les ayant conduits ſur la pointe d'un rocher au bord de la Mer, il les exhorta à ſe jetter dans les flots en les aſſurant qu'ils paſſeroient à pied ſec juſqu'en Paleſtine. Pluſieurs le crurent & ſe noyerent ; ce qui deſabuſa les autres.

En 522. ſous *Juſtin* le vieux, un Éthiopien Homerite joüa le même rôle, & ayant attiré quantité de Diſciples, il les contraignit de ſe circoncire. Puis ayant ſurpris *Nagran*, Ville de l'Arabie Heureuſe, il fit un grand carnage de Chrétiens. Enfin il fut pris, & puni de mort par *Eleſbaan* Roy d'Éthiopie.

En 529 ſous l'Empereur *Juſtinien*, un certain *Julien*, regardé comme le Meſſie par les Juifs de Paleſtine & par les Samaritains, ayant mis ſur pied une nombreuſe armée pour ſe rendre Maître du Païs, fut taillé en piéces avec ſes Troupes par les Légions Romaines.

En 721. du tems de *Leon* l'Iſaurien, il y eut un nommé *Syrus* qui ſe donna pour Meſſie : mais à peine les Juifs eurent-ils commencé à lui prêter le ſerment, qu'ils s'apperçurent

de la ſupercherie, & le chaſſerent.

Moïſe d'Egypte rapporte dans ſa Lettre de la Région Auſtrale qu'en 1137. il ſe trouva un Juif en France qui ſe fit paſſer pour Meſſie ; mais qu'il fut tué avec toute ſa ſuite dans une emeute populaire.

En 1138. en Perſe un Juif en fit autant, & il eut à peu près le même ſort. Le Roy de Perſe lui fit couper la tête.

Le même Auteur que nous venons de citer dit encore qu'en 1157. un autre Impoſteur eut le même ſuccès & une pareille deſtinée à Cordouë.

En 1167. le Royaume de *Fez* eut auſſi ſon Meſſie qui avoit ſon Précurſeur en Arabie. Après un an de priſon étant interrogé par le Roy ſur quoy fondé il ſe donnoit pour tel. *Faites-moi*, dit-il, *couper la tête, & & je reſſuſciteray.* On le fit, & l'on n'entendit point parler de reſurrection.

En 1174. un Magicien dans la Perſe voulut joüer ce perſonnage. Mais il attira peu de Juifs dans ſon Parti.

En 1176. il parut dans la Moravie

un autre Magicien nommé *David Almusser* qui fut plus habile que le premier. Il se rendoit, dit-on, invisible. Il ne laissa pas d'être pris. On le fit mourir & l'on condamna sa Secte à une grosse amande.

En 1497. sous Ferdinand Roy d'Espagne, les Juifs s'infatuerent d'un *Ismaël Soffi.* Mais l'enchantement se dissipa, & le Messie ne passa plus que pour un fourbe.

En 1500. un certain David *Leemelin* s'avisa de prêcher qu'avant un an on verroit le Messie. Les Juifs de toutes les parties du monde jeûnerent, prierent, & se préparerent au voyage de la Terre-Sainte. Mais l'année s'écoula & point de Messie.

En 1532. dans l'Espagne Rabbi *Salomon Molchò* se déclara Messie, & porta l'insolence jusqu'à exhorter François I. & Charles-Quint à se faire Juifs. Il fut brûlé vif à Mantouë.

En 1615. un Juif qui étoit dans les Indes Orientales fit croire aux Juifs de Portugal qu'il étoit le Désiré des Nations. Il fut suivi quelque tems, puis abandonné.

Mais celui de Tous qui fit le plus

de bruit & de plus grands progrès parmi les Juifs fut le célébre *Sabbatai Tsevi* en 1666. Il étoit né à Smirne l'an 1625. Son grand génie, son esprit rusé, sa bonne mine, & ses maniéres agréables lui attirerent l'estime des Juifs. Il parcourut la Grèce, & se transporta à Constantinople, où il passa pour un grand Prophête. Les Juifs pour le dérober à la poursuite des Turcs le firent passer à Smirne, d'où il se transporta au Caire, & delà à Jerusalem avec de grands secours. Il y demeura jusqu'à ce qu'il fût déclaré Messie. Après quelques voyages à Smirne, à Constantinople & en Galatie, il fut de nouveau reconnu & préconisé Messie par le moyen d'une fille de seize ans qui passoit pour une Juive Beate à révélations. Elle publia qu'un Ange s'étoit apparu à elle pour l'avertir de la venuë du Messie, & pour l'engager à aller à sa rencontre sur les rives du Jourdain. Cette vision publiée parmi les Juifs leur fit tellement tourner la tête qu'ils se mirent à vendre leurs biens, & à voyager en Palestine. Cela alla même si loin que les Vénitiens en prirent de

l'ombrage. Le Rabbin *Nathan Benjamin*, tenu pour un Saint, confirma la révélation de la jeune fille, & se déclara Précurseur du Messie par un prétendu ordre du Ciel. Il attira à lui des milliers de Juifs qu'il entretenoit de l'arrivée prochaine du Messie *Sabbatai Tsevi*. Celui-ci en effet arriva bientot à *Gaze* où il fut reconnu & déclaré vray Messie : après quoy son Précurseur & ses douze Apotres expédierent des Lettres à tout le peuple Juif, pour l'exhorter à se réunir autour de son nouveau Roy. On en racontoit divers miracles ; & le suffrage de ses Apôtres & de *Nathan* donnoit tant de poids à cette imposture que tous donnoient dans le piége. Ses longues prieres & ses jeûnes feints, qu'il paroissoit prolonger durant des semaines entiéres, l'accréditoient de plus en plus. Quand il se crut bien affermi, il s'avisa de faire changer les jeûnes en festins, & les pleurs en réjouissances publiques. Les Juifs obéïrent, & sous differens prétextes ils commencerent leurs fêtes à Venise même. Cependant *Sabbatai* se rendit à Constantinople après avoir fait entendre aux Juifs qu'il alloit né-

gocier avec le Grand Turc, comme autrefois Moïſe avec Pharaon, pour les délivrer de l'eſclavage. Le fameux *Cuproli* grand Viſir en fut averti. Il le fit prendre & bâtonner avec toute ſa ſuite. *Sabbatai* après trois jours de priſon étant conduit au Divan en preſence du grand Viſir, employa toute ſon éloquence & ſon adreſſe naturelle à montrer que c'étoit contre ſon gré qu'une troupe de Juifs inſenſez l'avoit proclamé Meſſie, & qu'il n'étoit venu à Conſtantinople que pour prévenir le tumulte & détromper ceux de ſa Nation. On ne le crut pas, on le renvoya en priſon, & de-là aux Dardanelles, où il fut long-tems reſſerré, tandis que les Juifs, perſiſtant dans leur erreur, malgré les huées du Peuple, ſe maceroient de jeûnes pour obtenir la délivrance de leur Meſſie. Leur argent fut plus efficace que leurs mortifications. Ils obtinrent la permiſſion de le voir. Le Fourbe n'en uſa que pour les plonger plus avant dans l'erreur, en leur faiſant croire qu'en 1670 les priſons s'ouvriroient, & qu'il feroit quantité de prodiges dignes d'un Meſſie. Sur ces entrefai-
 tes

tes *Mahomet* IV. ſe trouvant à *Andrinople* fut curieux de voir cet homme qui faiſoit tant parler de lui. On le produiſit en ſa préſence, & il lui demanda ſi véritablement il ſe croioit le Meſſie. *Sabbatai* répondit à *Mahomet*, comme il avoit fait au Viſir, qu'il n'étoit qu'un homme ſimple, qu'il ne ſe faiſoit pas garant de la folie des Juifs, qu'il ne pouvoit imputer qu'à un eſprit de vertige & à la malice de ſes ennemis, le perſonnage qu'on lui faiſoit joüer ſi mal à propos, & qu'enfin il ſçavoit trop bien que le Meſſie étoit déjà venu. Si vous le croyez ainſi, reprit *Mahomet*, il faut ſur le champ vous faire Mahometan. Je le ſuis, dit l'Impoſteur; je veux vivre & mourir tel. Sur ce qu'on lui répréſenta que cette déclaration ne ſuffiſoit pas, & qu'il falloit reconnoître avec l'Alcoran que J. C. Fils de Marie étoit Prophête du Seigneur & vrai Meſſie, il le confeſſa nettement & ſans balancer. A l'inſtant on le dépoüilla, & l'on trouva ſur lui deux ſacs où il mettoit ſes proviſions, pour voiler la ſupercherie de ſes jeûnes. On le révétit d'habits à la Mu-

ſulmane ; & il devint le fleau des Juifs, prêchant contre eux-mêmes dans leurs Synagogues jùſqu'à ſa mort qui arriva peu après. Telle fut la Scéne que donnerent les Juifs à l'Europe : Scéne honteuſe pour la Nation, mais utile pour quelques-uns qui ſe convertirent de bonne foy à la Religion Catholique. Il y eut entre autres un célébre Medecin de Veniſe nommé *Salomon Levi*, le plus habile Juif qui fût peut être dans le monde. Frappé de tant de ſupercheries en fait de Meſſie, & particuliérement de celle de *Sabbataï*, il fut éclairé de Dieu, & prêcha contre les Juifs. Mais leurs Medecins l'empoiſonnerent avant que la Congrégation des Cathécuménes puſſent l'enlever de leurs mains.

De ce récit, l'illuſtre Auteur tire une Réfléxion ſolide ſur le préjugé étonnant des Rabbins. Quand il eſt queſtion de décider ſi l'on doit croire ceux qui ſe font Meſſies en divers tems, ils y donnent tête baiſſée ſans examiner ſi le prétendu Meſſie, ſoit pour la naiſſance, ſoit pour les autres particularitez, a les conditions réquiſes par les Prophêtes ; mais quand

il s'agit du vrai Messie qui est J. C. ils s'épuisent en subtilitez, ils chicanent jusqu'aux mots par les points Hébraïques, & ils se cabrent contre les Prophéties les plus claires.

ARTICLE CXIV.

LA SCIENCE DE LA JEUNE Noblesse par le P. J. B. Duchesne de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Charles Moëtte, & Pierre Simon. 2. vol. in 12. I. vol. pages 477. II. vol. pages 328. Preface 43.

LE titre de cet Ouvrage fait assez connoître qu'il a été composé pour l'éducation des jeunes gens, & pour faciliter l'étude des Sciences dont un Homme de Condition doit au moins avoir quelque connoissance. C'est un Recüeil abregé qui comprend le Blason, la Géographie, l'Hist. Ste, l'Hist. Romaine, l'Hist. de France, la Poësie Françoise, l'Arithmetique, & la Chronologie. Comme l'Auteur travailloit uniquement pour la jeunesse, il a tâché de réduire toutes ces Sciences à des principes simples & fa-

ciles, afin de ménager la foibleſſe de cet âge où l'on n'eſt guéres capable d'une application conſtante. Il expoſe d'abord en Vers les principes qu'il veut établir, ou les faits principaux qu'il a recüeillis des Hiſtoires dont il traite. Ces Vers que l'on appelle ordinairement *Techniques*, c'eſt-à-dire, artificiels, ſont enſuite expliquez & développez en Proſe, mais en peu de mots, & autant qu'il eſt néceſſaire pour donner aux enfans une premiére teinture de ſcience. Les Vers ſervent à fixer la mémoire; l'explication apprend à raconter d'une maniére préciſe, ce qui n'avoit été ſouvent indiqué que par un ſeul mot. Cette méthode eſt déjà connuë, & a été employée avec ſuccès par le P. *Buffier*, & le P. *Duchêne* avoüe qu'il ne s'y eſt attaché que parce qu'elle lui a paru la meilleure, & que le Livre ſi connu ſous le nom de *Mémoire artificielle* mérite de ſervir de modelle.

Mais, pour ſe proportionner davantage à la portée d'un jeune éleve, le P. *Duchêne* veut que dans le cours des Sciences on le conduiſe par degrez. Un Maître doit étudier l'eſprit

de ſon Diſciple, avancer en quelque ſorte avec lui, & prendre garde de lui preſenter des objets qu'il ne ſoit pas en état de ſaiſir. Dans les enfans c'eſt la mémoire & l'imagination qui dominent; c'eſt par là que leur eſprit commence à ſe manifeſter. Ce ſont ces deux facultez qu'il faut d'abord mettre en œuvre, & pour y réüſſir l'Auteur conſeille de s'en tenir à ſa Méthode, dont il a fait plus d'une fois l'épreuve avec le plus heureux ſuccès. » On a mis, dit-il, le Blaſon » à la tête parce qu'il eſt très-aiſé. Il » ne demande qu'un peu d'imagina- » tion & de mémoire; les enfans n'en » manquent pas, c'eſt preſque en » cela que conſiſte tout leur eſprit. » La même raiſon a fait ranger la » Géographie après le Blaſon, & l'on » y a joint des Cartes Géographiques, » afin d'épargner aux éleves l'achat » d'autres Cartes, qui couteroient » plus que le Livre qu'on donne ici » au Public. Il ſeroit naturel de faire » ſuivre la Chronologie, mais cette » Science demande des ſupputations, » & plus de ſérieux qu'un âge encore » tendre ne peut, ou ne veut en don-

„ ner. On l'a miſe à la fin du ſecond
„ Tome, pour être appriſe vers le
„ tems de la Rhétorique ou de la
„ Philoſophie après l'Arithmetique.
„ L'Hiſtoire de France ſuit la Géo-
„ graphie, parce qu'elle eſt de toutes
„ les parties de l'Hiſtoire la plus ai-
„ ſée, la plus curieuſe, & la plus in-
„ tereſſante pour des François. On a
„ fait ſucceder l'Hiſtoire Sainte à la
„ Françoiſe, parce qu'étant la plus
„ propre à former les mœurs, elle
„ veut des eſprits plus capables de ré-
„ fléxions & d'une ſolide inſtruction.

Le P. *Duchêne*, dans ſon Livre, n'a pas ſuivi tout à fait cet arrangement qu'il propoſe dans ſa Préface. L'Hiſtoire Sainte y tient la premiére place. En effet comme il n'en eſt point qui ſoit plus propre à inſpirer ces ſentimens nobles & généreux, qui ſont le fruit d'une heureuſe éducation, on peut former de bonne heure de jeunes éleves à puiſer la vraye ſageſſe dans les actions des Héros de la Religion. D'ailleurs la Méthode ſeule de l'Auteur ſuffit pour faire voir que le ſublime même de l'Hiſtoire Sainte, n'empêche pas qu'on ne puiſſe

l'accommoder à la portée de l'âge le plus foible.

Il eſt certain que cet Ouvrage peut être utile aux jeunes gens. Les Maîtres mêmes y trouveront des matiéres bien diſpoſées, & ce recüeil leur épargnera la peine de ramaſſer mille traits, qu'il faudroit extraire de pluſieurs Auteurs. S'ils s'en ſervent, ils auront le plaiſir d'en retirer à peu de frais des avantages ſolides. Un jeune homme aidé de ces ſortes d'abregez ſe familiariſe de bonne heure avec l'étude des Sciences les plus ſérieuſes. Il ſe fixe à lui-même des Epoques, auxquelles il rapporte les faits hiſtoriques; & ſi dans la ſuite il veut avoir des connoiſſances plus étenduës, il a déja des principes ſûrs, qui l'empêchent de tomber dans le défaut de ceux dont la ſcience confuſe n'a ni agrément, ni utilité.

ARTICLE CXV.

NOUVELLES CONJECTURES ſur l'Inſcription d'une Urne Antique, rapportée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions, & Belles Lettres. Tom. I. pag. 209.

ON apporta en 1706. à Meſſieurs de l'Académie Royale des Belles Lettres, une Urne Antique de Marbre, ſur laquelle on liſoit l'Inſcription qui ſuit :

D M
SVLPICIO
NOTO ADESTE
SVPERI

Le deſſein de l'Urne & des Figures qui l'accompagnent paroît exact. On a ſeulement négligé de nous apprendre en quel endroit elle avoit été trouvée.

Les Sentimens de l'Académie furent partagez ſur l'explication des deux derniers mots de l'Inſcription.

Cependant l'opinion qui prévalut, & à laquelle il ſemble que les autres ſuffrages ſe réünirent, fut celle des Académiciens qui croyoient que dans ces mots ADESTE SVPERI, on avoit voulu s'addreſſer aux Vivans, & les inviter à venir au Tombeau de *Sulpicius Notus*, pour y faire des Libations, & les autres actes religieux, qui ſe pratiquoient envers les Morts, qu'on croyoit pouvoir par là recevoir quelque ſoulagement. D. *Jacques Martin* Auteur du Livre de la Religion des Anciens Gaulois, *Tom. II. liv.* 5. *ch. dernier pag.* 371. a embraſſé ce dernier avis, auquel il a joint une explication des bas-reliefs de l'Urne.

Quoique l'authorité d'une Compagnie célébre, dont le but principal eſt d'éclaircir tout ce qui regarde l'Antiquité, & les Inſcriptions en particulier, m'ait fait long-tems héſiter ſi je devois dire mon ſentiment, ſur un ſujet qui eſt ſi fort de ſa compétence & qu'elle paroît avoir examiné avec ſoin; j'ay cru néanmoins que la République des Lettres, étant un Etat Anarchique; où le nombre &

l'authorité ne l'emportent pas ſur les raiſons, je pouvois, ſans paſſer pour téméraire, propoſer celles qui m'ont déterminé à ſuivre une route differente de toutes celles, que les divers Membres qui compoſent cette Illuſtre Compagnie, nous ont marquées; ſauf à me retracter, ſi l'on me fait voir que j'aye tort.

Je remarque en premier lieu, que les formules uſitées dans les Inſcriptions Sépulchrales étoient ſimples, & conçuës en termes que tout le monde entendoit aiſément. Qu'on ſe donne la peine de parcourir tout ce qui s'en trouve dans *Kirchman. de Funer. Roman.* & dans *Goutiéres de Jur. Man.* & on en ſera convaincu. Or il eſt certain que celle-ci eſt ſans exemple, (comme Mrs. de l'Académie en conviennent) & le mot *Adeſte*, ou *ſoyez à mon aide*, ne ſe trouve guéres en pareil cas adreſſé qu'à quelque Divinité. Lorſqu'on le rapportoit à un ſimple Mortel, il étoit ordinairement ſuivi de quelques autres mots qui exprimoient, à quelle choſe leur préſence étoit néceſſaire.

Secondement, *Superi* tout ſeul n'a

jamais, que je ſçache, été employé pour ſignifier les Vivans, & dans l'éxemple qu'on a allegué, comme dans une infinité d'autres qu'on pouvoit y joindre, il ſe trouve accompagné de quelque autre choſe qui en détermine le ſens. On s'en appercevra, ſi on les examine en détail. Enfin cette formule ſeroit bien laconique, ſi elle étoit priſe pour une invitation, à répandre des fleurs ſur un tombeau & y faire des ſacrifices.

Je ſuis donc perſuadé que le but de ceux qui eurent ſoin de faire mettre les cendres de *Sulpicius Notus*, dans ce monument, fut ſeulement d'implorer l'aſſiſtance des Dieux, qui pouvoient en prendre ſoin, empêcher qu'elles ne fuſſent diſſipées, ou que la religion du tombeau ne fût violée, & punir les téméraires, qui auroient oſé le profaner. *Superi* ne ſe prend pas toûjours pour les Dieux Céleſtes ou Supérieurs, il a quelquefois la même ſignification que *Dii*; c'eſt pour cela que ce nom eſt donné aux Dieux qui faiſoient leur ſéjour dans les Enfers; par *Lucain* qui appelle *Scelerum ſuperos*, les Dieux qui

présidoient aux crimes. *Pharf. lib. VIII. verf.* 168.

At tu quos fcelerum fuperos ? quas ritè vocafti
Eumenidas Cæfar ?

Quoique *Virgile* les ait placez dans le Veftibule Infernal. *Æneid.* VI. *verf.* 2-3. *& fuiv.* Les *Lares* qui font au fonds les mêmes que les Manes, font mis par *Ovide in Ib.* verf. 81. parmi la populace des Dieux Supérieurs.

Vos quoque plebs fuperûm, Fauni, Satyrique, Larefque,
Fluminaque & Nymphæ, femideûmque genus.

Paul Diacre Abbréviateur de *Feftus* nous en a confervé un Fragment par lequel nous apprenons, que les Augures appelloient *Manes*, tant les Dieux Supérieurs que les Inférieurs. L. XI. *De verb. fignif. Manes, Dii ab Auguribus vocabantur, quod eos per omnia manare credebant, eofque Deos Superos, atque Inferos dicebant*; & perfonne n'ignore que fuivant la Théo-

logie Payenne, les ames des gens de bien retournoient après leur mort aux Cieux, *ad Superos*, d'où elles avoient pris leur origine. Je n'en veux à present d'autre témoin qu'une Epitaphe rapportée. *Lib. III. Epigr. & Poemat. vet. p. 90. Ed. Lugd. 1596.*

Functus honorato ſenio, plenuſque dierum,
Evocor ad Superos: pignora quid gemitis?
Reddere depoſitum lex eſt, ideoque petenti
Corpus humo, Manes reſtituoque polo.

Mais même ſans recourir à cette explication du mot *Superi*, quoiqu'elle ſoit inconteſtable, après les exemples que je viens d'en donner: il n'eſt pas moins certain, qu'en l'entendant comme on fait communément, on ne doit pas être étonné de voir implorer le ſecours des Dieux Supérieurs pour la défenſe d'un Tombeau. Les Monumens n'étoient pas toûjours enfoncez dans la terre; ſouvent ils étoient élevez au-deſſus, témoin ce-

lui de *Bianor* dont parle *Virgile, Eclog.* IX ; & par conséquent ils se trouvoient encore dans l'étenduë du ressort des Divinitez Supérieures ; outre que les vivants, contre les entreprises desquels on se précautionnoit, par ces invocations, étoient soumis à leur jurisdiction, & la punition leur en appartenoit. Aussi un grand nombre des Dieux étoient-ils mis également dans les Cieux, & dans les Enfers ; comme *Mercure*, *Venus*, *Hecate*, & même *Mars* suivant cette Inscription trouvée dans la Forêt de Belême, inserée au *Merc. de Fr. Fevrier* 1728. & auparavant dans *le second Tome des Mem. de l'Acad. des Belles Lettres.*

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCURIO
SACRVM

Janus même peut être compté parmi les Divinitez supérieures, & inférieures, suivant l'opinion de *Bavius*
Decembre 1729.

Baſſus, rapportée par *Macrobe Saturn. lib.* 1. *cap.* 9. *Bavius Baſſus in eo libro quem de Diis compoſuit, Janum Bifrontem fingi ait, quaſi ſuperum & inferum Janitorem.*

Les Tombeaux étoient donc indifferemment, ſous la protection des uns & des autres; & ce qui le prouve invinciblement, c'eſt que l'on voit ſur ceux qui ſe découvrent tous les jours, les figures de *Bacchus*, de *Faune*, des *Satyres*, des *Genies*, des *Graces*, & des *Nymphes*, auſſi ſouvent que celles de *Mercure*, de *Proſerpine*, & de *Pluton*. De-là vient ſans doute que dans cette Inſcription de *Florence* rapportée par *Gori*, *part.* 1. Antiq. *Inſcr. Etrur.* p. 145. & *Præfat. Columbar. liv.* p. 40. Les Survivans ſont conjurez par les Dieux ſupérieurs de défendre les os de la défunte.

OSSA. HIC. SITA
SVNT. AVCTAES
APVSTIAE. RUFAE. QV
AE. VIXIT. ROGO. PER. SUPE
ROS. QVI. ESTIS. OSSA. MEA.
TVEATIS.

Decembre 1729.

On en trouve une à peu près pareille dans *Grut.* p. DXCIV. n. 3. elle a la même Priére adressée aux Vivans. PER. DEOS. SUPEROS. ET. INFEROS. Ce qui acheve d'établir l'authorité des Dieux Supérieurs sur les Profanateurs des Sépulchres, c'est une imprécation contenuë dans une autre Inscription Sépulchrale donnée par D. *Mabillon. It. Italic. part.* 1. p. 148. QVI. HIC. MIXERIT. AVT. CACARIT. HABEAT. DEOS. SVPEROS. ET. INFEROS. IRATOS. Je pourrois ajoûter à tout cela la fin de l'Inscription du Tombeau de *Chyndonax* rapportée par *Grut.* p. MCLIX. peu exactement ; & mieux par *Guenebaut, Reveil de Chyndonax*, imp. à Dijon. 1621. 4°. ch. 2 λυτίοι χονίν ὀρῶσι ; car λυσιοι est la même chose que ἀλεξικακοὶ *Dii Averrunci*, comme l'explique *Saumaise* dans son Commentaire sur *Epictète*, & *Simplicius*.

Je conclus de tout ce que je viens d'établir que *Reinesius* a eu tort de croire que la premiére ligne de l'inscription seconde de sa premiére classe, dût être séparée de tout le reste, parce qu'elle contient cette Dédicace,

DIIS OMNIBUS COELESTIBUS. qu'il ne croyoit pas pouvoir convenir, à une Inſcription Sépulchrale, telle qu'eſt celle-ci ; je crois avoir ſuffiſamment prouvé le contraire.

J'en conclus encore que le ſens le plus ſimple & le plus naturel de l'invocation ADESTE SUPERI. eſt celui-ci, *Dieux ſoyez à ſon aide*, c'eſt-à-dire, *prenez ſoin de ſon Tombeau.* Les exemples que j'ai recuëillis du mot *Superi*, employez ſur de pareils Monumens, font voir qu'il n'y étoit guéres moins uſité que celui de *Dii Inferi*, qui n'y eſt pas trop fréquent comme *Fabretti* l'a obſervé. *Inſcript. Antiquar.* cap. 11. p. 86.

ARTICLE CXVI.

DISSERTATION SUR LES Grands Chemins de Lorraine. A Nanci, chez Pierre Antoine. 1727. *pag.* 28.

CEtte Diſſertation porte ſon éloge dans le nom de ſon Auteur. Le Pere *Calmet*, ce Savant & loborieux Commentateur de l'Ecriture Sainte,

n'a point cru profaner ses grands talens pour la critique, en laissant échaper quelques traits de sa plume en faveur des Grands Chemins que le feu Duc de Lorraine *Léopold* Premier a fait ouvrir pour l'utilité & l'embellissement de ses Etats.

De tout tems les Souverains attentifs à leur réputation, & au bien de leurs Peuples, ont regardé comme un de leurs devoirs les plus essentiels de faciliter le Commerce au-dedans & au-déhors, en donnant la commodité de voyager par des chemins aisez & bien entretenus. L'Auteur de la *Dissertation* n'a pas de peine à en trouver des traces dans l'Antiquité. Elles sont imprimées dans presque toutes les Contrées de l'Europe & de l'Asie, où nous admirons encore les vastes débris de ces Aquéducs, de ces Ponts, de ces Chemins, & de ces Chaussées que les Anciens ont faites avec des dépenses & des travaux incroyables.

Ce soin même a paru si important, dit le Pere *Calmet*, que les Grecs & les Romains, c'est-à-dire, les Peuples les plus éclairez, les plus polis, & de meilleur goût que nous connois-

ſions, n'ont pas crû rabaiſſer la Majeſté de leurs Dieux, en leur attribuant la garde & l'inſpection des grands Chemins. Parmi les Divinitez qui y préſidoient on compte particuliérement Mercure, Appollon, Diane, Hercule, Baccus, & la Fortune; & on les nommoit pour cela *Dii Viales.* Outre les Statuës des Dieux, on y mettoit auſſi quelquefois celles des grands Hommes, qui s'étoient diſtinguez par leur valeur, leur éloquence, ou leur ſcience, & on y plaçoit les Tombeaux. La Religion Chrétienne a conſacré ces uſages, elle a remplacé les Statuës des Dieux par des Croix, & par des Images de Notre-Seigneur, de la Vierge, ou des Saints; & au lieu des Tombeaux des Payens, on y a mis quelquefois les tombeaux des Saints, & des Hommes de réputation, avant qu'on eût des Cimetiéres publics.

La *Diſſertation* ajoûte que, pour faire honneur aux Statuës des Divinitez Payennes, qui étoient ſur les grands Chemins, les Anciens amaſſoient des pierres aux pieds de ces Figures. Saint Jérome, après les plus ſçavans Hé-

breux, en découvre des traces dans ce Paſſage du trente-ſixiéme Chapitre des Proverbes de Salomon ; *Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii.* Cependant le Texte original ſouffre quelques difficultez, & les Critiques ne conviennent pas que ce ſoit là le ſens de l'Ecrivain Sacré. Chez les Grecs cet uſage ſe trouve établi dès les tems de l'Antiquité la plus reculée. Homere parle dans l'Odiſſée d'un amas de Mercure, que les Interprétes expliquent dans le ſens de ces Mont-joïes, ou tas de pierres, qu'on jettoit aux pieds des Termes de Mercure. On remarque encore parmi les Mahométans des veſtiges de cette ancienne pratique dans les Indes & dans l'Arabie ; & parmi les Chrétiens mêmes en Italie & en Lorraine. L'Auteur parle à cette occasion de HERCULES SAXANUS, ou HERCULES È PETRA, Titres qui paroiſſent dans pluſieurs anciennes Inſcriptions, & qui ont fort exercé la ſagacité des Sçavans. Il en produit une, qui fut trouvée à Noroi en Scarponois, près le Pont-à-Mouſſon, & il eſt perſuadé qu'elle regardoit la carriére de No-

roi. On rapporte à ce ſujet un Médaillon frappé en 1705 en l'honneur du feu Duc de Loraine, dont le revers préſente un Hercule, qui renverſe un rocher, avec ces mots, VITÆ PROSPICIT, ATQUE VIÆ.

Ces Monumens ſont fondez ſur ce qu'Hercule eſt peut être le premier des Dieux ou des Héros, qui ayent porté leurs ſoins à contribuer à l'utilité publique, en purgeant les chemins des Aſſaſſins & des Voleurs, & en redreſſant les routes, applaniſſant les montagnes, & briſant les rochers qui les rendoient difficiles, dangereux & impraticables. Voyez Denis d'Halicarnaſſe au L. 1. des Antiquitez Romaines.

Quelques-uns ont cru que les Carthaginois étoient les premiers Peuples du monde, qui avoient entrepris de faire des chemins publics, & de les paver pour la commodité des Voyageurs. Notre Auteur en trouve des Monumens beaucoup plus anciens, non ſeulement dans Hercule fils d'Alcmène, dont on place la naiſſance en 2757, mais encore dans Sémiramis, dont on met le commencement en

l'an du monde 2789. Diodore de Sicile dit au second Livre de sa Bibliotheque, qu'on voyoit encore de son tems des restes des Ouvrages, que cette Reine avoit autrefois entrepris, des collines qu'elle avoit applanies, des valons qu'elle avoit remplis; des rochers qu'elle avoit brisez, & des vastes levées qu'elle avoit faites dans les plaines. Mais Hérodote nous fait remonter bien plus haut, quand il parle des travaux de Chéopis Roi d'Egypte, fils & successeur de Rampsinite. Ce Prince fit faire la plus grande des Pyramides que l'on voit en ce pays-là. Cent mille hommes furent employez à cet ouvrage pendant dix années entiéres. Ils travailloient par quartier, dix mille hommes pendant trois mois. Pour la commodité du transport des pierres, on bâtit un grand chemin, dont le travail ne paroît pas moindre que celui de la Pyramide. Il avoit six cens vingt-cinq pas Géométriques de long, dix aunes de large, huit de haut, aux endroits où le terrain étoit plus bas. Les côtez de ce chemin étoient revétus de pierres de taille, où étoient réprésentées

des figures d'animaux hiéroglifiques. Cela précéde le tems des Divinitez des Grecs & par conſéquent les tems les plus reculez de leur Hiſtoire.

Joſephe au L. 8. de ſes Antiquitez met les chemins publics entre les grands Ouvrages de Salomon. Ce Prince fit faire de grandes & ſuperbes routes bien pavées, depuis l'extrémité de ſes Etats, juſqu'à Jéruſalem. Les Docteurs Juifs enſeignent que le grand Sanedrin, ou le Souverain Sénat de leur Nation, établiſſoit des Officiers publics, pour faire & entretenir les chemins & les routes par toute la Judée, & que les chemins qui conduiſoient aux Villes d'aſile ou de refuge étoient bien pavez & bien entretenus. Sur quoi l'on obſerve que Moïſe avoit expreſſément recommandé ce ſoin aux Juifs par ces mots du Deutéronome, ch. 19. v. 3. *Sternens diligenter viam* : paroles que le Pere *Calmet* remarque particuliérement, comme étant le plus ancien Texte qui ſoit au monde ſur cette matiére.

La maniére dont Annibal s'ouvrit un Paſſage à travers les rochers des

Alpes paroît extraordinaire, mais elle n'a aucun rapport aux grands chemins prétendus des Cartaginois. L'Auteur de la Diſſertation ne touche ce point qu'en paſſant. Tous les jours, dit-il, dans nos montagnes nous briſons des Rochers avec le feu & l'eau; le feu les échauffe & les brûle, l'eau qu'on jette enſuite par deſſus les briſe & les fait éclater. Au défaut d'eau, Annibal y jettoit du vinaigre, ou plûtôt de cette ſorte de petit vin, dont les Soldats ſe ſervoient pour leur boiſſon ordinaire, & dont il y avoit abondance dans ſon Armée. Cela juſtifie les expreſſions de Tite-Live, de Plutarque, & de Juvénal.

Comme l'Auteur s'eſt particuliérement propoſé de parler des grands chemins de Loraine, il ſe borne à ceux que les Romains y ont conſtruits, & qui y ont été renouvellez en differens tems. Avant que d'en venir là, il obſerve que les Romains ne s'appliquerent point à ces ſortes d'ouvrages avant l'an 442. de la fondation de Rome; que l'Empereur Auguſte porta les choſes à un plus haut point de magnificence qu'on ne l'a-

 voit

voit fait avant lui ; qu'Agrippa Gendre d'Auguste ayant été chargé de faire les grands chemins des Gaules, il s'en acquita avec un succès & une diligence qu'on a peine à comprendre.

La Ville de Lyon est comme le centre de tous ces chemins, qui s'étendoient dans toutes les parties des Gaules, & dont on voit encore tant de vestiges dans ce Pays. L'Auteur entre dans un plus grand détail en parlant des routes qui regardent particuliérement la Loraine. La route de Reims à Mets passoit, dit-il, par Châlons, Fains, Nais, Ligni, Void, Toul, Scarpone ou Charpagne, Mets. Une autre route de Reims à Mets, marquée dans les Itinéraires, étoit par *Auxuenna*, aujourd'hui Sainte Menehoud, Verdun, *Fines Ibliodurum* *, Mets. De Mets à Strasbourg, par *Caranusca*, peut-être Chocourt près de Delme ; *Ricciaco*, apparemment Rich, à trois ou quatre lieuës de Dieuse (*Decem-pagi*), Bichpin,

* L'Abeuville, ou selon d'autres, Conflans en Jarnisi.

Albechau, Sarbourg (*Pons Saravi*), Saverne, Straſbourg.

La Diſſertation parle encore de pluſieurs anciennes routes, de Mayence à Trèves, de Reims à Cologne, de Trèves à Strasbourg & à Cologne, de Reims à Trèves; & on obſerve que le chemin de Langres à Toul, & de Toul à Mets, eſt celui de tout ce Pays qui eſt le plus connu, & où il reſte de plus ſenſibles veſtiges de la grandeur Romaine. A l'occaſion du chemin militaire de Châlons ſur Marne à Bâle, qui paſſe par Meuvi, on dit que Meuvi eſt la ſource de la Meuſe. On nous permettra d'avertir ici en paſſant que c'eſt une erreur, ou plûtôt une inattention. La véritable ſource de cette Riviére eſt au Château de Meuſe, & non pas à Meuvi, qui eſt deux lieuës & demie au-deſſous.

Des anciens chemins l'Auteur paſſe à ceux que Léopold I. d'heureuſe mémoire, a entrepris depuis 1725, & qui ſe ſont trouvé achevez avant ſa mort arrivée en 1729. Le deſſein en eſt ſi vaſte, ſi magnifique, d'une exécution ſi difficile, & d'une ſi grande dépenſe, qu'il eſt étonnant qu'un

Prince, dont les Etats ne ſont pas d'une très-grande étenduë, & dont les revenus ne ſont pas immenſes, ait formé une réſolution de cette importance; & encore plus qu'il en ſoit venu à bout en ſi peu de tems. Ces grandes routes s'étendent depuis la Frontiere de Champagne juſqu'à l'Alſace; depuis Mets juſqu'à Buſſan, frontiere de la haute Alſace; depuis Bar le Duc juſqu'au Comté de Bourgogne, finiſſant à Blonde-Fontaine. Une autre route de Bar juſqu'aux frontieres du Duché de Bourgogne, paſſant par Langres; enfin depuis Bar le Duc juſqu'aux terres de l'Empire, paſſant par Sarguemines; depuis les frontieres du Pays de Luxembourg juſqu'aux frontieres d'Alſace, de Bourgogne, de Champagne, & des terres de l'Empire. Toutes ces routes ſe réüniſſent à Nanci, comme à leur centre, & partent de Nanci, pour ſe rendre aux extrémitez de la Lorraine, de tous les côtez où elle touche aux Etats voiſins.

La conſtruction de ces chemins n'eſt pas moins remarquable que leur diſpoſition & leur étenduë. Leur fond

eſt formé de la terre que l'on tire de deux grands foſſez, qui ſont aux deux côtez. Ces foſſez ſont d'environ douze pieds de largeur, & de huit de profondeur. De part & d'autre du chemin, & entre le chemin & les foſſez, eſt une berme de ſix pieds de large. Sur la terre, qui fait le fondement du chemin, on répand beaucoup de moilon & de pierrailles, & autant qu'il en faut pour affermir le chemin. Sur le tout on met du gravier en bonne quantité, que l'on a ſoin de renouveller & de rafraîchir tous les ans, & d'en mettre où il en manque. La largeur de la chauſſée eſt de trente-deux pieds; ainſi toute la largeur du chemin, y compris les foſſez & les bermes, eſt de ſoixante-huit pieds. Ils ſont tirez en droite ligne, autant que le terrain le peut permettre, & pour cela on n'a épargné ni champs, ni vignes, ni bois, ni maiſons; en dédommageant toutefois les Proprietaires, & leur aſſignant du terrain en d'autres endroits, en égale ou plus grande quantité. Chaque village eſt chargé en droit ſoi de l'entretien de ſon chemin, & l'on a

planté des poteaux, pour marquer jusqu'où chaque lieu doit entretenir sa route.

Il auroit, ce semble, manqué quelque chose à la gloire du grand Prince qui a entrepris & exécuté ces travaux pour l'utilité publique, si l'on n'avoit eu soin de frapper des Médailles pour en éterniser la mémoire. De deux qui ont paru pour cela en differens tems, le P. *Calmet* rapporte celle de 1727. La tête est du Duc Léopold avec ces mots LEOPOLDUS. I. D. G. DUX. LOT. BAR. REX. JER. Le revers represente un Cavalier marchant seul sur une chaussée. L'Abondance se repose tranquillement au pied du Pont; & sur une borne de pierre paroit le Dieu Terme, ou le Dieu Mercure. La Légende porte PROVIDENTIA. PRINCIPIS. & l'Exergue VIAE MUNITAE. Nous laissons aux Connoisseurs à juger si la Légende de la tête est bien correcte. Il nous paroît que l'I. est inutile après *Leopoldus*, par la raison même que Léopold est le premier Duc de Loraine de ce Nom, & qu'il n'y en a point encore eu de Second. On auroit pû aussi mieux ar-

ranger ces mots DUX. LOT. BAR. REX. JER. En les mettant de cette maniére LOT. ET BAR. DUX. JEROS. REX. comme on le lit dans la Médaille de 1706.

ARTICLE CXVII.

ALEXII SYMMACHI MAZOchii Metropolitanæ Ecclesiæ Campanæ Canonici Theologi in Mutilum Campani Amphitheatri titulum, aliasque nonnullas Campanas Inscriptiones, Commentarius. *C'est-à-dire. Commentaire d'une Inscription mutilée de l'Amphitheatre de Campanie, & de quelques autres Inscriptions; par Mr. Alex. Symmache Mazochio Chanoine & Theologal de l'Eglise Metropolitaine de Capouë. A Naples chez Felix Musca 1727. in 4°. pp. 172. sans les Tables.*

L'Amphitheatre de Capouë est si célébre tant par les témoignages des Auteurs Italiens, que par ses propres ruïnes, qu'il méritoit bien qu'un Scavant, dans un long & pénible Ou-

vrage, en déterrât les Anecdotes & ravît aux injures des tems le peu qui en restoit encore. Le sujet principal de ce Livre est une Inscription trouvée dans les débris du Cirque l'an 1726. la voici :

.IA. FELIX. AV
FECIT
IANVS. AV
T. COLVMNAS. AD
IVS. HADRIANV
PIVS. DEDICAVI

Le fragment est de marbre blanc de trois pieds Romains ou environ de hauteur, & de près de quatre en largeur : de sorte que suivant l'explication de Mr. *Mazochio* la largeur totale devoit être de plus de douze pieds. Les Lettres sont parfaitement bien gravées, & vont en décroissant peu à peu du haut en bas pour paroître toutes égales au Spectateur. C'est cette Enigme à expliquer qui a produit tout l'Ouvrage, où l'Auteur n'épargne point les sçavantes excursions

dans toutes les Antiquitez de Capouë. Il le diviſe en huit Chapitres. Mais avant que d'en indiquer le détail, il eſt bon de voir l'explication de l'Enigme, dont tout le reſte eſt comme la preuve juſtificative.

COLONIA. IVLIA. FELIX.
AVGVSTA. CAPVA
FECIT
DIVVS. HADRIANVS. AVG.
RESTITVIT
IMAGINES ET COLVMNAS
ADDI CVRAVIT
IMP. CAES. T. AELIVS. HADRIANVS. ANTONINVS
AVG. PIVS. DEDICAVIT.

Le premier Chapitre roule ſur les deux premiéres lignes de ce Monument. L'Auteur dit qu'on peut ſur ſa parole rétablir ainſi la premiére ligne; que la proportion des Lettres le fait voir; & que l'uſage de nommer tous les Titres des Colonies ne

laisse aucun lieu d'en douter. Cela frappe & prévient d'abord en faveur du reste. En effet Capouë étoit *Colonie* long tems avant Jules Cesar, au moins dès l'an 419. de la fondation de Rome, & ce titre a été si souvent rëiteré depuis, qu'il est inutile d'entrer dans les digressions de l'Auteur. Le titre de *Julienne* ne fait pas plus de difficulté, témoin Cesar lui-même (l. 1. de b-ll. civ.) Celui de *Felix* est encore averé, aussi bien que celui d'*Augusta*, l'un à cause de *Sylla Felix* qui y mena une Colonie; l'autre à cause d'*Auguste* pour la même raison. Au reste chaque Article de ce Chapitre est une Dissertation dans les formes, comme il arrive dans le reste de l'Ouvrage. Il y a même des additions considerables qui ne tiennent au sujet que de fort loin. Nous les passons pour ne pas perdre de vûë l'objet principal. Le mot *Capua* occupera seul un Ouvrage entier & considerable que promet l'Auteur. Car il a dessein de récueillir dans les Anciens tout ce qui concerne l'Origine & les Révolutions de Capouë, sans compter ce qu'il a rassemblé de passa-

ges dans celui-ci. Il ne néglige pas même le terme *Fecit* qui lui donne lieu de loüer la précision des Romains. Le tems de la construction de l'Amphitheatre l'occupe davantage. Il n'ose pas assurer, par modestie, que Capouë ait donné à Rome l'exemple d'un si magnifique Edifice, & il accorde seulement qu'elle a pû en avoir un de bois ou de brique. A l'égard de celui-ci, il avouë de bonne grace qu'il n'a pû être construit que long-tems après la Republique de Capouë & depuis la Colonie Julienne.

Passons au second Chapitre, c'est-à-dire, à l'éclaircissement des deux lignes suivantes de l'Inscription. Les termes *Restituit*, *Imagines*, *curavit* ont pû être differens, dit l'Auteur. Pour le reste il se croit sûr. Car IANVS ne peut appartenir ni à *Trajanus* ni à *Vespasianus*, ni beaucoup moins à *Domitianus*; mais seulement à *Hadrianus*. La bonne raison, sans recourir à d'autres, c'est que ce fut *Antoninus Pius* fils de *Hadrien* qui dédia cet Amphitheatre, & qu'il n'est pas naturel de penser que ce Prince ait dédié un Edifice qui eût été fait ou

rétabli si long tems avant lui par Trajan ou Vespasien. Le *Divus* & l'*Augustus* ne doivent pas faire peine, quand on a passé l'*Hadrianus*. L'*Augustus* seul en pourroit faire un peu. Car AV eût peut-être été bien supplée par *Augeri* ou autrement ; mais l'Auteur a retenu AVG. sur l'authorité de plusieurs Inscriptions qui donnent ce Surnom à d'autres Empereurs qu'à Auguste.

Dans le troisiéme Chapitre on examine le reste de l'Enigme. Et c'est ici que l'Auteur se donne gain de cause. En effet le PIVS du fragment, joint à l'HADRIANV vaut une démonstration en faveur d'Antonin qui qui fut surnommé le *Pieux* ; surnom que ne porta jamais Hadrien son Pere.

C'est ici, ce semble, que l'Ouvrage devroit finir, puisque tout est expliqué, & heureusement expliqué. Mais comme le Commentaire est toujours plus long que le Texte, l'Auteur a jugé à propos de s'étendre bien au-delà des bornes de son sujet. Car outre ses réfléxions sur *Antoninus* & *Pius*, outre l'Epoque de la Dé-

dicace de l'Amphitheatre qu'il fixe au tems d'un voyage que fit Antonin dans ſes Terres de Campanie, outre pluſieurs petits traits ſur les Dédicaces de toutes ſortes d'Edifices, il renfle encore ſon troiſiéme Chapitre d'une belle Diſſertation extrêmement détaillée au ſujet des Dédicaces en général & en particulier de celles des Temples, des Edifices publics, des Autels, des biens, &c.

Une autre Inſcription trouvée quelques mois avant la premiére & à peu près au même endroit eſt la matiére du IV. Chapitre. La voici tronquée & rétablie.

SATELLIA. M. F. ANVS
APODYTERIVM. AD. NOVI-
TATEM R... eſtituit
EPISTILIS. CETERISQVE
MARMORIBVS. O...rnavit.

Qui eſt ce que cette Femme nommée *Satellia*, ſurnommée *Anus*, & quels Ouvrages a-t'elle rétablis & ornez? Ce nom de *Satellia*, dit l'Au-

teur, n'eſt connu que par les deux Urnes que cite *Fabretti* au Chapitre 9; & le ſurnom de *Anus* ſe trouve dans *Gruter*. A l'égard de ἀποδυτήριον eſt-ce l'endroit des Bains ou des Luttes dans leſquels on dépoſoit les habits; ou plûtot n'eſt-ce point ici l'endroit où l'on mettoit les dépoüilles des Gladiateurs ou des *Beſtiaires* morts. Ce dernier ſentiment paroît être le vrai ſur le témoignage de celui, qui tira cette Inſcription proche des ruines de l'Amphitheatre. Quant aux *Epiſtyles* ce ſont les Architraves, & non pas les Chapitaux des Colonnes, comme l'obſerve bien l'Auteur qui releve à ce ſujet les Diction. Latins.

Le cinquiéme Chapitre fait voir par pluſieurs Textes & Inſcriptions juſqu'où alloit la paſſion des Capüans pour toutes ſortes de Jeux, & particuliérement pour ceux des Gladiateurs. Le ſixiéme, & celui qui a coûté le plus de peine & de recherches à l'Auteur eſt la deſcription de l'Amphitheatre. Le ſeptiéme comprend l'Hiſtoire & les Noms de cet Edifice dans les divers ſiécles de la Barbarie. Dans le huitiéme enfin l'on traite du

Theatre des Capuans, & de leur goût pour les Spectacles. Après quoi ſuivent les additions & corrections que faiſoit l'Auteur dans le tems qu'on imprimoit ſon Ouvrage. Mais comme il ſeroit impoſſible de rapporter même en abregé tant de Textes & d'Inſcriptions dont ce Livre eſt uniquement composé, nous nous en tiendrons au ſujet principal, & nous dirons un mot du plan de l'Amphitheatre.

L'Auteur témoigne qu'il s'eſt bien fait prier par ſes amis pour l'entreprendre, & cela par deux raiſons. C'eſt que cette entrepriſe eſt plûtôt le fait d'un habile Architecte, que d'un Philologue, & que de plus l'ignorance & l'avidité des hommes, contre qui il déclame avec juſtice, ont preſque plus anéanti ce beau Monument que n'ont fait la barbarie & le tems. L'Eſtampe de l'Auteur ſeroit bonne à voir. Pour y ſuppléer autant qu'il eſt poſſible, il faut ſe figurer un Edifice en ovale à trois portiques doubles élevez les uns ſur les autres ſans compter le parapet qui fait le couronnement ſur le bord de la quatriéme gal-

lerie. Dans l'intérieur de l'ovale au pied de la troiſiéme gallerie commencent les ſiéges des Spectateurs en forme de gradins, dont les rangs circulaires vont toujours en diminuant juſqu'au mur d'appui, ſous lequel étoient les ouvertures des caveaux où l'on renfermoit les bêtes. Les ordres des Colonnes étoient le Toſcan pour celles d'en bas, le Dorique pour celles du milieu, & l'Ionique pour celles d'en haut. L'Auteur pour meſurer tout l'Edifice s'eſt ſervi des Palmes de Naples dont il ſuppoſe que treize font dix pieds anciens. Dans cette ſuppoſition le calcul eſt aiſé. Car la circonférence extérieure conſiſte en 78. ouvertures voutées entre deux Colonnes, & chacun de ces intervalles ſe réduit à environ $17\frac{1}{3}$ de pieds. Il faut y ajoûter deux portes l'une au Midi, l'autre au Septentrion, qui valent un peu plus d'une ouverture & demi. L'épaiſſeur de la baze depuis le piedeſtal d'une Colonne juſqu'au mur d'appuy intérieur eſt de $134\frac{3}{13}$ de pieds. L'Arene a deux diametres dont le plus grand eſt de $226\frac{2}{13}$ p. & le plus petit de $135\frac{5}{13}$.

Ainſi la plus grande longueur de l'Amphitheatre a 494 $\frac{5}{7}$ & ſa plus grande largeur 403 $\frac{11}{17}$.

En voilà aſſez pour avoir une idée aſſez juſte de ce Monument, dont on fait perir juſqu'aux ruines, au grand regret de l'Auteur & de tous les Amateurs de l'Antiquité. On lui eſt obligé du ſoin qu'il a pris de juſtifier & de corriger ſur les lieux la Deſcription qu'en avoit fait faire Céſar Coſta Archevêque de Capouë, & celle de Jean Lipſe. Le Public ne doit pas lui ſçavoir moins de gré de l'heureuſe explication qu'il a faite de la principale Inſcription, ni même des doctes Digreſſions où l'a jetté l'amour de ſa Patrie & de l'Antiquité.

Article CXVIII.

REFLEXIONS SUR LA DIFference des Machines attachées à un point fixe, à celles qui sont mobiles, & qui voguent en tirant les Batteaux après elles, avec l'explication des nouveaux points fixes aussi proposez par le Sr. Caron Auteur d'une nouvelle Machine à remonter les Batteaux.

Les principales opérations, qu'on peut faire avec les Machines destinées à remonter les Batteaux, se reduisent à trois (*a*).

La premiére consiste à tirer les Batteaux chargez avec la Machine, & les faire remonter conjointement l'un & l'autre vers un point fixe. Cette opération demande plus de force que les deux autres, parce qu'il faut tirer en même-tems & le Batteau & la Machine, qui opposent l'un & l'autre une surface au courant de l'eau.

(*a*) Ce Memoire a été presenté par le Sieur Caron à Mrs. de l'Académie des Sciences, le 18. Juillet 1729.

La ſeconde conſiſte à appeller les Batteaux, c'eſt ce qu'on fait lorſque la Machine eſt attachée à un point fixe, & que ſes vannes tournans attirent à elle le Batteau chargé.

La troiſiéme opération que Mr. Boulongne appelle envoyer, c'eſt de faire remonter les Batteaux plus haut que n'eſt la Machine, lorſqu'elle eſt, par exemple, attachée à un point fixe au Pont-neuf, & qu'elle fait remonter un Batteau chargé au Pont-au-Change par le moyen d'une Poulie qui y eſt attachée, & autour de laquelle paſſe une corde dont un des bouts eſt attaché à un Batteau chargé, & l'autre bout au Tambour de la Machine.

On ne parlera point ici des 47. autres opérations dont Mr. Boulongne prétend (*a*) que ſa Machine eſt capable, parce qu'on ne les connoit pas, & qu'apparemment elles ſe reduiſent toutes aux trois principales dont nous venons de parler.

Dans la premiére opération, la

(*a*) Dans ſa Réponſe au deffi que le Sr. Caron lui a fait le 5. Juillet 1729.

Machine eſt mobile & voguante, & fait autant de chemin que le Batteau qu'elle tire; dans les deux autres, elle eſt fixe, & elle agit en reſtant toûjours à la même place.

Il eſt certain qu'il ſeroit avantageux que la Machine demeurât fixe comme un Moulin, elle n'auroit pas beſoin de tant de force pour tirer les Batteaux, & elle pourroit ſe placer dans les endroits où le courant de l'eau ſeroit plus rapide, & par conſéquent plus favorable.

S'il ne s'agiſſoit que de débarraſſer les Quais & de faire paſſer les Batteaux d'un Pont à un autre, la Machine fixe ſuffiroit; mais ſuppoſé qu'on porte ſes vûës plus loin, & qu'on ait deſſein de ſubſtituer ces Machines au tirage des Chevaux pour faire remonter les Batteaux chargez ſur les Riviéres rapides, il eſt aiſé de démontrer que l'établiſſement des Machines fixes coûtera prodigieuſement davantage que celui des Machines mobiles, & que ces Machines fixes ſeront ſujettes à des inconvéniens qui les rendront impraticables.

Qu'on établiſſe, par exemple, la

Navigation, par les Machines fixes, ſur le Rhône, depuis Arles juſqu'à Lyon ; ſuppoſons, avec Mr. Duquet, qu'entre ces deux Villes, le Rhône parcourt un eſpace d'environ 50. lieuës, d'autres diſent 60.

Selon le Syſtême de Mr. Duquet il faut établir au moins ſix Machines fixes pour chaque lieuë, c'eſt-à-dire 300. pour 50. lieuës.

Les Machines qu'il propoſe ſonr compoſées chacune de deux Batteaux liez & fixez enſemble par une charpente ferme & ſolide, & qui les tient au moins à 17. pieds de diſtance l'un de l'autre.

Cet intervale entre les deux Batteaux ſera occupé par des Vannes de 16. pieds de longueur ; ces vannes ſeront attachées à un grand arbre qui traverſera les deux Batteaux par leur milieu, & dont un bout debordera au moins de deux pieds pour y placer le Tambour, ou la poulie autour de laquelle la corde fera deux tours.

On ne ſçait point encore quelle largeur Mr. Duquet veut donner à ſes Batteaux ; mais il convient, ou du moins il eſt convenu que ſa Machine

toute montée occuperoit trente pieds de la largeur de la Riviere.

Il eſt queſtion preſentement de ſçavoir dans quel endroit il fixera cette Machine ; ſera-ce au milieu de la Riviere ? Sera-ce vers les bords ? M. Duquet a dit tantôt l'un, tantot l'autre, ſoit qu'il ne voulût pas encore révéler ſon ſecret, ſoit qu'il n'eût pas encore pris ſon parti ſur cet article ; enfin la choſe eſt décidée, il a fait imprimer un Memoire dans le Journal de Trevoux du mois de Juin dernier, dans lequel il paroît s'être fixé lui-même ; il s'éloigne du rivage en habile Pilote de peur d'échoüer, ce qui ne manqueroit pas d'arriver dans les baſſes eaux ; il prend ſon point fixe dans le milieu de la Riviere, & au fort du courant, & là il arrête les deux Batteaux à un pieu enfoncé dans le lit de la Riviere par la force du Mouton, c'eſt du moins ce qu'on lui a oüi dire, peut-être changera-t'il quelque choſe à cela, car il a l'avantage de faire à ſa Machine tel changement qu'il lui plaît, ſans autre dépenſe que de quelque feüille de papier. M. Duquet prétend que chaque Machine fixe ne

reviendra qu'à 1000. livres ; on laisse à juger de son erreur aux gens du metier.

Ajoûtons à la dépense de la Machine ce que coûteront les cordes, il lui en faut de la longueur de 50. lieuës, c'est-à-dire, 125000. toises en supposant la lieuë de 2500. toises ; supposons cependant le projet de Mr. Duquet exécuté dans toute son étenduë, malgré l'excessive dépense, & examinons les inconvéniens qui en résulteront.

Voilà le cours du Rhône, depuis Lyon jusqu'à Arles, occupé par 300. Machines de 30. pieds chacune de Largeur. Les Batteaux qui descendront, qui voudront faire diligence, & profiter du courant de l'eau, comment feront-ils pour éviter six fois par lieuë la rencontre de toutes ces Machines, & de leurs pieux qu'ils trouveront au milieu de leur chemin ? Cela est bien aisé, repondra Mr. Duquet, il n'y aura qu'à détourner le Batteau ou la Machine ; il est vrai ; mais les Batteliers qui descendent, auront-ils toûjours la courtoisie de détourner leurs gros Batteaux pour mé-

nager la Machine de M. Duguet ? Ne ſe feront-ils pas quelquefois un plaiſir malin de lui donner une ſacade en paſſant, dont le moindre effet ſeroit d'ébranler, & de déſunir la charpente qui retient les deux Batteaux en place ? Ce ſeroit, ſans doute, une grande malice & digne de punition ; mais comment convaincrez-vous ces Batteliers de l'avoir fait par malice ? Ils n'ont pû réſiſter, vous diront-ils, à la rapidité du courant de l'eau, le vent a pouſſé tout d'un coup la Machine ſous le Batteau, & on n'a pas eu le tems de le détourner ; mais du moins ces Batteliers n'ont aucun interêt de détruire les Machines de Mr. Duquet : hé, qu'en ſait-on ? Eſt-il bien ſûr qu'ils n'auront aucune liaiſon avec les Loueurs des Chevaux, à qui on va couper les vivres par l'établiſſement des Machines.

Les Machines de Mr. Duquet n'auront-elles pas encore à craindre ſix fois par lieuë les mêmes inconvéniens de la part des Batteaux qui remonteront ſans leur ſecours ? La corde tirée par les Chevaux ne pourra-t'elle pas s'empétrer dans ſes vannes, paſſer ſous

les Batteaux , & les culebuter en ſe bandant bruſquement ; ou ſi la corde à moins de force que la Machine, & que cette corde vienne à caſſer par l'effort qu'elle fera contre elle , le Batteau tiré par les Chevaux , ſe trouvera en danger de perir ; car enfin , il ne faut pas s'imaginer que tout le monde ſe ſervira d'abord des Machines de Mr. Duquet dès qu'elles ſeront établies , il ne doit pas ſe flatter d'un ſi prompt ſuccès , d'autant plus qu'il exige que l'on ſuprime les grands Batteaux , & ceux qui en ont ne ſe hâteront pas de les mettre en piéces pour en conſtruire de plus petits ; ils voudront cependant continuer à naviguér à l'ordinaire par le tirage des Chevaux , & de-là naîtront tous les inconvéniens dont nous venons de parler.

Il faut l'avoüer, l'invention de Mr. Duquet eſt triomphante ſur le papier : la force & la viteſſe , malgré leur antipathie , s'uniſſent enſemble pour favoriſer ſes deſſeins ; il ne craint ni les caprices du vent , ni les glaçons , ni la rapidité du courant de l'eau , ni l'inſenſé , ni la malice

des hommes ; tous ces obſtacles ſont impuiſſans contre ſon porte-feüille, mais c'eſt ſur le Rhône qu'ils l'attendent, c'eſt là où ces Maîtres impitoyables lui donneront des leçons qu'il n'a jamais voulu prendre de perſonne.

Il trouvera peut-être des reſſources à leur oppoſer ; il mettra, ſans doute, deux hommes dans chaque Machine pour veiller à ſa conſervation, & pour la détourner de la rencontre des Batteaux qui montent ou qui deſcendent ; voilà donc 600. hommes qu'il faudra entretenir toute l'année pour avoir ſoin des Machines ? Ne faudra-t'il pas encore un Batteau à ces deux hommes pour gagner le rivage, & aller chercher des vivres ? peut-être qu'un ſeul Batteau ſuffiroit pour fournir de vivres à ſix Machines.

Mais il faudra bien deux hommes dans chacun pour ramer de la Machine au rivage & du rivage à la Machine ; voilà encore 100. Hommes de ſurcroit & 50. Batteaux.

Ce n'eſt pas tout encore ; que deviendront ces pauvres Gardiens quand il fera froid ? Pourront-ils faire

du feu dans les Batteaux de la Machine ? Y ſeront-ils bien à couvert des injures du tems ? Y auront-ils leur Lit pour y coucher ? Il faudroit que les Batteaux fuſſent plus grands que Mr. Duquet ne ſemble le ſuppoſer

Mais que deviendroient toutes les Machines ſi l'Hyver étoit rude, & que la Riviére chariât ? Leſdits glaçons mettroient bien-tôt en piéces & les Vannes & les Batteaux ; les cordes ſeroient perduës , & il faudroit tout recommencer le Printems ſuivant. Voilà des inconvéniens qui me paroiſſent inſurmontables dans l'établiſſement des Machines fixes ſur le Rhône, ou ſur telle autre Riviére rapide que ce ſoit.

Des Machines mobiles.

Quoique le Sr. Caron deſtine ſa Machine à être mobile , c'eſt-à-dire , à faire le même chemin , que le Batteau chargé qu'elle tire , elle eſt également propre à appeller les Batteaux à elle & à les envoyer.

Il a fait l'épreuve de ces trois opérations ſur le grand Batteau qu'il em-

mena le jour de la Fête de St. Pierre, dont la charge, ſelon l'eſtime des Mariniers, étoit à peu près de 850. milliers. Il le remonta avec ſa Machine mobile vers la Porte de la Conference, & par les meſures exactes de l'eſpace qu'il parcourut en remontant, & du tems qu'il y employa, on trouva qu'il avoit fait douze toiſes par minute; la Machine en auroit bien fait davantage, ſi elle n'avoit pas tiré obliquement le Batteau chargé, qui s'écartoit de ſa route pour éviter de s'engraver, comme il lui étoit arrivé le jour d'auparavant.

En appellant le même Batteau, ſa Machine étant fixe, il a éprouvé, contre ſon attente, que la moitié de ſa force mouvante lui ſuffiroit pour cette opération. Le premier Tambour où arrivoit la corde qui tenoit au Batteau le tiroit tout ſeul; le ſecond Tambour qui eſt un peu plus petit, & qui n'agit que lorſque le mouvement du premier ſe ralentit par la force du poids qu'il tire, ce ſecond Tambour, dis-je, n'agiſſoit point du tout quoique ſes Vannes tournaſſent; il laiſſoit le cable totalement relâché, parce que

le premier n'avoit pas besoin de son secours. Cette facilité vient de ce qu'il n'y a presqu'aucun frottement à vaincre dans la Machine du Sr. Caron.

Mais il a éprouvé que pour *envoyer* ce même Batteau, par le moyen d'une Poulie au dessous de sa Machine fixe, il falloit un peu plus de force que pour *l'appeller*.

De ces trois Opérations, la premiére, comme nous l'avons dit, exige une plus grande force que les deux autres; c'est apparemment par cette raison que Mr. Boulongne n'a pas voulu rendre sa Machine mobile pour emmener le même Batteau que le Sr. Caron avoit tiré, comme on le lui avoit offert, parce que les frottemens & les inflexions des cordes, qui se trouvent nécessairement dans sa Machine, consument la plus grande partie de sa force mouvante.

C'est pour la même raison qu'il ne doit point entreprendre la navigation du Rhône; sa Machine ne peut tirer de gros Batteaux que quand elle est fixe; nous venons de prouver que l'établissement des Machines fixes étoit impraticable sur le Rhône; il

doit donc renoncer à cette ſorte de navigation, & ſe tenir tranquille ſous le Pont-neuf, où il appelle les Batteaux avec un ſuccès dont il doit être content.

La Machine du Sr. Caron coûte juſqu'à preſent des ſommes conſiderables par les differens changemens qu'il a faits dans ſes premiéres conſtructions. Elle étoit extrêmement compliquée, & toutes les piéces qui la compoſoient étoient travaillées avec un ſoin & une exactitude, que les habiles Ouvriers de Paris font payer bien cher.

Mais de la ſimplicité dont elle eſt preſentement, il eſt perſuadé qu'elle ne coûtera guere plus qu'une ſeule des 300. Machines de Mr. Duquet dont nous avons vû la deſcription.

Des Points fixes du Sr. Caron.

Les Points fixes, qu'il établira ſur le Rhône ſeront placez, s'il le veut, à la même diſtance des uns des autres que les Machines fixes du Sr. Duquet; il les placera dans tous les coudes, quand il s'en trouvera, afin de profi-

ter du courant & de tirer toûjours en ligne directe à ſon point fixe ; il lui ſera aiſé de le faire , & de s'y entretenir au moyen de deux Gouvernails , dont il a parlé dans ſon premier Memoire adreſſé & preſenté à Meſſieurs de l'Academie le 13. Juin , & dont il a donné les figures dans le deſſein de ſa Machine auſſi preſenté à l'Académie en même tems que ledit Memoire. Ces Points fixes ne ſeront ſujèts à aucuns des inconvéniens, qui rendent inutiles ceux de Mr. Duquet. Voici en quoi ils conſiſtent.

C'eſt une ſeule Ancre très-forte à un ſeul Ameçon ou Crochet , dont l'empatement ſera d'une largeur proportionnée à ſa force , & qui ſera telle qu'on pourra s'aſſurer de ſa réſiſtance aux plus grands efforts de la Machine. L'uſage des Ancres ne ſeroit pas pratiquable dans le cours d'une navigation , s'il falloit les relever à chaque fois qu'on ſeroit arrivé à eux , parce qu'il faudroit les jetter au hazard , & que ſouvent elles tomberoient dans un ſable mouvant , où elles laboureroient , ou bien dans un terrain ferré , où elles ne prendroient

pas ; mais ne les relevant jamais (comme c'eſt l'intention du Sr. Caron) à moins que la Riviére ne change ſon courant ; plus on tirera deſſus, plus elles tiendront, elles ne laboureront que la premiére fois qu'on tirera deſſus, & d'abord qu'elles auront commencé à ſe fixer, elles reſteront au même endroit tant qu'on voudra les y laiſſer.

Il ſera très-aiſé de les relever avec un Cabeſtan, quand on jugera à propos de les changer de place.

Comme il y a toûjours un des crochets ou ameçons de l'Ancre qui eſt inutile, le Sr. Caron le retranche entiérement, afin que dans les baſſes eaux, il ne puiſſe pas nuire aux Batteaux & à ſa Machine qui paſſeront par deſſus.

A l'anneau placé au bout de la verge de l'ancre ſera attachée une chaîne de fer de longueur convenable, & proportionnée à la plus grande hauteur de la Riviére, dont l'autre bout tiendra une piéce de bois de trois on quatre pieds de longueur ; c'eſt ſur ce billot que s'accrochera la corde ſur laquelle la Machine montera.

A ce billot on attachera encore une petite corde de longueur convenable à l'autre bout, sur laquelle on mettra un morceau de Liége, qui flottera sur l'eau & qui marquera toutes les places des points fixes sur la Riviére.

Voilà les points que le Sr. Caron propose d'établir sur le Rhône, ils ne sont sujets à aucuns des inconvéniens rapportez ci-devant.

Ils n'auront rien à démêler avec les Batteaux qui monteront ou qui descendront, parce qu'ils ne sçauroient se nuire les uns aux autres ; ainsi ceux qui ne voudront pas se servir de la Machine du Sr. Caron, auront toûjours la même liberté de faire leur navigation par le tirage des Chevaux.

Ces points fixes n'auront rien à craindre non plus ni des vents, ni des glaçons ; & ils n'auront besoin de personne pour les garder.

La quantité des cordes nécessaires à cette entreprise dépend du nombre des Machines qu'il faudroit construire ; il en faudroit à peu près 1250. toises pour chacune.

Pour le nombre des Machines on

ſe régleroit ſur le beſoin qu'on en auroit, on les multiplieroit à proportion du ſuccès, & de la confiance que le Public y prendroit. Mais 15. Machines ſeroient plus que ſuffiſantes pour la navigation totale du Rhône, par le bon ordre qu'on établiroit dans leurs marchez.

Meſſieurs de l'Académie ſont très-humblement ſuppliez d'obſerver que le Sr. Caron eſt le premier, qui ait donné l'idée des Points fixes tels qu'ils ſont expliquez ici.

ARTICLE CXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES,
Ou Avis, Extraits de petits Livres, Réponſes Critiques, &c.

RELIGION. THEOLOGIE. PIETÉ.

DE PARIS. Les Oeuvres du Pape *Clement XI.* d'heureuſe memoire ſe vendent chez *Briaſſon* ruë St. Jacques. Ce ſont deux Tomes in-fol. imprimez à Rome cette année 1729. Le I. Volume qui contient 1284. pages ou Colonnes renferme les Diſcours Conſiſtoriaux au nombre de 94. 28. Homelies ſur les Evangiles, & ſon très-ample Bullaire, qui comprend, outre les Bulles & Conſtitutions, diverſes ſortes de Décrets & Ordonnances depuis 1701. juſqu'en 1721. Le ſecond Tome de 2424. Colonnes eſt rempli de ſes Epitres ou Brefs, plus dignes de remarque.

De Venise. On a fait ici une seconde Edition d'un Livre imprimé à Rome; le Titre nouveau est *Officium quadragesimale recognitum & castigatum ad fidem præstantissimi Cedicis Barberini in Latin. Serm. conversum atque diatribis illustratum, cura & labore D. Angeli Mariæ* Quirini *Veneti... nunc* S.R.E. *Cardinalis, Episcopi Brixiensis* 1729. chez J.B. *Albrizzi.*

De Lyon. Le R.P. Paul de Lyon Capucin, qui s'est fait estimer par les Ouvrages Dogmatiques qu'il a composez directement contre les sentimens des Novateurs, s'est proposé de donner pour les Etudians un Précis de toute la Théologie; & parce qu'il juge que la partie de cette Doctrine, qui concerne les mœurs, est la plus négligée dans les Ecoles, il commence par publier une Théologie Morale abrégée qu'il consacre, *Verbo abbreviato*, &c. par une Dédicace en forme d'Inscription à laquelle il ne souscrit que par ces humbles paroles, *Servus inutilis, & primus omnium peccator*. Des trois Volumes in 12. le premier qui a 470. pages, comprend le Traité *des Actes humains*, celui des

Loix, & un troiſiéme des *divers Etats de vie* ou profeſſions : le ſecond Tome de 386. pages , traite des *Vertus* & des *Vices* , à quoi on joint les queſtions *des Réguliers* & *les Indulgences* : le troiſiéme de 420 pages eſt tout entier pour les *Sacremens* : l'Auteur inſtruit par queſtions & par réponſes. Son ſtile eſt coulant , net & précis.

DE PARIS. M. DAVID Bachelier en Théologie de la Maiſon & Societé de Harcourt a imprimé & dédié à M. *D'Albert de Luynes nommé à l'Evêché de Bayeux*, & depuis ſacré , une *Réfutation* » d'un Syſtême imaginé » par un Philoſophe Cartéſien , qui a » prétendu démontrer géométrique- » ment la poſſibilité de la preſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie » . Après une Epître Dédicatoire , puis un Avertiſſement , & avant la Preface M. DAVID imprime d'autant plus à propos le Syſtême qu'il attaque , que ce n'étoit encore qu'un Manuſcrit , & qu'il avoit cours parmi les Bacheliers dans l'Univerſité où il eſt né, ſous le Titre , *Breve opuſculum quo geometricè demonſtratur poſſibilitas præſentiæ corporis Chriſti in Euchariſ-*

tiâ in principiis Cartesii. Cet Opuscule ne contient ici que 12. pages. Le Critique n'en nomme point l'Auteur ; il fait seulement connoître qu'il est mort, & qu'il a des Sectateurs. Il est mort en effet sans avoir pû procurer à son Ouvrage l'avantage de l'impression. Le fond de la prétenduë explication est de M *Décartes* : M. Cally qui a professé à Caen, l'exposa ensuite, & la soutint dans son *Durand commenté*, qui fut condamné par Propositions extraites, dans un Mandement de M. de *Nesmond* Evêque de Baveux. Le *Cartésien*, dont il est ici question, pour décliner la censure dé à portée contre le fonds du Systême, en change seulement quelques circonstances ; il ne se contente donc pas, comme M. CALLY, que l'Ame de Jesus-Christ s'unisse de pensée à chaque Particule du Pain consacré ; il organise chacune de ces petites parties à la maniére de nos corps. La réfutation qu'en fait M. DAVID est de 142. pages in 12. & se vend chez *Bordelet* ruë St. Jacques.

DE LONDRES. Il y a une nouvelle Edition en deux Volumes in fol. des

Oeuvres du feu Docteur *Beveridge* Evêque de S. Asaph, avec Préface. On publie ici un Corps de Théologie, qui renferme toute celle de son Auteur. A *Compleat Body of Divinity* chez F. *Batley*. Un Vol. in fol.

De Lyon. On vient de mettre en vente une nouvelle Edition du *Catéchisme de la Perfection, par le R. P.* Surin D. L. C. D. J. 2. Voll. in 12. C'est de tous les Ouvrages de cet illustre Directeur, le plus méthodique, le plus instructif, & le plus utile pour les personnes qui veulent entrer dans les voyes de la perfection, ou qui y sont déjà entrées depuis longtems. Il seroit à souhaiter que ceux qui ont déjà travaillé à nous donner quelques Ouvrages de cet Auteur en meilleur François, eussent commencez par son *Catéchisme*. Le Public est bien dédommagé de son attente par cette Edition.

Histoire Sacrée, Profane.

De Paris. Les Libraires de Geneve & ceux de Paris se disputent l'honneur d'une seconde Edition du

Dictionnaire de la Bible par le P. *Calmet* en 4. voll. in folio. Les Libraires de Paris exposent que c'est par leurs soins que non seulement l'Auteur a été engagé à *refondre* cet Ouvrage, mais encore que l'on a *refondu* & rangé dans un ordre plus méthodique la Bibliotheque Sacrée ; en sorte, disent-ils, que l'on peut dire que c'est un Ouvrage tout nouveau. De plus, au lieu que les Libraires de Geneve semblent tirer tout leur avantage de ce que n'ayant point inséré de figures, le bon marché est chez eux ; les Libraires de Paris qui attribuent cette suppression des planches au défaut de facultez nécessaires pour en faire les avances, déclarent qu'ils ont employé vingt mille écus aux gravures : leur Ouvrage est prêt à paroître. Les Libraires de Geneve au contraire pretendent qu'un Ouvrage, qui n'est pas un fruit de génie, lorsqu'il a été une fois ou achevé, ou manqué par son Auteur, gagnera plus à être refait par des Critiques qu'à être recommencé par l'Auteur même : & que les gravures n'étant point dessinées d'aprés nature ni d'aprés l'anti-

que, ne dédommagent point du surcroît de la dépense.

De Venise. Le Recuëil des Actes qui prouvent que c'est véritablement le Corps de *Saint Augustin* Evêque d'Hippone qui a été trouvé à Pavie dans l'Eglise de Saint Pierre, *in Cœlo Aureo* paroît chez *Colleti* en 2. voll. in 4°. *Collectio Actorum & Allegatorum, &c.*

De Paris. A la célébrité pour la Béatification de Vincent de Paul, Messieurs de St. Lazare ont répandu dans l'Assemblée un Abregé de la Vie & des Vertus de ce Bienheureux Instituteur de la Congrégation de la Mission & de la Compagnie des Filles de la Charité. Le Livre est imprimé à Paris chez Simon : il a 120. pages. La Vie du Saint Homme a été écrite en François, en Italien, en Espagnol, en Allemand, en Polonois. Cet Abregé est fait sur la Vie Françoise composée par le célébre Mr. *Abelly* Evêque de Rhodez, d'abord en trois Livres & imprimée en 1664. ensuite en deux Livres en 1667. & 1684. L'humble *Vincent* qui s'annonçoit si volontiers par l'obscurité de sa

naiſſance & de ſa premiére éducation, comme on le marque plus expreſſément à la page 75. montra dès la ſortie de l'enfance un eſprit & des mœurs qui firent concevoir de lui de grandes eſperances s'il étoit pouſſé aux études. On le mit donc à l'âge de douze ans, vers 1588. chez les Peres Cordeliers d'Acqs, qui lui apprirent le Latin. Le Juge de *Poy*, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, le fit bientôt Précepteur de ſes enfans. Il entra dans les Ordres en 1596. fut fait Prêtre en 1600. Dans ſes voyages & les ſéjours qu'il fit, ſoit à Toulouſe où il avoit étudié la Theologie, & fut reçu Bachelier en 1604. ſoit à Tunis, où il fut emmené captif & ſucceſſivement vendu à un Peſcheur, à un Medecin, à un Renegat; ſoit à Avignon où il reconcilia ce dernier Maître à l'Egliſe, ſoit à Rome d'où il fut chargé de venir rendre compte de vive voix au Roi *Henry le Grand* d'une affaire très-importante, il exerça toutes les fonctions de zéle avec tant de talent, de bénédictions & d'applaudiſſemens, que s'étant logé à Paris chez les Peres de l'Oratoire Mr. de

Berulle l'employa, comme un homme vrayment Apoſtolique, dans des Cures & des Miſſions. Celle qu'il fit dans les Terres de la Maiſon de Gondi, à laquelle M *de Berulle* l'avoit attaché, exciterent les Seigneurs de ce nom à en fonder. Et *Vincent* n'ayant trouvé aucune Communauté qui voulût s'en charger; Jean François de *Gondi* Archevêque de Paris l'engagea à recevoir, 1°. la Principalité du College *des Bons Enfans*, 2°. la direction des Prêtres qui s'y retireroient pour s'appliquer aux Miſſions, & 3°. & en leur nom les fondations de ſa Famille dont on vient de parler. Le Contract fut paſſé environ 1625. Cette aſſociation de Prêtres Miſſionaires fut approuvée par Urbain VIII. & confirmée une ſeconde fois par Loüis XIII. en 1632. Plus de 140. Miſſions en moins de 7. ans avoient aſſez prouvé l'utilité de l'Inſtitution. Cette année là *André Duval* ancien Docteur de Sorbonne détermina *Vincent* à recevoir les offres de M. *Adrien Le Bon* Chanoine régulier de St. Auguſtin, qui ceda à M. *Vincent* & à ſes Prêtres la Maiſon de St. *Lazare*, four-

ce de tant de biens. A meſure que *Vincent* trouva des beſoins, il inſtitua des Societez pour y ſubvenir ; entre leſquelles les Séminaires, pour les Diocéſes ; les Sœurs de la Charité, pour les pauvres malades ; les Aſſociations de Dames, pour diverſes bonnes œuvres tiennent un rang conſiderable. *S. François de Sales* & la Mere *de Chantal* le choiſirent pour premier Supérieur & Directeur Spirituel des Filles de la Viſitation nouvellement établies à Paris & à St. Denis : employ qu'il a exercé pendant 38. ans avec toute ſorte de benedictions. Loüis XIII. déſira de l'avoir auprès de ſa perſonne en ſa derniére maladie, & la Reine Mere l'appella au Conſeil du Roi pour les affaires Eccléſiaſtiques. Il étoit de moyenne ſtature & bien pris dans ſa taille, il avoit l'œil vif, le regard doux, le front large, la tête groſſe : ſon port étoit grave, ſon accueil gracieux, ſa contenance ſans affectation ; il étoit d'une complexion robuſte, d'un temperamment bilieux & ſanguin ; c'étoit un homme d'un grand ſens, actif, & pénétrant, qui pourtant ſe dé-

fioit de ſes lumiéres & laiſſoit meurir ſes entrepriſes. Il mourut en 1660. canoniſé, pour le dire ainſi, par la voix du Peuple, & avec cette haute & conſtante réputation de Sainteté qui a toûjours paru un pronoſtique certain de l'honneur, qu'il reçut le 14. du mois de Juillet 1729. lorſque N. S. P. le Pape *Benoit* XIII. après les examens requis prononça qu'il conſte des Miracles du Serviteur de Dieu *Vincent de Paul*, & ordonna de dreſſer & de publier le Décret de ſa Béatification pour être faite inceſſamment.

Dans l'autre Abregé qu'on a appellé celui de ſes Vertus, & qui eſt par conſéquent le véritable abrégé de ſa Vie; on rapporte à chaque Vertu particuliére quelques-uns des exemples qu'il en a donnez. On rapproche ainſi pluſieurs preuves de ſon attachement à la Foy, „ Il avoit connu „ très-particuliérement, dit-on page „ 48. quelques-uns des principaux „ Sectateurs du Janſeniſme; mais les „ efforts qu'ils firent pour l'attirer à „ leurs ſentimens, & par ce moyen „ les faire paſſer dans ſa Congréga-

» tion furent inutiles ; car il eut toû-
» jours horreur de leur Doctrine. Il
» n'eſt pas poſſible de rapporter ici,
» tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fit
» pour les ramener, pour procurer la
» condamnation de leurs erreurs,
» pour les engager à y acquieſcer,
» pour préſerver de leurs mauvais
» ſentimens ſa Communauté & les
» Monaſteres dont il avoit la condui-
» te, & pour empêcher, pendant les
» dix ans qu'il fut dans le Conſeil du
» Roy, qu'on ne mît dans les Béné-
» fices, des perſonnes ſuſpectes de
» nouvelles Opinions ». L'Ecrivain rapporte le témoignage que le Bienheureux Vincent de Paul rendit de l'*Abbé de St. Cyran* à Mr. François *Palu* Evêque d'Heliopolis & Vicaire Apoſtolique dans le Tunkin : « Voici,
» dit-il page 51. les paroles de l'atteſ-
» tation de ce Prélat en datte du 5.
» Septembre 1668. dont l'Original
» eſt encore entre les mains de Son
» E. M. le Cardinal *de Polignac*, Po-
» nent ou Rapporteur de la cauſe de
» la Béatification du Serviteur de
» Dieu. Cette atteſtation a fait une
» partie principale du procès, & eſt

„ imprimée plus au long dans le Re-„ cueil des Piéces preſentées à la Con-„ grégation générale tenuë devant N. „ S. Pere le Pape le 16. Septembre „ 1727 „ . Et ce qu'on va lire eſt tiré mot à mot de cet imprimé. „ Etant „ allé à St. Lazare en l'année 1660. „ rendre viſite à M. *Vincent* , il me „ parla fort au long des mauvais ſen-„ timens de feu l'Abbé *de St. Cyran.* „ Un jour , me dit il , qu'il avançoit „ certaines Propoſitions Hérétiques , „ je lui répréſentai qu'il entroit dans „ les ſentimens de *Calvin*. Calvin , „ me répondit-il , a fort bien attaqué „ l'Egliſe , mais il s'eſt mal défendu. „ Cet Abbé , continua M. *Vincent* , „ n'avoit ni eſtime , ni reſpect pour „ le Concile de Trente ; ce n'avoit „ été , ſelon lui , qu'une Aſſemblée „ de Religieux. Il m'ajoûta , que ce „ qui lui faiſoit plus d'horreur eſt que „ cet Abbé lui dit un jour , que dans „ ſa méditation , Dieu lui avoit fait „ voir clairement qu'il n'agréoit plus „ ſon Egliſe , telle qu'elle étoit , & „ que ceux qui entreprendroient de „ la deffendre , iroient formellement „ contre la volonté Divine. Enfin ,

» dit Mr. *Vincent*, je vous proteste
» que vous ne vites jamais homme
» aussi superbe, ni aussi attaché à son
» propre sens ».

L'Auteur de l'Abregé renvoye les Lecteurs qui voudront être plus amplement instruits sur ce point, à quelques endroits de la Vie de *Vincent de Paul* écrite par M. l'Evêque de Rhodez ; là on trouve entre autres cet Extrait d'une conversation de M *Vincent* avec Mr. l'*Abbé de St. Cyran*, qui sert beaucoup pour l'intelligence des matiéres ; » Un autre jour, dit
» M. *Abelly*, M. *Vincent* après avoir
» célébré la Messe en l'Eglise de No-
» tre-Dame, étant allé visiter le mê-
» me Abbé, il le trouva enfermé
» dans son Cabinet ; d'où étant sorti
» quelque tems après, M. *Vincent* lui
» dit en souriant, avec sa douceur & ci-
» vilité ordinaire ; Avouez, Mr. que
» vous venez d'écrire quelque chose
» de ce que Dieu vous a donné en
» vôtre Oraison du Matin. A quoi
» l'Abbé, après l'avoir convié de
» s'asseoir, répondit : Je vous con-
» fesse que Dieu m'a donné & me
» donne de grandes lumiéres. Il m'a

» fait connoître qu'il *n'y a plus d'Egli-*
» *ſe*. Et ſur ce qu'il vit Mr. *Vincent*
» tout ſurpris de ce diſcours, il re-
» prit : *Non, il n'y a plus d'Egliſe*.
» Dieu m'a fait connoître qu'il y a
» plus de cinq ou ſix cens ans qu'il
» n'y a plus d'Egliſe. Avant cela l'E-
» gliſe étoit comme un grand Fleuve
» qui avoit ſes eaux claires : mais
» maintenant ce qui nous ſemble l'E-
» gliſe n'eſt plus que de la bourbe :
» le lit de cette belle Riviére eſt en-
» core le même, mais ce ne ſont pas
» les mêmes eaux. Quoi, Monſieur,
» lui dit Mr. *Vincent*, voulez-vous
» plûtôt croire vos ſentimens parti-
» culiers, que la parole de Notre-
» Seigneur Jeſus-Chriſt, lequel a dit
» qu'il édifieroit ſon Egliſe ſur la
» pierre, & que les portes de l'Enfer
» ne prévaudroient point contre elle.
» L'Egliſe eſt ſon Epouſe, il ne l'a-
» bandonnera jamais; & le Saint-Eſ-
» prit l'aſſiſte toûjours. Cet Abbé lui
» répondit, Il eſt vrai que Jeſus a
» édifié ſon Egliſe ſur la pierre; mais
» il y a tems d'édifier, & tems de
» détruire. Elle étoit ſon Epouſe;
» mais c'eſt maintenant une Adulte-

 re

„ re & une Proſtituée ; c'eſt pour-
„ quoi il l'a répudiée, & il veut qu'-
„ on lui en ſubſtituë une autre qui
„ lui ſera fidelle. Monſieur *Vincent*
„ lui ayant répliqué qu'il s'éloignoit
„ fort du reſpect qu'il devoit à la vé-
„ rité, ajoûta qu'il ſe devoit entiére-
„ ment défier de ſon propre eſprit,
„ qui étoit ſi préoccupé de mauvais
„ ſentimens. Et après quelques con-
„ teſtations ils ſe ſéparerent „. Enfin
on inſinuë qu'il ſe prépare une nouvelle Vie du Bienheureux Inſtituteur, dans laquelle on raſſemblera beaucoup d'autres preuves de l'éloignement qu'il témoigna pour les nouveautez, & du zéle avec lequel il travailla pour les écarter pour toûjours de ſa Congrégation : en effet on a découvert des Lettres de lui fort expreſſes ſur ce ſujet, dont deux ont été imprimées dans ces *Memoires.*

De Venise. On trouve curieuſe la Diſſertation nouvelle du P. de *Roſſi* Dominicain *de unâ ſententiâ damnationis in Acacium Epiſcopum Conſtantinopolitanum poſt quinquennium ſilentii lata in Synodo Romanâ Felicis*

Papæ III. On y donne du jour à beaucoup de traits de l'Histoire de ce fameux *Acace* par une Lettre qu'on prétend être de *Felix III.* & qu'on a depuis peu publiee sur un Manuscrit de Verone. 1729. in 8°. chez *Favarina.*

DE PARIS. Le dix-neuviéme Recueil de *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Pays étrangers par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus* se distribuë chez le *Clerc* près le Pont S. Michel, & chez le *Mercier* près la Fontaine St. Severin. Dès la Lettre préliminaire par laquelle le Pere du *Halde* adresse cet Ouvrage de ses soins aux Peres de la Compagnie, on est informé de l'état de l'Eglise en Chine, si interessant aujourd'hui pour tout le Christianisme. On en a des Memoires détaillez dans la premiére Lettre qui est du Pere *Parennin*: la seconde écrite par le même Pere est l'Histoire d'une Ambassade du Roi de Portugal à l'Empereur Chinois d'autant plus curieuse, qu'il est extraordinaire de voir en cette Cour là un Ambassadeur d'Europe. La Lettre du Pere *Constancin* qui suit

eſt une continuation de l'Hiſtoire du Gouvernement Chinois recueillie des Gazettes de ce Pays, qui ſont un monument hiſtorique & périodique très-ſérieux & très inſtructif. Le Pere Fauque dans la Lettre ſuivante entretient ſon Lecteur de l'Egliſe Naiſſante de la Guyane, & de divers projets pour ſon accroiſſement & ſa ſolidité. Le Pere *de Premare* traite ſçavamment & avec critique, dans la derniére Lettre, divers points d'érudition & des Antiquitez Chinoiſes.

DE TREVOUX. Notre Extrait du *Rudimenta Hiſtorica* au mois de Fevrier dernier, a engagé un Auteur habile & zélé à les rendre en notre Langue. Ainſi le Public en aura dans peu une Traduction de la même main, dont il a ſi bien reçû celles de *la Providence* & du *Timothée* de SALVIEN. En 1701. & 1704. Celle *des Actes des premiers Martyrs* d'après le Latin de Dom *Ruinart*, en 1708; celle *des Inſtitutions Divines* de *Lactance* en 1708; celle de la Vie du Frere Arſene de Janſon, auparavant Comte de Roſemberg mort en 1710. Religieux de la Trappe dans l'Ab-

baye de Bonsolas en Toscane, écrite en Italien ; en 1711 : celle des Exercices Spirituels de St. *Ignace*, ou Retraite de huit jours composée en Espagnol par le Pere *Izquierdo* en 1711 ; celle du choix d'une Religion ou des marqués auxquelles ont peut connoître la véritable, Traité Latin du Pere *Lessius*, en 1715, & celle de l'Histoire générale des Gots du Latin de *Jornandez* en 1703. On peut prendre d'autant plus de confiance à la Traduction de Mr. l'Abbé DROUET DE MAUPERTUYS, qu'on sçait qu'il est lui-même bon Auteur ; ainsi que le témoignent les Livres de sa Composition répandus dans le monde & dans les Solitudes ; *Histoire de la Réforme de l'Abbaye de Sept-fons*, en 1702. *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne* en 1708. *Eloges Historiques* des Rois & Princes Souverains qui régnoient en Europe à la fin du dernier Siécle en 1702. Les *Avantures* d'Euphormion, Histoire Satirique en 1711. & 1713. » *Les Sentimens d'un Chré-* » *tien* touché d'un véritable amour » de Dieu, tirez de divers Passages de » l'Ecriture Sainte & exprimez sous

diverses figures en taille-douce en 1722. Ses *Pensées Chrétiennes & Morales* sur divers Textes de l'Evangile, en 1703. Ses *Prieres* pour le tems de l'affliction & des calamitez publiques en 1709. Traité de la *Vénération* renduë aux Reliques des Saints selon l'Esprit de l'Eglise & purgé de toute superstition populaire en 1712, & celui des *Confréries érigées en l'honneur des Saints* en 1714. Outre qu'il convient de rassembler dans une même Liste les Ouvrages détachez des Auteurs, qui ont fourni avec honneur une longue cariére dans la Litterature; il étoit d'autant plus à propos de le faire en ce tems, que notre Auteur a souvent omis & même évité de se faire connoître à la tête de ses Ouvrages. Le 19. a pour Titre *La Femme foible*, & il avoit été précedé du Livre intitulé le *Commerce dangereux.*

De Venise. Le premier Volume de l'Histoire Byzantine entreprise par *Javarina* est en vente chez lui sous le titre *de Bysantinæ Historiæ Scriptoribus: Editio secunda, ad Lupar æam fideliter expressa, sub felicissimis Philippi V. Hispaniarum & Indiarum*

Regis Catholici Auspiciis. In folio, 1729.

DE PARIS. On a publié en François deux Lettres que Mr. BUCKLEY avoit écrites en Anglois au commencement & à la fin de 1728. à Mr. *Mead* Docteur en Medecine, sur la nouvelle Edition que ce Libraire prépare de l'Histoire de Mr. DE THOU. Cette Lettre nous retrace toute l'Histoire Litteraire de cet Ouvrage, & fait sentir les avantages & la nécessité de la nouvelle Edition. On y a joint un projet dans lequel on rend compte des soins & des précautions de l'Editeur : on donne aussi, en une feüille, un Modéle de l'Impression du Texte & des Notes, qu'on a commencé à mettre sous Presse. La multitude & la distinction des Souscripteurs, dont la Liste Alphabetique fait partie de cet Imprimé, est un beau témoignage de la confiance que l'on a en la capacité, & à la probité & l'application de l'Editeur.

DE GENÉVE. L'Histoire de Genêve étoit achevée d'imprimer dès le mois de Juillet ; la publication n'en a été retardée que par la nécessité ab-

ſoluë d'une Carte qui manquoit. Nulle des Cartes du Pays, ſoit qu'elles ayent été gravées en France, ou en Hollande, ou en Piedmont, n'étoit juſte, ni ne donnoit exactement les ſinuoſitez du Lac. Le tems du retardement a été employé à dreſſer & à graver celle qu'on leur ſubſtituë. Les autres Planches qui entrent dans l'Ouvrage ſont premiérement, deux vûës de la Ville, l'une du côté du Midy, l'autre du côté du Septentrion; ſecondement, 59. Sceaux, tels qu'ils pendent aux Actes; Troiſiémement, le Plan de Genêve ancienne, different de celui qu'avoit donné Mr. *Spon*; quatriémement, les Monnoyes Antiques de Genêve, cinquiémement, la Carte du Retranchement que Jules Ceſar fit faire contre les Helvetiens. Pour ce qui regarde l'Hiſtoire même; on a pris pour Texte celle de *Spon*; il a été étendu & corrigé par le moyen de Notes très-amples. Les premiéres regardent l'établiſſement du Chriſtianiſme & la domination des anciens Rois de Bourgogne ſur ce Pays; elles ſont de Mr. *Abauzit*: d'autres ſont tirées des Ac-

tes & dés Registres publics ; les Procedures faites contre des Personnes qui ont un nom dans l'Histoire, sont tirées des Procès mêmes ; le Corps de l'Histoire est suivi de 75. Actes, qui lui servent de preuves : on voit ensuite une Dissertation sur le lieu où étoient les Retranchemens de *Cesar* ; puis une autre Dissertation sur la Colonie Equestre : les Inscriptions viennent après ; les unes ont été recueillies par Mr. *Spon* ; on a depuis trouvé les autres ; auxquelles Mr. *Abauzit* a joint ses Remarques & trois Dissertations. On rapporte une Enquête faite par ordre du Pape en 1219. contre un Evêque de Genêve : l'original se garde dans les Archives : Mr. *Abauzit* l'a éclairci par des Notes : cette Piéce sert à prouver un grand nombre de faits de l'Histoire, on y apprend aussi les Mœurs & les Coûtumes de ce tems-là. Une autre piéce qui est rapportée, & dont l'Original est aussi dans les Archives, c'est une Lettre du Cardinal de *Chalans*, où se trouve une Requête d'Amé VIII. Duc de Savoye au Pape ; par laquelle ce Prince demande la Jurisdiction tempo-

relle sur Genêve. Il ne fut pas écouté; mais il revint à la charge onze ans après. Cette Lettre est accompagnée de Notes qui ont été faites dès ce tems-là. Enfin l'Ouvrage est terminé par des Remarques de feu Mr. *Fatio de Duilliers* sur l'Histoire naturelle des environs du Lac. Il consistera en deux Volumes in 4°. du prix de 24. liv. rendus à Paris, & en quatre Volumes in 12. du prix de 16. liv. & de plus petit Caractére.

De Paris. *Memoire sur l'Article du Livre du Pere Simplicien qui parle de la Branche de Messieurs de Montmorenci-Chateaubrun*, in 4°. pages 19. Ce *Memoire* est fait pour redresser dans l'Histoire Chronologique & Genealogique du Pere *Anselme*, revûë par le Pere *Simplicien*, un Article dont les expressions peuvent, par de certaines ambiguitez, paroître captieuses aux Lecteurs instruits, surprendre les autres, & préjudicier à des personnes d'un nom très-respectable. Il nous suffit, pour l'intérêt de l'Histoire, de former l'Article sous la direction du Memoire qui énonce les preuves. L'Article ainsi

rédigé ſera l'extrait du *Memoire.* François de Montmorenci, Marquis de Chateaubrun, Aïeul de celui qui aujourd'hui porte ce nom, étoit le ſecond fils d'Anne de *Montmorenci*, Baron de Foſſeux : il avoit embraſſé d'abord l'Etat Eccleſiaſtique, dans lequel néanmoins il ne prit aucun engagement : Il eut de Catherine Roger pluſieurs enfans qui furent légitimez par le Mariage célébré entre les pere & mere le 26. Juin 1640. L'Etat de ces enfans ayant été conteſté, il fut jugé par un Arrêt contradictoire & définitif du Parlement de Toulouſe le 12. Decembre 1656. qu'il n'y avoit point d'abus dans le Mariage des Marquis de *Chateaubrun* & de Catherine *Roger*; leurs enfans maintenus dans la proprieté, poſſeſſion & jouiſſance de tous les biens de la ſucceſſion du Marquis de *Chateaubrun* leur pere, comme auſſi dans le droit & faculté de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Montmorenci*, avec inhibition & deffenſe à tous de les troubler à peine de dix mille livres de dommages & interêts. Dans quelques Procedures qui ſurvinrent, les

enfans du Marquis de *Chateaubrun* ayant été qualifiez de *soi-disans Montmorenci*, la radiation de cette expression, qu'ils regarderent comme contraire à la légitimité de leur naissance, fut ordonné par deux Arrêts consécutifs du 8. & du 16. Fevrier 1657. Sa Majesté par Arrêt du Conseil du 20. Fevrier 1669. reserve à Trabot l'examen de la Noblesse de Messieurs de *Montmorenci-Chateaubrun*, mais sans qu'il puisse contester la validité de l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 15. Decembre 1656. François de *Montmorenci* Marquis de *Chateaubrun* laissa de son Mariage avec Catherine *Roger*, plusieurs enfans, l'aîné desquels se nomma comme lui, François de *Montmorenci* Marquis de *Chateaubrun*. Celui-ci épousa Marie de *Strozzi* d'une des plus anciennes Maisons de Florence & des plus distinguées par les grands Hommes qu'elle a produits. Philippe *Strozzi* qui fut fait Général de l'Infanterie en France, & Chevalier des Ordres du Roi, étoit fils de Pierre *Strozzi* Maréchal de France, & avoit pour sixiéme Ayeul un *Lozus* qui

étoit Gonfalonier de Florence en l'année 1312.

De ce Mariage de François de *Montmorenci* Marquis de *Chateaubrun*, second du Nom, avec Marie de Strozzi, est né le Marquis de *Montmorenci-Chateaubrun*, qui vit aujourd'hui. Il a d'abord été Mousquetaire ; il a acheté quelque tems après la Cornette du Commissaire Général de la Cavalerie, & il a fait une Compagnie de Cavalerie qui fut incorporée dans le Regiment de *Duras*. Le feu Roi Loüis XIV. lui accorda dans la suite par une distinction très-singuliére, la Commission de Colonel, lorsqu'il n'avoit encore que le Grade de Capitaine. Il lui donna la Croix de St. Loüis, & ensuite deux mille livres de Pension sur le Thresor Royal. Le Marquis de *Montmorenci* a eu depuis une autre Pension de douze cents livres aussi sur le Thrésor Royal, & une de deux mille livres sur l'Evêché de Bayeux. Il a eu le Regiment du *Mayne* Cavalerie ; il a été fait Brigadier. Feu Mr. le Prince de Conti ayant désiré de l'avoir auprès de sa Personne, il ac-

cepta la Place de premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince; il a eu depuis celle de premier Ecuyer, qui devint vacante, & que le Prince lui offrit.

De Londres. L'*Histoire de Mahomed* par Mr. le Comte de Boulainvilliers va paroître, elle est divisée en trois Livres dont les deux premiers sont entiérement de cet Auteur, le troisiéme qu'il avoit laissé imparfait a été suppléé en partie par une personne versée dans les Ecrits Arabes, qui en a même traduit un depuis peu. On promet pour la premiére Partie une belle Description de l'Arabie, une Relation des mœurs des Arabes; un Abregé de l'Histoire ancienne du Pays, avec des Réfléxions sur la Religion Mahometane & sur les Coûtumes établies chez les Musulmans, enfin une Description des Villes de *la Mecque* & de *Medine*; la seconde Partie contient la Généalogie & la Vie de *Mahomed* jusqu'à l'Epoque appellée par les Musulmans *Egire*, avec le détail des moyens que *Mahomed* a employez pour former une nouvelle Religion, s'en faire dé-

clarer le Prophete, & se rendre Monarque de l'Arabie. Le troisiéme Livre comprend l'Histoire de *Mahomed* depuis l'*Egire* jusqu'à sa mort. in 4°. Le prix est d'une demie Guinée pour le petit papier, & d'une Guinée pour le grand. Chez *Innys, Prevôt, du Noyer, Brindlei*, &c.

De Londres. C'est M. Guillaume *Wekett* qui a fait *Regni Angliæ sub Imperio Serenissimæ & Potentissimæ Reginæ Elizabethæ Religio & Gubernatio Ecclesiastica.*

Mathematiques.

Réponse du P. D. L. M. au P. C.

Voyez Septembre, pag. 1700.

Premiére *Proposition*. Le Paradoxe en question n'a jamais été démontré.

Démonstration. La Démonstration n'a jamais paru, les raisons qu'apporte ce Pere, & les Authoritez qu'il cite, ne le démontrent point. Donc le Paradoxe n'a jamais été démontré. C. Q. F. D.

Seconde *Proposition*. Je n'ai jamais approuvé le Paradoxe du P. C.

Decembre 1729.

Démonſtration. Le Paradoxe du P. C. roule ſur la ſuite fractionnaire, & non ſur la ſuite des dénominateurs; or j'ai toûjours dit, que le Paradoxe roulant ſur la ſuite fractionnaire, je ne pouvois l'approuver ni l'adopter; au lieu que je ne le déſapprouverois pas s'il rouloit ſur la ſuite des Dénominateurs. Donc je n'ai jamais approuvé le Paradoxe. C. Q. F. D.

Troiſiéme *Propoſition.* Les Points ſur leſquels je diſpute, ne ſont point étrangers au ſujet, mais eſſentiels.

Démonſtration. Montrer que la ſomme de la ſuite fractionnaire eſt finie; que dans cette ſuite il n'y a point de progreſſion; & enfin, que ce qui convient à la ſuite des Dénominateurs, ne convient point à la ſuite fractionnaire, c'eſt traiter des points eſſentiels au ſujet; or c'eſt ce que j'ai démontré dans ma *Diſſertation.* Donc les Points ſur leſquels je diſpute ſont eſſentiels au ſujet. C. Q. F. D.

Quatriéme *Propoſition.* L'Auteur du Paradoxe a tort de dire qu'il ſe trouve de la contradiction dans mes Propoſitions.

Decembre 1729.

Démonstration. 1°. Mes Propositions sont bien démontrées & vrayes conséquemment ; or des Propositions vrayes ne peuvent pas être contradictoires. 2°. Ce Pere n'a pû en montrer la contradiction puisqu'il ne l'a pas fait, donc il a tort de dire qu'il s'y en trouvoit. C. Q. F. D.

Cinquiéme *Proposition*. Il n'a pas plus de sujet, de dire que j'attaque *Bernoulli* & les autres Geometres.

Démonstration. Dans ma *Dissertation* je ne fais point mention de *Bernoulli* ni des autres Géometres, lorsque je démontre que la somme de la suite fractionnaire est finie. Le Défenseur du *Paradoxe* a donc eu tort de dire que j'attaque Bernoulli & les autres Géometres. C. Q. F. D.

Sixiéme *Proposition*. Le P. C. s'est trompé en croyant voir de l'erreur dans ma quatriéme Proposition.

Démonstration. 1°. Ce Pere dit que je me sers d'une réduction fautive & inusitée, & dans ma Proposition je ne me sers d'aucune réduction ; ce Pere n'a donc pas bien pris la Proposition, qu'il a censurée. 2°. Les termes qu'il veut substituer à la

place des miens, conduisent à l'erreur. 3°. Les termes de la premiére ligne horizontale sont comme 4.2.1. ceux de la seconde ligne comme 9. 3. 1. ceux de la troisiéme ligne comme 16. 4. 1. Cela est clair comme le jour. Si l'on joint les deux premiéres lignes, la somme des deux premiers termes sera 4. 9. 13. La somme des deux suivans sera 2. 3. 5. celle des deux suivans sera 1. 1. 2. Cela ne peut pas se nier; or 13. a plus grande raison à 5. que 5. à 2. Pour peu qu'on soit Géometre, on perce tout cela d'un coup d'œil. Donc ma quatriéme Proposition est évidente, donc le P. C. s'est trompé en croyant y voir de l'erreur. C. Q. F. D.

Septiéme *Proposition.* La septiéme Proposition du Pere C. est absolument fausse.

Démonstration. La Proposition que ce Pere dit être fausse, est démontrée vraye dans ma Dissertation, par une suite de Propositions si claires, que ce Pere n'a pû en détruire aucune. Donc il a tort de dire que cette Proposition soit fausse.

A l'égard du principe que ce Pere

dit être ruïneux, le voici. Tout nombre infini multiplié par lui-même, produit un infini quarré, cela eſt évident. Donc tout nombre qui n'eſt pas un infini quarré n'a point pour racine quarrée un nombre infini; cette concluſion ne peut pas ſe nier, donc mon principe eſt vrai, donc la ſeptiéme Propoſition du Pere C. eſt fauſſe. C. Q. F. D.

Huitiéme *Propoſition.* Le P. C. s'eſt mépris dans ſa huitiéme Propoſition.

Démonſtration. Ce Pere condamne une Propoſition parce qu'elle eſt énoncée en paſſant & ſans preuve; mais, on peut énoncer en paſſant, une Propoſition vraye & qu'on ne s'arrête point à prouver. Ce Pere s'eſt donc mépris, quand il a conclu qu'une Propoſition eſt fauſſe parce qu'elle eſt énoncée en paſſant & ſans preuve. C. Q. F. D.

Neuviéme *Propoſition.* Dans la derniére Propoſition du P. C. il ſe trouve pluſieurs Articles faux.

Démonſtration. 1°. Je n'ai jamais pris de part à ſa querelle avec M. F. ſur les ſeries, 1, 1, 1, & $\frac{1}{1}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ Mais, puiſque ce Pere veut qu'on par-

le de ces ſeries, voici comme je raiſonne. Selon le Pere C. ces deux ſeries ſont inégales, donc la difference qui ſe trouve entre ces deux ſeries doit être infiniment petite. Or la difference de ces deux ſeries, eſt la ſomme de la ſuite fractionaire à une unité près. Donc la ſomme de la ſuite fractionaire eſt infiniment petite par rapport à ces ſeries; mais une grandeur infiniment petite par rapport à des infinis ſimples, ne peut pas être infinie, cela eſt évident : donc la ſomme de la ſuite fractionaire, n'eſt pas infinie, mais finie, comme je l'ai démontré dans ma Diſſertation. 2°. Ce que j'ai dit de l'Hyperbole paroîtra démontré à ceux qui ſçavent les proprietez des ſections coniques, & montre en même tems que la ſuppoſition du P. C. étoit illégitime.

3°. Quelque effort que faſſe ce Pere, il ne trouvera point de contradiction dans mes termes ; ces paroles *finis* ou *infinis*, montrent ſeulement que quand bien même, on accorderoit à ce Pere, que les trois eſpaces en queſtion fuſſent infinis, ce que je n'ai jamais accordé, il ne s'enſuivroit

pas, qu'il s'y rencontrât des infinis de differente espéce, comme ce Pere le vouloit persuader. Il est donc clair que la derniére Proposition de ce Pere contient plusieurs Articles faux. C. Q F. D.

PHYSIQUE. MEDECINE.

D'AMSTERDAM. M. BOURGUET vient de donner chez François l'Honoré des Lettres *Philosophiques* sur la formation des Sels & des Crystaux, & sur la génération & le mecanisme organique des Plantes & des Animaux, à l'occasion de la pierre Belemnite & de la pierre Lenticulaire; avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Ces quatre Lettres sont addressées à Mr. J. *Scheuchzer*.

DE LONDRES. M. DURAND, au College de *Gresham* Membre de la Societé Royale, a composé & distribué l'*Histoire naturelle de l'Or & de l'Argent* extraite de *Pline* le Naturaliste, L. 33. avec un Supplément à l'Histoire de l'Or. Vol in fol.

DE PARIS. Un *Essai d'optique sur la gradation de la lumiére* composé par

M. BOUGUER. Se vend chez *Jombart* ruë Saint Jacques.

DE LONDRES. M. BRADLEY Professeur de Botanique dans l'Université de *Cambridge* & Membre de la Societé Royale, a donné chez J. *Roberts* & Robert *Montagu* sa „ Recherche Philosophique sur le grand „ Hyver dernier, la rareté & la cher„ té des denrées, la cause des mala„ dies qui ont été violentes en ce „ tems-là, soutenuë de plusieurs Lettres de Medecins, &c.

L'Ouvrage autrefois imprimé à Padouë *Petri* DE MARCHETTIS *Philosophi ac Medici Patavini Observationum Medico-Chirurgicarum rariorum Sylloge.*

GEOGRAPHIE. POESIE.

DE VENISE. Le P. ORLADDI Dominicain a imprimé à Florence *Orbis Sacer & profanus illustratus.*

DE PARIS. M. RICHER déja connu par diverses Poësies, dont il est parlé dans les Mémoires de Trevoux en 1717. & 1722. vient d'en compo-

ſer dans un nouvexu genre dont on voit par ſa Préface qu'il connoit toutes les beautez ; il donne cinq Livres de Fables Françoiſes. Chez Etienne *Ganeau* ruë St. Jacques in 8°. page 226.

ARTICLE CXX.

TABLE DES LIVRES EXtraits & des Dissertations données dans ces Memoires pendant l'année 1729.

RELIGION. OU ECRITURE SAINTE. PERES. THEOLOGIE. CAS DE CONSCIENCE. MORALE CHRÉTIENNE. DISCIPLINE ÉCCLESIASTIQUE.

LE Livre de Job *selon la Vulgate. Paraphrase avec des Remarques, par le R. P.* Hardouin D. L. C. D. J. *Octobre,* pag. 1852

Le Livre de Judith *avec des Réflexions Morales sur tous les Versets, & des Notes Critiques sur les endroits les plus difficiles, par le* P. A. J. de la Neuville D. L. C. D. J. *Janv.* p. 133

L'Apparition du Sauveur dans la Galilée, dont parlent S. Matthieu & S. Marc, expliquée par le R. P. Hardouin D. L. C. D. J. *Octobre.* p. 1763

Paraphrase de l'Ecclésiaste, *avec des Remarques. Par le* P. Hardouin, D. L. C. D. J. *Mars.* p. 446

Explication des mots Urim & Thummim. *Par le* R. P. Hardouin D. L. C. D. J. *Avril.* p. 627

Traduction du Livre de Tertullien, *de la* premiére Prescription des Hérêtiques. *Mars.* p. 454

Traité de Tertullien des Prescriptions contre les Héréiques, *traduit en François avec des Remarques.* Juin. pag. 1083

La vraye & la fausse Religion *par forme d'entretiens entre un Religieux & un Protestant, qui doutant de sa Religion, medite son retour dans l'Eglise Romaine. Par le* R. P. Ch. P. de St. Benoît, Carme. *Fevrier.* p. 197

Conferenze Pastorali, &c. *Ou, Conférences instructives sur la Réligion Chrétienne avec une Juive, par Monseigneur Trevisani Patrice Venitien, auparavant Evêque de Ceneda, & presentement de Verone, Ouvrage dédié au Pape Benoit XIII. imprimé à Rome l'an* 1728. Decembre. p. 2162

La Vérité de la Religion Chrétienne, démontrée par la Résurrection de Jesus-Christ *traduite de l'Anglois.* Juin. p. 986

Entretien d'un Catholique avec un

Janseniste. A Geneve. Mars. pag. 454

S. Ignatii Hyacinti 'Amat de Graveson *Sacræ Facultatis Parisiensis Doctoris... Ordinis Prædicatorum* , Epistolæ *ad amicum Scriptæ Theologico-Historico Polemicæ , in quibus Doctrina de Gratiâ seipsâ efficaci , & de Prædestinatione gratuitâ ad gloriam antè prævisionem meritorum contra Scholæ Thomisticæ Adversarios asseritur ac vindicatur. May.* p. 915

Lettre de S. François de Sales *au P.* Lessius D. L. C. D J. *en faveur du sentiment de ce Pere pour la Prédestination , aprés la prévision des œuvres. Pour servir de réponse au Pere* Graveson. *Juillet.* p. 1305

Traité Theologique sur la forme de la Consecration de l'Eucharistie , où l'on démontre par l'unanimité des Ecoles , par la Tradition de l'Eglise Latine & Grecque , par la définition de plusieurs Conciles & par la pratique constante de l'Eglise Universelle , la nouveauté du sentiment des Grecs Modernes , & du R. P. Le Brun *Prétre de l'Oratoire : avec une Histoire détaillée de la Décision du Concile de Florence , & un Examen des Liturgies Orienta-*

les. Par le R. P. Bougeant *de la Compagnie de Jesus. Août.* p. 1447 : *Septembre.* p. 1644

Lettres Critiques & Dogmatiques addressées à M. J. Alph. Turretin, *Ministre & Professeur à Genéve, au sujet de son Livre intitulé* Nubes Testium. *Avril.* p. 722

Claudii La Croix S. I. *Theologia Moralis.* in fol. *Août.* p 1481

Dissertazione Dogmatica è Morale Contro l'Uso materiale delle Parole, &c. C'est à-dire, Dissertation Dogmatique & Morale contre l'usage matériel des paroles : dans laquelle on fait voir par la Tradition des Peres & d'autres anciens Ecrivains, que les Loix de la Republique ne peuvent ôter aux paroles, même dans les cas d'une pressante ou d'une extrême nécessité, leur signification naturelle. Par le P. L. E. Joseph Augustin Orsi *, de la Congrégation de St. Marc de Florence, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, dediée à Notre St. P. le Pape* Benoît XIII. *du même Ordre. Août.* p. 1419

Allegazione in Difesa, &c. C'est-à-dire : Deffense du P. Charles Ambroise Cattaneo, *contre la Dissertation du P.*

Orsi. Août. page 1436

Lettera di un Cavaliere, &c. *Lettre d'un Cavalier à l'Auteur Anonyme de la Défense du P. Charles Ambr.* Cattaneo. *Novembre.* p. 2053

L'Apologista, &c. *Ou l'Apologiste du P.* Cattaneo, *contre la Replique du P.* Orsi. *Novembre.* Ibid.

Avertense di S. Carlo per li Confessori, &c.... *Avertissemens de St.* Charles *avec un Recueil des Canons Penitentiaux. A Venise. May.* p. 907

La Conversion de l'Angleterre au Christianisme, comparée avec sa prétenduë Réformation. Ouvrage traduit de l'Anglois par le R. P. Niceron Barnabite *Novembre.* p. 1951

Traité de la Charité envers le Prochain, & de ses vrais caracteres tiré des Livres Saints, dans lequel on expose, par les propres paroles de l'Ecriture Sainte, nos devoirs généraux & particuliers à l'égard du Prochain : dédié à la Reine, par Monsieur Claude le Pelletier, *Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Rheims. Avril.* p. 736

L'Artisan Chrétien & les devoirs des personnes d'une condition mediocre. Par le Pere G. S. Mondran *de la Com-*

pagnie de Jesus. Août. page 1471

Heures ou Prieres Chrétiennes, contenant tous les Exercices ordinaires du Chrétien, avec un Abregé de nôtre créançe. Par le R. Pere Jean Croiset. *Septembre.* p 1694

Réponse de Monsieur l'Abbé Sauveau, *Doyen de Maintenon, à la Lettre de Mr. l'Abbé* de Cherei, *au sujet du Projet d'un nouveau Breviaire & d'un nouveau Missel à l'usage du Diocese de Chartres.*

Réfutation *de cette Réponse. Août.* pag. 1475

Memoire du Promoteur de la Foi, adressé à la Sacrée Congregation des Rits, sur la question, si l'on donneroit une place à Saint Joseph *dans les grandes Litanies de l'Eglise, & quelle place on lui donneroit. Mars.* p. 536

Nouveaux Systêmes Ecclésiastiques: l'un pour le Chant, l'autre pour le Breviaire, Avril. p. 756

Histoire Sacrée et Profane: Générale, Particuliére, Politique, Litteraire.

Rerum Italicarum Scriptores, &c. *C'est-à-dire, Suite du Recueil Latin* Decembre 1729.

des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, depuis le sixiéme jusques au seiziéme siécle Par Mr. Muratori, & M. M. de la Societé Palatine de Milan. Tom. VI. in fol. Octobre. pag. 1733

Rudimenta Historica, c'est-à-dire; *Elemens de l'Histoire, ou Methode courte & facile d'apprendre l'Histoire aux enfans.* Fevrier. p. 358

Specimen Lexici Flaviani Concordantialis. Juin. p. 1107

Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale. *Par le Pere J. B.* Labat *de l'Ordre des Freres Prêcheurs.* 5. vol. in 12. *Janvier.* pag. 6. *Juillet.* pag. 1200

Relation Historique de l'Abissinie du R. P. Jerôme Lobo, *D. L. C. D. J. Traduite du Portugais, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres & Memoires, par M.* Le Grand, *Prieur de Neuville les Dames, & de Prevessin. Janvier.* p. 98. *Fevrier.* p. 251. *Octobre.* p. 1781. *Novembre.* p. 2021

Nouveaux Memoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant. Tom. VII. in 12. *Sept.* pag. 1541

Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, &c. Par le Pere Ange *&* *le Pere* Simplicien, *Augustins Déchaussez, troisiéme Volume* in folio. *Juillet*. p. 1157. Tome IV. *Novembre.* p. 1925

Mémoire sur l'Article du Livre du Pere Simplicien, qui parle de la Branche de Mrs. de Montmorenci Chateaubrun. in 4°. *Decembre.* p.2265

Fragmenta Historica de Bello Hungarico, Authore Carolo de Aquino *Societatis Jesu. Juin.* p. 1079

La Vie de St. François *Instituteur de l'Ordre* des Freres Mineurs, &c. *Mars*. p. 503. *Avril*. p. 678. *May*. p. 838. *Juin.* p.1014

Abregé de la Vie & des Vertus du Bienheureux Vincent de Paul, *&c. Decembre.* p.2248

Vita del Padre, &c. *Ou, La Vie du P. Antoine* Baldinucci, *Missionaire D. L. C. D. J. Par le P. François-Marie* Galluzzi J. in 4°. *Octobre*. p. 1827

Vita di Monsignor Don Bartolomeo de Martiri, &c. *La Vie de Monseigneur Dom Barthelemi des Mar-*

tyrs, Archevêque de Brague, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, écrite par Fr. Malachie d'Inguimbert, *Abbé de l'Etroite Observance de l'Ordre de Cisteaux, &c.* Decembre. p. 2117

Histoire de Constantin *le Grand, premier Empereur Chrétien. Par le R. P. D. Bernard* de Varennes, *ancien Superieur des Theatins. Avril.* p. 581

Histoire du Cardinal de Tournon, *Ministre de France, par le Pere Charles* Fleury *de la Compagnie de Jesus. Mars.* p. 389

La Vie de M. le Duc de Montauzier *Pair de France, &c. Par le P. N.* Le Petit, *D. L. C. D. J. Juillet.* pag. 1186

Reponse du Pere Louvreleul *Prêtre de la Doctrine Chrétienne, à l'Auteur de la Critique de ses Memoires sur le Pays de Gevaudan & sur la Ville de Mende. Fevrier.* p. 366

Lettre au sujet du Polybe de Mr. Folard. *Mars.* p. 551. *Octobre.* p. 1891

La falsita Svelata....C'est-à-dire: Jean-Antoine, se nommant Lascaris Paleologue, & se disant issu des Flavius Anges Comnenes, convaincu de faux, par l'Examen de sa prétenduë

descendance en ligne masculine, d'Emmanuel II. Paleologue, Empereur de Constantinople. Janvier. p. 141

Memoire addressé aux Auteurs des Memoires de Trevoux sur la Methode pour étudier l'Histoire par M l'Abbé Lenglet du Fresnoy, nouvelle Edition augmentée, 1729. *Novembre.* p. 1987

Lettre à un Membre du Parlement d'Angleterre, contenant un détail des Dettes de la Grande Bretagne; & un Essay sur les moyens de les acquitter. May. p. 925

Réponse du R. P. Du Sollier *de la Compagnie de Jesus, aux Remarques du R. P Matthieu* Texte *Dominicain, sur la Vie du B. Barthelemy de Bragance, Evêque de Vicence, Patriarche de Jerusalem, écrite dans le Volume de Juillet des* Acta Sanctorum. *Novembre.* p. 2079

Dissertatio Epistolica. De Scriptis quibusdam integris, fragmentisque hactenus ineditis. Par Mr. Crusius. *Juin.* p. 1131. *Juillet.* p 1336

Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la Republique des Lettres, avec un Catalogue

des Sciences & des beaux Arts. 2289
raiſonné de leurs Ouvrages. Mars. p. 484

Hiſtoire Litteraire de la Ville de Lyon. Par le Pere de Colonia *D. L. C. D. J. Juin.* pag. 1092. *Juillet.* page 1235

Eloge de Mr. Creſcembeni, *adreſſé au R. P.* de Vitry. *May.* p. 876

Éloge & Ouvrages du P. Simon Bagnati *D. L. C. D. J. Juillet.* page 1296

Eloge & Ouvrages du Pere Simon Gourdan, *Chanoine Regulier de Saint Victor de Paris. Juillet.* p. 1299

Eloge & Ouvrages de Mr. l'Abbé Antoine-Marie Salvini. *Novembre.* pag. 2087

ANTIQUITEZ EN MEDAILLES, POIDS, MONNOYES, INSCRIPTIONS, &c.

Lettre de M.... à M.... ſur quelques explications de Medailles, contre le R. P. Hardouin. *Mars.* p. 399

Obſervations ſur les Medailles & ſur les Articles 41. 79. 98. *des Memoires de Trevoux de* 1728. *contre le P.* Hardouin. *May.* p. 793

Reponse du P. Hardouin *J. aux Observations précedentes. May.* page 810. *Juin.* p. 1046

Medaille singuliere de Tibere & quelques autres expliquées par le Pere Hardouin. *Avril.* p. 599

Genealogie des Empereurs Trajan & Hadrien, *prise sur les Medailles. Par le P.* Hardouin. *Juillet.* p. 1213

Genealogie de l'Empereur Severe Alexandre prise sur les Medailles. Par le P Hardouin. *Août.* p. 1371

Lettre du P. de Vitry *D. L. C. D. J. au R. P. E.* Souciet *de la même Compagnie, sur les Poids Monnoyes des Romains. Juillet.* p. 1252

Dissertation dans laquelle on examine, qui sont ceux qui ont fait construire l'Arc de Triomphe que l'on voit à Orange, adressée à Mr. Thomassin de Mazaugues, *President au Parlement de Provence, par Jean* Frideric Guib, *Docteur ès Droits. Decembre.* p. 2142

Dissertation sur les Grands-Chemins de Lorraine. Decembre. p. 2201

Defense de l'explication d'une Monnoye de Philippe Auguste. *Par le Pere* Hardouin *J. Avril.* p. 589

Monumentum, sive Columbarium, Decembre 1729.

&c. C'est-à-dire, Description du Columbarium des Affranchis, &c. de Livie & des Cesars. Par Mr. Gori*, avec les Notes de M.* Salvini. *Janv.* p. 33

Achates Isiacus Annularis. Explication d'une Agate Enchassée dans une Bague, & sur laquelle on voit la teste d'Isis representée en bosse. Juin. p. 973

Inscription aux Reliques de Saint Clement, rapportée dans les Memoires de Trevoux du mois d'Août 1728. *expliquée. Juillet.* p. 1322

Explication de l'Inscription en l'honneur de Numerien. *Par le Pere de* Monfaucon. *Septembre.* p. 1719

Dissertation Latine du R. P. de Vitry D. L. C. D. J. *sur deux Passages de Saint* Augustin*, où il est parlé de L.* Furius Philus. *Septembre.* p. 1613

Nouvelles Conjectures sur l'Inscription d'une Urne Antique, rapportée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions, & Belles Lettres. Par Mr. de Bimard*, Baron de Labastie. Decembre.* p. 2192

Reponse, de Monsieur Moreau de Mautour *à quelques Remarques Critiques au sujet de la correction de deux Passages de Dion & de Suetone, qu'il*

a donnée dans les Memoires de Trevoux du mois de Novemb. 1728. *Mars.* pag. 557

Alexii Simmachi Mazochii, *&c. C'est-à-dire, Commentaire d'une Inscription mutilée de l'Amphitheatre de Campanie, & de quelques autres Inscriptions. Par Mr. Alex.* Symmache Mazochio, *Chanoine & Theologal de l'Eglise Metropolitaine de Capoüe. Decembre.* p. 2214

PHILOSOPHIE OU LOGIQUE. MORALE. PHYSIQUE.

Philosophia Rationalis sive Logica, &c. Logique propre pour les Sciences & pour le Commerce de la vie, par Mr. Wolfius. in 4°. *Août.* p. 1380

Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ. Novembre. pag. 2076

De Ignava ratione Acroasis V. Par Mr. Faciolati. *Septembre.* p. 1713

Maximes de Baltazar Gracien, traduites de l'Espagnol, avec les Reponses aux Critiques de l'Homme universel & du Heros, traduit du même Auteur. in 12. *Avril.* p. 740

L'Impression de cet Ouvrage à été jusqu'ici retardée par quelque Libraire.

Eclairciſſemens concernant la maniere dont l'Air agit ſur le ſang dans les Poulmons, pour ſervir de Réponſe aux Objections, contenues dans une Lettre de Mr. Michelotti *à Mr.* de Fontenelle, *par Mr.* Helvetius, *premier Medecin de la Reine, Medecin Ordinaire du Roy. Janvier.* p. 47

Expérience du Boulet parti d'un Canon dreſſé verticalement. Fevrier. pag. 373

Extrait d'une Lettre de Mr. Scheuchzer *à un Journaliſte, avec des Obſervations Barometriques.* Addition au mois de Novembre. p. 2108

De la Lumiére, des Couleurs, & de la Viſion, ſuivant les Principes du Chevalier Newton. *Par G. L.* Le Sage. *Août.* p. 1467

De Luminis affectionibus ſpecimen Phyſico Math. &c. C'eſt-à-dire, Eſſay Phyſico-Mathematique ſur les affections de la Lumiére. Par M. Jean Rizzetti. *Août.* p. 1409

Nouvelle Obſervation ſur le Flux & le Reflux de la Mer. Par M. Deſ. Decembre 1729.

landes *Commissaire de la Marine à Brest, de l'Academie Royale des Sciences. Mars.* p. 542

Dissertation sur la cause de la salure de la Mer, qui a remporté le Prix par le jugement de l'Académie Royale à Bourdeaux 1728. Par le R. P. Sarrabat. *Fevrier.* p. 361

Dissertation sur les Coquillages que l'on trouve dans la Terre. Par le Pere Etienne *Augustin* Souciet *de la Compagnie de Jesus. Fevrier.* p. 308. *Mars.* p. 459. *Avril.* p. 654

Acta-Physico. Medica Academiæ, &c C'est à-dire, Actes de Physique & de Medecine de l'Academie des Curieux de la Nature, où l'on trouve les Observations, & Expériences, faites en Allemagne & ailleurs par les plus célébres Auteurs. Janvier. p. 150

Mathematiques Geographie. Chronologie.

Histoire de l'Academie Royale des Sciences, avec les Memoires de Mathematiques & de Physique pour l'année 1725. Novembre. p. 1972

Mathematique Universelle Abregée Decembre 1729.

à la portée, & à l'usage de tout le monde : principalement des jeunes Seigneurs & où l'on donne une notion générale de toutes les Sciences Mathemathiques, & une connoissance particuliere des Sciences Géométriques au nombre de 55. *Traitez. Avril.* p. 695. *May.* p. 855. *Septembre.* p. 1587

Des Elemens de la Géometrie, de l'Infini, par Mr. de Fontenelle. *Mars* pag. 415

De l'usage des Globes Céleste & Terrestre, & de la Sphere, suivant les differens Systêmes du monde, précedé d'un Traité de Cosmographie, &c. Cinquiéme Edition par le Sieur Bion, *Ingénieur. Mars.* p. 501

Observation de l'Eclipse de Lune du 13. *Fevrier* 1729. *faite à Liege. Juillet.* p. 1326

Observation de la même Eclipse, faite à Toulon par le R. P. Du Chatelard J. *Mathématicien du Roy. Novembre.* p. 1937

Les Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter ont été données chaque mois pour le mois suivant.

Observation de l'Eclipse de Lune du 8. *Août* 1729. *faite à Rome, par le*

R. P. Borgondio *D. L. C. D. J. Octobre.* p. 1909

Observation de la même Eclipse, faite à Toulon, par le R. P Du Chatelard *D. L. C. D. J. Mathematicien du Roy. Novembre.* p. 2067

Hesperi & Phosphori nova Phenomena, c'est-à-dire; Observations de la Planette de Venus & de tout ce qui la concerne. in fol. *Juin.* p. 1037

Lettre du R. P. Sarrabat *D. L. C. D. J. sur la route d'une Comete. Novembre.* p. 2075

Eclaircissement par Mr. R. *d'une Proposition qui paroît un Paradoxe. Avril.* p. 744

Lettre du R. P. Emmanuel, sur le Calendrier Grégorien, & défense de ce Calendrier. Fevrier. p. 259

Réfléxions du P. de la *Maugeraye sur le Paradoxe proposé par le P.* Castel *dans le Mercure de Juin.* 1728. *Fevrier.* p. 335

Seconde Replique du P. Castel J. *aux secondes Objections du Pere* de la Maugeraye J. *sur le Paradoxe Geometrique. Septembre.* p. 1700

Réponse du R. P. de la Maugeraye *au R. P.* Castel. *Decembre.* p. 2270

Decembre 1729.

Problême sur les Logarithmes, proposé aux Sçavans. Mars. p 554

Problême proposé aux Sçavans sur les Machines Hydrauliques, pour remedier aux Incendies. Mars. p. 556

Le Grand Dictionnaire Geographique & Critique par M. Brusen la Martiniere. *Aout.* page 1350. *Septembre.* pag. 1620

Copernicus triumphans, sive de Parallaxi orbis annui Tractatus Epistolaris, &c. *Démonstration de la Parallaxe de l'Orbe annuel, par M. P.* Horrebow. *Decembre.* p. 2134

Antonii de Ferrariis Galatei de situ Japygiæ. Edition de M. Jean Bernardin Taturi. *Juillet.* p. 1332

Le Fondement de la Chronologie de M. Newton *Anglois, sappé par le P.* Hardouin. *Septembre.* p. 1567

Medecine.

Notæ breves, &c. Ou, Remarques contre une Dissertation, où Mr. Middeleton *soutenoit qu'anciennement la Profession de Medecin étoit vile & même servile chez les Romains. Mars.* page 526

Les Aphorismes d'Hypocrates expliquez conformément au sens de l'Auteur, à la Pratique Medecinale, & à la Mechanique du Corps Humain. Traduction Françoise sur la Version Latine. Janvier. p. 22

Réponse aux principaux endroits du Livre de Mr. Silva, de l'usage des Saignées, ou, *Réflexions sur cette Réponse de M.* Hecquet, *par M***. Septembre.* pag. 1668. *Octobre.* page 1807

Sur la Cataracte Membraneuse. May. p. 943

Poësie. Mythologie. Belles-Lettres.

La Science de la Jeune Noblesse, par le P. J. B. Duchesne de la Compagnie de Jesus. Decembre. page 2187

Examen Philosophique de la Poesie en general, par M. Remond. *Aout.* page 1400

Traité Philosophique & Pratique de Poësie, contenant des exemples de chaque sorte de Piéces de Poesie, suivis d'Observations Critiques, &c. Novembre. p. 2043

Decembre 1729.

Georgii Buchanani Scoti Opera omnia. May. p. 773

Petri Danielis Huetii, *& Fr.* Fraguerii *Carmina. Juin.* p. 965

Les Vœux de la France pour la ſanté du Roy, Poeme Héroique ſur ſa petite Verole, par M. Martineau de Saleine. *Octobre.* p. 1882

Poeſies de Villiers, nouvelle Edition augmentée d'un nouveau Poeme & de quelques autres Piéces. Avril. p. 635

Thémiſtocle Tragédie Françoiſe, par le P. Folard D. L. C. D. J. *Août.* page 1519

Abregé de la Fable pour l'intelligence des Poetes & la connoiſſance des Tableaux & des Statues dont les Sujets ſont tirez de la Fable. Mars. p. 443

Arts. Musique. Navigation. Peinture. Sculpture. Chymie. Méchanique. Mélange.

Méthode de Muſique ſelon un nouveau Syſtême très-court, très-facile & très-ſûr. Janvier. p. 159

Réponſe du P. du Cerceau *à une Objection qu'on lui fait dans le Journal des Sçavans ſur la Muſique des An-*
Decembre 1729.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Decembre 1729.

ART. CX. VIta di M. Don Bartolomeo dé Martiri, &c. *Ou la Vie de Monseigneur Dom Barthelemi des Martyrs, Archevêque de Brague, &c.* pag. 2117

ART. CXI. Copernicus triumphans, &c. *Démonstration de la Parallaxe de l'Orbe annuel*, &c. p. 2134

ART. CXII. *Dissertation dans laquelle on examine, qui sont ceux qui ont fait construire l'Arc de Triomphe que l'on voit à Orange*, &c. p. 2142

ART. CXIII. Conferenze Pastorali, &c. *Conférences instructives sur la Religion Chrétienne, avec une Juive*, &c. p. 2162

ART. CXIV. *La Science de la jeune Noblesse*, &c. p. 2187

ART. CXV. *Nouvelles conjectures sur l'Inscription d'une Urne Antique*, &c. p. 2192

ART. CXVI. *Dissertation sur les Grands-Chemins de Lorraine*, &c. pag. 2201

ART. CXVII. Alexii Symmachi Mazochii, &c. *Commentaire d'une Inscription mutilée de l'Amphithéatre de Campanie*, &c. p. 2214
ART. CXVIII. *Réfléxions sur la difference des Machines attachées à un point fixe, à celles qui sont mobiles*, &c. p. 2225
Abregé de la Vie & des Vertus du Bienheureux Vincent de Paul, &c. p 248
Memoire sur l'Article du Livre du P. Simplicien, qui parle de la Branche de Mrs. de Montmorenci-Chateaubrun, &c. p. 2265
Réponse du R. P. de la M. à la seconde Réplique du P. C. p. 2270
ART. CXIX. *Nouvelles Litteraires.* pag. 2242
D'ITALIE. *De Venise.* p. 2248. 2257. 2261. 2277
D'ANGLETERRE. *De Londres.* pages 2245. 2269. 2270. 2276. 2277
DE HOLLANDE. *D'Amsterdam.* pag. 2276
DE FRANCE. *De Paris.* pp. 2242. 2244. 2246. 2258. 2262. 2276. 2277
De Lyon. pp. 2243. 2246
DE TREVOUX. p. 2259
DE GENÉVE. p. 2262

ART. CXX. *Table des Livres, Extraits & des Dissertations données dans ces Mémoires pendant l'année* 1729. p. 2279

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Decembre 1729.

PAge 2156. *ligne* 25. Triomphé, *lisez* Triomphe. pag. 2184. bâtonner, *lis.* bastonner. pag. 2188. Tecthiques, *lis.* Techniques.

FIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3942